

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE PHARMACIE

ANNEE 2012

N°

THESE

pour le

DIPLOME D'ETAT

DE DOCTEUR EN PHARMACIE

par

Mathieu VALENTIN

Né le 15 juillet 1985 à Saint-Avold (Moselle)

Présentée et soutenue publiquement le 9 février 2012

A TRAVERS LES CONTES ET NOUVELLES DE GUY DE MAUPASSANT,
IMAGE DE LA PHARMACIE ET DU PHARMACIEN AU XIX^e SIECLE.
ETUDE DE LA SYPHILIS ET DE SON ARSENAL THERAPEUTIQUE.

JURY

Président : Monsieur DEPAQUIT Jérôme
Assesseurs : Madame DEMOUY Annick
Madame KASSEL Dominique
Monsieur SÉGAL Alain

**UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
U.F.R. de PHARMACIE**

Doyen	M. Mathieu KALTENBACH
Assesseurs	M. Jean DUFER
.....	Mme Catherine LAVAUD

**CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE
Mme M.DURIEZ-LE GUEN**

PROFESSEURS

Mme Marie-Christine ANDRY.....	Laboratoire de Pharmacotechnie
M. Jérôme DEPAQUIT.....	Laboratoire de Parasitologie
M. Jean DUFER	Laboratoire de Physiologie
Mme Sophie GANGLOFF	Laboratoire de Microbiologie
M. Bertrand GOURDIER	Laboratoire de Pharmacie Clinique
M. Mancef GUENOUNOU	Laboratoire d'Immunologie
M. Dominique GUILLAUME	Laboratoire de Chimie Thérapeutique
M. Pierre JEANNESSON	Laboratoire de Biochimie
M. Mathieu KALTENBACH	Laboratoire de Pharmacologie
Mme Catherine LAVAUD	Laboratoire de Pharmacognosie
Mme Claudie MADOULET	Laboratoire de Biochimie
M. Michel MANFAIT	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
M. Jean-Marc MILLOT	Laboratoire de Chimie Analytique
M. Igor NABIEV	Laboratoire de Biochimie
M. Jean-Hugues RENAULT	Laboratoire de Pharmacognosie
M. Janos SAPI	Laboratoire de Chimie Thérapeutique
M. Dhurvananda SOCKALINGUM	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
Mme Chantal TRENTESAUX	Laboratoire de Biochimie
Mme Catherine VAUTION	Laboratoire de Pharmacie Galénique
M. Richard VISTELLE	Laboratoire de Pharmacologie
Mme Laurence VOUTQUENNE-NAZABADIOKO	Laboratoire de Botanique

MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES

M. Abdulmagid ALABDULMAGID	Laboratoire de Pharmacognosie
M. Jean-François ANGIOUST	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
M. Abdellilah BELJEBBAR	Laboratoire de Chimie Analytique
Melle Hatice BERBER	Laboratoire de Chimie Organique
Melle Erika BOURGUET	Laboratoire de Chimie Organique
Mme Marie COCHARD	Laboratoire de Chimie Thérapeutique
M. Clément DENHEZ	Laboratoire de Chimie Thérapeutique
M. Sylvain DUKIC	Laboratoire de Pharmacologie
Mme Florence EDWARDS.....	Laboratoire de Pharmacotechnie
M. Hubert FERTE	Laboratoire de Parasitologie
Mme Aurélie FOULEY	Laboratoire de Toxicologie
Melle Valérie GAFA	Laboratoire de Microbiologie
Mme Christine GAUVIN	Laboratoire de Chimie Analytique
M. Stéphane GERARD	Laboratoire de Chimie Thérapeutique
M. Cyril GOBINET	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
M. Damien JOUET	Laboratoire de Parasitologie
M. Pedro LAMEIRAS	Laboratoire de Pharmacognosie
M. Bouchaïb LAMKHIUED	Laboratoire d'Immunologie
Mme Elisabeth LEMAGREX-DEBAR	Laboratoire de Microbiologie
M. Richard LE NAOUR	Laboratoire d'Immunologie
Mme Hélène MARTY	Laboratoire de Pharmacologie
Mme Christine MILLOT	Laboratoire de Physiologie
M. Hamid MORJANI	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
M. Olivier PIOT	Laboratoire de Spectro-Biomoléculaire
Melle Gaëlle ROULIN	Laboratoire de Pharmacotechnie
Mme Emilie SERRUROT	Laboratoire de Toxicologie
Mme Claire TOURNOIS-HIRZEL	Laboratoire de Biochimie
Mme Aurélie TRUSSARDI-REGNIER	Laboratoire de Physiologie
M. Jean-Claude WILLEMIN	Laboratoire de Pharmacotechnie
Mme Sylvette GOBERT	Enseignante second degré en Anglais

ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

M. Thomas COURANT.....	Laboratoire de Pharmacotechnie Support : 8700 MCF 0511 à 50%
Mme Caroline LANIER	Laboratoire de Toxicologie Support : 86 ATER 1228
Mme Florie MARTINEAU	Laboratoire de Chimie Analytique Support : 85 MCF 0510
Mme Sonia ZAPATA	Laboratoire de Parasitologie Support : 8700 MCF 0511 à 50%

Au Professeur Jérôme DEPAQUIT

Professeur de Parasitologie à l'UFR de Pharmacie de Reims

Pour m'avoir fait l'honneur de présider cette thèse.

Votre intérêt, votre accueil toujours chaleureux, vos encouragements m'ont soutenu et aidé dans mes périodes de doute. Merci d'avoir accepté ce sujet atypique, de vous en être fait le garant et de m'avoir accordé de votre temps pour des discussions toujours intéressantes. Vous souvenez-vous m'avoir expliqué en séance de travaux pratiques la méthode d'observation pour savoir si une femelle phlébotome avait été fécondée ou non ? Croyez bien que, pour ma part, je me souviendrai encore longtemps de ce grand moment de pédagogie.

Pour tout cela, veuillez recevoir ici l'expression de ma profonde reconnaissance et de mes sincères remerciements.

A Madame Annick DEMOUY

Docteur en pharmacie, conseiller ordinal

Pour avoir pensé à moi pour traiter ce passionnant sujet, pour m'avoir guidé, conseillé, soutenu dans mes moments de doute, pour m'avoir aidé à abattre les obstacles qui se dressaient sur mon chemin, pour m'avoir fait confiance, pour votre patience, pour tout cela, pour tout ce qui fait de vous le directeur de thèse idéal, un simple et immense merci. Travailler avec vous aura été un honneur et un véritable plaisir. Je suis prêt à recommencer quand vous le souhaitez.

Merci.

A Madame Dominique KASSEL

Responsable des Collections d'Histoire pour l'Ordre National des Pharmaciens

Qui nous fait l'honneur de faire partie de ce jury.

Et vous avez fait bien plus que cela. Pour avoir toujours été très disponible, pour votre enthousiasme, pour la sympathie que vous m'avez témoignée, pour les documents que vous m'avez fournis, recevez ma profonde gratitude et mes chaleureux remerciements.

Au Docteur Alain SÉGAL

Hépatogastro-entérologue et alcoologue retraité

Président d'honneur de la Société Française d'Histoire de la Médecine

Qui nous fait l'honneur de juger ce travail.

Pour avoir été un guide d'érudition, pour avoir mis vos grandes connaissances à ma disposition, pour toutes les sources précieuses que vous m'avez confiées, m'honorant ainsi de votre confiance, veuillez recevoir mes sincères remerciements et ma plus vive reconnaissance.

A Madame Janine Arbon

Pour avoir été la première à exploiter l'idée de la pharmacie à travers Maupassant et pour m'avoir permis de l'exploiter pour terminer mes études avec un sujet qui m'a comblé.

Soyez-en vivement remerciée.

A tous ceux qui m'ont apporté leur aide

A **Monsieur Thierry Selva**, grand amateur, spécialiste de Maupassant, créateur du très complet site internet "Maupassant par les textes", qui aura été mon premier outil de travail. Vous m'avez témoigné une sympathie et une disponibilité dont je ne saurais vous remercier assez. J'ai été ravi de nos échanges et espère vous apporter quelques éléments "Maupassantiens" dignes de votre intérêt.

A **Mademoiselle Bernadette MOLITOR**, bibliothécaire à la BIUM de Paris Descartes, qui m'aura permis, grâce à sa disponibilité et à son professionnalisme, d'obtenir une source sur Flaubert qui aura bien failli m'échapper. Soyez en vivement remerciée.

A **Monsieur Pierre ICKOWICZ**, conservateur en chef du château-musée de Dieppe, pour avoir répondu à mes questions sur l'enseigne tout en boiserie d'une officine, superbe pièce de leur collection, et m'avoir ainsi évité une erreur de datation. Soyez en vivement remercié.

A ma famille

A mes parents, soutien inébranlable de la vie.

A mon père,

pour ton bon sens, tes bons conseils et pour toutes les valeurs que tu m'as enseignées, notamment celles du travail bien fait, de la curiosité et de l'appétit intellectuel, qui m'auront permis de mener celui-ci à bien.

A ma mère,

pour être aux petits soins pour ton fils, pour ton amour, pour m'avoir aidé à gérer mes angoisses et mes doutes, mes exubérances, pour savoir me remettre les pieds sur terre quand les nuages et les étoiles m'appellent un peu trop fort, pour l'incroyable travail de relecture que tu as bien voulu fournir. Je sais bien que tu es ma lectrice n°1, mais tout de même !

A ma sœur,

parce que ce seul lien fait que je te porte un amour inconditionnel, à mon beau-frère qui aime ma sœur et la rend heureuse, à vous deux pour nous avoir offert deux cadeaux de la vie, Pierre et Capucine, que j'aime de tout mon cœur.

A mes amis

Isa, Sam, Del, (Isamdel), pour votre amitié, pour m'avoir supporté "*Guy a dit que...*" ; "*Flaubert avait l'habitude de...*" ; "*Tu savais qu'au XIXè...*" ; "*Figure toi que la syphilis...*", pour avoir apporté de grands bols d'air frais au cloîtré que j'étais devenu dans ma chambrée peu aérée pleine de livres et de papiers, pour votre soutien, pour votre amitié, pour tous ces bons moments à vos côtés, simples, drôles et vivants, passés, présents et à venir. Pour tout ce que vous m'offrez. Merci mon Isamdel !

A Sara, ma ressource, ma mécène, à toi qui m'ouvre de nouveaux horizons, qui m'offre d'immenses fous rires, pour ta culture, pour avoir le chic de mettre les mots sur des situations qui m'échappent, pour ton respect, pour l'amitié que tu as bien voulu accorder à celui qui aurait pu n'être qu'un externe de plus, pour m'aider à comprendre et à me sentir bien, pour tous les apéros ou goûters que je te dois, pour l'intérêt que tu portes à mes écrits, pour tout ce que tu m'offres, merci. Merci beaucoup.

A Mathilde (je t'épargne ton surnom, tu apprécieras !) et à Benjamin, qui ont eu la force et le courage d'aller au bout de leurs envies, et qui ont pour cela atterri au bout du monde. Vous me manquez mais profitez, profitez !

A Anne-Charlotte, ma binôme, lien indéfectible noué durant nos années d'étude. Merci pour ton amitié en général, et pour ta patience dans ce cas particulier, je redeviens disponible très bientôt !

A Amélie, ma vieille copine ! Depuis la seconde que ça dure, quand même, notre histoire ! Merci pour ton amitié et ta patience. Sous peu, je redeviens civilisé.

A Angeline, Léonor, François, Nicolas, pour tous ces bons moments, que j'ai dû raréfier, à mon grand regret. Soon on the stage, Mamath's back !

A Fabienne, Colin, Emilie et Nicolas, pour être devenus si rapidement des indispensables à mon équilibre et à ma joie de vivre. A quand une grande communauté, nous tous réunis, dans une grande usine désaffectée réaménagée en loft géant ?!

Fabie, Coco, qui, les premiers, ont choisi de s'enchaîner par le poids des alliances, je vous souhaite tout le bonheur possible et toutes mes félicitations !

A la chorale Mosaïque, qui m'a fait un si bon accueil, et qui me permet de me détendre et de rire en m'égosillant, en faisant beaucoup de bruit, et sous des applaudissements en plus ! J'adore chanter et faire la fête avec vous ! Merci à tous.

Et à tous les autres, à tous ceux que je ne cite pas sans les oublier pour autant, à tous ceux que j'ai croisés, à tous ceux que je ne connais pas encore, bref, la joie du travail accompli me pousse à chanter un cri d'amour universel !

Pardonnez mon lyrisme si vous le trouvez inapproprié, réjouissez-vous en, peu importe. Deux uniques pensées comptent vraiment ici : la gratitude et la joie.

Merci !

Les opinions exprimées dans cette thèse n'engagent que son auteur
et en aucun cas la Faculté de Pharmacie de Reims

Introduction

Guy de Maupassant. Pharmacie. Syphilis. XIX^{ème} siècle. A priori, des sujets qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Et pourtant... Guy de Maupassant, célèbre écrivain français est né au tout début de la deuxième moitié du XIX^è et a contracté une syphilis qui causera sa mort, pathologie qui le forcera à fréquenter de près les professionnels de santé de son époque.

Epoque de changements et de réformes. Au niveau politique, elle commence sous le règne de Napoléon Bonaparte, une fois la première Révolution de France passée. En 1815, Napoléon abdique et laisse place à la Restauration de la monarchie avec Louis XVIII à la tête du pouvoir, puis Charles X, sacré à Reims le 29 mai 1825. S'ensuivront les Trois Glorieuses de juillet 1830 qui ouvriront la Monarchie de juillet qui s'achèvera en 1848 pour la II^è République, détruite par Napoléon III et son coup d'état, qui mettra en place dès 1852 le Second Empire. Celui-ci perdurera jusqu'en 1870 où, victime de la guerre franco-prussienne, elle cèdera la place à la III^è République, qui s'éteindra à la noire période de 1940, alors que le régime de Vichy se met en place (37).

Une période tout à fait riche en événements donc. C'est sans compter les changements que la société connaît alors. Le XIX^è siècle est avide de réformes, de renouveau, basé sur l'égalité des hommes, la liberté d'expression, les sciences dégagées de l'emprise de la religion. Les arts explosent, tout comme les découvertes scientifiques qui amèneront à la révolution industrielle. Le mode de vie évolue également, suit et s'adapte à tous ces bouleversements. A la fin du XVIII^è l'espérance de vie est d'environ trente-cinq ans, les maladies les plus fréquentes sont d'origine infectieuse (salmonellose, diphtérie, dysenterie, typhus, ...), un quart des nouveau-nés meurent avant l'âge d'un an (372). Ces faits vont tendre vers d'autres constats, avec l'apparition de nouvelles maladies favorisées par les nouveaux métiers industriels, alors que d'autres, notamment avec l'alimentation et les mouvements hygiénistes, vont tendre à disparaître. La population va vivre plus longtemps et être ainsi touchée par d'autres maux découlant de la vieillesse.

La médecine, comme la pharmacie, doivent s'adapter à ces nouvelles situations, mais surtout, elles ne sont exemptes ni l'une ni l'autre des incroyables progrès du siècle. La conception de la maladie change, l'abord des patients évolue, en même temps que les grandes idées et la philosophie de l'époque. Le mouvement hygiéniste, l'amélioration du microscope et la

compréhension grâce à la parasitologie que les maladies peuvent être dues à la virulence d'êtres microscopiques, bouleversent la conception de la médecine. Les maladies ne sont plus considérées comme une unique liste de symptômes visibles mais comme un tout, englobant symptômes, causes et détérioration d'une physiologie saine. A la fin du siècle, traitements causal, symptomatique et pathogénétique sont bien différenciés et établis (372).

La pharmacie n'est pas en reste et Emile de la Bedollière écrit : « *Le pharmacien est un enfant de la révolution* » (37). Elle aussi est avide de progrès et de changements, et ses bases sont revues et perfectionnées avec la loi Germinal de 1803 qui institue des concepts dont l'effarante modernité vaudra à la loi de rester quasiment inchangée jusqu'en 1941.

Quant à l'essor de la chimie, elle est le fait de pharmaciens célèbres comme Pelletier et Caventou, les champions de la synthèse des alcaloïdes, molécules organiques qui font l'effet d'un petit séisme dans le monde thérapeutique, effet comparable à la découverte des antibiotiques au XX^e siècle.

Mais ce point de vue idyllique ne saurait cacher la vérité plus longtemps. Tous les maux de la terre n'étaient pas résolus en ce XIX^e siècle, loin de là. De grandes épidémies sévissaient encore dans le monde, comme par exemple le choléra, la variole, la tuberculose et, celle qui nous intéressera plus particulièrement, la terrible syphilis.

La Grande Vérole, maladie si romantique, mais si sournoise et mordante, mortelle, qui fera une entrée fracassante dans le monde de la médecine comme dans celle de l'art. Elle aura un impact assez incroyable sur les sociétés qui se succéderont depuis son apparition estimée à la fin du XV^e, provoquant tour à tour terreur, honte, douleur puis esprit romantique, fièvre blessure de guerre du libertin haut en couleurs.

Echappant durant longtemps à la compréhension du corps médical, elle mortifiera les chairs aussi sûrement que le seul traitement proposé à l'époque par les charlatans d'abord, puis par les médecins impuissants : le terrible mercure. Thérapeutique lourde d'effets secondaires, les malheureux syphilitiques se voyaient condamnés de toutes parts : « *les malades avaient alors trois solutions : soit mourir lentement du fait de la maladie, soit mourir en suivant les avis des médecins, soit s'en remettre aux charlatans et mourir aussi* » (381).

C'est pourtant au XIX^e que les progrès se feront sensibles et que le mal livrera quelques uns de ses secrets, comme ses grandes manifestations primaire, secondaire et tertiaire. Il faudra tout de même attendre le début du XX^e pour voir le responsable de cette maladie, le tréponème pâle, *Treponema pallidum*, identifié, et quelques dizaines d'années encore avant que la pénicilline n'entre en jeu, montrant enfin une véritable opposition au mal vénérien.

Dame Vérole, fille des maisons closes et des prostituées, ne pouvait faire autrement que de rencontrer Guy de Maupassant, jeune et fier Normand plein d'allure, de robustesse, de fougue et doté d'un appétit sexuel démesuré.

Né le 5 août 1850 au château de Miromesnil près de Dieppe, Henry, René, Albert, Guy de Maupassant est le fils aîné de Laure de Maupassant, née Le Poittevin et de Gustave de Maupassant. Son frère cadet, Hervé, naîtra six ans plus tard. En 1860, ses parents se séparent suite au comportement volage de l'époux. Laure va s'installer à Etretat avec ses deux fils, pendant que Gustave reste à Paris.

En 1863, Guy, qui a alors treize ans, est envoyé à l'Institution ecclésiastique d'Yvetot où le jeune Maupassant s'ennuie ferme et a de plus en plus de mal à laisser sa brûlante personnalité sous silence. D'après ses dires, il sera renvoyé en 1868 à cause d'une beuverie dont il était l'un des meneurs (379). D'autres sources citeront, à l'origine de ce renvoi, l'existence d'un poème mettant en avant une scène peu propice à attirer la complaisance des frères chargés de son éducation.

En 1869, à Paris, Guy devient bachelier ès lettres, matière dans laquelle il a toujours montré un talent particulier. En 1870, la guerre contre la Prusse éclate et le jeune homme de vingt ans est appelé. Gardant de cette période une haine farouche contre la Prusse et les Prussiens, plus quelques faits d'armes honorables de messenger aux avant-postes, Guy parvint à quitter l'armée au début de l'année 1872 où il cherchera un emploi dans l'administration du ministère de la Marine.

Cette partie de sa vie sera marquée par les heures interminables de travail au ministère qui l'ennuient, le réconfort qu'il trouvera dans ses frénétiques parties de canotage avec sa bande d'amis, fréquentant avec assiduité les "grenouilles" du bord de Seine, il se défoulera par le sport, le maniement des armes, de la canne et du pistolet.

C'est également à cette période que commence l'écriture des premières nouvelles sous les ailes protectrices de son immense ami et maître Gustave Flaubert, chez qui il a été introduit par sa mère, amie d'enfance de l'auteur de *Madame Bovary*. Dans son salon, le jeune Guy sera présenté à bien des auteurs et non des moindres, Zola, Tourguenieff, Goncourt, Huysmans, ... et cela marquera le début de son opulente vie mondaine.

Le train de vie de Guy ne changera pas beaucoup durant cette tranche de sa vie, jusqu'à cette année 1877 où le couperet tombe : le diagnostic de syphilis est avancé. L'auteur réagit par la bravade et une étonnante agressivité, se moquant bien de cette Dame Vérole venue le visiter, qu'il n'avait plus peur d'attraper à présent.

Sa santé commence alors bientôt à se détériorer avec l'apparition de fréquentes crises de migraine qui handicaperont aussi bien sa vie sociale que professionnelle. Après avoir été transféré en 1879 au ministère de l'Instruction publique, il obtient des congés maladie en 1880 au ministère pour se faire soigner en cure thermale. Il finira par en être remercié en 1882, alors que sa notoriété est déjà acquise.

En effet, le 17 avril 1880, la vie de Guy de Maupassant est sur le point de changer avec la publication des *Soirées de Médan*, recueil de nouvelles de différents auteurs (Zola, Huysmans, Céard, Hennique, Alexis), qui tente de donner « *une note juste sur la guerre* » (18), où paraît pour la première fois la légendaire *Boule de Suif* de Maupassant. Le succès est instantané, la célébrité de Guy fulgurante.

Le maître Flaubert peut donc s'éteindre l'esprit en paix le 8 mai 1880, d'une hémorragie cérébrale. Le protégé est lancé. Très affecté par la mort de son mentor, Guy ne laissera pourtant pas son œuvre s'éteindre, ni sa vie.

Un « *météore* » était né, un génie, dont la carrière n'aura « *vécu que dix ans, de 1880 à 1890, dans un ouragan de liaisons, de "sport", de voyages qui sont des fugues ou des fuites, de malaises de plus en plus douloureux, d'hallucinations, de drogue, de conquête du "monde", d'entretien d'une onéreuse famille et de travail forcené. (...) Dix ans pour trente volumes* » (18).

Un insatiable, un être solaire qui embrase tout sur son passage et brûle, brûle de l'intérieur, rongé par son terrible mal qui le poussera de plus en plus vers la folie, conséquence d'une forme particulière de syphilis tertiaire : la paralysie générale.

Les traitements de l'époque n'y pourront rien et Guy, en janvier 1892, après des déconvenues sociales de plus en plus flagrantes, des hallucinations, une tentative de suicide avortée, sera interné à la clinique du docteur Emile Blanche à Passy. Il y mourra des suites de convulsions dues à sa paralysie générale le 7 juillet 1893, à l'âge de quarante-trois ans.

Guy aura des enfants (dont l'existence est assurée) qu'il n'aura pas reconnus, trois enfants de Joséphine Litzelmann. Il aura comme autre héritier connu sa nièce, fille de son frère Hervé, mort avant lui. Le reste de sa famille veillera longtemps à la protection de sa réputation et ne laissera que peu de choses filtrer sur la vie de l'auteur. C'était après tout son souhait : « *Je désire que tout ce qui touche ma vie et ma personne ne donne lieu à aucune divulgation... Guy de Maupassant, 1889.* » (18) ; souhait que nous ne respecterons pas dans cette thèse où nous fouillerons et scruterons les maux qui l'ont secoué et les remèdes qu'il a utilisés.

Mais pourquoi Guy ? Pourquoi le choisir dans une multitude d'auteurs pour apercevoir une image de la pharmacie à travers ses nouvelles ? Il ne fut pas le seul à nous transmettre un témoignage sur ce qu'étaient la pharmacie et les remèdes de l'époque.

Nous prendrons son maître, le grand Flaubert, comme autre exemple. Ne cherchons pas plus loin que son célèbre *Madame Bovary*, son odieux Mr Homais et le suicide si détaillé d'Emma Bovary à l'arsenic. Une manne d'informations sur le sujet de la santé. Et la littérature n'est pas seule à nous apporter un témoignage sur la pharmacie de l'époque. L'art pictural, à travers la caricature, saura tout aussi bien nous renseigner.

Mais nous n'en oublierons pas Maupassant pour autant, car ses nouvelles sont truffées d'allusions aux symptômes, aux traitements, dont il est évident qu'il se servait lui-même. L'éther par exemple. Nous disposerons donc de la véritable force d'un témoignage de premier plan.

Et enfin, tout bonnement Guy, parce qu'il est « *au travers des contes comme dans sa vie (...) un écrivain d'aujourd'hui* » (18), exprimant, reflétant les douleurs, les comportements de nos contemporains face à leurs IST, leurs traitements, qui nous amènent à nous interroger sur notre métier, qui connaît, comme au XIX^e, un grand nombre d'évolutions et de réformes, où pharmacien rime plus que jamais avec professionnel de santé, qui se doit d'apporter des solutions pour une meilleure prévention et une meilleure prise en charge de ces infections de Vénus, et bien sûr à toutes les autres en général, qui affectent la seule maladie mortelle sexuellement transmissible qu'il vaille la peine d'attraper : la vie.

Méthodologie

Le choix de ce sujet a été inspiré par l'excellent travail de Mme Janine Arbon, qui a eu, la première, l'idée de parcourir l'œuvre de Maupassant à la recherche d'indices pharmaceutiques. Très rapidement s'est imposée l'idée d'étendre ce sujet, en y ajoutant l'étude de la pathologie qui aura marqué la vie et provoqué la mort de l'auteur, tout en s'intéressant à la pharmacie contemporaine de ses écrits.

A partir de là s'est construit notre plan. Comme nous abordions une période précise de l'Histoire, nous avons choisi d'en rappeler les principaux faits dans l'introduction pour fixer le contexte, tout en y incluant une biographie allégée de Guy de Maupassant, là encore dans un devoir de rappel indispensable.

C'est un sujet que nous aurions pu traiter d'une façon nouvelle et plus profonde grâce à la prochaine biographie consacrée à l'auteur, dont la date de sortie initialement prévue en octobre 2011 a malheureusement été repoussée en février 2012 (28). Nous l'avons donc manquée de peu et notre travail s'en ressentira sûrement après la parution de ce livre, dont on murmure qu'il sera très complet.

Les deux premières parties ont ensuite été choisies pour amener le corps de la thèse et permettre d'en comprendre les multiples aspects. En effet, comment aborder l'image de la pharmacie à travers l'œuvre de Maupassant sans en avoir auparavant exposé la situation, d'un œil détaché et objectif, en ce XIX^e siècle ? Ce qui vaut pour l'histoire de la pharmacie vaut également pour la syphilis.

Ainsi, la première partie s'est basée sur un plan des plus pragmatiques. Nous avons commencé par décrire rapidement l'évolution de la pharmacie à travers les âges, puis tous les changements apportés en ce début de siècle d'un point de vue législatif par la loi Germinal de 1803, en finissant par l'étude du métier dans son quotidien à la fin du siècle, à travers le témoignage d'André Labat et de son rapport de stage (13) qui date de 1896, trois ans après la mort de Guy de Maupassant. Ainsi, tout le siècle aura été englobé dans notre étude.

Nous avons également développé quelques points concernant les progrès de la profession, et notamment les progrès chimiques faits durant ce siècle avec les extractions multiples des alcaloïdes, transcendant la compréhension du rôle des principes actifs dans les remèdes végétaux et métamorphosant de façon radicale les traitements.

La deuxième partie concerne la légendaire syphilis. Là encore, il convenait d'en apprendre plus sur ses manifestations, sur son histoire, sa façon d'être appréhendée et traitée au XIX^e, tout en concluant sur des données plus actuelles, comme les traitements proposés ainsi que son épidémiologie.

En choisissant de dévoiler, non pas dans cette conclusion mais dans l'introduction de cette deuxième partie, les connaissances contemporaines des manifestations de cette pathologie, nous avons révélé le dénouement avant même le début de l'intrigue. Mais c'était dans un but de clarté et de meilleure compréhension de la syphilis.

Nous avons donc poursuivi par ses origines, troubles, tout en essayant de démontrer, à travers les âges d'abord, puis au XIX^e, l'impact qu'elle a eu sur les sociétés, à travers la culture, les progrès de la médecine, sa compréhension, sa prise en charge et les mesures de prophylaxie publiques qui ont été prises. Nous avons ensuite dégagé l'évolution des traitements et de la prophylaxie individuelle depuis son apparition, avant de développer plus particulièrement ceux du XIX^e, pour conclure par les progrès du XX^e et les règles thérapeutiques actuelles.

S'en suit la troisième partie, la plus dense de cette thèse. A Maupassant, nous avons rapidement décidé d'associer le regard d'autres artistes, par esprit de pertinence et surtout de complémentarité.

En effet, comment parler de Guy de Maupassant sans évoquer son maître Flaubert, traiter de l'image de la pharmacie au XIX^e en oubliant la caricature et Daumier, qui a travaillé avec le poète Fabre sur sa *Némésis médicale*, sorte de guide des bonnes pratiques de la pharmacie de cette époque ?

Le choix de l'œuvre de Flaubert a été évident et motivé par le personnage du pharmacien Mr Homais dans *Madame Bovary*. Quant à Daumier et Fabre, nous avons choisi, face à l'ampleur du travail, de nous limiter à les citer à titre plus anecdotique. Dans un esprit d'intégralité, nous avons tout de même inclus la *Némésis médicale* de Fabre dans les annexes.

Pour en revenir à notre héros, Guy de Maupassant, le travail à partir de ses *Contes et Nouvelles* devait d'abord se baser sur celui de Mme Arbon et puiser dans le moteur de recherche de l'excellent site de Mr Selva, Maupassant par les textes (378), au mot "pharmacien". Puis, il est très vite devenu clair qu'il me fallait m'immerger dans l'œuvre de Guy et lire toutes ses *Nouvelles*, pour en tirer autant de références que je pouvais. Références qui finirent par s'étendre à tout ce qui avait trait de près ou de loin à la pharmacie : les médecins, les remèdes et les pathologies.

Ainsi, nous pouvions avoir un visuel le plus global possible sur l'exercice officinal, les outils du pharmacien, les difficultés et les pathologies à affronter, l'image qu'on pouvait bien se faire d'eux.

Cette masse de données a été condensée dans un tableau pour en faciliter la lecture, avant de reprendre chaque point dans une sous-partie, une pour l'image du pharmacien, une pour les remèdes (encore une fois détaillés selon des écrits officiels de l'époque dans un tableau) et une pour les pathologies (où nous nous sommes particulièrement intéressés à la syphilis). Les numéros de pages indiqués dans les tableaux sont ceux de l'ouvrage étudié, ceux explicités dans la partie rédactionnelle sont les pages de cette thèse où se trouvent les citations exposées pour une meilleure clarté.

Nous avons procédé exactement de même pour *Madame Bovary* de Flaubert.

La dernière partie a été consacrée à la maladie de Maupassant. Il a en effet été un témoin de première classe dans la description de l'évolution de sa maladie, notamment à travers sa correspondance nourrie. De peur de manquer des informations cruciales, nous avons lu toute sa correspondance dans un ordre chronologique. Le reste des informations a été tiré d'autres ouvrages.

Une fois de plus, la recherche s'est étendue aux remèdes qu'a utilisés Guy au cours de sa vie et à quel usage. De plus, il paraissait difficile de ne pas faire état de ses rapports avec les professionnels de santé, même si les médecins avaient une place plus importante dans la vie de Guy que les pharmaciens.

Le choix des sources a été grandement facilité par mes jurés et Mr Selva, chacun dans leur spécialité. Il me fallait une aide impérative pour m'y retrouver, non seulement pour les sources historiques, mais également concernant Guy de Maupassant. Le site de Mme Noëlle Benhamou, Maupassantiana (3), conseillé par Mr Selva, nous révèle l'incroyable densité des écrits traitant du personnage central de cette thèse.

Pour ce qui est des *Nouvelles* de Guy, nous avons préféré le choix de la version de référence dans les éditions de la Pléiade. Pour sa correspondance, nous nous sommes basés sur le site de Mr Selva, qui a recensé les lettres à partir de leur dernière édition datant des années 70. Je suis pétri d'orgueil en affirmant que j'ai apporté une petite pierre à l'édifice, en découvrant dans des sources plus médicales, le début de la lettre 62 qui avait été perdue, où Guy nous raconte son diagnostic de syphilis.

Pour les données officielles concernant la syphilis, nous avons pris comme base les dernières recommandations de l'OMS et les données les plus récentes de l'InVS.

Pour ce qui est des données sur les connaissances du XIX^e, nous avons choisi la 13^e édition de *L'Officine* de Dorvault datée de 1893 (15), et le dictionnaire de médecine de 1878 (35), pour leurs dates contemporaines de la vie de Maupassant.

1.- Pharmacie au XIX^e siècle

Avant de passer au cœur du sujet, l'image de la pharmacie et du pharmacien à travers l'œuvre de Guy de Maupassant, il convient de s'attarder sur la situation du métier en cette période mouvementée du XIX^e siècle. Celui-ci naît sur une période charnière de l'Histoire de France, marquée par la Révolution, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la guillotine et l'arrivée de Napoléon Bonaparte.

Les historiens situent en général ce siècle à partir de 1815, date de la fin de l'Empire Napoléonien, pour l'achever en 1914 avec le début de la Première Guerre Mondiale. Il ne sera donc pas plus calme et avare en réformes que le siècle précédent.

Ces réformes ont-elles affecté la pharmacie ? Indubitablement, car c'est à la fin du XVIII^e pour certains et au début du XIX^e pour d'autres, que sera rédigée puis appliquée la loi Germinal de 1803 qui affermira l'essor de la profession déjà bien entamé par la déclaration royale de 1777. Cette fameuse loi Germinal définira les bases de notre fonction et de notre formation jusqu'en 1941, où l'industrialisation de la pharmacie nécessitera des adaptations inévitables ; industrialisation directement consécutive de l'essor de la chimie et de ses applications thérapeutiques, naissantes à cette époque.

C'est en tout cas à partir de « *la fin du XVIII^e siècle que l'apothicaire fut enfin reconnu comme un homme de science et de progrès grâce à l'introduction en thérapeutique de produits chimiques* » (29).

1.1.- Aspects législatifs et approche du métier

1.1.1- Naissance du métier

La pharmacie, l'une des facettes de la santé, est une pratique aux origines aussi ancestrales que la médecine, dont les parcours sont inextricables.

On peut supposer que l'humanité, avant même d'être consciente, cherchait à se soulager des multiples maladies qui meurtrissaient son quotidien, pratiques instinctives, animales, qui allaient s'étoffer d'observations, de déductions, toujours entachées d'un certain empirisme, à mesure que l'esprit humain s'affûtait à son tour.

Des traces paléontologiques sont ainsi la preuve de cette pharmacie balbutiante, comme ces traces « *de plantes médicinales retrouvées (...) parmi les ossements d'un contemporain de (...) Néandertal* » (29), ou encore la présence « *aux abords de caverne (...) du néolithique (...) la culture de plantes comme le pavot, la valériane, la camomille...* » (29).

Ces pratiques, supposées découlant de l'observation des « *procédés de soulagement naturels utilisés par les animaux* » (14), prendront certainement une puissance nouvelle par le biais de la naissance des civilisations. En effet, le regroupement des populations dans les villes et villages favorise la propagation des épidémies qu'il faut traiter le plus efficacement possible, alors que cet inconvénient est contre-balançé par la sécurité et une plus grande facilité d'accès à la nourriture. En conséquence, certains esprits se verront libérés d'une part de leurs contraintes quotidiennes, et auront ainsi le temps et l'énergie de se spécialiser, notamment dans l'art de prodiguer des soins, art facilité par de nouveaux modes économiques : le troc et les monnaies. L'écriture jouera également son rôle dans la transmission, la propagation et la continuité des savoirs, tout en permettant d'établir des listes de remèdes, premières pharmacopées si l'on peut dire, dont la plus ancienne connue semble être une « *tablette sumérienne (...) gravée vers la fin du III^e millénaire avant notre ère* » (14).

Mais ces débuts de médecine sont très souvent l'apanage des corps religieux car bien souvent la maladie est signe de colère divine, de malédiction ou encore de « *l'œuvre d'un mauvais esprit* » (29). Et cette part inextricable de religion amènera un inévitable empirisme avec son inefficacité physiologique mais peut-être pas spirituelle, et d'autres legs, en ce qui concerne notre culture latine, comme l'origine du mot hygiène, dérivé d'Hygia, la déesse de la santé, fille d'Apollon, dieu de la chirurgie et de la médecine ; Hygia représentée tenant une coupe autour de laquelle s'enroule un serpent (14), dont les pharmaciens se sont inspirés pour créer leur emblème.

Ainsi donc les civilisations se dotent de prêtres guérisseurs qui ont à leur portée des gestes de soin, des pharmacopées, des remèdes appris et conquis, mais qui, hélas, souvent par leur empirisme ou par la trop faible quantité de principes actifs dans les ingrédients utilisés et préparés, ne peuvent combattre efficacement les maux. Ainsi le remarque, en évoquant les pratiques de l'Égypte ancienne, Denys Montandon, chirurgien à Genève : « *la plupart des traitements avaient probablement peu de chance de guérir les malades. Mais ce fut la même chose jusqu'au XIX^e siècle.* » (34).

Ce qui est vrai pour l'Égypte ne le sera plus autant pour la Grèce avec « *Hippocrate, né en 460* » (14) avant Jésus-Christ, qui « *se dégagea de l'empirisme et basa sa pratique sur l'observation des symptômes* » (29), établit « *une pharmacopée basée sur l'expérience* » (14), sans compter l'apparition dans son sillage de « *diverses formes pharmaceutiques telles que : infusions, gargarismes, suppositoires, pilules, cataplasmes, onguents, pessaires* » (14). Hippocrate, père de la médecine, était donc un médecin-pharmacien dégagé de l'empirisme – notion semble-t-il déjà présente en Mésopotamie avec « *l'âsu qui s'apparente à un chirurgien-*

pharmacien laïque connaissant parfaitement l'usage des plantes médicinales » (32) mais encore soumis à l'empirisme par son association avec « *l'âshipu, sorte de prêtre exorciste* » (32) – , prêt à servir de modèle à des générations de futurs médecins, leur faisant prêter serment et abordant les premières idées d'éthique, notamment avec la notion de secret médical.

Comme Hippocrate avait été désigné comme père de la médecine, les pharmaciens eurent eux aussi besoin d'un guide, qu'ils trouvèrent en la personne de Galien, « *médecin de Marc Aurèle, né à Pergame vers 131* » (14), « *Galien fondateur de l'allopathie* » (14), Galien et « *son rôle de préparateur* » (14), « *les formes des médicaments : pilules, emplâtres, pommades (le cérat de Galien)* » (14) qui lui vaudront d'être à l'origine de notre "galénique". Tous ces grands noms, ces grands savants, nous prouvent qu'à l'époque, médecine et pharmacie étaient fusionnées en une seule et même pratique, et que les siècles ont abouti à leurs spécialisations et ainsi à leur séparation en deux branches distinctes de la santé.

Il semble néanmoins acquis qu'à cette période de l'Antiquité l'art de soigner ait atteint un certain plafond de réussite et de réelle compétence. Ainsi, « *Les Grecs et les Romains ont construit des services de santé dont l'efficacité et les performances ont retrouvé leur niveau d'excellence seulement au XIX^e siècle.* » (26).

Tout cet art, tout du moins en grande partie, sera perdu dans les siècles suivants, avec l'écroulement de l'Empire romain et l'obscurantisme qui a suivi. Là encore, les soins seront prodigués bien souvent par le clergé, même si des laïcs finiront par s'y frotter en tant qu'herboristes et apothicaires, en s'appuyant sur les "pharmacopées" qui s'appelaient alors des antidotaires. Ainsi, « *jusqu'au X^e siècle, l'apothecarius était celui qui exerçait l'acte médical, récoltait les drogues et les traitait pour permettre le soin du malade* » (11).

Ce métier évoluera petit à petit jusqu'au XII^e s. où les *apothecarii*, exerçant l'un des métiers de la grande corporation des épiciers, sont à mettre en parallèle avec les *pebrarii*, spécialistes de la vente du poivre, les *aromatorii* pour les aromates, les *speciarii* pour les épices. Ce qui laissait aux *apothecarii* les drogues végétales destinées à devenir des médicaments (14).

Au XIII^e s. ce statut d'apothicaire va s'affiner. Ils sont les auxiliaires des médecins, préparant et vendant les drogues en limitant celles-ci à des poids autorisés, en étant regroupés dans la corporation des Epiciers dans laquelle « *on trouvait les apothicaires, les épiciers, les droguistes et les herboristes* » (11).

A la fin du XV^e s., plus précisément en 1484, un édit royal de Charles VIII interdit aux épiciers non apothicaires de vendre et de préparer des drogues, tout en rendant ce métier "juré", c'est-à-dire rendant obligatoire l'appartenance à la corporation pour exercer le métier

d'apothicaire. Trente ans plus tard, cet édit sera renforcé par la phrase fameuse de Louis XII : « *Qui est épicier n'est pas apothicaire mais qui est apothicaire est épicier* » (11). Mais bien souvent les apothicaires avaient la double maîtrise, celle d'apothicaire et celle d'épicier (14).

Il faudra attendre la déclaration royale du 25 avril 1777 du roi Louis XVI pour voir la séparation franche des apothicaires et des épiciers. C'est vers cette période que le terme d'apothicaire va disparaître au profit de celui de maître en pharmacie, puis « *pharmacien du grec "pharmakon", qui signifie à la fois remède et poison* » (29), ce qui résume bien la dualité du métier. Epoque également où le monopole se met en place, et qui voit la création d'une nouvelle entité appelée *le Collège de Pharmacie*, qui siège à Paris et dont le statut sera officialisé en 1780.

Alors que nous nous rapprochons de notre XIX^e s., la vague de la Révolution touchera les pharmaciens en abrogeant les métiers jurés en 1789, c'est-à-dire les métiers regroupés en corporations, qui étaient alors considérées comme des privilèges. Mais cette absence de règles embrasant le charlatanisme déjà bien présent à l'époque, une volonté de réorganiser le métier apparaît. Il faudra attendre 1803, le 11 avril précisément (21 germinal an XI selon le calendrier révolutionnaire), pour voir apparaître la loi Germinal qui va poursuivre la création de la pharmacie moderne, en réformant les études, en dressant un cadre législatif précis pour la profession tout en remettant en place la police des pharmacies (14).

Les grands principes de cette loi resteront valables jusqu'en 1941, où l'évolution notamment industrielle du métier, obligera à revoir sa réglementation.

1.1.2.- Evolution de la législation

La législation des métiers n'est pas l'apanage du XIX^e s. Elle s'exprimait au XIII^e par le système de corporations et même auparavant, dès les premières civilisations, où il est sans doute apparu nécessaire d'imposer un ordre cohérent à ces grands rassemblements humains. Citons à titre d'exemple « *la stèle de basalte du XVII^e avant notre ère* » (32) sur laquelle étaient gravés « *des articles de loi qui régissaient le peuple babylonien* » (32) dont neuf [paragraphe ndlr] *sont consacrés à l'activité médicale* » (32), d'où sourdait déjà la volonté de combattre le charlatanisme ou les incompétences potentiellement graves, punies par des sanctions sévères, et même cruelles : « *si un gallabû a soigné (...) un homme (...) pour une blessure grave (...) et si l'homme en est mort ; ou s'il a ouvert le "nuage de l'œil" de l'homme (...) et détruit l'œil de l'homme, on lui coupera les mains* » (32). Les tentations d'exercer de

telles pratiques médicales sans être sûr de son fait devaient bien vite s'effacer des esprits même aventureux.

C'est dans ce but que les législations sont nées, pour protéger les compétences et définir les limites d'un métier. Mais intéressons-nous plus particulièrement à la législation du XIX^e, réformée grâce à cette fameuse loi Germinal. Quel était son but ?

Rappelons-nous le contexte de ce début de siècle mouvementé. La pharmacie vient de subir une abrogation du monopole pendant quelques jours suite à l'annulation des privilèges dont les corporations faisaient partie, laissant exploser le charlatanisme, avant que les anciennes lois ne soient rétablies pour tenter de repousser cette vague d'incompétents et de bonimenteurs, alors que l'Empire de Napoléon I^{er} s'instaure.

La loi Germinal va donc se construire sur une pharmacie qui a commencé à faire peau neuve dès 1777, avec la déclaration royale qui, entre autres, dessine le monopole du pharmacien : « *Les apothicaires ne peuvent plus exercer le commerce de l'épicerie et défense est faite aux épiciers comme "à toutes autres personnes de fabriquer, vendre et débiter aucuns sels, compositions ou préparations entrantes au corps humain sous formes de médicaments"* » (14). Ainsi affranchis de l'épicerie, regroupés dans le Collège de Pharmacie, abandonnant leur titre d'apothicaires pour celui de maîtres en pharmacie, les pharmaciens se devaient d'exercer personnellement leur profession, avec une indivisibilité de la propriété et de la gérance, ne pouvant s'associer qu'entre pharmaciens – notions encore chères à notre métier à l'heure actuelle –, et suivaient, pour accéder à la maîtrise, un enseignement précis, huit ans de stage, tout en possédant à leur actif un certificat de latin. Cet enseignement était validé par un examen final présenté à partir de 25 ans révolus et devant un important jury composé du doyen de la faculté, de deux docteurs, de quatre prévôts en exercice et de onze maîtres en pharmacie.

Ce système, écrit à l'heure royaliste, fut sévèrement remis en question en 1789 avec la suppression du monopole. Le charlatanisme était tout à fait fréquent et représentait même une impressionnante concurrence : « *dans certaines localités du XVIII^e siècle, l'emprise des charlatans était tellement importante que les apothicaires disparaissent faute de clients.* » (14). Les charlatans profitant de la situation, les anciennes règles à nouveau imposées mais sans résultat, l'essor vers l'ère de la chimie et les nouveautés d'un gouvernement poussèrent à la proclamation de la loi du 21 Germinal de l'an XI.

Le décret fut soumis au corps législatif le 9 Germinal an XI signé de Bonaparte, avant d'être adopté et promulgué comme loi. Ce projet a surtout été porté par Fourcroy (Antoine-François, chimiste et député, 1755 - 1809) qui l'a activement élaboré et défendu (14).

« Ce texte constituera la première loi consacrée à l'ensemble des problèmes pharmaceutiques et le premier texte pharmaceutique d'application territoriale générale » (19).

Les 14 derniers articles n'étaient que peu révolutionnaires et consacrés à un début d'inspection de la pharmacie, déjà présente dès le XIV^e siècle avec le contrôle des poids et des drogues vénéneuses, mais qui avaient néanmoins le bon sens de réaffirmer le monopole du pharmacien par l'article XXV où « seuls les pharmaciens diplômés pouvaient ouvrir et exploiter une officine, préparer et vendre des médicaments » (19). Les règles commerciales de la profession y étaient également précisées, ainsi que les conditions de l'exercice. Aucun autre commerce que celui des drogues ou préparations médicales ne devait y être exercé (article XXXII), les ventes ne pouvaient se faire qu'au sein de l'officine et non sur la place publique (article XXXVI), les substances vénéneuses, leur vente et leur stockage y étaient très réglementés (article XXXIV et XXXV) (19).

Le pharmacien était également tenu de ne délivrer et débiter des préparations médicinales ou drogues composées que d'après les prescriptions des praticiens autorisés c'est-à-dire les médecins, chirurgiens et officiers de santé (article XXXII) (19).

Les remèdes secrets y étaient interdits (article XXXII) (19) et les préparations devaient être effectuées selon ce qu'on pourrait appeler les "bonnes pratiques" de l'époque décrites dans le Codex, manuscrit rédigé par les professeurs des écoles de Médecine et de Pharmacie (14).

Illustration 1 : Prospectus annonçant la parution du premier Codex national (1818)

L'inspection ou « police de la pharmacie » devait surtout s'assurer du bon respect des articles XXXIV et XXXV, concernant les substances vénéneuses. Cette inspection était effectuée périodiquement par des membres des écoles de Médecine et de Pharmacie, accompagnés d'un commissaire de police.

L'article XXXIV précise que « les substances vénéneuses et notamment l'arsenic, le réalgar, le sublimé corrosif seront tenues dans les officines des pharmaciens et les boutiques des épiciers dans des lieux sûrs et séparés dont les pharmaciens et épiciers seuls auront la clef, sans qu'aucun autre individu qu'eux puisse en disposer. Ces substances ne pourront être vendues qu'à des personnes connues et domiciliées qui pourraient en avoir besoin pour leur profession ou cause connue, sous peine de 3000 F d'amende, de la part des vendeurs contrevenants » (14). N'en déplaise à Madame Bovary, mais nous y reviendrons.

Ce que rendait possible et venait compléter la teneur de l'article XXXV, qui permettait de garder trace de ces ventes et achats : « les pharmaciens et épiciers tiendront un registre côté

et paraphé par le maire ou le commissaire de police, sur lequel registre ceux qui seront dans le cas d'acheter des substances vénéneuses inscriront tout de suite, sans aucun blanc leurs noms, qualité et demeure, la nature, la quantité des drogues qui leur ont été délivrées, l'emploi qu'ils se proposent d'en faire, et la date exacte du jour de leur achat ; le tout à peine de 3 000 F d'amende contre les contrevenants. Les pharmaciens et les épiciers seront tenus de faire eux-mêmes l'inscription, lorsqu'ils vendront ces substances des individus qui ne sauront point écrire, et qu'ils connaîtront comme ayant besoin de ces mêmes substances » (14).

Hormis ces quelques règles et ces points d'inspection, l'exercice du pharmacien était très peu réglementé. Pour le reste, la tendance était à la confiance en « *sa probité, à son sens du devoir professionnel, à son respect des règles déontologiques* » (14). Confiance semble-t-il méritée à cette époque, où les valeurs du métier étaient déjà dévouement, compétence et dignité.

Le véritable fond de cette loi portait donc sur l'enseignement de l'art pharmaceutique et l'obtention du diplôme qui permettait l'exercice du métier.

Pour ce domaine, la volonté de la loi Germinal était d'abroger le système corporatif et d'instaurer l'individualisme, tout en créant un enseignement national et sous la direction de l'Etat qui assumerait le recrutement et la formation des pharmaciens.

L'article I^{er} statuait déjà sur la création de six Ecoles de Pharmacie, une à Paris, une à Montpellier, une à Strasbourg, et les trois autres dans « *les villes où seront placées les trois autres écoles de Médecine suivant l'article XXV de la loi du 11 floréal an X* » (19).

Malgré la création de ces hauts lieux de la connaissance et de la formation pharmaceutique, l'enseignement n'était pas uniforme.

Notons tout d'abord l'existence de deux voies d'admission au diplôme qui évoluera vers la création de deux diplômes distincts. En effet, l'élève aspirant pharmacien pouvait choisir entre une formation entièrement pratique et l'autre pratique et théorique.

Dans ce premier cas de figure, on formait les pharmaciens pendant huit ans de stage officinal et les examens terminaux étaient évalués par les jurys départementaux, jurys qui validaient également la réception d'officiers de santé. Ceux-ci n'étaient pas issus des écoles de médecine mais avaient fait des études plus brèves qui leur permettaient d'exercer une médecine plus restreinte. Cet officiat a été aboli en 1892.

Une fois cet examen en poche, le pharmacien se voyait confier un exercice limité au seul département où il avait été reçu (et où il avait étudié) (19).

Le deuxième cas de figure concernait les pharmaciens qui devaient suivre un stage de trois ans et des études théoriques dans les écoles précédemment citées pendant trois autres années.

Ceux-là, malgré un nombre d'années moindre, pouvaient, une fois leur diplôme décerné après examen dans les écoles de pharmacie, exercer sur tout le territoire national.

Cette situation débouchera, suite à un décret du 22 août 1854, à la création officielle de deux diplômes distincts : celui de pharmacien de 2^{ème} classe départemental et celui de pharmacien de 1^{ère} classe national (19).

Les jurys départementaux seront supprimés en janvier 1855 après un constat déplaisant : plus de la moitié des pharmaciens reçus l'avaient été par ces jurys. L'évaluation des pharmaciens de 2^{ème} classe revint donc aux écoles de pharmacie ou aux écoles préparatoires de médecine et de pharmacie créées en 1840 (19).

Autre changement, les aspirants pharmaciens de 2^{ème} classe durent également suivre des études théoriques durant un an dans une école supérieure ou pendant dix-huit mois dans une école préparatoire.

Cela étant, les pharmaciens de 2^{ème} classe portaient bien leur nom et leur niveau dérangea, notamment le conseiller d'Etat Silvy qui écrivit un rapport en 1875 où « *le témoignage des présidents de jurys est unanime : les examens des candidats à la seconde classe sont mauvais et beaucoup d'élèves très faibles sont admis* » (19). On mettait en cause le niveau d'études secondaires des candidats, jugé comme médiocre, l'absence de travaux pratiques et l'insuffisance de leur scolarité en pharmacie (19). Le malaise était aggravé par l'engouement pour les études des pharmaciens de 2^{ème} classe : « *en 1874 la France comptait 2101 pharmaciens de 1^{ère} classe installés contre 4069 de 2^{ème} classe* » (19).

Ainsi, un renforcement des études pour les aspirants 2^{ème} classe fut instauré, qui finit par rendre inutile la distinction entre les deux diplômes. Celui de pharmacien 2^{ème} classe disparut par la loi du 19 avril 1898. Plus tard, en 1909, un décret précisa dans quelles conditions un pharmacien de 2^{ème} classe pouvait obtenir un diplôme de 1^{ère} classe devenu indispensable (19). Autre divergence à noter : l'apparition en 1831 à l'école de Paris d'« *une école pratique* » (14) où furent enseignées les « *opérations de chimie et de pharmacie et la détermination des substances ou espèces organiques et inorganiques* » (14) à seulement vingt étudiants en cette année de création. Il fallut attendre dix ans pour voir ce principe s'étendre aux autres écoles de pharmacie où, là encore, le nombre de places était restreint : « *ce laboratoire devait être assez spacieux pour servir aux travaux d'un nombre d'élèves égal au moins au tiers des réceptions annuelles* » (14).

Et tous ne pouvaient pas entrer dans ces écoles, pérennité, certes mourante, de l'ancien système corporatif. Il leur fallait de l'argent, suffisamment pour payer leur maître de stage et les drogues nécessaires à la bonne marche de leurs épreuves d'examen. Les fils de

pharmaciens ou de bourgeois étaient ainsi nettement favorisés. Il leur fallait également fournir des certificats de bonne vie et mœurs, de compagnonnage en quelque sorte, qui, aux temps plus anciens, permettaient de rentrer dans la corporation des apothicaires et qui, au XIX^{ème}, permettent plutôt de réussir ses examens. Ces pratiques évolueront vite vers de la complaisance, avant d'être abandonnées (33).

Une autre différence apparaissait aussi entre les cursus : les thèses qui devaient être imprimées et présentées, obligatoires à l'origine en 1803, devinrent facultatives à partir de 1815 à l'école de Paris, 1818 à Strasbourg et 1831 à Montpellier. Ce statut disparaîtra en 1898 avec la création du doctorat d'université. (14)

Relevons pour finir un dernier point discriminatoire plus général pour l'entrée dans ce cursus : les femmes n'y furent acceptées qu'en 1890, après deux refus en 1814 et en 1870.

Outre ces changements qui ébranleront les études de pharmacie au XIX^è, notons que peu d'autres évolutions législatives toucheront ce texte de loi jusqu'en 1941. Il y aura la réglementation des toxiques en 1845, le régime des sérums et vaccins en 1885 ainsi que quelques points anecdotiques qui seront ajoutés au début du XX^è.

La globalité de la loi Germinal de 1803 devra donc rester en vigueur pendant 138 ans, longévité assez exceptionnelle pour être soulignée, avant qu'elle ne s'adapte à l'industrialisation du métier et à l'apparition des spécialités.

1.1.3.- Apprentissage en pharmacie et reflet du métier au XIX^{ème}

La pharmacie du XIX^è se base donc sur la réforme qu'apporte la loi Germinal, dont les plus grands points de changements portent sur l'enseignement. Et c'est ce point général sur lequel nous allons nous arrêter à présent, car quoi de plus représentatif d'un métier, hormis le labeur quotidien, que les études qu'il faut entreprendre pour y accéder ? Les compétences à acquérir pour exercer une profession semblent en effet l'un des meilleurs reflets qui s'offrent à nous pour imaginer la vie d'une officine d'autrefois.

Quels étaient les programmes que devaient suivre ces futurs maîtres, ces aspirants pharmaciens, qui venaient d'entrer dans ces toutes nouvelles écoles de pharmacie ? Charles-Louis Cadet de Gassicourt, éminent pharmacien de son temps (1769-1821, fils illégitime de Louis XV, ardent ennemi du charlatanisme et pharmacien de Napoléon I^{er}), est très clair sur ce point et nous l'expose de la sorte : « *la physique générale (...) doit être la première étude du pharmacien. Il doit connaître les propriétés générales des corps, (...) de certaines forces,*

(...) *les lois du mouvement, de la pesanteur, les effets du calorique, l'hydrostatique, l'hygrométrie, les phénomènes produits par le ressort de l'air, l'électricité, le galvanisme, le magnétisme et la théorie de la lumière* » (33). En plus de cela, il devra avoir des connaissances certaines en mathématiques, notamment en géométrie, étant amené à effectuer régulièrement des calculs ardues et ayant besoin dans ses expériences d'une analyse rigoureuse. La botanique, la minéralogie et la zoologie seront également des points à maîtriser, pour une utilisation optimale des drogues que son exercice lui fait employer au quotidien. Il sera bien entendu et presque avant tout un chimiste complet, c'est-à-dire qui ne se borne pas à « *la chimie appliquée à la pharmacie* » (33). De plus, « *la médecine ne peut lui être tout à fait étrangère* » (33). Ces connaissances soutiendront sa bonne compréhension des prescriptions du médecin, même s'il ne doit pas s'en faire le juge, connaissances complétées par quelques notions d'hygiène publique et de médecine légale.

Outre ces données scientifiques, le pharmacien ne devra pas s'en contenter et ouvrira son esprit à la littérature pour « *appliquer avantageusement la grammaire philosophique aux différentes nomenclatures* » (33) et également pouvoir manier et connaître la bibliographie pharmaceutique ainsi que son histoire.

En plus de cette culture générale, il lui faudra maîtriser « *des connaissances directement applicables à la préparation et à la conservation du médicament, des connaissances qui lui assignent le contrôle indirect d'autres professions, comme celles des droguistes* ». Le pharmacien se devra également, et enfin, d'avoir « *une rigueur morale* » irréprochable et « *une éthique professionnelle, tant vis-à-vis du malade que du médecin* » (33).

Vaste programme, donc. Et d'une effarante modernité. Il n'est donc guère étonnant que la loi Germinal ait été si longtemps en application.

Et de toutes ces compétences à acquérir, qu'en ressortait-il au quotidien, dans l'acte pharmaceutique à l'officine au XIX^e ? Jean André Labat (1877 – 1954), pharmacien à la brillante carrière du début du XX^e, effectuant son stage de 1896 (trois ans après le décès de Maupassant) à 1900 chez son maître Alfred Augereau, nous en délivre un aperçu, à travers ce qu'il intitulait « *Cahier de laboratoire* » (13), qui est ce qui se rapprocherait le plus aujourd'hui d'un rapport de stage.

Illustration 2 : Estampille de Labat

Il nous décrit ainsi son lieu de travail : « *sans prétentions, simple, mais rigoureusement ordonnée, avec de larges dépendances pour loger les approvisionnements, et un laboratoire assez grand et bien éclairé. (...) Sur un large fourneau pouvaient s'installer un alambic, des bassines et des bains-marie de tailles diverses ; lixivateurs, ballons de verre, éprouvettes, couraient en guirlande au-dessus d'une longue table carrelée dont les placards recelaient toute une armée de mortiers et de tamis. Pour le reste, pour ce qui pouvait manquer, on se débrouillait ; on possédait un établi, des outils, et deux mains pour s'en servir. Tout cela n'était pas un étalage de parade, ni des pièces de musée ; c'était utilisé tous les jours, si étonnant que vous le trouviez aujourd'hui* » (13).

Cette image est-elle représentative de toutes les officines de l'époque ? Il est facile d'en douter, au vu du prestige du maître et de l'élève, même si ce prestige pour ce dernier est encore à venir. Sans doute existait-il des officines moins bien loties en matériels et en locaux, comme nous le confirme Labat : « *Rien de commun avec ces arrière-boutiques, ces sombres placards munis de quelques capsules et d'un réchaud à gaz que l'on me montre quand, en tournée d'inspection, je demande naïvement de visiter le laboratoire* » (13).

Labat nous montre ainsi et surtout la partie scientifique de l'officine, là où se révèlent les instincts et les goûts savants du chimiste, du botaniste, du zoologue, de l'observateur de la santé qu'est le pharmacien, qui peut y laisser libre cours à sa soif de découvertes et d'avancées, alors l'apanage de cette époque.

Mais qu'en est-il de la partie interaction avec le public, avec les malades ? Labat est très avare sur le sujet. Pour se faire une meilleure idée du décor de ces intrigues, basons-nous sur cette phrase : « *Les pharmacies occidentales du début du XIX^e siècle ressemblaient fort aux apothicaireries du siècle précédent* » (6). Cherchons donc un modèle à travers des descriptions des "boutiques" de cette époque. Le parallèle est fait entre « *les boutiques des apothicaires du Moyen Age occidental* » (6) et la boutique chinoise, « *vieille seulement d'une centaine d'années, mais qui vaut peut-être pour près de deux mille ans si l'on accepte l'idée de l'immobilisme chinois et du culte de la tradition* » (6). Prenons alors modèle sur cette description d'une officine chinoise telle qu'elle nous est offerte : « *Le local d'une pharmacie qui a de la réputation est divisé en général en deux compartiments : l'un destiné à recevoir les clients, l'autre réservé au pharmacien et à ses élèves. Ces deux compartiments sont séparés par un comptoir qui occupe toute la longueur de l'officine.*

Les substances médicales sèches sont toutes renfermées dans des tiroirs, s'ajustant les uns au-dessous des autres dans une boiserie qui fait le tour de la partie du local non réservé au public. L'étage supérieur de cette boiserie est destiné aux potiches et autres vases en

porcelaine ou en verre, dans lesquels sont renfermés les conserves, les électuaires, ainsi que les poudres pharmaceutiques.

Selon l'aisance et la fortune du pharmacien, la boiserie est confectionnée en bois de chêne, de pin ou de frêne et quelquefois en bois de rose. La surface extérieure en est souvent peinte et vernissée. Des étiquettes en papier jaune ou rouge sont collées sur le devant de chaque tiroir et indiquent le contenu de chacun d'eux » (6).

Ainsi donc, l'affaire est franche. Séparation claire et nette est faite entre partie publique et partie pharmacien, par ce fameux "comptoir". L'illustration 3, outre son originalité de mettre en scène un Christ apothicaire s'occupant de ses premiers "patients" Adam et Eve, nous prouve que la description correspond à s'y méprendre à l'apothicairerie du Moyen Age : un comptoir, des tiroirs étiquetés, des étagères garnies de pots divers, etc.

Illustration 4 : Plan d'une pharmacie, 1875

Illustration 3 : Christ apothicaire, XVI^e

A travers l'illustration 4, nous pouvons mieux nous rendre compte de l'organisation de l'espace, qui devait être optimale pour répondre aux différentes fonctions que remplissait une officine à l'époque. On peut constater que la partie laboratoire, où avait lieu l'expérimentation chimique et pharmaceutique, était beaucoup plus importante que de nos jours et prédominait sur le lieu public de l'officine. Ce fait s'explique aisément par l'absence à l'époque des industries pharmaceutiques telles que nous les connaissons : les pharmaciens du XIX^e avaient besoin de place pour expérimenter, fabriquer et stocker drogues et matériel.

L'illustration 5, datant de 1912, se montre un peu plus imagée que le plan ci-avant, nous révélant l'intérieur et le côté public de l'officine. Il n'apparaît donc pas vain d'imaginer que l'agencement de l'officine, se basant sur des principes ancestraux, soit resté de prime abord très similaire à ses ancêtres, tout en innovant par les progrès techniques et s'adaptant aux besoins du métier. Ainsi, « *elles se modifièrent peu à peu par la multiplication des inscriptions publicitaires, la présentation en vitrine de bocaux de couleur, l'adoption du gaz d'éclairage* » (6). Cette citation en précède une autre, tirée du célèbre *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, dont nous reparlerons dans la partie 3, qui nous décrit avec précision l'extérieur de la boutique de son pharmacien Mr Homais, extérieur garni de vitrines pleines de bocaux colorés, d'inscriptions pour des spécialités et d'une grande enseigne dorée.

Illustration 5 : *La Pharmacie*, peinture à l'huile de M. Borgeaud (1912)

Et pour illustrer ce que pouvait être une enseigne de l'époque, restons avec Flaubert et présentons des photographies de la pharmacie de Ry qui l'ont inspiré lors de l'écriture de *Madame Bovary*, pour écrire cette description ; ainsi qu'une enseigne en boiserie, datant du début du XVIII^e mais que Guy de Maupassant a pu croiser au détour de ses pérégrinations en Normandie, puisqu'elle est originaire de Dieppe et a été contemporaine de la vie de l'auteur.

Illustration 6 : Façade de la pharmacie de Ry

Illustration 7 : Bocaux de l'officine de Ry ayant inspiré Flaubert



Illustration 8 : Enseigne en boiserie du 4, rue de la Barre à Dieppe XVIII^e – XIX^e

Délaissions à présent l'extérieur et l'aspect de l'officine pour en découvrir son cœur. Notre stagiaire André Labat nous est encore une fois d'une grande aide quand il décrit ses journées et ses mois passés en stage : « *Il y avait des préparations saisonnières, celles qui nécessitaient l'usage de plantes fraîches que nous apportait une très vieille campagnarde aux allures de sorcière. Au printemps, la maison se remplissait de l'odeur aromatique et amère du raifort, du cresson et du cochléaria ; c'était le temps de s'approvisionner en alcoolat et en sirop antiscorbutique. Un peu plus tard, c'était le parfum de la mélisse et de la muscade, pour l'eau des Carmes ; puis des roses, pour l'eau distillée. On s'empestait aussi parfois, en dépit d'une hotte à bon tirage, témoin quand on préparait l'huile de jusquiame. L'hiver, cherchant à se réchauffer, on allumait le fourneau le plus souvent possible ; c'est alors que l'air fleurait le tolu, les labiées odorantes du Desessartz, l'orange amère au parfum de curaçao, le quinquina*

débonnaire et bourgeois, l'ergotine aux relents de raisiné familial. Le reste du temps, au fur et à mesure des besoins, on s'approvisionnait en pommades, teintures, sirops et même parfois en produits chimiques. On avait d'ailleurs le temps, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Pendant les longues soirées, alors que le public nous laissait la tranquillité on prenait des notes sur les préparations effectuées dans la journée et on rédigeait son cahier de stage. » (13).

Ces écrits nous dévoilent le nombre encore impressionnant de préparations galéniques effectuées par les officinaux, même si, en fonction de leurs besoins, ils s'approvisionnaient en préparations et produits chimiques déjà traités, sans doute dans les premières industries pharmaceutiques de l'époque et auprès des maisons de droguerie (Pharmacie Centrale de France par exemple).

Notons l'importance dans cet arsenal thérapeutique des produits à base de mercure, métal à la base du traitement de la syphilis depuis ses origines. Parmi les cinquante-six produits et préparations cités, six sont à base de mercure, ce qui représente 10,7% de produits mercuriels. Cinq sont des dérivés mercuriels : azotate mercurieux, biiodure de mercure, oxyde jaune de mercure, protochlorure de mercure, protoiodure de mercure. Seul le calcium rivalise d'importance dans les produits chimiques avec également cinq sels. Le sixième produit mercuriel est un onguent, l'onguent mercuriel simple. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces traitements utilisés contre la syphilis dans la partie 2.

Cette liste de noms et de produits est intéressante pour comprendre ce qu'était la pharmacie à l'époque de Guy de Maupassant. Elle le serait encore davantage si nous avions à notre disposition leur composition et leur intérêt thérapeutique. Pour ce faire, il convient de faire référence à l'édition de l'époque de « L'Officine » de François-Laurent-Marie Dorvault (15). Nous résumerons ces données sous forme de tableau. L'objet n'est pas de dresser un catalogue de tout ce qui touche à l'art de la pharmacie au XIX^e mais de s'attarder sur ce qui était le plus souvent manipulé ou mis en œuvre à l'officine. Le témoignage d'André Labat, stagiaire à l'époque de Guy de Maupassant, nous permet d'effectuer cette approche. Cette analyse sera reprise dans la partie 3, mais à travers cette fois les œuvres étudiées.

Tableau 1 : Récapitulatif des techniques galéniques pratiquées par les pharmaciens du XIX^e à travers le rapport de stage d'André Labat (13)

Produits galéniques			
Types (13) (15)	Noms (13) (15)	Composition (15)	Intérêt thérapeutique (15) (11)
Alcoolats : (...) alcool chargé, par la distillation, des principes volatils d'une ou plusieurs substances médicamenteuses. Ils sont dits simples dans le premier cas ; et composés, dans le second.	Alcoolat de cochléaria (Esprit de cochléaria simple)	Feuilles fraîches de cochléaria..... 4500 Alcool à 80 c..... 3000 Distillez 2500 de liqueur	Etendus dans l'eau, en gargarisme, antiscorbutique ou odontalgiques
	Eau des Carmes (Alcoolat de mélisse composé / Eau de mélisse spiritueuse / Eau de mélisse des Carmes / alcoolatum melissae compositum)	Mélisse fraîche en fl...900 Zeste frais de citron....150 Cannelle fine.....80 Girofle.....80 Muscade.....80 Coriandre.....40 Racine d'angélique.....40 Alcool à 80 c.....5000 Divisez convenablement les substances, faites- les macérer dans l'alcool pendant quatre jours, et distillez au B.-M. pour recueillir 4kg250 d'alcoolat.	Excitant, stimulant, nervin, considéré par quelques personnes comme une panacée universelle. A l'intérieur, on le prend à la dose d'une cuillerée à café ou d'une cuillerée à bouche, délayée dans l'eau simple ou sucrée ; à l'extérieur en friction, fomentation, soit pur, soit associée à un autre liquide.
Cérat : médicaments magistraux ou officinaux externes, de consistance molle, dont les éléments principaux sont la cire et l'huile d'amandes douces, auxquels on adjoint du blanc de baleine, des eaux distillées odorantes, des extraits, des sels, des poudres. Ils diffèrent des pommades et des onguents, qui eux ont pour base des	Cérat de Galien (Cérat / Cérat blanc ou amygdalien / Ceratum Galeni)	Eau de roses.....300 Huile d'amandes douce.....400 Cire bl.100 F. chauffer au B.-M. la cire, l'huile et la moitié de l'hydrolat jusqu'à liquéfaction de la cire ; coulez dans un mortier de marbre chauffé et remuez continuellement le mélange. Lorsqu'il sera presque froid, incorporez-y par fractions le reste de l'hydrolat en battant vivement.	Propriétés adoucissantes

résines, et celles-là des graisses.			
Ethérolé : simples solutés de substances médicamenteuses dans l'éther	Collodion	Le Codex le fait préparer ainsi : Ac. sulf. à 1,84.....1000 Ac. nit. à 1,390.....500 Coton séché à 100°.....55 Versez l'acide sulfurique dans l'acide nitrique, laissez refroidir le mélange à 30° ; introduisez-y le coton par fractions ; abandonnez le tout 24, 36 ou 48heures, selon que la température sera de 35, 25 ou 15°c. Retirez le coton et lavez-le à grande eau pour enlever toute trace d'acide, séchez à l'air et conservez en lieu sec.	Agent adhésif, réunion des plaies en chirurgie, réduction des gonflements goutteux, hémorroïdaux, érysipélateux, contre certaines affections cutanées, les hémorragies, les brûlures ; pour l'occlusion des paupières ; comme hémostatique contre les coupures, les piqûres de sangsues, etc. Autres indications en fonction du (des) principe(s) actif(s) ajoutés. Utilisations industrielles.
Extraits : médicaments officinaux, nombreux et forts usités. Ils résultent de l'évaporation, jusqu'à consistance molle, ferme ou sèche, d'un suc ou d'une solution obtenue en traitant une substance végétale ou animale par un véhicule vaporisable tel que l'éther, l'alcool ou l'eau.	Extrait d'ipéca	1 P. d'extrait d'ipéca équivaut à : Racine.....4,5 Poudre.....4,1 Extrait aq.....1,5 Emétine brune..0,45 Teinture.....26 Saccharolé.....144 Sirop.....154 Extrait alcoolique	Emétique, expectorant
	Extrait d'opium (Extrait aqueux, muqueux ou gommeux d'opium / Extrait thébaïque / Laudanum solide)	Opium officinal.....1000 Eau distillée.....12000 Coupez par tranches l'opium et versez dessus les 2/3 de l'eau distillée froide ; agitez souvent. Au bout de 24 heures passez à la toile et exprimez, faites un nouveau traitement avec le reste de l'eau, au bout de 12 heures décantez les liqueurs, filtrez et évaporez les au B.-M. jusqu'à consistance d'extrait ; versez sur cet extrait dix fois environ son poids d'eau froide, faites dissoudre, laissez déposer ; filtre et évap. définitivement en consistance d'extrait ferme. Extrait aqueux.	Propriétés sédatives

	Extrait de quinquina	<p>Quinquina gris officinal.....1000 Eau distillée bouillante.....12000 Pulvériser grossièrement le quinquina ; faites infuser 24h. dans les 2/3 de l'eau ; remuez entre temps ; passez à la toile ; laissez déposer ; traitez le marc avec le reste de l'eau ; concentrez le premier infusé ; ajoutez le deuxième réduit à l'état sirupeux et évaporez en consistance d'extrait. Extrait aqueux. (Méthode optimisée par une première extraction à l'aide d'alcool à 56°C suivie par une extraction à l'eau froide)</p>	Propriétés fébrifuges
	Extrait de seigle ergoté (Ergotine / Extrait hémostatique de seigle ergoté)	<p>Seigle ergoté broyé au moulin....1000 Eau distillée.....5000 Alcool à 90°C.....Q.S. Mettez le seigle ergoté dans un appareil à déplacement avec le double de son poids d'eau ; après un contact de douze heures, faites écouler le liquide que vous chaufferez au B.-M. pour obtenir un coagulum qui sera rejeté. Epuisez le marc par le restant de l'eau, puis évaporez ce liquide jusqu'à consistance sirupeuse ; ajoutez-y le premier liquide et mettez le tout dans un flacon d'une capacité double ; ajoutez de l'alcool à 90° en quantité suffisante jusqu'à ce que le liquide commence à perdre de sa transparence. Agitez alors le mélange ; les parties insolubles s'attacheront aux parois du flacon, décantez, évaporez en consistance d'extrait mou. Cet extrait est rouge brun, homogène, d'une saveur un peu piquante et amère ; très soluble dans l'eau. 500p. de seigle ergoté fournissent 70 à 80 d'ergotine.</p>	Vrai spécifique contre les hémorragies en général ; son effet est immédiat dans les pertes utérines les plus foudroyantes. Les vomissements de sang (...) cèdent aussi en fort peu de temps (...). L'ergotine est (...) le principe obstétrical du seigle ergoté. (...) employée avec succès dans la galactorrhée.
Glycérolé / Glycéré / Glycérat : (...) médicaments qui ont pour base la glycérine seule, ou un mélange de glycérine et d'amidon que l'on chauffe pour lui donner la consistance de l'empois. Peuvent revêtir un grand nombre de	Glycérolé d'amidon (Glycérat simple / Glycéré ou Glycérat d'amidon / Glycerium ou Glyceratum amyli)	<p>Amidon pulv.....10 Glycérine.....140 Mêlez ; chauffez doucement dans une capsule de porcelaine en remuant jusqu'à ce que la masse se prenne en gelée. Quelques gouttes d'eau facilitent l'opération, et agissent surtout en donnant rapidement la consistance voulue. Pour avoir un glycéré plus translucide, (...) remplacer l'amidon par la fécule de pommes de terre.</p>	Base pour d'autres préparations

formes pharmaceutiques : (...) mêmes usages que liniments, pommades, cérats, huiles.			
Huile	Huile de jusquiame	Jusquiame fraîche.....1000 Huile d'olives.....2000 Contusez la jusquiame, mélangez-la à l'huile, et faites chauffer sur un feu doux jusqu'à ce que l'eau de la jusquiame soit à peu près dissipée ; alors passez avec expression et filtrez au papier.	Propriétés narcotiques
Hydrolats (Eaux distillées / Aquae stillatitiae) : eau chargée, par la distillation, des principes volatils des plantes.	Eau distillée de laurier-cerise	Feuilles récentes de laurier-cerise.1000 Eau.....4000 Incisez les feuilles et retirez 1500 de produit. Agitez celui-ci pour dissoudre l'essentiel dans l'eau ; filtrez au piper mouillé pour séparer l'excès de celle-là ; l'hydrolat ainsi préparé contient de 0,055 à 0,070 d'acide cyanhydrique pour 100. On doit le réduire à 0,050 pour l'usage médical en l'étendant d'eau distillée. Il doit se préparer de mai à septembre. Cette eau varie en force selon l'époque à laquelle on la prépare. La conserver en vases pleins et bouchés.	Propriétés calmantes
	Eau distillée de rose	Pétales de rose pâle contus.....1000 Eau.....Q.S. Distillez à feu modéré jusqu'à ce que vous ayez obtenu un poids d'hydrolat égal à celui de la fleur.	Propriétés astringente, tonique, antiphtysique, antidiarrhéique
Liniment : Médicaments magistraux externes, destinés à oindre ou frictionner la peau. Ils sont généralement liquides, quelques fois de consistance ferme.	Baume opodeldoch (Baule opodeldoch anglais / Saponule ammoniacal de Steers / Savon ammoniacal camphré / B. de savon / Balsamum opodeldoch)	Savon animal.....30 Ammoniaque liquide.....10 Camphre.....24 Huile volatil de thym.....2 Huile volatil de romarin.....6 Alcool à 90°C.....230 Introduisez dans un matras le savon préalablement râpé, puis l'alcool. Faites fondre au B.-M. ; ajoutez le camphre pulvérisé et, quand il sera dissout, les huiles volatiles. Mettez dans la liqueur 10 de charbon animal, agitez pour faciliter la décoloration. Ajoutez l'ammoniaque, filtrez rapidement la liqueur chaude, et recevez-la dans des flacons ad hoc à large ouverture. Les bouchons de liège doivent être entourés d'une feuille mince d'étain, ou enduits de cire.	Propriétés antirhumatismales
Looch : médicaments magistraux internes, opaques et d'une	Looch blanc (Looch amygdalin / Potion émulsive gommée / Look	Amandes douces mondées.....30,0 Amandes amères.....2,0 Sucre blanc.....30,0 Gomme adrag. pulv.0,5 Eau de fleurs d'oranger.....10,0	Prescrit dans les cas de rhumes légers chez les adultes et les enfants. Il se

consistance sirupeuse. Ils ont généralement pour base une substance huileuse tenue en suspension par un mucilage. On y fait entrer aussi des poudres, des extraits.	album)	Eau commune.....120,0 Pilez les amandes, avec quelques gouttes d'eau commune et une grande partie du sucre, de manière à obtenir une pâte homogène que vous délayerez avec le reste de l'eau ; passez l'émulsion, triturez la gomme avec le reste du sucre ; délayez cette poudre avec un peu d'émulsion, battez vivement et longtemps, délayer enfin avec le reste de l'émulsion et l'eau de fleurs d'oranger, on doit avoir 150 de looch. C'est le looch le plus employé.	prend ordinairement par cuillerées d'heure en heure.
Onguent : médicaments externes, composés surtout de résines et de différents corps gras, auxquels on adjoint parfois des sels, des extraits, des gommés-résines, des huiles essentielles. Ils diffèrent des pommades et des cérats par leur excipient résineux ; des emplâtres rétinoliques, par leur consistance.	Onguent aegyptiac (Mellite de cuivre / Mellite escharotique / Miel égyptiac / Miel escharotique)	Miel blanc.....280 Vinaigre fort.....140 Verdet pulvérisé.....100 Mêlez et chauffez dans une grande bassine de cuivre, en remuant continuellement jusqu'à ce que le mélange ait acquis une couleur rouge et une consistance de miel. On agite la masse au moment du besoin.	Préparation pour l'usage externe, mais principalement employée dans la médecine vétérinaire.
	Onguent citrin (Pommade citrine / onguent contre la gale / liparolé d'azotate de mercure)	Mercure.....40,0 Acide azotique à 1,39.....80,0 Dissolvez à froid et versez dans un mélange fondu et à moitié refroidi (à 35°) de : Axonge.....400,0 Huile d'olives.....400,0 Agitez pour avoir un mélange intime, et, lorsque la pommade commence à se solidifier, coulez-la dans des moules de papier. Avant l'entier refroidissement, on divise la masse en petits carrés.	Employée en frictions contre les dartres et surtout la gale. A trop forte dose, elle occasionne la salivation.
	Onguent mercuriel simple (Pommade mercurielle simple / Pommade mercurielle simple / Onguent pédiculaire)	Pommade napolitaine.....100 Axonge benzoïnée.....300 Pommade napolitaine (pommade mercurielle / Onguent mercuriel double) : Mercure.....500 Axonge benzoïnée.....500 Faites fondre la graisse avec la cire ; ajoutez le mercure avec une partie de ce mélange dans une marmite de fonte exposée à la chaleur de manière à maintenir la graisse suffisamment molle, et triturez avec un bistortier jusqu'à complète division du mercure, puis ajoutez le reste du mélange grasseux.	Destruction du pediculus pubis. Délayé dans l'essence de térébenthine, on s'en sert pour détruire les punaises. Pommade napolitaine : résolutif, antisiphilitique héroïque et des plus employés. Dose : 1 à 5,0 en frictions. On s'en sert aujourd'hui pour produire l'avortement des pustules varioliques.

	Onguent napolitain belladonné (pommade mercurielle belladonnée)	Onguent mercuriel double.....30,0 Extrait de belladone.....4,0	Engorgements lymphatiques
	Onguent vésicatoire de Lebas	Onguent d'althea.....16,0 Huile de laurier.....16,0 Styrax liquide.....4,0 Cire jaune.....10,0 Camphre.....1,0 Essence de sauge, de lavande, de romarin, de thym, ââ.....1,5	Vésicant
Ovules	Ovules à la belladone	Suppositoires vaginaux à base d'axonge et de cire jaune ou blanche, avec l'extrait de belladone, l'opium, l'iodure de plomb, le tannin, l'oxyde de zinc, l'acétate de plomb, l'onguent mercuriel.	Constrictions de l'utérus, du rectum et de l'urètre
Oxymel : préparations à base de miel dissous, (...) avec le vinaigre comme excipient.	Oxymel scillitique (Oxymellite)	Vinaigre scillitique.....500 Miel blanc.....2000 Cueillez à 1,26 D., clarifiez à la pâte de papier et passez.	Diurétique (35)
Pastilles (Saccharolés solides) : Médicaments internes, officinaux ou magistraux, composés de sucre unis à des matières médicamenteuses, auxquelles on donne d'abord une consistance de pâte au moyen d'un mucilage ou de la cuisson, que l'on divise en petites parties de formes diverses, et que l'on fait sécher ensuite.	Pastilles de santonine au chocolat	Pastilles de santonine : Santonine.....5,0 Sucre.....500,0 Mucilage adragant.....43,0 F. S. A. des tablettes de 1gr. Chaque tablette contient 0,01 de santonine.	Vermifuge

<p>Pâte : médicament interne, de consistance ferme et plastique, qui a pour base le sucre et la gomme. (...) en plaques que l'on découpe (...) en losanges. (...)</p>	<p>Pâte vésicatoire (Vésicatoire magistral)</p>	<p>Cantharides pulvérisées.....15p. Farine.....15p. Vinaigre.....Q.S. pour faire une pâte molle.</p>	<p>Vésicant</p>
<p>Pilules : médicaments officinaux ou magistraux, en petites masses sphériques, et destinés à être avalés sans être mâchés.</p>	<p>Pilules de Blancard (Pilules d'iodure de fer)</p>	<p>Iode.....41,0 Limaille de fer.....20,0 Eau distillée.....60,0 Miel.....50,0 Poudre absorbante.....Q.S. Mettez l'eau, l'iode et le fer en contact dans un ballon, agitez vivement ; filtrez la liqueur verdâtre qui résulte de la réaction, dans une capsule de fer tarée ; lavez le ballon et le filtre avec 10,0 d'eau distillée légèrement miellée. Ajoutez aux liqueurs le reste du miel et évaporez d'abord rapidement, puis à la fin doucement, jusqu'à ce que le produit soit réduit à 100,0. Ajoutez Q.S. d'un mélange à P. E. de poudre de guimauve et de réglisse pour former une masse homogène. Divisez la masse en 1000 pilules que vous roulez dans de la poudre de fer. Exposez ces pilules à une douce chaleur. D'autre part, faites une dissolution de résine mastic et de baume de Tolu (le résidu de Tolu peut servir à cet usage) dans 2 à 3 parties d'éther, versez de cette teinture dans une capsule où sont disposées les pilules (par fractions) et imprimez à la capsule un mouvement de rotation afin de les humecter extérieurement et de favoriser l'évaporation de l'éther.</p>	
		<p>Enfin, lorsque les pilules commencent à se coller, projetez-les sur des moules à pâtes amalgamés avec un peu de mercure, en ayant soin de séparer celles qui adhèrent entre elles et de les rouler dans de la poudre de mastic. Abandonnez-les 24h. à l'air libre et finissez de les sécher à l'étuve douce. Chaque pilule contient 0,05 d'iodure ferreux.</p>	

	<p>Pilules de Blaud (pilules ferrugineuses)</p>	<p>Sulfate de fer sec.....30,0 Carbonate de potasse.....30,0 Gomme arabique.....5,0 Sirop simple.....15,0 Eau.....30,0 Dissolvez dans une capsule au B.-M. la gomme dans l'eau, ajoutez le sirop et le sulfate. Agitez ; ajoutez le carbonate en remuant continuellement, et continuez à chauffer jusqu'à consistance pilulaire. Retirez du feu et divisez en 200 pilules que vous ferez sécher à l'étuve et argenterez. Chacune pèsera environ 0,40. Conservez en flacons bien bouchés.</p>	<p>Préparation très efficace et très employée. Dose : 1 à 10.</p>
	<p>Pilules de Vallet (Pilules de carbonate ferreux / pilules de protocarbonate de fer, pilules ferrugineuses formule de Vallet)</p>	<p>Sulfate de fer pur.....1000,0 Carbonate de soude.....1200,0 Miel fin.....300,0 Sucre de lait.....300,0 Sucre blanc.....Q.S. On fait dissoudre à chaud le sulfate dans Q. S. d'eau privée d'air par l'ébullition et sucrée préalablement avec 1/20 de son poids de sucre. On fait dissoudre de la même manière le carbonate. On filtre séparément les deux liqueurs ; on les réunit dans un flacon, on agite ; on laisse reposer ; on décante le liquide qui surnage le précipité de protocarbonate de fer qui s'est formé, et on le remplace par une nouvelle eau privée d'air et sucrée. On continue ainsi les lavages jusqu'à ce que l'eau n'enlève plus ni sulfate de fer ni carbonate de soude ; alors on jette le magma sur une toile serrée, imprégnée de sirop de sucre. On l'exprime fortement et on le mélange au miel, ajoutez le sucre de lait. On concentre le mélange très promptement au B.-M. jusqu'en consistance pilulaire. On mêle 3 p. de ce produit avec 1 p. d'un mélange à P. E. de poudre de réglisse et de guimauve, et on fait des pilules de 0,25 que l'on enferme dans des flacons bien fermés. Ces pilules sont argentées. On peut aussi les rouler dans de la poudre de fer porphyrisé.</p>	<p>Contre la chlorose. Dose : 2 à 10 pilules par jour.</p>

Pommades : Médicaments externes d'une consistance ordinairement molle, ayant pour base une ou plusieurs substances médicamenteuses associées à un corps gras comme l'axonge simple ou benzoïnée, la moelle de bœuf, le suif, l'huile d'olives, la vaseline, la lanoline.	Baume nerval (pommade nervale / onguent nervin)	Moelle de bœuf.....330 Huile d'amandes douces.....100 Beurre de muscade.....450 Huile volatile de romarin.....30 Huile volatile de girofle.....15 Camphre pulvérisé.....15 Baume de Tolu.....30 Alcool à 80°.....60 Faites liquéfier la moelle de bœuf et le beurre de muscade dans l'huile d'amandes douces ; passez à travers un linge au- dessus d'un mortier de marbre chauffé. Triturez jusqu'à ce que le mélange ait pris la consistance d'une huile épaisse. Ajoutez le camphre, les essences et la solution, préalablement passée, de baume de tolu dans l'alcool ; mêlez exactement.	Stimulant, fortifiant, antirhumatismal
	Pommade au précipité blanc	Précipité blanc.....1,0 Axonge.....20,0 Essence de roses, gouttes.....2	Très efficace dans les dartres.
Potion : médicaments magistraux, destinés à l'usage interne, liquides, toujours composés, et destinés à être pris à des intervalles plus ou moins rapprochés, par cuillerées	Potion de Chopart (Potion balsamique / potion de Chopart / Potion au baume copahu)	Baume de copahu.....50 Alcool à 80°.....50 Sirop de Tolu.....50 Eau de menthe.....100 Acide azot. alcoolisée.....5	3 à 6 cuillerées par jour, en agitant chaque fois, dans la gonorrhée. Cette préparation est très efficace mais fort désagréable à prendre. On recommande de se pincer le nez en la prenant (...) ; puis on fait aussi manger quelques pastilles de menthe après l'avoir prise.
Soluté alcoolique	Teinture d'iode	Iode.....10 Alcool à 90°.....120 Faites dissoudre, filtrez. Il faut la conserver dans des flacons noirs.	
Teintures : alcool chargé des principes actifs	Laudanum (de Lalouette / Vin d'opium)	Ext. d'opium acéteux.....24 Vin d'Espagne.....300 Eau-de-vie.....60	

principes actifs d'une ou plusieurs substances médicamenteuses de nature végétale, animale ou plus rarement minérale	Teinture de coca	Coca en poudre.....100 Alcool à 60°.....500 Mettez la poudre dans un appareil à lixiviation, dont la douille est garnie de coton, en la tassant convenablement ; versez peu à peu dessus assez d'alcool pour l'imbiber, ajoutez le nouvel alcool pour déplacer le premier, et continuez ainsi jusqu'à obtention de 500 de produit. Filtrez.	
Oenolé : vin médicinal, action dissolvante du vin sur une ou plusieurs substances médicamenteuses	Vin de kola	Rien n'apparaît dans les sources étudiées à ces termes...	
Divers	Petit-lait	Les petits-laits sont une sorte de médicaments magistraux dont le véhicule est le sérum du lait Lait de vache pur.....1litre Portez le lait à ébullition et ajoutez-y, par petites parties, Q. S. d'une dissolution faite avec 1 d'acide citrique et 8 d'eau. Quand le coagulum sera bien formé, passez dans expression ; remettez le petit-lait sur le feu avec la moitié d'un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau froide, portez à l'ébullition ; laissez refroidir et filtrez à travers un papier lavé à l'eau bouillante.	On l'administre ordinairement froid ou simplement tiède, à la dose de 500 à 1000,0, par jour, pris par verrées.
	Pierre divine (collyre de sels fondus / pierre ophtalmique / sulfate de cuivre alumineux)	Pierres médicamenteuses composées (notions anciennes, citées) Sulfate de cuivre, alun, nitre, ââ.....100 Faites fondre dans un creuset et ajoutez : Camphre en poudre.....5 Coulez sur une pierre huilée	Sert en collyre

Tableau 2 : Récapitulatif des produits chimiques utilisés par le pharmacien du XIX^e à travers le rapport de stage d'André Labat (13)

Produits chimiques			
Types (13)	Nomenclature (13)	Caractères physiques (15)	Intérêt thérapeutique (15) (35)
Acide minéral	Acide chlorhydrique	HCl, solution liquide et incolore, de densité = à 1,171 à 15°C	Excitant, tonique, fondant, antiseptique, dans les fièvres typhoïdes, la scarlatine, les maladies du foie, les affections de la peau, caustique, cautérisation des chancres syphilitiques et les plaies de mauvaise nature.
Sel d'ammonium	Acétate d'ammoniaque	Liquide incolore d'une densité = à 1,036, d'une légère odeur ammoniacale et d'une saveur urineuse.	Stimulant, diurétique et diaphorétique, employée contre l'ivresse, les fièvres typhoïdes, la goutte, les affections de la peau et des voies urinaires.
Sel d'antimoine	Kermès minéral (Sulfure d'antimoine hydraté)	Insipide, inodore, insoluble, d'un rouge brun comme velouté ; il s'altère facilement par l'air, la lumière, les acides, etc.	Médicament employé comme stimulant, émétique, diaphorétique, altérant, béchique, expectorant, à la dose de 5 à 20 centig. Il est vomitif à haute dose, à plus haute dose encore (jusqu'à 2 gr.), il a été employé dans la pneumonie aiguë. On le fait souvent entrer dans des loochs, des potions, (...) on en fait des pastilles.
Sels de calcium	Carbonate de chaux	(CO ₃ Ca) Masses blanches, tendres, friables, d'un aspect mat et terreux, happant à la langue.	Antiacide, absorbant, antidiarrhéique, on en fait des pastilles, des poudres dentifrices.
	Chlorure de calcium	(CaCl ₂) Prisme incolore à six pans, saveur amère saline, très déliquescent, très soluble dans l'eau et dans l'alcool	Purgatif, antiscrofuleux, contre la gingivite chez les enfants

	Phosphate monobasique de chaux	Phosphate de chaux obtenu en calcinant des os d'animaux dans un fourneau jusqu'à ce que les os soient devenus blancs et cassants.	
	Phosphate bicalcique	[PhO ₄ Hca + 2H ₂ O] Très léger, blanc, cristallin, s'écrase au moindre effort.	
	Phosphate de chaux (tricalcique)	[(PhO ₄) ₂ Ca ₃] Blanc, amorphe, soluble dans les acides étendus.	
Dérivés du mercure	Azotate mercureux	[AzO ₃ Hg,2H ₂ O] Mercure.....100 Acide azotiq. officinal.100 Eau distillée.....50 Laissez réagir dans un matras ; après 24heures, séparez les gros cristaux incolores formés, lavez-les à l'acide nitrique étendu et faites les sécher. Cristaux prismatiques blancs.	En pommade contre les dartres, cathérétique (caustiques faibles utilisés pour détruire les chairs mollasses de certains ulcères, pour aviver les plaies indolentes, réprimer les bourgeons qui se forment à la surface des plaies, ou pour déterminer dans les kystes une inflammation adhésive, etc.)
	Biiodure de mercure	[HgI ₂] Sublimé corrosif.....80 Iodure potassique.....100 Eau distillée.....2500 Faites dissoudre séparément les deux sels dans l'eau dist., et mêlez les deux liqueurs. Recueillez le précipité, lavez-le, faites-le sécher, et conservez-le dans un lieu obscur. Rouge vif, soluble dans l'alcool, surtout à chaud, dans l'éther, dans les iodures alcalins. Il fond à 238°.	Traitement des syphilides. On en fait un sirop.

	Oxyde jaune de mercure	Oxyde de mercure par précipitation. Même composition que l'oxyde mercurique rouge : HgO. S'obtient en précipitant une solution de sublimé par une solution de potasse caustique à l'alcool. Précipité amorphe, pulvérulent, jaune.	Cathérétique, vénéneux, employé seulement à l'extérieur contre les ulcères vénériens, les taies de la cornée. Il fait la base des pommades ophtalmiques. On l'a employé en frictions, à la dose de 0,05 par friction, comme antisyphilitique. C'est un moyen populaire pour détruire les poux et les lentes.
	Protochlorure de mercure	[Hg ₂ Cl ₂] Mercure.....300 Sublimé corrosif.....400 Sublimez le mélange dans un matras au bain de sable. Masses hémisphériques, blanches, brillantes et cristallines. Ses cristaux sont des prismes à 6 pans, terminés par des pyramides. Noirâtre à l'air.	Altérant, antihelminthique, diaphorétique, fondant, sialagogue, collyres secs dans les taches de la cornée. Dose : 1 à 10 décigr. purgatif ; 1 à 5 centig. comme altérant et antisyphilitique, en pilules, ou frictions sur les gencives, en pommade.
	Protoiodure de mercure	[Hg ₂ I ₂] Mercure purifié.....10 Iode sublimé.....6 Alcool à 90°.....Q.S. Triturez l'iode et le mercure dans un mortier de porcelaine, en ajoutant Q. S. d'alcool pour former une pâte homogène. Continuez de triturer jusqu'à extinction du mercure. Lavez le produit à l'alcool bouillant dans un matras, desséchez-le et conservez-le à l'abri de la lumière. Jaune verdâtre, pulvérulent, insoluble dans l'eau et dans l'alcool.	Traitement des syphilides. Employé à l'intérieur, à l'extérieur et par la méthode endermique (qui agit sur la peau, ou en pénétrant à travers la peau). Dose : 1 à 10 centigr. et plus par jour. On l'emploie aussi beaucoup en pommade.
Sels de plomb	Azotate de plomb	Sel en beaux cristaux octaédriques à reflet éclatant, soluble dans treize parties d'eau, très lourd.	Désinfection et cicatrisation des plaies, soit en soluté, soit sous forme de crayon contre les maladies de la peau, etc.

	Iodure de plomb	[PbI ₂] Nitrate de plomb.....100 Iodure de potassium.....100 Dissolvez le nitrate à froid dans Q. S. d'eau et d'autre part faites un soluté concentré d'iodure, versez peu à peu l'iodure dans le nitrate jusqu'à cessation de précipité ; lavez celui-ci et séchez le à l'étuve vers 50. D'un beau jaune, pulvérulent, insoluble dans l'alcool,, l'éther et le chloroforme.	Employé à l'intérieur sous forme de pilules, et surtout à l'extérieur, en pommade. Il a aussi été employé avec succès contre l'ulcération des paupières.
Sel de sodium	Phosphate de sodium (bisodique)	[Ph ₄ O ₇ ,12H ₂ O] Prismes rhomboïdaux obliques incolores, inodores et très efflorescents, sa saveur est faible.	Purgatif, contre le rachitisme et le diabète.
Acide organique	Acide citrique	[C ₆ H ₈ O ₇ ,H ₂ O] Trouvé dans les agrumes. Cristaux prismatiques translucides, d'une acidité forte, mais agréable, inodores, solubles dans l'alcool, dans l'éther.	Traitement des phlegmasies aiguës de l'abdomen, contre la jaunisse, le scorbut, le rhumatisme aigu, etc.
Dérivé nitré	Fulmicoton	Poudre de nitroglycérine. Explosif.	
Sel d'alcaloïde	Chlorhydrate de morphine	[C ₁₇ H ₁₉ N ₃ O ₃ ,HCl,3H ₂ O] On l'obtient en faisant dissoudre la morphine dans de l'eau acidulée par de l'acide chlorhydrique à 1,17 étendu de son volume d'eau filtrant et faisant concentrer la solution jusqu'à pellicule. Le sel cristallise en petites aiguilles blanches.	Calmant, dose : de 1 à 5 centigr.
Dérivé phénolique	Phénol sodé	S'obtient en solution en ajoutant à 100 gr. de soude caustique liquide à 1,332 étendus de 500gr. d'eau, 70 gr. d'acide phénique et complétant le volume d'un litre.	Applications dans certaines affections cutanées.

Ces tableaux nous montrent l'étendue de la pharmacopée de l'époque, des actes pharmaceutiques quotidiens et des connaissances qu'ils se devaient d'avoir. Pour en revenir aux compétences développées par notre stagiaire, notons qu'il avait des notions de pharmacien biologiste à travers des analyses de biochimie clinique, avec l'analyse des composants de l'urine (urée, acide urique, phosphates, chlorures, albumine, peptones, sucre) ; de bactériologie avec la méthode de Gram (différenciation des bactéries par coloration de leur enveloppe externe ou non), la recherche du gonocoque (*Neisseria gonorrhoeae*, diplocoque gram négatif responsable de blennorragie sexuellement transmissible, longtemps confondue avec la syphilis) ; des qualités de pharmacien industriel avec des analyses chimiques dans le cadre du contrôle galénique par détermination du titre en morphine (13).

En plus de cette volonté de son maître de stage d'en faire un scientifique et un chimiste, il semble qu'il lui fallait également devenir un gestionnaire. En effet, le prix de revient (somme des coûts supportés pour sa production de quelque nature qu'ils soient) d'un grand nombre de préparations y est indiqué, avec en parallèle le prix des mêmes produits disponibles cette fois chez les droguistes. « *Le produit préparé à l'officine est constamment meilleur marché que celui acquis en droguerie, la différence étant le plus souvent supérieure à 25% et pouvant dépasser 85%* » (13).

Au XIX^e, les salaires journaliers pour quinze heures de travail sont pour un homme deux francs, pour une femme un franc, pour les enfants de 30 à 40 centimes selon leur âge. Sur cette base, il est plus facile de mesurer l'accessibilité de certains traitements via ce tableau. Par exemple, 100g d'extrait d'ipéca coûtaient 22 francs (prix le plus élevé en cette officine), le kilo d'extrait de quinquina à neuf francs trente-et-un centimes, le kilo de sirop d'éther à deux francs vingt, le litre d'eau de laurier-cerise à vingt-et-un centimes (produit le moins cher présenté).

En l'incitant à agir ainsi, le maître ne donne-t-il pas à son élève ses premières armes de gestionnaire en lui démontrant de façon pratique que l'activité galénique d'une officine puisse être financièrement plus intéressante que les achats chez un droguiste ?

André Labat acquit également de solides bases de botanique et semblait déjà être préparé par son maître à ses examens de reconnaissance. Ainsi, « *une fois par semaine, il amenait à tour de rôle un ou deux de ses stagiaires en herborisation. On se mettait en route dès l'aurore et on rentrait vers midi chargés de brassées de plantes à déterminer et à classer dans l'herbier...* » (13). Appliqué et investi, en plus de ces herbiers dont nous n'avons pas eu connaissance, Labat a ponctué son rapport de stage d'illustrations de plantes et également du matériel qu'il a pu utiliser tout au long de son stage.

Toujours dans le but de mieux cerner les "outils de travail" du pharmacien du XIX^e siècle, relevons à travers des tableaux toutes les drogues botaniques citées par Labat et intéressons-nous à leurs emplois thérapeutiques. Nous ferons ensuite de même pour les matériel courants pour lesquels nous citerons leur fonction.

Tableau 3 : Récapitulatif des drogues botaniques du XIX^e évoquées dans le rapport de stage d'André Labat (13)

Drogues botaniques		
Noms courants, noms d'espèces, genres (13) (11)	Description (11) (15)	Intérêt thérapeutique au XIX^e (11) (15)
Clou de girofle, <i>Caryophyllus aromaticus</i> , Myrtacées	Petit arbre toujours vert qui croît aux Moluques et aux Antilles. Forme d'un clou, dont la tête est représentée par les pétales couchés les uns sur les autres en forme de bouton. Saveur âcre et épicée.	Excitant, stomachique
Cochléaria, <i>Cochlearia officinalis L.</i> , Cochléaire	Feuilles réniformes en tête du pétiole et concaves, ce qui leur a valu le nom d'herbes aux cuillers. Croît dans les jardins humides.	Antiscorbutique (semences)
Colchique, <i>Colchicum autumnale L.</i> , Colchicacées	Bulbes ovoïdes, noirs. Fleurs assez grandes, violacées, en septembre. Feuilles assez développées, vertes, lancéolées, engainantes comme la tulipe.	Bulbes utilisés pour un emploi antigoutteux et antirhumatismal
Cresson : Cresson de Para, <i>Spilanthes filicaulis</i> , Senecionidees	/	Odontalgique (douleurs dentaires)
Epi de seigle ergoté : ergot de seigle, <i>Claviceps purpurea</i> , champignon	Produit anormal qui se développe sur les épis de quelques céréales, et surtout sur celui du seigle <i>Secale cereale</i> . Long de 1 à 3 cm et plus ; large de 2 à 4 mm aminci à ses extrémités, un peu carré ou triangulaire, portant une ou plusieurs crevasses. Il se casse nettement, est de couleur pourpre-noirâtre à l'extérieur, d'un blanc terne et cireux à l'intérieur, odeur animalisée particulière qui n'est pas désagréable ; sa saveur est légèrement âcre et nauséuse.	Antihémorragique
Feuille de coca : Haschich des Péruviens, <i>Erythroxylon S.</i> <i>Erythroxylum coca</i> , Erythroxylées	Petit arbre, feuilles vertes, lancéolées, minces, d'une odeur spéciale aromatique.	Médicament d'épargne qui arrête le mouvement de dénutrition, propriétés anesthésiques
Ficaire : Herbe aux hémorroïdes, <i>Ranunculus ficaria L.</i> ,	Petite plante des lieux humides et ombragés des bois, à fleurs d'un jaune	Antihémorroïdaire (racines), résolutive

Renonculacées	éclatant et ayant de petites racines tuberculeuses ficoïdes.	(résolution des engorgements), antistrumeuse (antiscrofuleux) (feuilles)
Jusquiame : Jusquiame noire, <i>Hyosciamus niger L.</i> , Solanées	Tige herbacée, velue, à feuilles grandes, blanchâtres, également velues, et à fleurs jaune pâle, veinées de pourpre. Toute la plante exhale une odeur vireuse tabacée forte et désagréable. Elle croît le long des fossés et dans les lieux incultes.	Narcotique
Mélisse, <i>Melissa officinalis L.</i> , Labiées	Tige carrée, à feuilles pétiolées, ovales, crénelées et d'odeur de citron qui est plus manifeste lorsque la plante est sèche.	Stimulant, vulnéraire (propre à la guérison des plaies et des blessures), antispasmodique
Muscade : Muscade Java, Muscadier aromatique, <i>Myristica fragrans</i> , Myristicées	Fruits d'un arbre des îles orientales de l'archipel indien. De la grosseur d'une petite olive arrondie, marquée de sillons réticulés, d'un gris blanchâtre dans le fond et qui sont anastomosés entre eux, odeur et saveur aromatiques fortes et épicées.	Excitant, aromatique
Nerprun, <i>Rhamnus catharticus</i> , Rhamnées	Arbrisseau indigène dont on emploie les fruits : nerprun. Fraîches, ces baies sont globuleuses, de près de 1 cm de diamètre, vertes d'abord, noires à la maturité, et renfermant 4 graines au milieu d'une pulpe succulente. Leur saveur est amère, nauséuse et âcre.	Vomitif
Noix de kola	Semence du cola, <i>Sterculia acuminata</i> , qui croît dans l'Afrique centrale.	Masticatoire, tonique, astringent, excitant de la fibre cardiaque, aliment d'épargne
Orange amère, <i>Citrus aurantium L.</i> , Espéridées	Fruits d'un arbre originaire d'Inde et de la Chine, introduit en France à l'époque des Croisades.	Stomachique (bon pour l'estomac)
Pain d'opium : Opium, <i>Papaver somniferum</i> , Papavéracées	Suc extrait des capsules (teinte verte à jaune, quelques jours après la chute des pétales) de la plante, le pavot blanc, avant d'être desséché à l'air libre.	Sédatif puissant du système nerveux
Quinquina : Quinquina rouge, <i>Cinchona pubescens Vahl</i> , Rubiacées	Stipules caduques, fleurs disposées en panicules terminales, un calice supère à cinq dents, une corolle tubuleuse divisée en 5 lobes frangés sur les bords. La corolle exhale une odeur agréable, elle est colorée en rose, en pourpre ou en blanc. Le fruit est une capsule ovoïde ou à peu près cylindrique, déhiscente à partir de la base en deux valves. Les graines sont imbriquées verticalement. Arbres toujours verts, à feuilles ovales, obovales ou presque arrondies ; parfois lancéolées. Ecorces très épaisses, très larges, peu	Tonique dans les fièvres périodiques et pernicieuses, dans les affections scrofuleuses ou scorbutiques. En usage externe dans "les ulcères sordides atoniques, la pourriture d'hôpital, la gangrène"

		ou pas roulées, épiderme crevassé, dépourvu de lichens foliacés, nuance de rouge.	
Raifort		Feuilles très grandes, elliptiques, dentées et veinées. La racine, seule partie employée, est très développée, blanche.	Antiscorbutique, antigoutteux, diurétique, stomachique, stimulant énergétique, rubéfiant à l'extérieur
Rose	Rose pâle, <i>Rosa centifolia</i> L., Rosacées		Astringent, tonique, antiphysique, antidiarrhéique
	Rose rouge, <i>Rosa gallica</i> L., Rosacées	Rouge foncé et comme velouté, leur odeur est très suave.	Astringent
Rumex : Patience, <i>Rumex acutus</i> , Polygonées		Croît dans les lieux humides. Racine longue de 20 à 40 cm est grosse comme le pouce, brunâtre à l'extérieur, d'un beau jaune d'or à l'intérieur. Ressemble à une grande oseille.	Traitement de la gale et de maladies de peau
Safran : Safran d'Espagne, du Levant, du Gâtinais, <i>Crocus sativus</i> L., Cynarées		Plante tubéreuse, feuilles linéaires qui paraissent après les fleurs, qui sont violettes et partent immédiatement du bulbe.	Excitant, stimulant, emménagogue (provoquant les règles). Entrait dans la thériaque et le laudanum de Sydenham.
Séné : Séné d'Alep, <i>Cassia senna</i> L., Césalpinées		Folioles entre 1 et 4 cm, fragiles, glabres ou pubescentes, avec une nervure médiane.	Purgatif très employé
Tolu : baumier du Pérou, <i>Myroxylon balsamum</i> L., Papilionacées			Antiseptique respiratoire

Tableau 4 : Récapitulatif du matériel de laboratoire du pharmacien du XIX^e évoqué dans le rapport de stage d'André Labat (13)

Matériels	
Noms (13) (15)	Fonctions (15)
Alambic (cornue / cylindre)	Permet la distillation (isolation à l'aide de la chaleur et dans des vaisseaux fermés, les parties volatiles d'un corps en condensant et recueillant ses vapeurs) Généralement en cuivre, composé de trois pièces : la cucurbite ou chaudière (où est placée la matière à distiller), le chapiteau (recueille et conduit les vapeurs) et le serpent (où les vapeurs se condensent).
Burette de Gay-Lussac	Utilisée pour des analyses minérales ou inorganiques (c'est-à-dire identification des substances d'une matière), via des essais par voie humide et plus précisément par la méthode des volumes (analyse quantitative). Différents modèles : 100 centimètres cubes

	divisés par centimètre cube, 50 centimètres cubes divisés par demi-centimètre cube, de 25 centimètres cubes, par dixième de centimètre cube.
Lixiviateur en fer étamé	Permet la lixiviation (opération qui consiste à faire passer un liquide soit froid soit chaud quelconque comme l'eau, le vin, l'alcool, l'éther, etc., à travers une substance renfermant des principes solubles).
Moule à ovule	Moule en étain ou laiton servant à préparer les ovules
Saccharolyseur	Appareil utilisé pour faire les sirops
Tube d'Esbach	Tube utilisé pour le titrage de l'albumine
Uréomètre	Analyse de l'urine, mesure de sa densité
Vase à précipiter	Verrerie utilisée en chimie
Vase de Vauthier	Préparation de la teinture d'iode

Toutes ces données nous montrent donc l'étendue du savoir du pharmacien en cette fin de XIX^e s. et ce qu'il avait à sa disposition pour répondre aux besoins de sa clientèle. Il semble néanmoins important de souligner que le début du XIX^e ne devait pas être aussi riche en matériels et produits chimiques qu'en ces années-là, mais, comme déjà évoqué auparavant, le pharmacien du XIX^e est avant tout un homme de sciences. André Labat nous décrit ainsi son maître Alfred Augereau : « *un praticien doublé d'un savant. Il était bon chimiste, et je me souviens des recherches, effectuées sous mes yeux, concernant l'antipyrine qui, à l'époque, faisait encore figure de jeune fille. Bon entomologiste, il enrichissait tous les jours une très belle collection de coléoptères. Mais il paraissait avoir une dilection marquée pour la botanique (...) Exerçant à la fois la médecine et la pharmacie après avoir eu le courage d'acquérir les deux diplômes* » (13), il avait « *des occupations professionnelles très lourdes* » (13).

Quand on pense aux horaires du maître et de l'élève, à leurs charges de travail, au temps ainsi passé ensemble, il est légitime de se demander quels étaient leurs rapports ? Dans le témoignage précis de Labat, rien ne permet de conclure à une mésentente de fond, bien au contraire : « *Aussi, ai-je gardé une reconnaissance profonde à mon maître, auprès de qui je n'ai jamais puisé que des leçons de science et de probité professionnelle* » (13). L'engagement moral entre maître et élève ne date pas de cette époque puisque dès le temps des corporations d'apothicaires, « *l'élève s'engage à bien et loyalement servir* » (33) et le maître « *à enseigner fidèlement tous les principes de l'art* » (33). Dans le cas d'André Labat et d'Alfred Augereau, le pari est tenu.

Mais était-ce le cas pour tous ? Ce témoignage est-il représentatif ? Labat, au vu de sa brillante carrière, était un passionné, un gourmand des sciences qui a trouvé en ce stage de quoi nourrir ses exigences intellectuelles grâce aux propres compétences de son maître. Mais ce stage était-il dans tous les cas aussi bien reconnu ?

A cette époque où l'industrialisation repousse hors des frontières de l'officine les pratiques de l'art pharmaceutique et « *qu'une foule de produits que les pharmaciens de petite ville reçoivent tout préparés de Paris* » (33) font leur apparition, la question va se poser.

Pourquoi conserver ce système de stage en début d'études et d'une si longue durée à confectionner « *les pastilles, les granules, les chocolats purgatifs ou ferrugineux* » (33), à acquérir « *tous les tours de main de laboratoire* » (33) si ces pratiques deviennent de moins en moins courantes ?

D'autres questions en découlent. Par exemple sur « *l'utilité de placer ce stage à la fin des études : on éviterait ainsi de faire des futurs diplômés "d'excellents contremaîtres en pharmacie", et par là "de pervertir, dès le début, et pour toujours la mentalité du futur pharmacien, au point de vue professionnel"* ». Et c'est sans compter « *l'évolution scientifique qui impose inévitablement un cursus de formation de plus en plus intégré à l'Université* » (33).

La contre-argumentation sera tout aussi pertinente avec des notions comme « *l'apprentissage du contact avec le public, et la réalisation des prescriptions en "grandeur réelle" des médecins* » et la connaissance de « *la valeur des médicaments qu'il prépare, qu'il invente, qu'il livre au malade...* » (33) qu'apportent le stage. Stage qui sera donc toujours maintenu mais dont la durée sera réduite.

L'avis d'André Labat résume bien les tenants et les ambiguïtés d'une telle situation : « *Ne pensez pas aussi que je regrette les quatorze heures consécutives de travail qu'on effectuait alors, ni l'esclavage de tous les jours et même des dimanches, ni les vacances si courtes et si rares. Quand l'officine s'est affranchie et modernisée, j'ai été le premier à y applaudir. Mais je regrette le genre de travail qu'on y faisait alors ; il était et serait encore si utile aujourd'hui, quoi qu'en pensent les jeunes générations. C'est pourquoi je suis resté toujours partisan d'un stage long et bien fait ; on y peut acquérir certaines connaissances précises qu'on n'acquerra nulle part ailleurs* » (13).

Et qu'attendaient au bout de ce dur labeur de trois ans les aspirants pharmaciens ? Une fois leur stage validé par « *des certificats délivrés par le maître de stage* » (33), les étudiants intégraient la partie théorique de leurs études qui, elles, étaient validées soit à l'école soit devant un jury, dont les épreuves étaient définies par l'article XV de la loi Germinal, qui dit

ceci : « *Les examens seront les mêmes dans les écoles et devant les jurys. Ils seront au nombre de trois : deux de théorie, dont l'un sur les principes de l'art, et l'autre sur la botanique et l'histoire naturelle des drogues simples ; le troisième, de pratique, durera quatre jours, et consistera dans au moins neuf opérations chimiques ou pharmaceutiques désignées par les écoles ou les jurys. L'aspirant fera lui-même ces opérations ; il en décrira les matériaux, les procédés et les résultats* » (19).

Le programme qu'a suivi André Labat durant son stage et la volonté de Gassicourt se résumaient donc bien aux compétences évaluées à la sortie de l'école par les examens finaux. Mais nous pouvons nous étonner de la quasi-absence du statut et même du sort du patient dans ces études.

Ils ne sont cités que deux fois : dans ce que Gassicourt appelle la rigueur morale et l'éthique professionnelle à appliquer au malade, et dans ces termes par Labat : *alors que le public nous laissait la tranquillité.*

La soif de sciences de Labat était-elle freinée par ses patients qu'il devait bien servir et soigner entre deux expériences chimiques ? Cela paraît presque plausible tant le témoignage du stagiaire de l'époque est éloigné du comptoir, du patient et de ses maux. Rien, ni dans le programme, ni dans ce témoignage, ni dans la loi ne prend en compte le patient, comme elle le fait aujourd'hui.

Il semble donc qu'au XIX^e une grande part des préoccupations du pharmacien d'officine était les sciences et la chimie alors qu'aujourd'hui il apparaît clairement que la préoccupation majeure à l'officine reste le patient et les meilleurs actes à assurer pour lui apporter un confort de vie et un soin optimal face à sa pathologie chronique ou à ses maux aigus.

A travers cette dense et longue partie, nous avons tenté de planter le décor du sujet qui nous intéresse, à savoir l'officine et ses acteurs du XIX^e, démarche rendue obligatoire pour bien appréhender la suite de notre étude, et l'image que nous en donne Guy de Maupassant. Forts de ces notions et imprégnés de l'ambiance, achevons cette première partie par l'étude rapide des alcaloïdes, qui changèrent en profondeur notre façon de soigner.

1.2.- Essor de la chimie : une nouvelle façon de soigner

Nous l'avons vu dans le chapitre 1.1, les médicaments disons d'avant 1800 et même après, étaient souvent empiriques, des mélanges de substances végétales, mais aussi animales et minérales, de longues préparations aux dosages incertains, alors qu'à la sortie de ce siècle on constate, à travers le rapport de stage d'André Labat (13), que même si les préparations et les plantes sont toujours présentes à l'officine, leurs composants ne sont plus aussi nombreux que dans les thériaques de l'ancien temps, que bon nombre de leurs ingrédients sont des produits minéraux purs, voire des substances organiques purifiées. Sans compter le nombre conséquent de substances chimiques.

Quel changement a pu se produire pour que la façon de soigner évolue ainsi ?

Dans la première partie du XIX^e, les praticiens croyaient que les médicaments agissaient non pas sur un organe mais sur l'organisme dans son ensemble. Pour résumer, leur efficacité thérapeutique n'était pas due à leur structure chimique ou leurs propriétés physiques, mais à leurs capacités dynamiques, leur façon d'agir sur la vitalité de l'organisme (372). Cette façon d'appréhender les traitements, en parallèle avec les différents courants de pensée médicale, permettait parfois des succès thérapeutiques, mais qui restaient toutefois dangereux. C'est semble-t-il imprégné de cette constatation et désireux de pallier ce genre de risques que Hahnemann se mit à concevoir l'homéopathie (372).

Pourtant, globalement, l'inefficacité était de mise et les médecins étaient les premiers à s'en rendre compte. Naquit alors un scepticisme face à la thérapeutique qui poussa les médecins parisiens à la prudence, et leurs confrères de Vienne au "nihilisme thérapeutique" où les praticiens ne se souciaient plus que du diagnostic et de la prévention, laissant la thérapeutique au placard (372).

La médecine était alors en pleine évolution, face à l'expérimentation anatomo-clinique, aux vivisections et à l'étude clinique, et ceci grâce au système hospitalier naissant qui réunissait tous les malades en un même lieu, offrant leurs corps contre le gîte, le couvert et des soins que, parfois, nous jugeons maladroits. Ce mouvement créait une nouvelle compréhension de la maladie, qui était finalement perçue comme une altération des processus physiologiques.

La médecine traditionnelle se trouvait donc dans l'impasse, ne suffisait plus à expliquer ce que la nouvelle médecine prouvait par l'expérience. La thérapeutique traditionnelle suivait donc ce chemin, et la médecine du renouveau, ne trouvant pas de réponse avec elle, tombait dans le "nihilisme" ou la prudence.

Il fallait donc que la situation se décante et que des solutions soient trouvées. Une ouverture se présenta quand on se rendit compte que certaines substances jouaient sur les processus physiologiques, en bloquant leur aggravation ou favorisant leur retour à la normale. Les médecins, étonnamment frileux, et peu désireux de s'éloigner des vertus hippocratiques (372), n'eurent pas beaucoup d'impact sur ce progrès de la thérapeutique, laissant le champ libre aux chimistes et plus particulièrement, aux pharmaciens.

La chimie du XVIII^e s'était conclue de façon tout à fait positive, notamment grâce à Augustin Lavoisier, pour la France (372). Ses successeurs (Fourcroy, qui sera l'un des hommes à l'origine de la Loi Germinal, Proust, Berzelius,...) reprirent le flambeau de plus belle au XIX^e, suivis par les pharmaciens dans leur ensemble. A la fin du XVIII^e, les principales découvertes se basaient surtout sur des substances minérales (eau de javel, soude,...) et l'industrialisation naissante permettra l'essor d'une nouvelle chimie : la chimie organique, basée sur les atomes de carbone.

En parallèle, naquit l'hypothèse, déjà formulée au XVIII^e, d'un "principe actif" contenu dans les plantes, qui agirait préférentiellement sur une partie spécifique de l'organisme. Cette hypothèse, combinée à la volonté d'en savoir plus sur le mode d'action de ces molécules agissant sur le corps, poussa l'émergence de la pharmacologie expérimentale, grâce à François Magendie, qui, dès 1809, « *se lance dans une série d'expériences sur divers médicaments* » (372). Autre grand nom de ce courant : Claude Bernard.

De là s'établit un mouvement avide de comprendre l'action des molécules et qui permit la compréhension progressive des principales notions de pharmacologie, acquises à notre époque et qui sont la base de notre enseignement : biodisponibilité, dose thérapeutique, dose toxique, structure chimique et action pharmacologique, concentration, vitesse d'absorption, métabolisme ; jusqu'aux notions de récepteurs et autres qui seront plus récentes et dateront du XX^e siècle.

Tous ces progrès furent bien entendu possibles grâce à l'essor inexorable de la chimie à cette époque. Charles Louis Cadet de Gassicourt s'insurge en 1809 de l'inertie de la pharmacie face à ces progrès de la chimie : « *Les hommes chargés d'extraire, purifier et mélanger les substances destinées à guérir les malades ont dû être les premiers à reconnaître leurs propriétés chimiques, à voir les phénomènes que faisait naître leur mélange, les altérations qu'elles subissaient, soit par l'effet de l'air ou de la chaleur, soit par l'action des réactifs...* [La pharmacie a conservé] une nomenclature défectueuse, une classification ridicule, des

formules qui choquaient toutes les théories et qui, nées de l'empirisme raisonné, en ont tout le vague, toute l'incertitude et favorisent les préjugés de l'ignorance. » (372). Il ajoute son souhait de revenir aux remèdes simples, de bannir les préparations composées, d'étudier leurs constituants par la pharmacologie.

Le ton est donné. Et c'est ainsi que « *nous devons aux pharmaciens, et aux pharmaciens français en particulier, les grandes découvertes des principes actifs des végétaux, d'un certain nombre de métaux et métalloïdes* » (36). Allait naître la chimie pharmaceutique, branche de la chimie qui ne s'intéressait qu'à développer des molécules à pouvoir curatif (372). Notons qu'à la fin du XIX^e, ce sont les Allemands qui finiront par passer sur le devant de la scène, situation lourde de conséquences économiques et politiques.

Intéressons-nous d'un peu plus près à ces principes actifs végétaux, qui permirent tout l'essor de notre pharmacopée moderne. Il s'agit des alcaloïdes.

Ce terme serait né en 1818 (372) ou 1819-1821 (6), sous l'influence de Wilhelm Meissner isolant la vératrine (6), qui souhaitait « *décrire les substances d'origine végétale réagissant comme des alcalis* » (372). A cette date, on prenait à peine conscience de ce qu'étaient les alcaloïdes, alors que le premier d'entre eux avait déjà été isolé en 1805 (372) ou 1806 (377) à partir de l'opium du pavot : un mélange de morphine et de narcotine (20). Ce sel possédant des propriétés basiques, alcalines, sera appelé "morphium" eu égard à ses propriétés sédatives et en hommage à Morphée.

Cette découverte fut faite par Friedrich Stertüner, qui y travailla encore jusqu'en 1817 avant que la morphine ne soit tout à fait isolée de ce premier résidu et que son alcalinité ne soit prouvée (6). De là s'ensuivit un emballement des chimistes, car la notion qu'une plante pouvait produire une substance basique était inédite (372).

Louis-Joseph Gay-Lussac proposa bientôt une démarche d'uniformisation de la nomenclature qui imposa le suffixe -ine pour rappeler l'alcalinité de ces molécules. Le "morphium" devint morphine.

Les différentes tentatives pour définir les alcaloïdes aboutirent à celle, globale, de notion de molécules organiques, cycliques, comprenant un atome d'azote et possédant des propriétés alcalines ; notion qui s'imposera vers la fin du XIX^e, quand ils seront mieux connus. Pour illustrer, voici les définitions de cette période approximative, données respectivement par trois sources bibliographiques (35) (20) (15) : « *Corps qu'on extrait des végétaux, et qui neutralisent les acides comme les alcalis ; telles sont : la morphine, la narcotine, la quinine, la strychnine, la théine, la vératrine, etc. (...) sont, en général, blancs, pulvérulents, cristallisables, solubles dans l'alcool, peu solubles dans l'eau, ordinairement âcres et amers,*

composés d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote. » ; « (...) combinaisons basiques que l'on rencontre dans la nature et qui contiennent au moins un atome d'azote dans un système cyclique. » ; « Les alcaloïdes sont une des conquêtes scientifiques de notre siècle, puisque la découverte du premier, la morphine, par Sertuerner, ne remonte qu'à 1816. Ils contiennent tous de l'azote et se rapportent au type ammoniacque. La conicine excepté, presque tous sont des bases tertiaires. En général, les alcaloïdes sont solides, incolores, inodores et fixes ; beaucoup sont cristallisables, quelques-uns sont liquides, colorés, odorants et volatils. Leur saveur est âcre et amère. (...) ces substances sont devenues pour la plupart (...) des remèdes précieux dont l'emploi a remplacé, dans presque tous les cas, celui des substances dont ils proviennent. (...) les alcaloïdes ne peuvent être employés qu'avec une extrême prudence, puisque souvent quelques centigrammes de plus que la dose nécessaire pour produire un effet salutaire, peuvent déterminer des accidents graves et même la mort. Dans la pratique médicale on leur préfère leurs combinaisons salines. »

Bien avant cette compréhension du type de molécules auxquelles ils avaient à faire, les grands chimistes de l'époque, souvent pharmaciens, vont s'employer à extraire et à isoler ces alcaloïdes des principales plantes utilisées à l'époque, pour en créer des emplois dérivés en thérapeutique, la morphine ayant été si prometteuse.

Dressons ici une liste non exhaustive des alcaloïdes, avec leur année d'isolement et leurs "découvreurs" selon les sources (377) (20) (6) (372) (30) entre lesquelles d'ailleurs on note quelques différences :

- 1806 : Morphine (Sertüner)
- 1817 : Narcotine (Robiquet) / Emétine (Pelletier et Magendie)
- 1818 : Véraptrine (Meissner, Caventou) / Strychnine (Pelletier et Caventou)
- 1819 : Brucine (Pelletier et Caventou) / Pipéridine (Oersted) / Colchicine (Pelletier et Caventou) (377)
- 1820 : Caféine (Runge, Pelletier et Caventou (6) et (377) / Cinchonine (Pelletier et Caventou) / Quinine (Pelletier et Caventou) / Colchicine (Pelletier et Caventou) (6)
- 1825 : Sinapine (Henry et Garot)
- 1826 : Corydaline (Wackenroder) / Berbérine (Chevallier et Pelletan)
- 1827 : Conine (Giesecke)
- 1828 : Nicotine (Posselt et Reimann (20), Buchner (377)
- 1829 : Aricine (Pelletier et Corriol) / Sanguinarine (Dana) / Salicine (Leroux)
- 1830 : Curarine (Roulin et Boussingault)
- 1831 : Conicine (Geiger)

- 1832 : Codéine (Robiquet) / Narcéine (Pelletier)
- 1833 : Quinidine (Henry et Delondre) / Aconitine (Geiger et Hesse) / Colchicine (Geiger et Hesse) / Hyoscyamine (Geiger et Hesse)
- 1835 : Thébaine (Pelletier et Thibouméry)
- 1840 : Lobéline (Reinsck)
- 1841 : Théobromine (Voskresenski)
- 1848 : Papavérine (Merck)
- 1860 : Cocaïne (Niemann)
- 1872 : Digitaline (Nativelle)
- 1881 : Scopolamine (Landenburg)
- 1886 : Ephédrine (Nagai)
- 1894 : Mescaline (Heffter)
- dates non trouvées : Ergotine (Tanret) / Cnicine (Nativelle)

Cette longue liste nous permet d'apprécier la fulgurance des découvertes une fois la première avérée et prouvée.

La découverte des alcaloïdes fut l'une des plus grandes avancées pharmaceutiques du XIX^e, à comparer à la découverte des antibiotiques au XX^e. Ces molécules seront vite adoptées sur le plan thérapeutique, comme nous l'indique l'édition de *L'Officine* de Dorvault, malgré l'utilisation qui restera toujours prisée jusqu'au XX^e des teintures, extraits, poudres et autres galéniques (372).

Ils seront aussi à l'origine de la découverte de nouvelles structures chimiques et des balbutiements des analogies de structure corrélées à des effets pharmacologiques. Ainsi, ces structures pourront être copiées, modifiées, adaptées, donnant naissance à des séries chimiques nouvelles, innovantes et prometteuses (372). On améliorait déjà les facultés d'absorption des molécules et on tentait d'en contrôler les effets indésirables. Les premiers travaux dans ce sens auront lieu avec la cocaïne, dont on tirera en anesthésie l'amylocaïne et la procaïne (qui deviendra la Novocaïne®) dès 1899, créant ainsi des anesthésiques locaux de meilleure efficacité et au maniement plus facile (372).

Mais les alcaloïdes auront un dernier effet considérable sur l'évolution de la pharmacie : l'essor de l'industrie. En effet, étant contenus en très petites quantités dans les plantes, l'extraction des alcaloïdes dans un but thérapeutique nécessitait des quantités industrielles (6). Ainsi, dès 1821, Pelletier, qui en avait les moyens financiers, fit construire une véritable industrie dans le but de fabriquer de la quinine et, en raison de ses propriétés fébrifuges,

fortifiantes et toniques, l'envoya à Barcelone où sévissait une grave épidémie de fièvre jaune (6) (372).

Ainsi naquirent les industries pharmaceutiques de modèle français, des officines qui « *augmentèrent leur production et s'adaptèrent du point de vue technique et commercial à l'échelle industrielle* » (372).

Les alcaloïdes auront été une véritable révolution dans le monde pharmaceutique de l'époque.

Le pharmacien du XIX^e est donc un chimiste, un physicien, qui se doit de posséder une large culture générale et des connaissances scientifiques étendues dans presque tous les domaines. Enfant de la Révolution, légitimé dans son exercice par la loi Germinal, responsabilisé et de mieux en mieux formé, le pharmacien peut se vanter d'être l'une des grandes figures des découvreurs de ce siècle, avec tous les succès thérapeutiques qui peuvent lui être attribués.

Mais qu'en était-il de l'opinion publique ? Quelle image véhiculait le pharmacien sur son compte, dans les populations ?

Il est évident que le citoyen ne disposait pas de toutes les informations que nous venons de détailler, bien souvent parce qu'il était dans une situation sociale trop humble pour s'y intéresser, mais aussi parce que tous ces faits se sont mis en place petit à petit.

Une source (36) semble insinuer qu'on s'inquiétait des progrès chimiques du pharmacien, qu'on craignait de le voir s'éloigner du médecin. Cet aspect des choses reflète-t-il réellement l'avis de la population ? N'était-ce pas plutôt une angoisse des gens lettrés, des médecins, de voir que les avancées du pharmacien n'allaient pas plutôt concourir à lui faire prendre trop d'indépendance, à le voir pratiquer la médecine sans en avoir le droit ?

De toutes mes lectures, il ressort que très peu de sources s'intéressent à ce que pouvaient bien penser les français du XIX^e du pharmacien. En 1811, J. Virey exprime à la suite quelques conseils de pédagogie : « *Surtout, l'essentiel est de bien observer par soi-même les phénomènes qui se passent autour de nous, et que l'habitude de les voir sans réflexion rend indifférents aux stupides regards du vulgaire* » (11).

Voilà des mots bien durs. Stupide, vulgaire ? De qui voulait-il parler ? De ceux qui n'avaient pas les compétences ni les connaissances pour apprécier la juste valeur des travaux de l'art pharmaceutique ? En résumé, la plupart des gens et donc... ses patients.

Et n'avons-nous pas déjà remarqué, dans le rapport d'André Labat, le peu d'intérêt qui est fait du patient, au regard de la passion pour la chimie et les plantes ? Les patients comptaient-ils vraiment aux yeux des pharmaciens ?

Pourquoi sinon cette caricature de Randon de 1858 (37) où l'épithète dit : « *D'où vient que les pharmaciens ont généralement un air aussi solennel qu'ennuyé ? Parce qu'ils sont constamment astreints à l'étiquette.* » La caricature étant faite pour plaire à la population, on peut la croire représentative. Mais alors pourquoi les pharmaciens montraient-ils donc toujours ce visage à leurs patients ? Solennel de mépris, ennuyé de dédain ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous étudierons plus longuement l'image du pharmacien dans les œuvres de Maupassant et Flaubert, avant de dire un mot sur les caricatures dont celles d'Honoré Daumier, et d'un de ses complices, le médecin-poète Fabre. Pour l'heure, continuons notre exploration du passé en nous intéressant de plus près à l'histoire de la pathologie phare de cette thèse : la syphilis.

2.- La Syphilis et ses traitements

La syphilis est une maladie vénérienne, c'est-à-dire transmise principalement par un acte sexuel, que ce soit fellation ou pénétration. Elle peut également se transmettre par transfusion ou de la mère à l'enfant durant la vie intra-utérine (surtout au 4^{ème} et au 5^{ème} mois de grossesse), provoquant alors avortements, naissances prématurées ou nouveau-nés malformés. Elle est due à un petit bacille à forme spiralée, le tréponème pâle, *Treponema pallidum var. pallidum*, et fait partie des tréponématoses telles que le pian, le bejel.

Sa forme classique était décrite en trois stades, primaire, secondaire et tertiaire. Actuellement, les termes retenus sont ceux de syphilis précoce (primaire, secondaire, sérologie précoce, qui date de moins d'un an) et de syphilis tardive (tertiaire et sérologique tardive, de plus d'un an). La contagion est due aux lésions muqueuses : chancre initial de la syphilis primaire et accidents cutanés secondaires, appelés syphilides érosives caractéristiques d'une syphilis secondaire.

L'incubation est d'environ quatre semaines avant l'apparition d'un chancre, c'est-à-dire une ulcération plus ou moins profonde, de 5 à 15 mm de diamètre, en général unique, indolore et surtout indurée (ulcération faite d'un bloc avec l'induration sous-jacente, en conséquence impossible à plier), ce qui signera le caractère syphilitique du chancre. Il sera souvent associé à une adénopathie satellite unilatérale, au creux inguinal. Il peut siéger sur les parties génitales (sillon balano-préputial chez l'homme, lèvres ou parois vaginales chez la femme d'où une difficulté d'observation), sur des parties orales ou anales selon les pratiques infectantes.

La syphilis secondaire se caractérise par des éruptions cutané-muqueuses séparées par des périodes asymptomatiques allant de plusieurs semaines à plusieurs mois. On en distingue plusieurs telles que la roséole syphilitique, qui est la première à apparaître. Elle est transitoire et peu intense, passant volontiers inaperçue. Suivront les syphilides papuleuses très polymorphes et très contagieuses, les syphilides palmo-plantaires (très évocatrices), les génitales et péri-anales, un phénomène d'alopécie et de dépilation des sourcils, parfois d'autres moins parlants (fausse perlèche, papules acnéiformes,...). Il y aura également quelques signes généraux de types fièvre, céphalées, raucité de la voix, polyarthralgies, polyadénopathies, douleurs lancinantes osseuses, manifestations ophtalmiques (papillite, uvéite, névrite optique),...

La syphilis tardive, tertiaire, se caractérise par l'envahissement progressif mais généralisé de l'organisme par le tréponème, qui sera à l'origine de ce qu'on appelle des gommages, des

excroissances qui peuvent gagner tous les tissus, expliquant les phénomènes morbides de ce dernier stade (anévrismes, aortites, tabès par lésions des cordons postérieurs de la moelle épinière ou compression par des gommès, ...). Il y aura également atteinte du cerveau par le phénomène de paralysie générale, due à des lésions diffuses des centres nerveux et de leurs enveloppes, ce qui se manifeste cliniquement par un affaiblissement progressif de l'intelligence, un délire souvent mégalomane, des troubles somatiques tels que l'embarras de la parole, des anomalies pupillaires, des tremblements,... Elle évolue vers la démence, le gâtisme et la mort en 2 à 5 ans. (10)



Illustrations 9 et 10 : Syphilides papuleuses cutanées secondaires

Illustration 11 : Syphilides génitales secondaires

(Moulages conservés au Musée des cires anatomiques à Bologne)

Ainsi exposée avec nos connaissances modernes, la syphilis paraît être une simple pathologie sexuellement transmissible. Et pourtant... Elle aura eu une histoire mouvementée, apparaissant avec une brutalité qui laissera la société des hommes abasourdie et inquiète, sera si sournoise et cachée qu'on mettra très longtemps à comprendre son développement chez l'homme et toutes ses conséquences. Elle échappera très longtemps aux thérapeutiques anciennes, et ne trouvera un véritable répondant qu'avec la pénicilline, à la fin de la première moitié du XX^e siècle. Elle s'est modelée une image en inspirant très tôt le monde culturel, allant jusqu'à avoir un impact sur la société et la culture, en favorisant l'expansion des charlatans, en glorifiant les libertins, en s'insérant dans toutes les couches sociales, des maisons closes aux palais, créant tour à tour fierté ou phobie, élan artistique ou répressif. Guy de Maupassant mourra d'une paralysie générale à 43 ans.

2.1.- Histoire et évolution de la maladie

2.1.1.- De son apparition à la fin du XVIII^e

Les origines de la syphilis sont encore très controversées et le sont depuis la fin du XV^e, où elle fit une entrée fracassante dans la société humaine. A l'époque, les savants n'avaient pas les mêmes moyens d'investigation que les nôtres, ceux-ci ne purent que conclure à l'apparition d'un mal totalement inédit et d'une grande virulence.

Les premières descriptions de la syphilis datent de l'année 1495 en Italie, alors assiégée par le roi français Charles VIII. Fort de son « *armée composée pour la plus grande part de mercenaires : Flamands, Gascons, Suisses, et même Italiens et Espagnols* » (376), il entre dans Rome après des batailles aisées à remporter, avant de se diriger vers Naples. Son armée, à la discipline lâche et remplie de soudards appâtés par le gain et la promesse d'assouvir leurs plus bas instincts, s'en donnent à cœur joie pendant cette campagne, où les orgies et la débauche sont omniprésentes. Opportunité parfaite pour un autre régiment : celui des prostituées, qui suivra l'armée dans tous ses déplacements, sans compter celles présentes à Rome et bien souvent d'origine espagnole depuis le début du règne du pape Alexandre VI, le pape Borgia, dont des séries télévisées et des romans nous relatent les aventures ces derniers mois (27).

Outre la ternissure de la réputation française, dans laquelle les italiens s'attendaient à trouver « *sainteté, foi et bonté; (...)* » et n'y ont subi que « *désordre, pilleries et débauches* » (376), voilà un terrible mal conséquent de cette campagne de ripailles, que sera la syphilis.

Non encore connue sous cette appellation, le mal est assimilé à la peste, au sens large de menace mortelle, de "plaie d'Egypte", il sera comparé à la lèpre, puis à la variole connue à cette époque sous le nom de vérole. Le mal nouveau sera donc appelé grosse vérole.

Et ce ne sera pas le seul surnom qui lui sera donné. Rapidement, les français l'appelleront le mal de Naples, les italiens et les allemands le mal français, les polonais le mal allemand, les moscovites le mal polonais, etc (27). Même à travers le royaume de France, les noms divergent, allant de « (...) *peste de Bordeaux, mal de Niort, mal du carrefour de Poitiers, gorre de Rouen...* » (376).

Toutes ces appellations démontrent l'extraordinaire expansion de ce qui deviendra une véritable épidémie qui aura conquis, « à la date de 1497, presque tout le royaume » et « moins de dix ans après l'apparition du mal de Naples (...), l'Europe toute entière (...) » (376). Elles signalent également les origines troubles de cette maladie, dont chacun en Europe se rejettera la faute.

Les explications ne manqueront pas sur l'apparition de la maladie, et, se dégageant des légendes, des calculs astrologiques et de la colère de Dieu, une hypothèse sortira du lot : la maladie serait venue des Amériques. Plus plausible à nos yeux que la présence de Saturne dans la mauvaise maison, associée à l'influence néfaste de Mars, l'idée est que Colomb, revenu de son voyage de 1492, aurait introduit la vérole via les indiens ramenés dans ses cales. Les soldats, ayant partagé lors de leur séjour plus que de la nourriture avec les femmes indiennes, aux prétendues mœurs légères (27), s'enrôlèrent dans l'armée de Charles VIII, droit sur Naples, ou furent envoyés pour contrer cette même armée, quelques mois plus tard. Sans compter les prostituées qu'ils fréquentaient assidûment, en Espagne comme à Naples, prostituées qui se déplaçaient elles aussi en fonction de leur clientèle.

Après tout, tant de maladies étaient passées de l'Europe aux Amériques en créant des ravages chez les Indiens, le bon sens n'exclurait pas l'apparition du même phénomène mais cette fois des Amériques à l'Europe.

Cette thèse sensée sera pourtant combattue dès le XVII^e, période à laquelle « *commence une querelle qui aujourd'hui encore n'est pas éteinte...* » (376). On retrouve dans les écrits de « *la Bible, dans les livres de Moïse (le Lévitique), et surtout avec la maladie de Job où la description d'ulcères accompagnés de douleurs osseuses nocturnes (...)* » (376) offre des similitudes avec certains signes de la vérole. Sont examinés aussi les écrits des grands maîtres Hippocrate, Galien, Celse, Pline le Jeune, etc. Tous décrivent, de l'Orient à l'Occident, des accidents et des manifestations génitales et générales qui font penser à la syphilis. Mais à cette

époque, la différenciation des maladies vénériennes (herpès, blennorragie, chancre mou, ...) n'était pas encore faite.

Après avoir perdu sérieusement en crédibilité à cette époque, la thèse américaine renaît au XVIII^e grâce à Jean Astruc (376), pour finalement s'imposer dans les esprits.

Ses origines ne furent pas les seuls mystères de la vérole, parmi ceux qu'elle réservait encore, il faut également noter ses manifestations. Elles aussi ont eu leur part d'incompréhension et d'évolution au cours du temps.

Les premières descriptions remonteraient donc à l'année 1495, plus précisément lors de la bataille de Fornoue qui eut lieu le 5 juillet 1495 et nous les devons à un médecin militaire vénitien, Cumano (376), qui s'exprimait ainsi : « ... *plusieurs hommes d'armes ou fantassins qui avaient, par le bouillonnement des humeurs, des "pustules" à la face et sur tout le corps. Semblables à un grain de mil, elles apparaissent habituellement sous le prépuce, à sa face externe ou sur le gland, avec un léger prurit. Parfois, se montrait tout d'abord une "pustule" unique ayant l'aspect d'une "vésicule" indolente, mais les frottements occasionnés par le prurit déterminaient dans la suite une ulcération rongearte. Quelques jours après, les malades étaient réduits à la dernière extrémité par les douleurs qu'ils éprouvaient dans les bras, les jambes et les pieds et par une éruption de grandes "pustules" (qui) persistaient (...) pendant une année et plus, en l'absence de traitement.* » (376) (27).

Sont décrits ici le chancre d'inoculation, les éruptions cutanées de la phase secondaire de la maladie (extrêmement contagieuse), ainsi que les douleurs articulaires et osseuses induites par l'atteinte du squelette qui correspond au stade plus tardif de la maladie et également plus profond. Les descriptions et les études médicales imprimées vont bientôt pulluler sur le sujet, et on verra aussi apparaître la vérole dans les arts. Représentée en gravures, peintures, apparaissant dans les récits d'aventure des héros de l'époque, la vérole va faire ce qu'elle fait toujours : s'insinuer partout.

Le caractère vénérien de cette maladie est très rapidement mis en évidence, et décrit par un autre médecin militaire, toujours vénitien, Benedetto qui dira : « *Par le contact vénérien, une maladie nouvelle, ou tout du moins inconnue des médecins qui nous ont précédés, le mal français (...)* » (376). Il continue avec ces descriptions : « *Si repoussant est l'aspect de tout le corps, si grandes sont les souffrances, la nuit surtout, que cette maladie surpasse en horreur la lèpre généralement incurable ou l'éléphantiasis, et la vie est en danger* » (376) (27).

La virulence de cette nouvelle plaie effraie, et les stades qui nous sont plus connus et qui ont été déterminés bien plus tard, sont beaucoup plus rapprochés et agressifs, si l'on en croit le

nombre de témoignages à propos des douleurs endurées, qui sont « *plus violentes aux approches de la nuit* », les malades éprouvant « *la sensation que leurs os sont brisés et distendus* » (376), perdant jusqu'à leurs yeux, leurs mains, leur nez, leurs pieds.

Dès les traités médicaux sur le sujet du début du XVI^e, les médecins notent l'étrange variabilité des symptômes d'un individu à un autre. Ils ne cesseront de décrire les éruptions cutanées sous des termes parfois très fleuris, ou manquant ces stades précoces pour s'intéresser à ceux plus tardifs et plus difficiles à corréler à la vérole. Certains maux qui n'auront rien à voir avec ce mal seront tout de même associés à la terrible maladie dont on ne sait encore pas grand chose et qui échappe à la science, tout en entrant dans la légende.

La grande virulence de cette lèpre inconnue va pourtant s'atténuer rapidement après son apparition (27). Son « *exubérance, avec de nombreux cas mortels, tend manifestement à s'atténuer dès le début du XVI^e siècle...* » (376). Premier témoignage en 1508, suivi par celui, édifiant, de Fracastor en 1546 : « *Bien que ce mal pestilentiel soit encore à présent en pleine activité (...), il n'est plus le même que dans les premiers temps. Depuis une vingtaine d'années, les "pustulae" sont moins nombreuses; par contre, les gommès, au stade suivant sont plus communes, alors qu'on observait le contraire à l'origine. (...) Depuis près de six ans, la maladie s'est de nouveau profondément modifiée. Car on ne voit plus de "pustulae" que sur très peu de patients et les douleurs sont presque nulles ou très légères, mais les gommès sont très fréquentes et ce qui frappe tout le monde, c'est la chute des cheveux et des autres poils du corps, ce qui donne aux malades un aspect qui prête à rire (...)* » (376).

Et ils ne seront pas les seuls à avoir cette impression. « *Il semble donc qu'à partir des années 1510-1520, la vérole, après un démarrage foudroyant, s'en tienne à une vitesse de croisière qui préfigure déjà le caractère insidieux et discret qu'elle va prendre par la suite* » (376).

Mais la première vision réellement scientifique portée sur la vérole, et ainsi la naissance de la syphiligraphie, a été apportée par Jean Fernel (1497 – 1558), médecin d'Henri II (382), en 1579 dans son traité scientifique. Très porté sur l'observation clinique, il introduira des notions d'incubation, de surinfection, de grande latence possible des manifestations, d'anévrismes d'origine syphilitique (382).

D'autres savants et médecins ponctueront l'histoire de quelques idées intéressantes et parfois résolument modernes, comme l'importance du prépuce dans la contamination, le polymorphisme de la maladie, son état "vieilli", la possibilité de surinfection, l'induration des chancres, nommés alors *pustulae*, dont la localisation anale sera prouvée. On constate également que, même si la vérole s'est atténuée en gravité, elle conserve une symptomatologie très sévère avec perte des cheveux, attaque des périostes et puissantes douleurs en

conséquence – à exacerbation nocturne –, perte des yeux, palais troué, membres perclus, perte de l'ouïe et parfois décès, souvent salué par les vérolés qui souffraient de mille maux (376). Il serait beaucoup trop long d'explicitier tous les exemples de description des manifestations de la vérole à cette époque mais un bon nombre figure dans le colossal Traité de la syphilis écrit au début du XX^e par Jeanselme (27).

D'autres grands noms ressortiront comme Jean Astruc (1684 – 1766), le même qui remit l'hypothèse de l'origine américaine à la mode, qui écrivit une œuvre vénéréologique qui fut une référence pendant très longtemps. « Il y décrit avec précision toutes les manifestations cutanéomuqueuses et viscérales de la maladie (osseuses, oculaires, neurologiques, hépatiques...) » (382) et il est le premier à envisager la vérole due à « des vers au sens d'animalcules » (382), contrecarrant ainsi la théorie des humeurs.

Cette théorie nouvelle sera reprise et précisée dans un sens parasitaire au XVIII^e par Andry qui désigne « des vers d'une espèce spéciale comme agents de la vérole » (376) puis par Deidier qui niera la théorie répandue d'un acide corrosif comme acteur de la vérole mais plutôt des « petits vers vivants (...) qui produisent des œufs en s'accouplant et qui peuvent aisément se multiplier comme font tous les insectes » (376). Cette vision des choses, plus proche de la réalité telle que nous la connaissons, combat avec raison les différentes théories chimiques, humorales, venimeuses, inflammatoires, même magnétiques et électriques (ces dernières étant plus récentes et datées du début du XIX^e) qui tentaient sans cesse de prendre le pas l'une sur l'autre.

La clinique fera d'incontestables progrès au XVIII^e, notamment avec la libéralisation des autopsies. Les manifestations seront de mieux en mieux décrites et comprises : « roséole, atteinte unguéale, alopécie, adénopathies, syphilides cutanées ou muqueuses pour la période secondaire, gommages cutanées ou osseuses et (...) lésions du cœur, de l'aorte (anévrisme), du cerveau et des centres nerveux » (376).

La vérole a donc rapidement passionné les savants et les médecins qui l'ont combattue pour mieux la comprendre et se sont combattus entre eux pour tenter d'imposer leur vision des choses. Mais qu'en était-il de leur sujet d'étude : les vérolés eux-mêmes ?

Le fléau s'étendant à une vitesse impressionnante à la fin du XV^e et au début du XVI^e, les premières mesures de sauvegarde, de prophylaxie collective, n'ont pas eu d'autres choix que de s'instaurer elles aussi le plus rapidement possible, hélas pas toujours avec les résultats attendus.

En effet, dès 1496, « *l'Hôtel-Dieu de Paris fut assailli de vérolés* » (376) mais la peur et le dégoût, tout autant physique que moral (après tout, les vérolés n'étaient que des pêcheurs punis de leur débauche, d'où souvent les notions de châtement dans les traitements et la prise en charge), seront plus forts que les soins et la charité. Une solution radicale verra le jour : le bannissement (pour les étrangers) et la quarantaine (pour les parisiens) jusqu'à complète guérison sous peine de pendaison. Mesures qui se révéleront peu efficaces et peu suivies (376). On va jusqu'à donner « *de l'argent à des vérolés de l'Hôtel-Dieu pour qu'ils s'en retournent chez eux* » (376).

Différents projets seront proposés, comme celui de créer un hôpital par pathologie, projet abandonné par manque d'argent. En 1557, les Petites Maisons sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain nouvellement construites accueilleront bientôt les vérolés et ce pour très longtemps, sans progrès évident. A la fin du XVIII^e, on les surnommera la Bastille des vérolés (376).

Des mesures plus pratiques et efficaces sont proposées comme éviter les bains publics en cas d'épidémie, fidélité maritale, éviction de se complaire dans les lieux de débauche, ne pas utiliser les mêmes objets notamment vaisselle et vêtements des infectés, de dormir avec ou de les embrasser.

Au XVII^e la prise en charge se durcit, avec la généralisation de l'enfermement des mendiants et des errants, dont feront partie les vérolés. Deux lieux seront créés : « *Bicêtre pour les hommes et la Salpêtrière pour les femmes* » (376), qui auront vite sinistre réputation de par les qualités de vie et de soin médiocres qui y sont prodigués. Les gens y sont entassés, dans des conditions d'hygiène lamentables, subissant les remèdes toxiques dont nous reparlerons. Et pourtant, le nombre de vérolés est trop important pour ces structures de "soins" et des listes d'attente seront créées. Parfois même, au XVIII^e, libertins et prostituées s'y inscrivent avant même d'avoir contracté le mal. Les hôpitaux généraux, à l'image de l'Hôtel-Dieu, refusent toujours les vérolés, qui finissent bien souvent dans les dépôts de mendicité. Malgré quelques hospices privés qui ferment rapidement faute d'argent, la situation des vérolés au XVII^e et au XVIII^e laisse sérieusement à désirer (376).

Néanmoins, avec l'apparition des libertins et ce jusqu'au XVIII^e, on assistera à un changement d'esprit : la recherche d'un moyen prophylactique individuel. Tout simplement parce que les libertins « *cherchent depuis longtemps un remède préservatif contre la vérole afin de continuer leurs débauches sans danger de la prendre* » (376). Bon réflexe qui, hélas, faute de matériaux adéquats, n'aura pas la même efficacité qu'à notre époque, car la "capote anglaise" inventée au début du XVIII^e était plus un moyen contraceptif qu'antivénérien.

En ce qui concerne les enfants nés vérolés par transmission maternelle, personne ne semblait beaucoup s'en préoccuper, compte tenu de la mortalité infantile de l'époque. Il faudra attendre les théories de Rousseau pour mieux prendre en considération ces nouveaux-nés et prendre les premières mesures pour éviter la transmission mère-enfant, mais également enfant-nourrice par l'allaitement : « *Mais si une autre partie du corps entre en contact avec une "pustule" virulente, c'est elle qui est infectée en premier lieu, c'est ce qui s'observe sur les enfants au sein, chez lesquels l'inoculation se fait à la bouche ou à la face, parce que les mamelles, la face, la bouche de la nourrice ou de quelque autre personne (de l'entourage) sont infectées. En effet, les nourrices ont l'habitude d'embrasser souvent les enfants, et j'ai vu souvent un enfant infecté de cette maladie contaminer un grand nombre de nourrices* » (27).

Quant à la question du danger que représentent les prostituées, elle est posée dès 1497 : « *Avec le plus grand soin, il faut éviter, pour se mettre à l'abri du danger de la contagion, de pratiquer le coït avec une femme atteinte des "pustules", et même avec une femme saine avec laquelle un homme atteint de "pustules" a cohabité peu de temps auparavant. Il a été en effet déjà reconnu par l'expérience que celui qui succède à un homme atteint récemment de "pustules" est lui-même infecté. En conséquence, il faut à présent se méfier surtout des prostituées* » (27). Ce foyer identifié, les premières mesures seront prises dès 1500 avec l'établissement de cartes de santé, certificats "d'aptitudes au travail" pourrait-on dire, quarantaine jusqu'à guérison pour les touchés par le mal, regroupement et surveillance. Ces mesures évolueront peu jusque fin XVIII^e où de fréquentes visites sanitaires seront effectuées dans les maisons closes ou dites de tolérance. Mais la difficulté de poser le diagnostic par la localisation souvent profonde du chancre d'inoculation chez la femme (col de l'utérus, parois vaginales) contrecarrera l'efficacité de ces mesures, malgré l'apparition du spéculum, qui ne sera pas toujours utilisé à bon escient ou par simple refus des prostituées de se soumettre au « *pénis du gouvernement* » (376) comme elles appelaient l'instrument, au refus de la position obstétricale à prendre ou encore à la dissimulation de leur chancre par d'habiles procédés de maquillages ou de remplacements par des collègues non atteintes (376). Sans compter qu'il s'agit là de mesures prises pour les maisons closes, mais que la prostitution n'est pas toujours aussi bien cloisonnée, pouvant être occasionnelle ou tout simplement sauvage, sur le trottoir, mœurs qui seront tout de même plus courantes à partir du XIX^e.

La prise en charge des vérolés est donc, depuis son apparition, bien légère et bien sévère, souvent inefficace et se pose la question de la place qu'a prise la maladie dans les sociétés. Et on ne peut le nier : la syphilis fait partie des grandes épidémies qui ont forgé l'histoire, telles

la lèpre, le choléra, la peste, la grippe... qui ont eu cet extraordinaire pouvoir de modeler toute une part de notre culture. Ce fait tout à fait passionnant, qui pourrait alimenter une autre thèse sur l'impact des grandes épidémies sur les sociétés d'hier jusqu'aux cultures zombies et l'apocalypse par virus qui fleurissent sur nos écrans à notre époque, nous ne ferons que le toucher du doigt à travers l'exemple de la grosse vérole et de sa légende propre.

Car dès son apparition, la vérole a pris sa part de fantastique. Son apparition si brutale à la suite d'une guerre de débauches, son expansion si rapide, les profondes et douloureuses meurtrissures qu'elle engendre, ont suscité la peur au XVI^e. Les théories qui y voyaient une malédiction divine, le juste châtiment imposé aux pêcheurs, devaient fleurir. Même la recherche de son origine, nous l'avons rapidement évoquée, faisait appel aux forces astrologiques et à la religion.

Sans compter son mode de contamination, qui a grandement amplifié les choses. Tout le monde s'en est emparé. Les moralistes, les romantiques, les savants, les pouvoirs religieux, et surtout les artistes de tous poils, ou plutôt plumes, qui n'ont eu de cesse au XVI^e, malgré la peur, « *la terreur qu'a suscitée la vérole lors de son apparition (...) et qui est loin d'être estompée (...)* » (376), de la décrire, de la citer, de la graver et de la peindre, sans doute effrayés comme tout le monde mais pétris de curiosité face à ce mal inconnu et pourtant si répandu. Quoi de plus fascinant qu'un mystère qui faisait pourtant partie de leur quotidien ?

Illustration 12 : Dame Vérole escortée de ses victimes

Illustration 13 : La Vierge invoquée contre le Mal Français

Toute cette créativité et ces recherches d'idées ont donné naissance à des ironies mordantes, des idées de mort et de peur, mais également à des réflexions étonnantes et très modernes, évoquant pour la première fois le génie syphilitique (notion reprise au XIX^e et encore actuellement) (376). En effet, un ripailleur, un homme jouissant des femmes à plus soif, ne pensant qu'à culbute et fête orgiaque n'est pas utile à la société. Mais, une fois la vérole attrapée, la chair meurtrie l'assagissant, le paralysant, cette chair si distractive qui n'est plus que souffrance, laisse enfin l'esprit en paix et libre de songer, de réfléchir et de produire autre chose que concupiscence. L'homme redevient utile à la société (376). D'autres iront même plus loin par une simple réflexion typée : "je suis ton ami si tu es l'ennemi de mon ennemi". En effet, « *la vérole est ennemie de la chair qui est elle-même ennemie de l'âme, ce qui revient à dire que la vérole est l'amie de l'âme* » (376).

Au XVII^e, changement de ton et sévérité religieuse, c'est après tout l'époque des grandes réformes face à la débauche ambiante, où les rares écrits seront des sermons pour les vérolés débauchés et quelques conseils et traitements pour les vérolés honnêtes, ceux qui subissent le mal par malhonnêteté d'autrui (hommes volages, femmes légères, nourrices ou enfants contaminant l'un et l'autre). La vérole, qui était depuis toujours une maladie honteuse, reprendra du grade dans cette appellation, véritable marque du pêcheur (376).

C'est également à cette époque qu'une communauté sera soudain montrée du doigt, « *ces pauvres efféminés (qui) courent à la lubricité, ainsi que la gent de Sodome qui répand la contagion* » (376). Voici donc le début du marquage des homosexuels par une maladie à transmission sexuelle, notion qui a un amer goût de modernité...

Malgré la sévérité des propos de morale et de rigueur, la vérole est partout et même chez les nobles. Notons qu'après tout, leur roi n'était pas exempt, malgré, à la fin de sa vie, sa liaison avec Mme de Maintenon qui lui rappela les adages de la religion, de comportements sexuels tout à fait libérés. C'est après tout à ce siècle qu'apparurent les libertins, ces grands romantiques, qui couraient la jupe – ou le pantalon – avec un appétit démesuré.

Joie pour la vérole, qui ne demandait que cela, pour s'étendre encore un peu plus. Ainsi, « *nombreux sont les auteurs qui se sont fait l'écho de ce nouvel accroissement de la vérole au XVIII^e siècle...* » (376). Et bien entendu, les prostituées jouent un grand rôle dans cette recrudescence, car « *ce sont elles qui démocratisent la vérole* » (376). Mais ne les accusons pas trop vite, car les militaires, les libertins et les « *furets de bordel* » (376), n'y sont évidemment pas en reste.

Au XVIII^e, c'est d'ailleurs par eux et par la légèreté de langage comme de mœurs que la vérole va se banaliser, le ton se faisant plus moqueur et plus léger. Et c'est bien sûr sans compter « *la mise en place d'un rationalisme non chrétien* » (376), qui se développe en parallèle.

La science commence à prévaloir, la religion perd de son influence, tout était réuni pour que la syphilis ait de beaux jours devant elle. Mais a-t-elle subi les changements de l'histoire et les changements des mœurs, ou les a-t-elle influencés ? La peur du XVI^e n'a-t-elle pas engendré, malgré la curiosité, la honte et l'exclusion des comportements légers au XVII^e ? Et si cet apaisement des mœurs sexuelles avait engendré un ralentissement de l'épidémie, ou tout du moins la discrétion qui était de mise alors et l'absence de discours horrifiés sur le sujet avaient fait oublier cette peur, jetant Casanova dans les bras de toutes ces dames ? Après tout, que perdaient-ils ces libertins ? Cinq ans ? Quelle était l'espérance de vie à l'époque ? En avaient-ils seulement conscience, au vu des symptômes qui diminuaient en virulence et la croyance

selon laquelle on se pensait guéri avec la disparition des manifestations cutanées secondaires ? Il est mal aisé de se mettre à la place de ces gens à leurs différentes époques avec notre regard contemporain sur la maladie, et même les maladies en général. La vérole faisait partie de leur quotidien, des risques de la vie mêlés à tous les autres, et leur laissait au moins dix, vingt voire trente ans de répit avant de s'attaquer trop féroce­ment à leurs organes et de les tuer, choses dont ils étaient à peine conscients. En effet, à l'époque, ils n'avaient pas de spots télévisés pour leur rappeler ou leur expliquer les risques de tel comportement à risque ou de telle maladie.

Et à l'époque qui nous intéresse, où en sommes-nous ?

2.1.2.- La syphilis au XIX^e

Au XIX^e siècle, c'est le mot syphilis qui tend à se répandre et à prendre le pas sur le terme de vérole, malgré sa puissante sonorité littéraire, phénomène amorcé dès la fin du XVIII^e. Le mot syphilis est pourtant apparu tôt, en 1530, via un ouvrage célèbre de l'époque : *Syphilis sive morbus gallicus...* de Girolamo Fracastoro (376), né à Vérone en 1483, où il y racontera l'histoire d'un berger nommé Syphilus qui offensa le Dieu Soleil qui lui envoya en punition la dite maladie, que la campagne environnante nommera syphilis en souvenir du premier atteint (376). L'étymologie du mot est susceptible de deux interprétations : une origine du mot grec *haïssable* ou du mot grec *aimer* (35). La contradiction des deux termes est étonnamment complémentaire dans ce cas précis.

Le débat sur ses origines, bien que « *le XIX^e semble porter peu d'intérêt à l'étude rétrospective de la syphilis* » (27), sera relancé et la thèse américaine répandue et popularisée par Astruc sera féroce­ment attaquée. Les textes anciens seront scrutés, fouillés, interprétés, apportant arguments et contre-arguments pour une syphilis déjà présente en Europe dès l'Age de Pierre. La grande mode fut également l'examen des os et des dents fossiles qui devint l'arme de prédilection de cette querelle ouverte. Certains fossiles de tous temps garderaient en effet la trace des gommages tertiaires. On examina donc ceux d'Europe dans l'espoir de trouver trace de syphilitiques bien antérieure au XV^e et on fit de même pour les américains. Mais deux difficultés empêchaient toujours d'apporter la preuve que la syphilis existait telle quelle avant la fin du XV^e : l'âge réel des os et la cause de leur détérioration. Certains y voyaient la signature de la vérole, d'autres non (27).

Alors ? Qu'en est-il vraiment ? La question est toujours débattue et a pris une autre dimension par la connaissance des autres maladies affiliées à la syphilis, les tréponématoses. Il est probable que la syphilis existe depuis l'aube de l'humanité, dans des formes modérées et sporadiques, qui se seraient enflammées durant cette fin de XV^e. Le brassage de populations aurait permis la brusque mutation du tréponème, qui s'en serait ensuite donné à cœur joie, via les militaires, et plus infortunées sans doute, les prostituées, avant de se répandre à toutes les classes de la société, jusqu'aux familles royales (27).

La syphilis aura ce chic d'esquiver pendant longtemps la compréhension des médecins, qui batailleront ferme avec leurs arguments, étayant des thèses parfois étonnantes de bon sens et parfois, malheureusement, de cruels retours en arrière.

Ainsi, le corps médical dut subir les attaques des théoriciens de l'inflammation qui vont nier l'existence pourtant bien établie d'un virus syphilitique. Ils iront jusqu'à affirmer que la syphilis existait de tout temps et qu'elle a bien dû apparaître spontanément, il y a fort longtemps. « *Ces théories erronées, contraires à l'observation et au bon sens, constituent un véritable recul, non seulement au point de vue doctrinal, mais aussi au point de vue pratique. On en vient à nier des notions acquises dès les premiers temps de la syphilis : la contagion et l'hérédité, l'efficacité du mercure* » (27).

Fort heureusement, le XIX^e sera malgré tout le siècle des premiers grands syphiligraphes et ce, malgré « *un découragement des praticiens et des pouvoirs publics* » (376). Les premiers syphiligraphes devront donc affronter ce scepticisme et ne pas abandonner la lutte contre le mal vénérien. Fort heureusement, la syphilis deviendra plus accessible aux praticiens et aux épidémiologistes, pour un certain nombre de raisons : la transformation de l'hôpital qui ne sera plus seulement un lieu de refuge et d'internement des pauvres et des hères, mais un lieu de rassemblement des médecins et d'enseignement, le vieillissement de la population qui permettra une augmentation de l'apparition des accidents tertiaires et une transformation de la conception de la maladie.

Pour illustrer les progrès faits dans ce siècle, exposons trois définitions de la syphilis à trois dates différentes. Selon la première source, le dictionnaire des sciences médicales de 1821 (376), la syphilis est « *une maladie contagieuse qui se gagne de tant de manières, qui se présente sous des formes si variées et si multipliées, qu'elle n'est pas susceptible de définition philosophique* ». En 1836, le dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques (376) offre cette nuance : « *dénomination bizarre, (...) synonyme de maladie vénérienne, qui n'est ni plus*

exacte ni plus significative, et qui, depuis longtemps, sert à désigner un groupe d'affections très diverses par leur siège, leur cause et leur nature, et qu'on s'obstine à réunir comme si elles constituaient un tout régulier ». Et pour terminer, résumons la définition donnée par le Dictionnaire de médecine de 1878 (35) : « *La syphilis est une maladie spécifique (V. Virus) transmise par contact et par hérédité, caractérisée, à ses différentes périodes, par certains accidents dont l'évolution est subordonnée à l'action du virus syphilitique et dont la marche est ordinairement déterminée. Quelle que soit la source d'où elle provienne, elle débute toujours par un chancre infectant qui peut résulter de la contagion, à un individu sain, d'un chancre infectant, d'un accident secondaire à forme suppurative, du sang d'un syphilitique à la période secondaire, et peut-être, dans certains cas, de ses sécrétions normales ou morbides. (...) Le chancre dit infectant n'est que la première manifestation apparente de la diathèse syphilitique. (...) On divise communément la syphilis en primitive ou locale, et en consécutive ou constitutionnelle. (...) quand le virus (...) produit, au bout d'un certain temps, des accidents généraux de formes et de sièges très divers. On divise en outre les manifestations de la syphilis constitutionnelle et générale en deux ordres : symptômes ou accidents secondaires, et symptômes ou accidents tertiaires. On range au nombre des accidents secondaires le chancre induré, infectant ou huntérien, le bubon indolent induré, les douleurs névralgiques, rhumatoïdes, l'alopecie, la pustule place ou papule, ou plaque muqueuse et ses végétations, les syphilides, l'altération des muqueuses et l'iritis. (...) Parmi les accidents tertiaires, nous trouvons les diverses lésions des tissus sous-cutanés et sous-muqueux, celles des tissus fibreux, osseux, parenchymateux (foie, poumons, cerveau), et enfin, comme dernier degré, la cachexie syphilitique* » (35).

Comme on peut le voir, on passe d'un flou total à des connaissances beaucoup plus précises, avec détermination des trois stades et des affections qui s'en rapprochent, ce qui semble être le fruit d'un travail de longue haleine de la part des syphiligraphes et surtout de leur indéniable volonté.

Nous retiendrons essentiellement deux grands noms : Philippe Ricord (1800 – 1889) et Alfred Fournier (1832 – 1914).

Ricord aura été plus contesté que Fournier, et aura fait aussi plus d'erreurs mais il aura eu le talent nécessaire pour affirmer et prouver un certain nombre de concepts plus ou moins énumérés par quelques médecins à des époques antérieures à son exercice (27).

Ainsi, parmi ses découvertes les plus importantes, il différenciera la syphilis de la gonococcie, notamment grâce à son utilisation régulière de spéculums perfectionnés (372), alors que les confusions entre les maladies vénériennes sont encore fréquentes. Il confondra par contre

toujours chancre mou et chancre syphilitique (la différence sera faite en 1852 par Bassereau) (382), alors qu'il caractérisera le chancre initial et les trois stades de la maladie : la syphilis primaire ou primitive, la secondaire et la tertiaire (382). Il prônera également un retour à la thérapeutique au mercure.

On peut résumer cinq grandes idées de Ricord : la vérole par bubon d'emblée n'existe pas, seule la syphilis est suivie d'accidents secondaires, elle rend le sujet réfractaire à une nouvelle inoculation, ses manifestations sont régies par une loi chronologique (selon lui « *L'ordre et la discipline existent donc là où l'on s'obstinait à ne voir que confusion, dérèglement, hasard* » (27) et son remède spécifique est le mercure qui ne guérit pas les autres affections vénériennes (27).

Une idée fixe va pourtant le discréditer, son refus de croire à la contagion extrême des accidents secondaires, les syphilides. Se refusant à opérer des inoculations sur des sujets sains comme ses adversaires et n'usant que d'auto-inoculation, le sujet ne présentera que des réponses négatives dues à une première immunité. Son principal opposant, Wallace, finira par prouver le bien fondé de cette contagion, même si pour cela il n'aura pas les mêmes réticences que Ricord et qu'il prouvera par expérimentation sur des sujets sains, dont la peau abîmée était mise en contact avec de la matière de ces accidents secondaires, et que tous développèrent une syphilis (27).

Ricord prendra sa retraite en 1860, laissant une petite dizaine d'années de vide entre son ère et celle de Fournier, durant laquelle quelques études intéressantes seront menées sur la différenciation des maladies vénériennes, sur l'étude de la syphilis viscérale et les premiers balbutiements dans la compréhension de la neurosyphilis.

En 1869, Fournier devint responsable de l'enseignement de la syphiligraphie à Paris, entrant ainsi sur le devant de la scène. Accédant à la toute nouvelle chaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques en 1879 à l'hôpital Saint-Louis, il deviendra une véritable référence mondiale en matière de syphilis.

Fournier étudiera la syphilis sous toutes ses formes et publiera un grand nombre d'ouvrages, tous à propos de la syphilis. Citons *Syphilis et mariage* de 1880, *La Syphilis héréditaire tardive* en 1886, *Les Affections parasyphilitiques* en 1894, *Les Chancres extragénitaux* de 1897 et enfin son *Traité de la syphilis* en 1899-1901 qui comportera deux volumes (382).

Fournier n'a ainsi rien laissé passer et a étudié l'incubation de la syphilis, le chancre infectant, l'induration, le chancre extragénital, la contagiosité des chancres secondaires, la syphilis secondaire tardive, la syphilis chez la femme, l'analgésie syphilitique, la syphilis tertiaire et ses localisations, les lésions de l'anus et du rectum, et bien d'autres (27).

Il y a malgré tout des notions déjà anciennes, mais Fournier sera celui qui parviendra à les prouver et à les imposer dans la conception de la syphilis. Ainsi, on comprendra que la syphilis est à l'origine d'accidents vasculaires mortels par formation de gommages et altération des vaisseaux sanguins, voire du myocarde. Fournier prouvera l'épilepsie syphilitique tertiaire en 1875, la syphilis du cerveau en 1876 et surtout, l'origine syphilitique du tabès et de la paralysie générale.

Ces deux derniers faits seront des combats de longue haleine. En 1858, Duchenne de Boulogne observe ce qu'il appellera l'ataxie locomotrice, nouveau type d'affection nerveuse où les troubles de la démarche et l'incoordination des mouvements sont les symptômes les plus probants, troubles dus à la compression de la moelle par les gommages tertiaires. Fournier en signalera l'origine syphilitique en 1876 et en 1882, s'appuyant sur des observations cliniques et statistiques rigoureuses, mais le docteur Charcot, maître de la neurologie de son temps, rejettera cette thèse avec force (27).

En 1822 (372) ou 1825 (382), Bayle décrit une "démence paralytique", qui s'avérera être la paralysie générale. La cause syphilitique de cette paralysie sera avancée dès la moitié du XIX^e, mais Fournier fournira les preuves indiscutables de cette origine, étape par étape, avec prudence, sans doute pour ne pas rencontrer une trop farouche opposition.

En 1878, il admet l'existence d'une pseudo paralysie générale d'origine syphilitique. En 1893-1894, il prouve l'existence de rapports étiologiques entre tabès et paralysie générale, avant l'estocade finale en 1894, estocade composée d'un dossier d'arguments solides et vérifiés, basés une fois de plus sur des observations cliniques rigoureuses et statistiques incontestables: la fréquence de la syphilis chez les patients atteints de paralysie générale, l'étroite corrélation dans certains milieux entre fréquence de la syphilis et fréquence de la paralysie générale, association de celle-ci avec le tabès, existence incontestable de paralysie générale juvénile (117 observations) (27). Ainsi, ses adversaires, qui prônaient une origine due à l'alcoolisme, au surmenage, à l'influence des passions, à la turbulence de la vie, à la préoccupation morale (27) ne pourront plus rien avancer comme contre-argument. Néanmoins Fournier n'admettra jamais une origine uniquement syphilitique de la paralysie générale, mais y verra plutôt une cause prépondérante et habituellement rencontrée. Malgré la pertinence de ces arguments, cette thèse de "folie syphilitique" sera débattue jusqu'au début du XX^e siècle, avant que les moyens techniques ne permettent de détecter le tréponème dans l'écorce cérébrale des paralytiques généraux (376).

Fournier jouera aussi un grand rôle dans la perception de la syphilis héréditaire, l'hérodosyphilis. A l'époque, trois hypothèses sont avancées : selon la première, le nouveau-né serait

infecté lors de l'accouchement, dans la deuxième, le fœtus serait inoculé pendant la vie intra-utérine et dans la dernière, le fœtus tiendrait la syphilis directement de son père, par son sperme. Et c'est cette thèse qui sera la plus souvent retenue, notamment par Fournier (27). Ils attribuaient donc la syphilis congénitale à une dégénérescence transmise par voie génétique et l'assimilaient au déclin de l'homme moderne (372). Fournier la qualifia de facteur de dépopulation, et c'est en cette fin de XIX^e et avec de tels propos que naîtra la syphilophobie. En 1863, la triade de l'hérédo-syphilis de la seconde enfance est identifiée (communément appelée triade d'Hutchinson (376)) : kératite interstitielle, lésions de l'oreille, altération dentaire. Les pseudo-paralysies seront également étudiées ainsi que les altérations diverses des nouveaux-nés, souvent prématurés, quand ils ont survécu à des avortements spontanés. On les décrira avec un « *aspect blême et cachectique de ces petits êtres misérables qui offrent un hideux mélange des types du nouveau-né et du vieillard* » (27). Les spécialistes de l'époque noteront aussi des éruptions cutanées variées et une raucité de la voix (27). Fournier prendra sa retraite en 1902 et mourra en 1914, laissant une empreinte marquante et durable sur la syphiligraphie.

La prophylaxie individuelle fera peu de progrès et encore moins d'avancées. Hormis les savons antisyphilitiques ou les baumes à mettre sur les parties génitales avant la pénétration pour boucher tous les pores, souvent à base de mercure, et les inévitables ablutions à l'eau de Cologne et au vinaigre (27), aucun progrès n'est fait. Et pour cause, il faudra attendre notre préservatif moderne pour disposer d'un instrument de prévention efficace contre les IST. Pour ce qui est de la prophylaxie publique, les choses ne changeront que peu par rapport au siècle précédent, à savoir contrôle sanitaire des filles publiques, inscription et surveillance des prostituées de maisons closes (les occasionnelles et les "libres" échappant donc à tout contrôle).

A noter néanmoins l'apparition aux alentours de 1870 d'un mouvement britannique, le mouvement abolitionniste, qui désire augmenter la fermeture des maisons closes, la surveillance des prostituées, leur visite corporelle et jusqu'à leur internement si infection il y a. Les mesures proposées étaient drastiques, portant gravement atteinte à la liberté des prostituées, sans compter que le but était plutôt un retour à la rigueur morale qu'un souci de santé publique (27).

Viendra ensuite l'influence de Fournier, qui excellera « *dans la lutte morale et sociale contre le "péril vénérien"* » (382). Il défend les moyens médicaux, rejetant les moyens religieux et moraux, et donc l'abolitionnisme. Il soutient l'éducation des praticiens, l'hospitalisation des

malades contagieux, l'ouverture des dispensaires et des consultations du soir, la surveillance des nourrices, l'éducation de la population, la rupture du caractère honteux et infamant de la maladie qui empêche les gens d'en parler et de se soigner, en bref, il donne une véritable impulsion à la prophylaxie anti-vénérienne, qui se poursuivra avec plus d'efficacité au début du XX^e (382).

Quant à la prise en charge des patients, elle évoluera en même temps que les hôpitaux et les hospices, même si la promiscuité et parfois le manque d'hygiène seront toujours un problème inhérent à ce genre de structures.

Notons la spécialisation à Paris de l'hôpital Saint-Louis, à l'origine créé au début du XVII^e pour accueillir les pestiférés et baptisé comme tel pour rendre hommage au roi de France Louis IX mort de la peste à Tunis en 1270 ; spécialisation qui touchera tous les hôpitaux et les hospices de Paris, qui se verront attirer certaines pathologies au tout début du XIX^e. L'hôpital Saint-Louis, surnommé aussi l'Hospice du Nord, reçut ainsi les maladies dermatologiques, qu'on pensait à l'époque incurables et qui ne méritaient donc pas la visite quotidienne d'un médecin, ce qui était compatible avec sa position excentrée (382).

Il devint l'un des centres mondiaux de la dermatologie, auquel vint se greffer la vénéréologie, notamment avec, en 1879, la titularisation de Fournier à la chaire clinique des maladies cutanées et syphilitiques (382).

A peu près 200 lits étaient réservés aux syphilitiques et autres atteints de pathologies diverses, 120 pour les hommes, 80 pour les femmes, dans un pavillon qui deviendra le pavillon Gougerot au début du XX^e, sous l'influence d'un élève de Fournier, Jeanselme, qui fut l'un de ses successeurs à la chaire auparavant citée.

Pour la période qui nous intéresse donc, rapprochée à celle de Guy de Maupassant, les connaissances sur la syphilis sont en plein essor, mais ne suffiront pas encore à épargner ni à guérir l'écrivain.

2.1.3.- Actuellement, où en est-on ?

L'entrée dans le XX^e pour les syphiligraphes s'ouvrira sur deux découvertes cruciales : l'observation du tréponème en 1905 par Schaudinn et Hoffmann, ainsi que la découverte des sérologies syphilitiques (et leurs futures applications en diagnostic) par Wassermann et Neisser en 1906.

Le 3 mars 1905 donc, les scientifiques réussissaient à avoir sous leurs yeux « *un très petit spirochète mobile et extrêmement difficile à étudier* » (376), à savoir le tréponème pâle *Treponema pallidum*, baptisé de la sorte à cause de sa forme de fil tordu et de sa coloration pâle. Enfin, le responsable de la syphilis avait été identifié et cela marquait un progrès incontestable dans la compréhension de la maladie. Malgré tout, le petit spirochète garde encore bien des mystères.

Mais malgré tout, en ce début de XX^e siècle, les médecins avaient élucidé (même si certains points étaient encore discutés) la majorité des phénomènes pathologiques liés à la syphilis, et il ne leur restait qu'un obstacle à franchir : trouver les armes nécessaires à la destruction de l'adversaire, qu'on connaissait enfin. Les progrès futurs seront donc surtout d'ordre thérapeutique et prophylactique. Nous reviendrons sur la thérapeutique dans la partie suivante.

Ce qu'il faut surtout retenir de ce début de XX^e siècle est la véritable syphilophobie qui s'empare de la France. Cette terreur du mal vénérien s'expliquait par l'idée répandue que la syphilis héréditaire affectait le sperme du père pour créer des "petits monstres" : les hérédos, sous-entendu les enfants atteints d'hérédo-syphilis, syphilis héréditaire.

Au départ, ces études louables visant à protéger la transmission aux enfants, se transforma bien vite en discrimination impitoyable. Le mot avait été lancé : dégénérescence. Fournier ne fut pas innocent dans ce début de panique, en instaurant l'idée d'une hérédo-syphilis tardive, qui se manifesterait des années après la naissance, sous forme de déchéance intellectuelle (376). Bientôt, ce sont de nombreuses pathologies inexplicables ou mal comprises qui seront mises sur le dos de l'hérédo-syphilis : le rachitisme, l'épilepsie infantile, l'hémiplégie, etc. (376).

Et ce ne sera pas tout. L'intellect des enfants est pointé du doigt par Fournier en 1904 : « *Il ressort de recherches récentes que la syphilis peut constituer, de par ses conséquences héréditaires, une cause d'abâtardissement, de dégénérescence pour l'espèce, et cela en donnant naissance à des êtres infériorisés, décadents, dystrophisés, déchus. Oui, déchus, à savoir : soit déchus physiquement (...), soit déchus psychiquement et constituant suivant le degré de leur abaissement intellectuel des arriérés, des simples, des déséquilibrés, des détraqués, des imbéciles, des idiots.* » (376)

Cette idée va s'imposer pendant l'Entre-Deux-Guerres, où la peur de la dégénérescence des populations est exacerbée par les millions de morts qu'a provoqués la Première Guerre Mondiale, sans parler de la grippe espagnole. On craint une décadence du peuple français, une

peur patriotique de voir les générations futures ne pas se renouveler et flétrir dans cet abâtardissement.

Se dessine alors un nouveau personnage : l'hérédo. Un personnage qui cumule les tares, qui est maladif, solitaire, au physique ingrat, bref le souffreteux et même « *l'immense majorité des neurasthéniques, des mélancoliques, des misanthropes, des lypémaniques, en un mot des bizarres* » (376) sont des hérédos, terrible épée de Damoclès pour l'humanité. Décadence et hérédos sont liés, et c'est une race qui prolifère pendant l'Entre-Deux-Guerres. Car l'hérédo est partout, surtout depuis qu'il a été réformé à cause de ses maigres capacités physiques, et on explique tout travers d'un enfant ou d'un jeune adulte par des syphilis filiales.

Il va donc falloir lutter contre cette vérole omniprésente, "*Que ce ne soit pas la fin d'un monde, mais le commencement d'une autre race !*" (376), et la prophylaxie va s'emballer avec affiches, pièces de théâtre éducatives (la reconnue *Les Avariés*), incitation au mariage et à la fidélité, fermeture des maisons closes, etc.

L'étau de cette étonnante peur, raciale, et en tout cas clairement discriminatoire, va se relâcher avec l'efficacité de la pénicilline et le recul, enfin, de la terrible maladie qui menaçait à priori d'extinction l'espèce humaine.

A la fin du XX^e, le sujet syphilis, bien mieux cerné, mieux traité, s'apaise donc et le recul de la maladie est exemplaire, notamment avec l'apparition du VIH dans les années 80. On passe d'une peur à une autre, et l'augmentation de l'utilisation des préservatifs a semble-t-il donné le coup de grâce à la Dame Vérole.

Et qu'en est-il du XXI^e ? L'indéniable et dérangeante vérité est bien là : la Grande Dame est de retour.

Le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire BEH du 5 juillet 2011 (7) nous explique qu'une épidémie parisienne en 2000 de syphilis dans la communauté homosexuelle masculine a incité l'InVS à créer un réseau pour surveiller cette recrudescence sur 10 ans (2000 à 2009). Cette recrudescence s'expliquerait par la diminution de la prévention, par l'augmentation de comportements sexuels à risques et sa facile transmission par le sexe oral. La plupart des contaminés sont des homosexuels masculins (73%), même si une part non négligeable de bisexuels masculins en fait partie (10%). Les hétérosexuels masculins en représentent 12% et les femmes hétérosexuelles (5%) (très peu de femmes bisexuelles et aucune femme homosexuelle). La syphilis est donc plutôt une maladie d'homme.

La corrélation entre VIH et syphilis est flagrante, puisque près de 40% des syphilitiques précoces avaient une sérologie VIH positive connue, la transmission du VIH étant facilitée par le chancre. Près de 6% le découvraient en même temps que la syphilis.

Malgré l'augmentation du nombre de participants à l'étude au fil des années, la syphilis est en baisse sur les deux dernières années. Quelles qu'en soient les raisons, la réapparition de la syphilis prouve qu'il faut rester très vigilant et très humble face aux IST. La syphilis est maintenant facile à détecter via les tests sérologiques et facile à traiter avec la pénicilline, et ce, à moindre coût.

Les erreurs commises se situent donc au niveau de la prévention et de l'information du public, qui, au-delà des risques inhérents aux pratiques sexuelles à risque, devrait être informé par exemple du risque de contamination néonatale ou de la grande transmissibilité de la syphilis par les pratiques sexuelles buccales.

L'effort de prévention et d'utilisation des préservatifs ne doit donc pas se relâcher et nous devons comprendre ce qui pousse ces nouveaux comportements à se répandre. Pourquoi risquer la contamination par de telles pathologies alors que des moyens efficaces de s'en protéger existent ? Il serait extrêmement précieux d'interroger ces patients, notamment dans la communauté homosexuelle, et de leur demander les raisons pour lesquelles ils ne se protègent pas. Cela permettrait de mieux orienter la prévention et les messages d'information.

Cela est déplorable, mais il semblerait que Dame Vérole ait encore de beaux jours devant elle.

2.2.- Les traitements

2.2.1.- Au fil du temps

Les traitements de la syphilis ont eu une histoire tout aussi mouvementée que la maladie elle-même, dont le principal protagoniste sera le mercure.

A l'origine, c'est-à-dire à l'apparition de cette étrange et fatale épidémie, les médecins sont désarmés, ne la comprennent pas et vont jusqu'à « *rejeter les malades tant ils leur faisaient horreur* » (381). Voilà qui n'était pas très hippocratique, mais qui démontre bien le désarroi de l'époque.

Quand et comment le mercure a commencé à être utilisé, personne n'en a réellement de certitudes. Il semble que son emploi ait été popularisé par les charlatans avant même 1500

(376), ces charlatans qui étaient devenus le seul recours des vérolés, face au rejet des médecins. L'efficacité de ce traitement sur les manifestations cutanées de la syphilis, qui étaient les seuls symptômes véritablement cernés, leur apporta une grande notoriété et discrédita médecins et apothicaires : « *Sévère diatribe contre les médecins et aussi les apothicaires "qui cherchent leurs remèdes sur le mont Caucase et les Alpes caspiennes, qui les recueillent sur les bords du Nil et du Gange, qui les empruntent aux Sarmates et aux Scythes", mais qui finissent par avouer leur ignorance, (...)* » alors que « *seuls les rustres et les incultes peuvent guérir cette maladie.* » (376). Les médecins, sans doute inquiets du pouvoir grandissant des charlatans ou par constatation de l'efficacité du mercure, finirent donc par l'adopter et en firent un allié précieux dans leur combat contre la syphilis (381).

Une autre hypothèse arguerait que son utilisation ait été motivée par les vertus parasitocides que lui accordaient les médecins arabes (381) et qui l'utilisaient contre certaines dermatoses et même contre la lèpre, maladie qu'on mettait en parallèle avec la vérole (376). Mais encore fallait-il que le caractère de parasite de la maladie soit acquis, ce qui était rarement le cas, la vérole étant souvent considérée comme punition divine ou conséquence astrologique.

L'histoire du traitement par le mercure est assez incroyable alors que la terrible toxicité des cures de mercure était connue, et dont la réelle efficacité n'a jamais été démontrée.

Les sources consultées offrent un aperçu des affres par lesquelles passaient les personnes traitées au Dieu Mercure et dont nous retiendrons celui-ci : « *la bouche n'est plus qu'une plaie (...)* Une fluxion s'opérait sur l'arrière gorge, sur la bouche ; si on n'y prenait pas garde, la violence de ces accidents nouveaux provoquait la chute des dents. Dans tous les cas, des ulcères accompagnés d'un gonflement énorme apparaissaient au gosier, au palais, à la langue et aux gencives. Les dents étaient ébranlées, une salive abondante visqueuse, fétide s'échappait continuellement des lèvres, la puanteur de ce liquide était repoussante (...) Cette méthode de traitement était si douloureuse que beaucoup de malades préféraient la mort à une guérison par ce procédé barbare (...) la cure même n'était pas de longue durée, de tristes rechutes se produisaient après quelques jours d'un soulagement éphémère. » (381). Réjouissant.

Malgré cela, le mercure se verra bientôt utilisé en de nombreuses formes de traitements : friction, emplâtre, lavage, fumigation, et même par voie orale dès 1535 (376), malgré la dureté de ces traitements et l'arrivée massive d'effets secondaires.

Arrive cependant, début XVI^e, un concurrent du mercure : le gaïac. Importé d'Hispanolia, le bois de gaïac est réduit en poudre et préparé après infusion en une décoction qu'on fait bouillir à petit feu. Le malade est mis dans une chambre chaude, à l'atmosphère confinée. Sa

nourriture est progressivement réduite jusqu'à une diète sévère et des purgatifs doux lui sont administrés. Chaque jour il lui faut boire une grande dose de décoction de gaïac après avoir commencé à suer en s'enveloppant de couvertures (376). Et ce, pendant trente jours.

Le gaïac, soudain si précieux, était reconnu pour ses vertus laxatives et sudorifiques. Or, il faut bien comprendre qu'à l'époque, on cherchait à extirper le poison de l'organisme. Aussi, diarrhées, sueur et hypersalivation par le mercure étaient des signes positifs dans le traitement: ils signifiaient que le poison était drainé du corps. Ainsi, pour le gaïac comme pour le mercure, les effets secondaires, même graves, importaient peu car ils signaient l'efficacité du traitement. Aux XVII^e et XVIII^e, les médecins iront jusqu'à quantifier le volume de salive à recueillir durant un traitement mercuriel pour affirmer que le traitement a été efficace (376).

De plus, il y avait une composante religieuse d'expiation dans ces deux formes de traitement. La cure de gaïac, son jeûne extrême et le grand affaiblissement qu'elle provoquait étaient considérés comme le "carême de pénitence", la purification du corps et de l'âme. La cure de mercure, plus douloureuse, constituait le "purgatoire d'expiation", le pardon de la faute par la douleur.

Plus anecdotique, l'emploi de la salsepareille, de l'antimoine, du plomb, de l'arsenic (376) qui feront l'objet de quelques essais en thérapeutique mais qui ne seront que très peu reconnus. Dans le combat pour la première place, c'est donc le mercure qui va l'emporter, devenant l'unique traitement de référence qui sera décliné sous toutes ses formes (au XVIII^e arrivée du calomel protochlorure de mercure, du sublimé corrosif bichlorure de mercure (376) et administré de toutes les manières possibles (lavement, voie orale, frictions externes, onguents,...). Au XVIII^e apparaît la liqueur de Van Swieten qui sera très utilisée jusqu'à la fin du XIX^e.

Pour ce qui est de la prophylaxie individuelle, la notion apparaît assez rapidement, dès le début du XVI^e, une dizaine d'années après cette grande et terrifiante épidémie de vérole. La notion de transmission sexuelle ayant été déjà établie, la première mesure préconisée sera bien sûr d'éviter tout acte sexuel avec une personne infectée.

Malgré tout, des bains et des ablutions, pré ou post-coïtaux, seront conseillés, au vin, au vinaigre, etc. tant pour l'homme que pour la femme.

La première notion de préservatif, telle que nous la comprenons, à savoir une protection à enrouler autour du pénis, est apparue elle aussi très tôt, environ à cette période. La chose était néanmoins étonnante, car il s'agissait plus d'un cataplasme macéré dans une mixture où il y

avait un peu de tout dont du mercure et du gaïac, à apposer après l'acte pour empêcher le poison de pénétrer le membre viril (376).

Quant au condom, la capote anglaise, elle sera inventée au début du XVIII^e siècle, mais sera plus un moyen de contraception qu'une solution de prévention efficace contre la vérole et consorts.

2.2.2.- Au XIX^e siècle

Au commencement du XIX^e siècle, « *les désastres causés par le mercure imprudemment prescrit font tomber ce spécifique dans le discrédit* » (27). On préfère employer alors un « *régime antiphlogistique, du repos, de la station horizontale et des moyens adoucissants...* » (27).

Ce sera compter sans Ricord, qui prônera un retour au mercure, en affirmant que le métal est le remède spécifique de la syphilis. Et son successeur sur le devant de la scène syphilitique, Fournier, ne sera pas en reste. Ni les autres spécialistes français. Tous s'obstinent dans le traitement mercuriel, malgré les effets secondaires et malgré une efficacité toujours douteuse. Ce qui poussera Fournier « *à allonger la durée des traitements plutôt qu'à les abandonner. Ainsi, Fournier recommande-t-il neuf mois de traitement en 1858, deux ans en 1873, quatre ans en 1889 et dix ans à la fin de sa carrière* » (382).

Les voies d'administration se voient multipliées et regroupent à présent injections sous-cutanées, intra-musculaires, inhalations, frictions, bains, sirops, pilules, etc. Deux écoles s'affrontent : les préventifs, qui traitent dès l'apparition d'un chancre, même non induré, et les opportunistes, qui attendent de voir apparaître les accidents secondaires de la syphilis. Fournier fera partie de la première école (382).

Même les femmes enceintes et les nourrissons seront traités de la sorte (27). Les effets secondaires restent effroyables : « *douleurs affreuses, suppurations, embolies graisseuses, paralysies, fièvre, diarrhée sanglante, albuminurie, stomatite mercurielle...* » (382).

Arrivera en 1822 un nouveau spécifique : l'iodure de potassium qui devra sa renommée à Wallace (l'adversaire de Ricord). Fournier recommandera son emploi associé à celui du mercure.

Dans son Traité de la syphilis, le docteur Jeanselme, successeur de Fournier, nous en apprend un peu plus sur les modalités des traitements mercuriels de cette époque, mais dans une partie étonnamment courte et peu développée (27).

Au début du siècle, les frictions mercurielles étaient toujours de rigueur, en préférant une pommade contenant du sublimé à l'onguent napolitain. Les hérédos, les femmes enceintes étaient traités par du calomel ou du mercure doux. Il ne fallait pas attendre l'accouchement pour traiter, mais commencer au plus tôt, avec des frictions de liqueur de Van Swieten, de mercure gommeux de Plenck ou de panacée mercurielle. Ainsi, on guérissait et la mère et l'enfant en même temps. Pour les nourrissons, il convenait de leur faire absorber la fameuse liqueur ou bien de traiter la personne allaitante, pour obtenir un lait mercuriel.

Durant la deuxième moitié du siècle, les frictions et la liqueur de Van Swieten se verront un peu délaissées, au profit de l'utilisation per os du mercure. Ainsi, on voyait apparaître des pilules au vif argent, au sublimé, au protoiodure opiacé. Ce mode d'administration sera complété par les nouvelles injections, « *hypodermiques* » (27), et même intraveineuses, de cyanure de mercure, proposées par Abadie en 1870 (27) (2).

Le progrès n'y était donc pas, on insistait même dans la gravité, et « *ceux qui prescrivent du mercure obéissent davantage à des arguments religieux qu'à des raisons scientifiques.* » (381). De tout temps il y a eu des adversaires du mercure, mais qui n'ont jamais été réellement écoutés...

Il y aura bien une tentative de syphilisation, c'est-à-dire une sorte de vaccin antisyphilitique, proposée par Joseph Alexandre Auzias-Turenne. L'idée lui viendra en 1843 et, après des années d'inoculation sur les animaux dont les conclusions n'étaient pas probantes, il commencera à l'appliquer à l'homme, et aux hommes sains de surcroît, qui se verront ainsi inoculer la syphilis. Auzias-Turenne voudra même créer un service de syphilisation de dix lits. Fort heureusement, Ricord se mettra fermement sur le chemin de son confrère et les dégâts s'arrêteront en 1852 par la condamnation officielle de l'Académie de médecine contre cette technique (382).

Etudions à présent les traitements utilisés pour un cas de syphilide ulcéreuse tertiaire dans un service de l'hôpital Saint-Louis en 1868 (382), à travers la retranscription des observations faites par les médecins en charge du patient, un jeune homme de 21 ans. Le malheureux était semble-t-il atteint d'une syphilis particulièrement active puisque la phase tertiaire s'est développée en un peu plus de deux ans.

Illustration 14 : Ulcération syphilitique tertiaire du gland

Durant sa phase secondaire, il lui a été administré une pilule de proto iodure tous les jours, pendant 72 jours (dosage inconnu). Il en aura pris pendant encore un mois après sa sortie de l'hôpital.

Puis, un an plus tard, après un temps de silence symptomatique, de nouvelles lésions apparaissent, semblables à des syphilides, avec une inflammation de la gorge et troubles de la parole. On lui fait prendre des bains savonneux, 1g d'iodure de potassium par jour et 0,02g de deuto-iodure pendant 7 jours.

Pour sa gorge, on lui applique de la teinture d'iode sur le pharynx. Sur la verge, de l'iodoforme sous forme de pommade, avec cautérisation au crayon au nitrate d'argent.

S'en suivra un arrêt thérapeutique pendant 2 jours, avant reprise de l'iodure de potassium à 1,5g par jour pendant une douzaine de jours. Pendant quatre jours, le patient subira des douches à la liqueur de Van Swieten après s'être plaint de douleurs dans les épaules et dans les genoux. Brûlures et cuisson de la langue seront les effets indésirables de ce traitement.

On cautérise les éruptions déjà présentes au crayon au nitrate d'argent pendant les 6 jours d'arrêt de l'iodure de potassium. Qui sera repris à la posologie de 0,50g par jour pendant une douzaine de jours. Pendant ces douze jours, iodoforme en poudre sur les ulcérations de la verge suivi d'applications de teinture d'iode, qui seront sans effet.

Au bout de ces douze jours, il y aura augmentation de la posologie de l'iodure de potassium à 1g par jour pendant 3 jours, puis une nouvelle augmentation à 1,5g pendant 2 jours, avant de passer à 2g (pendant trois jours) puis 2,5g.

Deux jours plus tard, on arrête l'iodure de potassium et on administre une bouteille d'eau de Sedlitz (ou eau saline purgative (15)). 5 jours après, on recommence les frictions (aines et aisselles) avec 4g d'onguent mercuriel plus une pilule d'extrait thébaïque (constituant de l'opium (15)). Les jours suivants montrent une amélioration probante des lésions malgré l'apparition d'une gingivite traitée par 4g de chloral de potasse en gargarisme.

Le patient sortira de l'hôpital, « *très amélioré, mais non pas complètement guéri. Il promet de continuer chez lui le traitement avec les frictions.* »

15 jours plus tard, le patient est à nouveau hospitalisé pour réapparition de l'ulcération de la verge et inflammation de la gorge avec ulcération des amygdales, altération de l'état général, incidents cutanés généralisés sous forme de croûtes purulentes.

On ordonne alors la reprise de l'iodure de potassium à 0,5g par jour et des douches froides de 5 minutes. L'amélioration se fait en une vingtaine de jours avant la deuxième sortie du patient à sa demande, même s'il est qualifié de non guéri.

Nous n'en saurons pas plus sur le sort de cet homme. Les descriptions cliniques, très intéressantes mais non retranscrites, me paraissent peu coordonnées avec une syphilis tertiaire... Mais je laisserai les médecins s'intéresser à la clinique.

Il apparaît à travers ce cas que les médications utilisées l'étaient en usage interne, pour l'iodure de potassium et en usage externe pour le mercure. Il y aura des effets indésirables certains (brûlure de la langue, gingivite) mais qui ne semblent pas être d'une grande gravité. La rechute au bout de quinze jours vient-elle de la non observance du patient aux frictions, du caractère agressif de cette syphilis ou du manque d'efficacité du traitement ? Les frictions s'étendant aux aisselles et aux aines, on comprend mal pourquoi les lésions s'étendent à tout le corps et que les ulcérations sur le gland recommencent. Quant à l'hypothétique virulence du tréponème chez ce patient, je ne saurai trancher.

Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut qualifier le traitement d'efficace au vu des rechutes et du fait que le patient n'a jamais été déclaré guéri.

A présent, voyons ce que peut nous apporter la 13^e édition de *L'Officine* par Dorvault, parue en 1893 (15) sur ce sujet. Tout d'abord, les médicaments antisiphilitiques sont classés dans la classe des évacuants, de la sous-classe des fluidifiants, chargés d'augmenter la sécrétion et l'exhalaison, ce qui confirme bien cette idée d'évacuation du poison, notion qui date tout de même des apparitions de la syphilis.

Dans son appendice, il nous apprend aussi quel comportement adopter face à la syphilis : lors de l'accident primitif, on appliquera un pansement antiseptique. La 2^e période sera consacrée à un traitement mercuriel à mettre en place aussitôt (mercure sous toutes ses formes) et pour la 3^e période, la base du traitement sera en alternance mercure, iodures, repos. Pour ce qui est des accidents tertiaires, ils seront traités par des iodures à hautes doses, par des frictions mercurielles, des pilules de sublimé et des saisons thermales à Uriage, Luchon et Aulus.

Passons ensuite aux traitements que nous avons évoqués. Parlons tout d'abord des traitements plus anecdotiques tels que la salsepareille, racine exotique fournie par plusieurs espèces difficilement distinctes les unes des autres du genre *Smilax*, Asparaginées. Ces plantes s'étendent dans les régions chaudes des deux Amériques depuis le Mexique jusqu'au Brésil. Les racines, adventives, longues et flexibles, sont regardées comme la seule partie active. Les principales espèces sont les *Smilax officinalis*, *S. syphilitica*, *S. medica*, *S. papyricea*. Utilisées en émulsion comme boisson dépurative dans la syphilis, les maladies de peau. Aussi employées dans les rhumatismes.

Ensuite évoquons la définition du gaïac, ou gayac, Jasmin d'Afrique, *Guaiacum officinale* (Rutacées). Grand et bel arbre qui croît aux Antilles et surtout à Saint-Domingue et à la Jamaïque. Il fournit son bois, d'un tissu très serré, dur, pesant, offrant un aubier jaune pâle et un ligneux brun verdâtre, d'une odeur aromatique faible, d'une saveur amère, âcre et résineuse. Il offre aussi son écorce et sa résine. C'est en 1508 que les Espagnols apportèrent le gaïac d'Amérique pour la première fois dans leur patrie. Ils avaient vu les naturels s'en servir avec tant d'efficacité comme antisypilitique, qu'ils le nommèrent bois saint, bois de vie. Stimulant, diaphorétique, employé dans la goutte, le rhumatisme chronique, les maladies de la peau et surtout les maladies syphilitiques anciennes et rebelles.

Pour ce qui est du mercure et des spécialités dérivées, il y en a une infinité. J'ai recensé de façon non exhaustive: 10 formules de pilules, 6 de pommades, 1 d'onguent, 2 de lavements, 3 de lotions, 2 de dragées, 5 de gargarismes, 1 de bain, 3 d'eaux, 1 de chocolat, 1 de cigarettes, 4 de solutés, 3 d'élixirs, 2 d'emplâtres, 1 de cataplasme, 6 d'injections, 5 de liqueurs, 2 de suppositoires, 2 de potions, 1 de liniment, 3 de mixtures, 3 de poudres, 1 de baume, 1 de pastilles, 2 de teintures, 7 de sirops, 2 de topiques et plus de vingt-cinq sels de mercure.

Nous n'exposerons pas cette multitude qui parle d'elle-même, mais nous donnerons quelques exemples, en sachant que certains ont été présentés dans la partie 1.1.

Le mercure pour commencer, appelé aussi vif-argent, est le seul des métaux qui soit liquide. C'est à Jean Carpi, médecin à Bologne, que l'on fait l'honneur de la découverte des propriétés antisypilitiques du mercure. Il existe à l'état natif mais en très petite quantité. C'est de son sulfure qu'on l'extrait par une sortie de distillation. On peut l'obtenir aussi dans le commerce, mais impur, mélangé à d'autres métaux. On le purifie par distillation à la cornue. Il est liquide, brillant, d'un blanc bleuâtre, très pesant. Le mercure se congèle à -40°C ; il bout à $+350^{\circ}\text{C}$; volatil même à la température ordinaire. C'est ce qui explique ses funestes effets, ce tremblement universel et nerveux que les ouvriers éprouvent dans toutes les industries où l'on en fait usage.

Le mercure est un agent thérapeutique de la plus haute importance. Il n'existe pas une autre substance qui exerce sur l'organisme une aussi grande variété d'actions. Les mercuriaux sont en effet altérants, fondants, purgatifs, antihelminthiques, caustiques, etc.; mais ce qui rend surtout le mercure précieux, c'est d'être le spécifique par excellence des affections syphilitiques, spécifique aussi certain dans ces maladies que la quinine dans les fièvres intermittentes, le fer dans la chlorose.

Le mercure métallique fait la base du mercure saccharin, du mercure de Plenck, des pilules bleues, de celles de Lagneau, de Belloste, de Sédillot, de la pommade napolitaine, de l'emplâtre de Vigo, etc.

Voyons ensuite la définition de quelques spécialités.

Tout d'abord la **Liqueur de Van Swieten** : Bichlorure de mercure.....1,0
Eau pure.....900,0
Alcool à 80°c.....100,0

Dose : une cuillerée dans un verre d'eau, de tisane ou de lait.

Pommade mercurielle : Mercure.....500
Axonge benzoïnée.....500

Faites fondre la graisse avec la cire; ajoutez le mercure avec une partie de ce mélange dans une marmite de fonte exposée à la chaleur de manière à maintenir la graisse suffisamment molle, et triturez avec un bistortier jusqu'à complète division du mercure, puis ajoutez le reste du mélange graisseux. Sous le nom d'huile grise, oleum cinereum, on a proposé une pommade mercurielle à la lanoline. Frictions mercurielles, parfois remplacées par des flanelles mercurielles, qu'on place sur le haut de la poitrine : les malades respirent ainsi les vapeurs qui se dégagent.

Mercure gommeux de Plenck (sirop de mercure et de gomme) : Mercure.....1
Gomme arabique.....3
Sirop diacode.....4

Eteignez le mercure par trituration. Dans les maladies syphilitiques, 4 grammes par 500 de véhicule approprié. On l'emploie aussi à l'extérieur.

Pilules mercurielles de Sédillot : Onguent mercuriel double.....30,0
Savon médicinal.....20,0
Réglisse pulvérisée.....10,0

Faites des pilules de 0,2, chacune contient 0,05 de mercure. Préparation efficace et souvent employée. Le docteur Rayer l'ordonnait à la dose de 2 pilules par jour pour les femmes et de 3 pilules pour les hommes.

Les exemples seraient encore multiples, mais tous les exposer serait redondant. Tous ces éléments nous prouvent seulement le véritable règne mercuriel dans la thérapeutique anti-syphilitique du XIX^e.

La panacée mercurielle (sublimé doux, calomel, chlorure mercureux,...) :

Mercure.....300

Sublimé corrosif (deutochlorure de mercure).....400

Sublimez le mélange dans un matras au bain de sable.

Un petit mot à présent sur l'iodure de potassium, toujours à travers notre Officine de Dorvault (15) : l'iodure de potassium, KI, est en petits cristaux cubiques, blancs, anhydres, inaltérables dans l'air sec, transparents lorsqu'ils sont purs, (...) d'une saveur salée, piquante et désagréable.

Il constitue l'un des médicaments les plus précieux de la matière médicale. Ses propriétés sont celles de l'iode, plus celles de la potasse. Il est indiqué dans les scrofules, le goitre, dans les accidents de la syphilis, tels que les tubercules profonds de la peau, les périostes, la carie, les exostoses, les douleurs ostéocopes, indiqué aussi dans certains cas de goutte, dans les anévrismes, dans l'asthme.

Il peut être employé sous forme de potions, solutions, en pommades, en bains, etc.

Bref, un nombre de spécialités tout aussi vaste que pour le mercure.

Le XIX^e n'est donc pas riche en matière de découvertes médicamenteuses contre la syphilis. C'est plutôt l'ère de la compréhension de la pathologie. Hormis l'iodure de potassium, on renforce la volonté de croire que le mercure est le spécifique de la syphilis, malgré son irréfutable toxicité et ses résultats peu probants.

2.2.3.- Actuellement

La thérapeutique de ce XX^e siècle va révolutionner la prise en charge de la syphilis. La première révolution aura lieu avec la découverte des arsenicaux trivalents (arsenicobenzènes) avec le Salvarsan® ou 606 en 1909-1910 et le Novarsénobenzol® ou 914 quelques années plus tard, à qui l'on imputera une remarquable efficacité qui n'était toutefois pas sans danger (2). Il s'agissait tout de même de dérivés de l'arsenic.

Suivront les sels de bismuth, à partir de 1921. Toutes ces spécialités seront utilisées en association les unes avec les autres, le mercure n'ayant toujours pas été rayé de la course, ou en alternance, avec des dilutions plus ou moins variées, avec une forme injectable qui prenait peu à peu le pas sur les autres.

Mais la découverte majeure de ce siècle en thérapeutique est bien sûr celle des antibiotiques, avec les sulfamides et surtout la reine Pénicilline. C'est à Alexandre Fleming, médecin anglais, que nous devons cette découverte, faite en 1928 (376) : « *Un certain type de Penicillium produit, en culture, une puissante substance antibactérienne... La pénicilline, à*

doses énormes, n'est ni toxique, ni irritante pour les animaux... On suggère qu'elle peut être un antiseptique efficace pour application à, ou injection dans, des zones infectées par des microbes sensibles à la pénicilline. » (2).

Cette découverte majeure allait être exploitée quelques années plus tard en thérapeutique. Une fois que l'extrait de *Penicillium notatum* fut purifié et essayé chez l'animal, on poursuivit par des essais chez l'homme de 1939 à 1942, jusqu'à sa fabrication industrielle et son utilisation thérapeutique en 1943. « *Les succès thérapeutiques furent surprenants tant en chirurgie de guerre (...) qu'en pathologie infectieuse médicale* » (2). En effet, « *comment chiffrer les vies humaines sauvées durant le dernier conflit mondial par la découverte des sulfamides et de la pénicilline ? Véritable arme défensive inconnue de l'ennemi, cette dernière a contribué plus directement qu'on ne le croit à la victoire des Alliés* » (2).

Ne restait plus qu'à l'utiliser contre le tréponème, ce qui sera chose faite par Mahoney, Arnold et Harris en 1943, chez quatre patients atteints de syphilis récente (376). La fin de l'âge de gloire de Dame Vérole commençait.

Mais pas celui des autres traitements, car la pénicilline aura du mal à s'imposer et à faire admettre son indiscutable et jusqu'à présent inégalée efficacité, et surtout son absence de toxicité. En 1945, Sézary dira : « *Si l'on donne à l'arsenic trivalent la cote 10, on peut attribuer au bismuth la cote 8, à la pénicilline la cote 7, à l'arsenic pentavalent la cote 6 et au mercure la cote 4.* » (382).

Le mercure sera encore utilisé en association avec la pénicilline jusque dans les années 70, les arsénobenzènes jusque dans les années 60, tout comme le bismuth.

A l'heure actuelle, l'OMS préconise comme traitement (375):

- Syphilis précoce : benzathine benzylpénicilline, 2,4 millions UI, en une unique injection intramusculaire (administration en deux endroits différents est conseillée au vu de l'important volume de la dose) ou benzylpénicilline procaïne, 1,2 millions UI par jour, en injection intramusculaire pendant 10 jours consécutifs.
- Syphilis précoce en cas d'allergie à la pénicilline : doxycycline® 100mg, par voie orale, 2 fois par jour pendant 14 jours ou tétracycline® 500mg, par voie orale, 4 fois par jour pendant 14 jours.
- Femmes enceintes allergiques à la pénicilline : erythromycine 500mg, par voie orale, 4 fois par jour pendant 30 jours.
- Neurosyphilis : benzylpénicilline aqueuse, 12-24 millions UI, en injection intraveineuse, administrée tous les jours à la dose de 24 millions UI toutes les 4 heures, pendant 14 jours

- Neurosyphilis en cas d'allergie à la pénicilline : doxycycline® 200mg, par voie orale, 2 fois par jour pendant 30 jours ou tétracycline® 500mg, par voie orale, 4 fois par jour pendant 30 jours.
- Syphilis congénitale précoce : benzylpénicilline aqueuse, 100 000-150 000 UI/kg par jour en intraveineuse pendant 10 jours ou benzylpénicilline procaïne 50 000 UI/kg par jour en intramusculaire, pendant 10 jours
- Syphilis congénitale évoluant depuis 2 ans ou plus : benzylpénicilline aqueuse, 200 000-300 000 UI/kg par jour en injection intraveineuse ou intramusculaire, pendant 10 à 14 jours
- Syphilis congénitale si allergie à la pénicilline : érythromycine 7,5-12,5mg/kg par voie orale, 4 fois par jour pendant 30 jours.

Et bien sûr, pour éviter tous ces traitements et ces désagréments, l'emploi du préservatif est recommandé en prévention de la syphilis et de toutes ses consœurs sexuellement transmissibles.

Mais bien sûr, tout cela n'était pas disponible à l'époque de Guy de Maupassant, personnalité que nous allons enfin tenter de percer à jour, après avoir posé les bases du contexte qui entourait l'écrivain et ses rapports avec la pharmacie.

3.- Pharmacie et pharmaciens décrits par Guy de Maupassant et quelques contemporains

3.1.- Guy de Maupassant (1850 – 1893)

Illustration 15 : Guy de Maupassant

Guy de Maupassant, déjà célèbre à son époque, reste l'un des auteurs les plus connus de notre littérature. Son succès est universel, encore fréquemment illustré à la télévision. Auteur comblé, révélé par *Les Soirées de Médan* avec son fameux *Boule de Suif*, Guy a dépeint à travers ses nouvelles des épisodes de vie d'une vérocité souvent crue et presque toujours cruelle. En plus du talent indéniable avec lequel elles ont été écrites, elles sont un reflet étonnant de sa pensée et de son être.

Je ne me flatterai pas d'être capable d'une analyse littéraire profonde et sensée, mais je ne pourrai résister à la tentation d'essayer de broser un portrait de Guy, de l'homme et non de l'écrivain. Mais surtout, je donnerai mon sentiment sur le personnage central de cette thèse.

Il y a beaucoup de choses à dire sur lui et beaucoup de choses ont déjà été dites, je ne serai en rien révolutionnaire. Mais esquisser ce qu'était l'homme pourra nous permettre de comprendre les influences de sa pathologie sur ses actes et ses pensées. Certains points seront donc repris dans la partie 4.

Qu'avait tout d'abord Maupassant à dire sur lui ? Les lettres qu'il envoyait à Gisèle d'Estoc, sont limpides. Avant tout, resituons Gisèle, de son vrai nom « *Marie-Élise Courbe, dite Marie-Paule Parent-Desbarres, qui naquit à Nancy le 9 août 1863. Elle n'avait donc que 17 ans lorsqu'elle rencontra Maupassant. Le pseudonyme de Gisèle d'Estoc n'apparaît guère avant 1884. Elle se consacre à la littérature et aux beaux-arts (...), publia quelques écrits, notamment *Ad majorem Dei gloriam* (1884) ; *Les Gloires malsaines* (1887), *Noir sur blanc*, *Récits lorrains* (1887). Ce dernier ouvrage est imprimé à Nancy sous le nom de Gyz-El. Gisèle d'Estoc mourut à Nice, vers 1906, à l'âge de 44 ans. » (75). Gisèle fut donc la maîtresse de Maupassant et les lettres qui suivent sont échangées pour mieux se connaître et commencer le jeu de la séduction.*

La première date de fin 1880 ou de janvier 1881 :

« *Madame,*

S'il est vrai que vous soyez une femme curieuse et non un simple farceur de mes amis qui

s'amuse à mes dépens, je me déclare prêt à me montrer à vous quand vous voudrez, où vous voudrez, comme vous voudrez et dans les conditions qu'il vous plaira !

Vous aurez sans doute une grosse désillusion ; tant pis pour nous deux - Puisque vous cherchez un poète, permettez-moi d'amortir le coup et de vous dire un peu de mal de moi - Physiquement je ne suis pas beau et je n'ai point l'allure ni la tournure qui plaisent aux femmes.

Je manque absolument d'élégance, même de toilette et la coupe de mes habits me laisse totalement indifférent - toute ma coquetterie, coquetterie de portefaix et de garçon boucher, consiste à me promener en été sur les bords de la Seine en costume de canotier pour montrer mes bras (...)

Je ne cause passablement avec une femme que lorsque je la connais assez pour être très libre avec elle et n'avoir point à chercher des élégances et des subtilités de mots. (...) Je n'ai pas eu, en toute ma vie, une apparence d'amour, bien que j'ai simulé souvent ce sentiment que je n'éprouverai sans doute jamais, car je dirais volontiers comme Proudhon : "Je ne sais rien de plus ridicule pour un homme que d'aimer et d'être aimé." Je suis sensuel, par exemple ?

Oh ça oui ! on ne vous a pas trompée ; et cependant je ne suis point dangereux, je ne me jette pas immédiatement sur les femmes en poussant des cris.

Je n'ai jamais subi de condamnation pour... passions trop vives ! et on peut rester une heure en public avec moi sans péril, quand il y a des sergents de ville à portée de la voix. J'ai, du reste, l'imagination froide et réaliste. J'aime ce que je vois après y avoir goûté, parce qu'alors je suis sûr que c'est bon. Vous commencez à me mépriser, n'est-ce pas, Madame ?

Comment écrire ainsi à une inconnue ? car vous êtes pour moi, en ce moment, l'inconnue dont rêvent les poètes ! Eh bien, si vous cherchez un poète je vous crie « casse-cou ». Si vous aimez les messieurs galants et coquets, complimenteurs et savamment habillés, je n'en suis point. (...)

Mais je n'ai point l'âme sentimentale. Je suis un garçon simple qui vit comme un ours. Et cependant, Madame, si vous souhaitez encore voir cet ours, il quittera son repaire à votre voix et il vous promet de respecter vos volontés.

(...) je vous jure en toute loyauté que je ne ferai rien qui puisse vous amener à regretter cette curiosité.

Permettez-moi de vous baiser les mains ; c'est un vieil usage que j'adore et qui ne vous compromettra point puisque je ne vous connais pas. » (75)

Les choses ainsi posées sont plutôt claires. La suite est encore plus provocante et date de janvier 1881.

« *Chère Madame,*

Vous désirez que je vous donne des détails sur moi. Vous avez tort, ils ne vous plairont guère. Je vous ai déjà dit que je n'étais point fait pour séduire les femmes, hormis celles qui sont uniquement des sensuelles et des corrompues.

(...) Je suis le plus désillusionnant et le plus désillusionné des hommes ; le moins sentimental et le moins poétique.

Je range l'amour parmi les religions, et les religions parmi les plus grandes bêtises où soit tombée l'humanité.

Vous êtes choquée, Madame ?

(...)

Quand je rencontre deux amants la stupidité de leur erreur m'irrite. "Je t'aime, je t'adore, mon cœur, mon âme, ma vie, etc., etc." Et tout cela uniquement parce qu'ils sont d'un sexe différent. N'est-il pas plus simple de dire : "J'ai tous les instincts de ma race, de ma nature et de ma qualité d'homme. Donc, j'aime la femme, j'obéis à une loi de mon corps, à une loi qui gouverne aussi les bêtes : mais je suis un être supérieur à ces bêtes, au lieu de faire simplement comme elles, je cherche, j'imagine, je perfectionne tous les raffinements sensuels."

Je suis un corrompu des civilisations ; et je ne le cache pas. J'aime, j'adore la beauté sous tous ses aspects. J'ai des sens que je cherche sans cesse à aiguïser et tous, je suis un gourmand enthousiaste, un gourmand solitaire qui mange pour manger, pour sentir les exquisés sensations des nourritures saines, pour percevoir les saveurs diverses, les arômes légers, les parfums fugitifs d'aimer.

(...)

Oui, je suis faune et je le suis de la tête aux pieds. Je passe des mois seul à la campagne, la nuit, sur l'eau, tout seul, toute la nuit, le jour, dans les bois ou dans les vignes, sous le soleil furieux et tout seul, tout le jour.

(...) Mais j'aime la chair des femmes, du même amour que j'aime l'herbe, les rivières, la mer.

Je vous répète que je suis un faune. De là vient peut-être l'exaspération où me jette la société, les réunions du monde, la médiocrité des conversations, la laideur des costumes, la fausseté des attitudes.

Dans un salon, je souffre dans tous mes instincts, dans toutes mes idées, dans toutes mes sensibilités, dans toute ma raison.

Mes pensées naturelles choquent la manière de voir, reçue, habituelle, respectable et publique !

Toute réunion d'hommes m'est odieuse. Un bal me donne de la tristesse pour huit jours. Je n'ai jamais vu une course de chevaux, ni même une revue, ni une Fête Nationale. J'ai horreur de tout ce qui est fade, timoré, inexpressif.

(...) Pourquoi voulez-vous me voir, je ressemble à tout le monde ; et je ne suis pas un causeur.

Je baise le bout de vos doigts. » (76)

Et enfin, terminons par une description franche de son physique, toujours faite à Gisèle à la même période.

« La meilleure description que je puisse vous envoyer de moi est une photographie. Je ne suis pas grand, mais robuste et carré. Je vous ai dit que je montrais mes bras avec orgueil, c'est moins à cause de leur forme qu'à cause de leur force. C'est là un de mes faibles les plus bêtes.

(...) Je suis un ours, un paysan du Danube (...) » (19).

Guy se considère donc comme un être solitaire, mais solide, exaspéré par les faussetés des rapports sociaux, provocateur et ... faune.

Et qu'en disent les autres ? Son fidèle serviteur François Tassart l'adulait et, en écrivant ses souvenirs sur son maître (379), il nous a livrés bien des choses sur le Guy du quotidien. Ce qui m'a le plus frappé à cette lecture, c'est la véritable frénésie d'acquisition de bibelots qui animait l'auteur. Il serait long d'exposer ici toutes les anecdotes de François sur les achats compulsifs d'objets de son maître (têtes d'anges joufflus, table Louis XVI, lit Empire, saints aux côtés de Bouddha, vases, tapis, soieries, etc., jusqu'à un traîneau !) et je me contenterais d'en mentionner une en rapport avec notre chère ville de Reims : *« Cet ivoire représente le sacre du roi Clovis par saint Remy à la cathédrale de Reims.*

Un matin, je restai stupéfait ; ce bel ivoire était remplacé par un portrait de femme. Je ne vis pas si elle était belle ou laide, ma déception était trop grande ! Comment, je n'aurais plus le plaisir de contempler ce si joli bibelot, où chaque personnage était si bien en relief et si bien à sa place ! Les personnages étaient petits, mais d'un fini parfait, la patine complétait la

beauté de cet objet d'art, et il avait sans doute disparu pour toujours ! J'en étais désolé. » (379). Ses domiciles devaient être envahis de meubles et d'objets différents, et ce devait être un joyeux capharnaüm, exempt peut-être de goût, comme le souligne fort souvent Edmond de Goncourt dans son journal mondain : « *L'invraisemblable et l'étrange mobilier ! Cré matin, le bon mobilier de putain ! C'est celui de Guy de Maupassant dont je parle. Non, non, je n'en ai point encore vu de ce calibre. (...) Vraiment, ce n'est pas juste à Dieu d'avoir donné à un homme de talent un si exécrationnel goût !* » (23).

Dans la biographie de Tassart, l'orgueil et le caractère fanfaron de Guy sont également bien présents. Guy ne veut pas, et cela à aucun prix, que sa virilité soit mise en défaut : « *C'est moi qui suis allé la chercher au fond d'une mine. Nous sommes partis quinze ou seize pour y descendre. Je les ai tous semés en route. Seul avec le guide, je suis allé jusqu'au bout. Vous dire que c'était sans inconvénient, non ! La marche était difficile et l'odeur insupportable, mais je n'aurais pas voulu qu'on dise que je n'avais pas pu suivre un guide dans une mine de soufre !...* » ; « *J'ai dû, me disait-il, lui reprendre les avirons à tous moments, et parfois ramer pendant quatre heures, sans m'arrêter.* » ; « *Je ne crains pas un homme de première force, je le battrais neuf fois sur dix par ma grande agilité.* » (379).

Et de la vigueur de Guy, et de sa beauté virile, aucun doute n'est permis, et les termes abondent : « *Le premier, solide gaillard, au teint coloré, forte moustache blonde, chevelure châtain très ondulée (la chemise de nuit ouverte laissait voir un cou puissant), avait un pantalon collant et des babouches. Je me dis : "Celui-là, c'est le maître."* » (379) ; « *Avec sa belle tête de "garçon boucher", tel qu'il le dit lui-même, son torse avantageux, saillant sous le maillot rayé, et ses belles bacchantes, l'animal tout en force (...)* » (9) ; « *(...) un hypersexuel doué d'une étonnante vigueur physique (...)* » (21) ; « *(...) la virilité domine le tempérament de Maupassant. Il est taillé en athlète et d'une robuste beauté. (...) un marin d'eau douce qui boit sec, mange comme quatre, dort d'un somme, et le reste à l'avenant.* » (12). Quant à ses exploits sexuels, nous y reviendrons dans la partie 4.

Il est un grand sportif, amateur de canotage, de randonnée et c'est « *un nageur "comme personne"* » (379), grand amateur de femmes et de farces (dont quelques exemples nous sont donnés dans la biographie écrite par Tassart), avec une capacité de travail implacable, Guy semble dévorer la vie à pleines dents, y mordre avec une certaine sauvagerie gourmande, vivant uniquement pour son propre plaisir.

Et le fier normand est aimé, très aimé, par ses pairs. Son serviteur qui le vénère, sa mère qui l'adore, ses amis de canotage, son cousin, Gustave Flaubert, les femmes, ... Des exemples nous en sont donnés par bien des contemporains : « *La cuisinière me confia que M. de*

Maupassant avait quelques petites manies ; mais, à part cela, d'après elle, c'est un excellent maître, un bon garçon, un enfant du pays, que tout le monde appelle par son petit nom, (...) » (379) ; « Ce qui nous frappait, nous qui suivions Maupassant de toute notre sympathie, c'était cette conquête si prompte des cœurs. Il n'avait eu qu'à paraître et qu'à conter ses histoires, les tendresses du grand public étaient aussitôt allées vers lui. (...) On acceptait tout de lui ; ce qui aurait choqué sous la plume d'un autre, passait dans un sourire. Il satisfaisait toutes les intelligences, il touchait toutes les sensibilités, (...) » (383) ; « Extraordinaire – je ne puis m'empêcher de le répéter – cette bienveillance universelle pour Maupassant ! » (24).

De Goncourt... En voilà un, et c'était semble-t-il l'un des rares, qui haïssait Guy. Son journal évoque l'auteur de temps à autre, et rarement dans des termes positifs, le traitant de roi des menteurs, d'âme méchante, le tout teinté d'une jalousie brûlante pour son succès littéraire et ses succès avec les femmes, se chargeant de propager avec joie de bien vilains ragots sur son compte.

Il nous apporte néanmoins un témoignage essentiel, qui justement n'excuse plus les travers de l'écrivain. « *Hennique racontait des imaginations de Maupassant (...) de noires méchancetés sadiques. Il a assisté à une peinture de la verge de Maupassant, une peinture en fac-similé de la vérole, à la suite de quoi le Maupassant a été trouver une maîtresse qu'il avait dans le moment, s'est désolé sur l'affreuse maladie qui lui rongait les parties génitales, et après cette déclaration, a pris de force cette pauvre femme, qui est restée dans la terreur des épouvantables accidents futurs qu'il lui avait décrits, avec une technologie épouvantante ! Il me parle aussi de la réception d'un ingénu du ministère de la Marine, d'un confrère de Maupassant dans ce temps, de la réception de ce malheureux dans la Société des maquereaux, une maçonnique société de canotiers féroce ment obscènes, dont Maupassant s'était fait le président. Dans cette société, on branla le récipiendaire à tour de bras avec des gants d'escrime, on lui enfonça une règle dans le rectum... Et Hennique constate qu'il est mort quelque temps après, sans toutefois pouvoir affirmer que ce fût des suites de sa réception. » (24).*

Le masque de perfection se craquèle et nous révèle un Maupassant cruel, sadique, au sens même d'adorateur du Marquis de Sade (21) (22). S'exposent alors des notions brutales, des mœurs violentes : en août 1877, en pleine période secondaire, atteint de syphilides contagieuses, la tête pleine de mises en garde de son médecin, « *Il n'en tint aucun compte et se fit une joie de décrire à Flaubert les horreurs qu'il venait de commettre. Aussitôt, le maître répercute l'information à tous les échos : "Le jeune Guy a porté sa luxure jusqu'au pied du Simplon et souillé la patrie de Guillaume Tell en cocufiant un pharmacien !" » (21). Et quand*

il apprend qu'il a la vérole, cette terrible phrase : « *Alleluia j'ai la vérole, par conséquent je n'ai plus peur de l'attraper et je baise les putains des rues, les rouleuses des bornes et après les avoir baisées je leur dis : "J'ai la vérole." Et elles ont peur et moi je ris...* » (382) (376).

Et ses écrits ? Que peuvent-ils nous apprendre sur lui ? Tout écrivain dévoile à travers son écriture une part de lui-même. On y trouve beaucoup d'humour, un sens de l'observation exacerbé, un réalisme frappant, mais également des personnages cruels, durs, avec le thème de la folie qui est présent dès le début de ses écrits, tout comme celui de l'enfant bâtard qui s'épanouira à une certaine période avant de s'éteindre. Reflet de ses regrets, angoisses, culpabilité face à ses propres enfants qu'il n'a pas reconnus ? Mais il y est capable aussi d'une immense tendresse et d'une imagination tout à fait fertile.

A présent, bien modestement, je tâcherai d'exprimer mon opinion sur Guy de Maupassant. Que savais-je de lui avant d'entamer cette thèse ? Pratiquement rien. Je me souvenais très bien d'avoir lu et étudié au collège et au lycée ses nouvelles *En Mer* et *Les Aventures de Walter Schnaffs*, mais je ne me rappelais plus qu'elles étaient de lui. Ce n'est qu'à leur relecture que le souvenir s'est imposé très vif dans mon esprit.

Je me suis donc plongé dans ce travail et j'ai lu les actes et les dires qu'on lui a prêtés, les critiques exprimées, toute sa correspondance et toutes ses nouvelles.

Je dois dire que le premier respect que j'avais de ce grand nom de la littérature française s'est vite estompé. Sans rien enlever au génie de l'auteur, mais en m'attaquant plutôt à l'homme, je trouvais, au fur et à mesure de sa vie et de ses lettres, qu'un désespoir profond régissait sa vie. Le jeune Guy est farceur, drôle, rit, s'amuse de tout et il fait place à un homme qui n'arrive plus qu'à se plaindre sans cesse, à gémir sur sa santé et sur les gens. A forte raison, sachant les souffrances subies et l'égarément qui finissait par atteindre son esprit. Mais cela rendra parfois sa lecture pesante, notamment celle de sa correspondance.

Néanmoins, la découverte de ses nouvelles a été vraiment enthousiasmante. Même si je pressentais que le même phénomène qui plombait sa correspondance assombrissait ses écrits, la puissance littéraire de Guy m'avait atteint moi aussi. Je grinçais souvent des dents face à la cruauté des dénouements ou des personnages, mais je n'y voyais qu'une démarche d'authenticité de la part de l'auteur, esprit clair et désabusé d'un quelconque effet conte de fée. Un nouvel aspect tout à fait intéressant. J'étais heureux d'avoir pour support de si bons et plaisants écrits.

Me transformant donc en admirateur de l'auteur, au point de le voir presque comme un mentor, un ange gardien de ce travail, je continuai à approfondir mes recherches.

Et là, stupeur, à force de témoignages et de lectures sur ses travers et ses cruautés, le mythe s'écroule. Comment pouvait-il être si cruel ? Certes, au fil du temps et des témoignages, la vérité a pu être déformée, mais tout de même ! Violer une femme, un simulacre de chancre sur le sexe, effrayer de malheureuses prostituées en leur disant en post-coït qu'il avait la vérole,... C'était si violent, si effarant, si méchant ! Comment pouvait-on lui pardonner cela ? Comment pouvait-il encore séduire et réussir après des actes aussi ignobles ?

La colère l'a donc emporté sur l'admiration. Il nous trahissait, nous tous, suspendus à son génie, à sa perfection littéraire. Quel genre d'homme pouvait infliger cela à une femme ? La blesser à ce point ? Lui faire supporter, en plus du viol, la terreur de la maladie, de la souffrance, de la mort ! Il m'a cependant fallu peu de temps pour me rendre compte que mes pensées allaient trop loin. Guy de Maupassant est mort et enterré depuis près de 119 ans. A quoi bon faire son procès ? Tous ces racontars sur lui, toute cette encre versée... Me fier aux autres pour me faire une idée de lui, quelle dangereuse pensée. Me fier à ses seuls écrits ? Tout aussi dangereux. Il ne fallait donc plus juger la personne, qui n'existe plus, mais la seule chose qui soit restée immortelle : ses écrits.

Nécessairement, donc, je prenais du recul et Guy est redevenu le sujet que je m'étais choisi pour écrire ma thèse, malgré mon indéniable habitude à l'appeler Guy toutes les deux lignes. Je me suis trop aventuré dans les reliques de sa vie pour en faire autrement à présent. Mais malgré tout, je ne lui pardonnerai jamais ses actes de barbarie, si tant est qu'ils aient effectivement eu lieu, ce dont je ne doute que par esprit scientifique, mais je ne m'empêcherai pas non plus d'apprécier son œuvre.

Guy de Maupassant était une personnalité complexe, talentueuse et, résumons-la, solaire. Cet homme était un astre, sublime mais brûlant, un monstre, monstre sacré de la littérature et faune assoiffé qui ne reculait devant aucune cruauté, un homme qui aurait réussi tout ce qu'il entreprenait. Il avait choisi la littérature, tant mieux pour nous. Sa légende nous transporte encore, tout comme ses écrits, et nous n'avons pas fini d'écrire à son sujet et de revisiter l'œuvre de ce grand auteur, de ce grand qu'était Guy de Maupassant.

3.1.1- Santé à travers les *Contes et Nouvelles* de Guy de Maupassant

Pour tenter de rendre plus claire une longue liste de citations, nous les résumerons dans un tableau, qui décrira les allusions faites à la santé, à la pharmacie et à ce qui s'y rapporte dans la partie de l'œuvre étudiée, les nouvelles étant classées par ordre chronologique, telles qu'elles nous sont présentées dans la collection de la Pléiade.

Tout ce qui peut se rapporter de près ou de loin à la santé et à la pharmacie sera relevé puis traité dans les parties suivantes en fonction de leur pertinence et de leur intérêt.

Guy de Maupassant a écrit durant sa brève carrière près de 300 nouvelles. 159 ont été relevées, contenant en leurs lignes des témoignages de la santé au XIX^e, c'est-à-dire environ 53% de cette partie de son œuvre. Il y a bien sûr différents degrés d'intérêt et ce pourcentage n'a pas de grande valeur, mais il reste la preuve que la santé était une partie importante de la vie du XIX^e. Dans les écrits de nos auteurs contemporains, reflet de notre vie, trouverions-nous autant de références à la santé ? Est-ce typique des auteurs ? Des histoires ? Il est vrai que Guy balaie un grand nombre de sujets et donne un grand aperçu de la vie d'autrefois, surtout sachant qu'il se basait souvent sur des ragots, glanés ici et là (24).

Tableau 5 : Pharmaciens, remèdes et maladies dans les contes et nouvelles de Maupassant

Nouvelles	Pharmaciens (médecins, officiers de santé)	Remèdes	Maladies
La Main d'Ecorché, 1875 (271)	p.6 : « (...) j'allais le voir tous les jours à l'hospice où nous l'avions placé, (...) »		p.6 : « En effet, mon pauvre ami était fou ; (...) il ne recouvrera pas une lueur de raison. Dans son délire, il lui échappait des paroles étranges (...). »
Le Docteur Héraclius Gloss, 1875 – 1877 (date non précisée) (292)	Le personnage principal de cette nouvelle est un médecin qui finit fou par foi en la métempsychose (la réincarnation en animaux)	p.11 : « Ce petit exercice, disait-il, était excellent au saut du lit; il ranimait la circulation du sang, engourdie par le sommeil, chassait les humeurs du cerveau et préparait les voies digestives. »	La maladie à citer de cette nouvelle est la folie qui touche le docteur Héraclius Gloss et qui se ressent tout au long de la lecture de la dite nouvelle.

	<p>p.22 : « <i>Il affirmait que maître Bocaille, le pharmacien, n'était qu'un ibis dégénéré, puisqu'il était contraint de se servir d'un instrument pour infiltrer ce remède si simple que, suivant Hérodote, l'oiseau sacré s'administrerait lui-même avec l'unique secours de son bec allongé.</i> »</p> <p>p.45 : « (...) <i>"Asile des Aliénés"</i> (...) »</p> <p>p. 45 : « (...) <i>deux hommes vêtus de blouses et coiffés d'une espèce de casquette d'uniforme</i> (...) »</p>	<p><i>voies digestives.</i> »</p> <p>p.45 : « (...) <i>camisole de force</i> (...) »</p> <p>p.45 : « <i>"A la salle des douches", dit-il. (...) grande pièce froide au milieu de laquelle était un bassin sans eau. (...) la plus horrible avalanche d'eau glacée (...) il lui prit le pouls gravement puis il dit : "Encore une".</i> »</p>	
<p>Boule de Suif, 1880 (50)</p>			<p>p.90 : « <i>L'une était vieille avec une face défoncée par la petite vérole (...) L'autre, très chétive, avait une tête jolie et malade sur une poitrine de phthisique</i> (...) »</p> <p>p.99 : « (...) <i>un gros homme asthmatique, qui avait toujours des sifflements, des enrouements, des chants de glaires dans le larynx.</i> »</p> <p>p.112 : « <i>On parla même en termes voilés de cette Anglaise de grande famille qui s'était laissée inoculer une horrible et contagieuse maladie pour la transmettre à Bonaparte sauvé miraculeusement, par une faiblesse subite, à l'heure du rendez-vous fatal.</i> »</p> <p>p.114 : « (...) <i>petite vérole</i> (...) »</p>
<p>Les Dimanches d'un bourgeois à Paris, 1880</p>	<p>p.125 : « <i>S'étant transporté chez un médecin, il en obtint, moyennant cent sous</i> (...) »</p>	<p>p.125 : « (...) <i>cette ordonnance : " M. X..., cinquante-deux ans, célibataire, employé. – Nature sanguine, menace de</i></p>	<p>p.125 : « (...) <i>un étourdissement le prit qui lui fit craindre une attaque.</i> »</p>

(317)	(...) » p.125 : « <i>Il relisait à tout instant l'ordonnance, avec l'espoir, sans doute d'y saisir un sens inaperçu, de pénétrer la pensée secrète du médecin, et de découvrir aussi quel exercice favorable pourrait bien le mettre à l'abri de l'apoplexie.</i> »	<i>congestion. – Lotions d'eau froide, nourriture modérée, beaucoup d'exercice. Montellier, D. M. P. " »</i>	p.125 : « (...) <i>l'apoplexie.</i> »
Suicides, 1880 remaniée en 1883 (350)			p.175 : « (...) <i>tenant encore à la main le revolver avec lequel il s'était donné la mort.</i> » p.177 : « <i>J'éprouve chaque jour, en me rasant, un désir immodéré de me couper la gorge ; (...)</i> » p.177 : « <i>Je digérais mal, probablement. Car une bonne digestion est tout dans la vie.</i> »
Jadis, 1880 remaniée en 1883 (343)		p.182 : « <i>C'était une histoire de vitriol. Une femme, pour se venger d'une maîtresse de son mari, lui avait brûlé le visage et les yeux.</i> »	
En famille, 1881 (235)	p.194 : « <i>L'autre, ancien officier de santé (...)</i> appliquait (...) <i>les vagues connaissances médicales qui lui restaient (...)</i> Il se nommait <i>Chenet</i> et se faisait appeler <i>docteur. Des rumeurs couraient sur sa moralité.</i> » p.196 : « <i>Puis, comme il arrive infailliblement en compagnie d'un médecin, Caravan aborda le chapitre des maladies, espérant de cette façon glaner quelques petits conseils gratuits, ou même une consultation, (...)</i> » p.201 : « <i>L'officier de santé (...)</i> »		p.196 : « <i>Elle avait des syncopes fréquentes et prolongées ; (...)</i> » p.196 : « (...) <i>je mourrai très vieux.</i> » <i>L'officier de santé jeta sur lui un regard de pitié ; il considéra une seconde la figure rougeaude de son voisin, son cou grasseux, son bedon tombant entre deux jambes flasques et grasses, toute sa rondeur apoplectique de vieil employé ramolli ; et, (...)</i> il répondit en ricanant : « <i>Pas si sûr que ça, mon bon, votre mère est une astèque et vous n'êtes qu'un plein-de-soupe.</i> »

			p.215 : « (...) avec un ventre d'hydropique (...) »
La Maison Tellier, 1881 (272)			p.257 : « Monsieur mourut d'un coup de sang deux ans plus tard. Sa nouvelle profession l'entretenant dans la mollesse et l'immobilité, il était devenu très gros, et la santé l'avait étouffé. »
Au Printemps, 1881 (46)	p.285 : « (...) quand l'hiver approche avec les froids, la pluie et la neige, votre médecin vous dit chaque jour : " Tenez-vous les pieds bien chauds (...) »		p.285 : « (...) gardez-vous des refroidissements, des rhumes, des bronchites, des pleurésies. " » p.286 : « Prenez garde à l'amour ! Il est plus dangereux que le rhume, la bronchite ou la pleurésie ! »
Un Réveillon, 1882 (363)			p.337 : « Le père Fournel, (...) Âgé de quatre-vingt-seize ans, il n'avait jamais été malade jusqu'au moment où, un mois auparavant, il avait pris froid, étant tombé dans une mare par une nuit obscure. Le lendemain il s'était mis au lit. Depuis lors il agonisait. »
Pétition d'un viveur malgré lui, 1882 (343)		p.345 : « Oh moi ma chère, si j'ai la chance de trouver un garçon riche, je te promets qu'il ne me lâchera pas comme Amélie, ou bien gare le vitriol. »	p.344 : « Le lendemain j'apprenais qu'elle avait tenté de s'empoisonner. (...) On la disait très malade. »
Le Lit, 1882 (296)			p.382 : « Mon ami, je suis malade, toute souffrante, et je ne quitte pas mon lit.» p.383 – 384 : « (...) que de convulsions, de râles, de grimaces, de bouches tordues, d'yeux retournés, (...) » p.384 : « Il est le refuge des malades, un lieu de douleur aux corps épuisés.»
L'Aveugle, 1882 (250)			p.402 : « Les aveugles (...) »

			<p>p.402 – 403 : « (...) une figure toute pâle, et deux grands yeux blancs comme des pains à cacheter (...) »</p> <p>p.403 : « (...) seules ses paupières, qu'agitait une sorte de souffrance nerveuse (...) »</p>
Magnétisme, 1882 (330)	p.406 : « On vint à parler du magnétisme, des tours de Donato et des expériences du docteur Charcot. »		
Un Fils, 1882 (356)	<p>p.418 : « (...) et le médecin, qu'on fit venir de Quimper, constata une forte fièvre, sans en déterminer la nature. »</p> <p>p.419 : « Or, mon ami n'allait guère mieux, et, bien qu'aucune maladie ne se déclarât, le médecin lui défendait de partir encore, (...) »</p>	p.419 : « (...) ordonnant un repos complet (...) »	p.418 : « (...) une fatigue étrange retint au lit mon camarade. (...) Impossible d'être malade en ce lieu. (...) en route, il fut pris de malaises intolérables, (...) forte fièvre (...) »
En Voyage, 1882 (238)	p.432 : « On dirait un opium préparé par la main des fées et non par celle des pharmaciens. »	p.432 : « (...) opium (...) »	
Un Bandit corse, 1882 (352)			p.437 : « C'était un garçon faible et timide, petit, souvent malade, sans énergie aucune. »
Rêves, 1882 (348)	<p>p.449 : « Ils étaient cinq : un écrivain, un médecin et trois célibataires riches, sans profession. »</p> <p>p.450 : « Mettons de côté les grands mots, n'est-ce pas ? Je ne parle pas médecine ni morale ; je parle plaisir. »</p> <p>p.452 : « Docteur, vite une ordonnance pour un litre d'éther ! Mais le médecin mit son chapeau et répondit : Quant à ça, non ; allez vous faire empoisonner par d'autres ! »</p>	<p>p.450 : « (...), le haschisch, l'opium, la confiture verte, les paradis artificiels. »</p> <p>p.450 : « Non, l'éther, rien que l'éther (...) »</p> <p>p.451 : « (...) singuliers effets de l'éther. Ils sont différents des effets du hachisch, des effets de l'opium ou de la morphine ; et ils cessent aussitôt que s'interrompt l'absorption du médicament, tandis que les autres producteurs de rêveries continuent leur action pendant des heures. »</p> <p>p.451 : « C'est atteint de névralgies violentes que j'ai usé de ce remède, dont j'ai</p>	<p>p.451 : « (...) névralgies violentes (...) »</p> <p>p.451 : « J'avais dans la tête et dans le cou de vives douleurs, et une insupportable chaleur de la peau, une inquiétude de fièvre. »</p>

		<p><i>peut-être un peu abusé depuis. »</i></p> <p><i>451 : « Je pris un grand flacon d'éther et, m'étant couché, je me mis à l'aspirer lentement.</i></p> <p><i>Au bout de quelques minutes, je crus entendre un murmure vague qui devint bientôt une espèce de bourdonnement, et il me semblait que tout l'intérieur de mon corps devenait léger, léger comme de l'air, qu'il se vaporisait.</i></p> <p><i>Puis ce fut une sorte de torpeur de l'âme, de bien-être somnolent, malgré les douleurs qui persistaient, mais qui cessaient cependant d'être pénibles. C'était une de ces souffrances qu'on consent supporter, et non plus ces déchirements affreux contre lesquels tout notre corps torturé proteste.</i></p> <p><i>Bientôt, l'étrange et charmante sensation de vide que j'avais dans la poitrine s'étendit, gagna les membres qui devinrent à leurs tours légers, légers comme si la chair et les os se fussent fondues et que la peau seule fût restée (...) Je m'aperçus alors que je ne souffrais plus. La douleur s'en était allée, fondue aussi, évaporée. Et j'entendis des voix, quatre voix, (...) sans rien comprendre des paroles. (...) Mais je ne reconnus que c'étaient là simplement les bourdonnements accentués de mes oreilles. Je ne dormais pas, je veillais ; je comprenais, je sentais, je raisonnais avec une netteté, une profondeur, une puissance extraordinaires, et une joie d'esprit, une ivresse étrange venue de ce</i></p>	
--	--	--	--

		<p>décuplement de mes facultés mentales. »</p> <p>p.452 : « Ce n'état pas du rêve comme avec le haschich, ce n'étaient pas les visions un peu malades de l'opium (...) »</p> <p>p.452 : « J'étais un être supérieur, armé d'une intelligence invincible, et je goûtais une jouissance prodigieuse à la constatation de ma puissance... Cela dura longtemps, longtemps. Je respirais toujours l'orifice de mon flacon d'éther. Soudain, je m'aperçus qu'il était vide. Et j'en ressentis un effroyable chagrin. »</p>	
Autres temps, 1882 (47)	<p>p.454 : « C'est tout simplement le principe de la médecine homéopathique appliqué à la morale, le mal traité par le pire ; or, si la méthode homéopathique guérit !... concluons. »</p> <p>p.455 : « (...) veuve d'un officier de santé (...) »</p>		<p>p.454 : « Le juge, gros homme asthmatique (...) parle lentement en expectorant de l'air qui siffle dans ses tuyaux respiratoires comme si une fuite s'y fût déclarée. »</p> <p>p.454 : « (...) la cinquantaine couperosée (...) »</p>
Confessions d'une femme, 1882 (55)	<p>p.468 : « L'horrible vengeance de cet affreux pharmacien du Pecq m'a rappelé le drame épouvantable auquel j'assistai bien malgré moi. »</p>		
Clair de lune, 1882 (53)			<p>p.474 : « (...) d'un sourire malade (...) »</p> <p>p.475 : « (...) un peu souffrant de migraine (...) »</p> <p>p.476 : « (...) je me dis un peu souffrante (...) »</p>
L'Enfant, 1882	<p>p.485 – 486 : « Monsieur, (...) vient d'accoucher</p>	<p>p.486 : « (...) des seaux pleins de glace et des linges</p>	<p>p.486 : « Elle saignait ; elle saignait, blessée à</p>

(252)	<i>d'un enfant qu'elle prétend à vous. (...) Votre serviteur, Docteur Bonnard. »</i> <i>p.486 : « Le médecin et deux gardes la soignaient, (...) »</i>	<i>pleins de sang. »</i> <i>p.486 : « (...) grelottante sous les compresses gelées. »</i> <i>p.486 : « (...) malgré la glace, malgré les soins (...) »</i>	<i>mort, tuée par cette naissance. (...) l'invincible hémorragie continuait. »</i>
Mon Oncle Sosthène, 1882 (336)	<i>p. 506 : « le père jésuite (...) Ils sont un peu médecins, ces gens-là. »</i>	<i>p.503 : « (...) microscopes (...) »</i>	<i>p.506 : « (...) une épouvantable indigestion. »</i> <i>p.506 : « (...) c'est un malade désespéré (...) saisi soudain d'un malaise terrible qui faisait prévoir une très grave maladie (...) »</i> <i>p.508 : « (...) pâle, défait, abattu, l'œil morne, les bras inertes, (...) On sentait fortement l'indigestion dans la chambre. »</i> <i>p.506 : « (...) j'étais malade, si malade ! Et il m'a soigné avec un grand dévouement (...) »</i>
La Rouille, 1882 (282)		<i>p.540 : « (...) ni cataplasmes chauds, ni petits soins, ni rien de ce qu'il faut aux souffrants. »</i> <i>p.544 : « J'ai mangé dans les restaurants un tas de choses poivrées, qui m'ont perdu l'estomac et... et... rien... toujours rien. »</i>	<i>p.540 : « (...) il eut une attaque de rhumatisme et resta deux mois au lit. »</i> <i>p.544 : « Depuis le temps que j'ai perdu l'habitude de... de... de l'amour, enfin, je ne savais plus si je serais encore capable de... de..., vous savez bien... (...) Enfin, pour en avoir le cœur net, je me suis promis d'aller passer huit jours à Paris. Au bout de huit jours, rien, mais rien. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai pris ce qu'il y avait de mieux dans tous les genres. »</i>
La Rempailleuse, 1882 (281)	<i>p.547 : « On prit pour arbitre le docteur, vieux médecin parisien retiré aux champs, (...) »</i>	<i>p.549 : « (...) bocal rouge (...) »</i> <i>p.549 : « (...) cette gloire de l'eau colorée. cette</i>	<i>p.549 : (...) un ténia. »</i>

	<p>p.547 : « (...) c'est M. Chouquet, le pharmacien du bourg. »</p> <p>p.548 : « (...) le petit Chouquet qui pleurait (...) Ces larmes d'un petit bourgeois (...) quand elle connut la raison de sa peine, elle versa entre ses mains toutes ses économies, sept sous, qu'il prit naturellement en essuyant ses larmes. (...) elle eut l'audace de l'embrasser. Comme il considérait attentivement sa monnaie, il se laissa faire. »</p> <p>p.549 : « Quand elle revint, elle avait deux francs dans sa poche, mais elle ne put qu'apercevoir le petit pharmacien, bien propre, derrière les carreaux de la boutique paternelle, entre un bocal rouge et un ténia. »</p> <p>p.549 : « (...) le baisa avec tant de violence qu'il se mit à hurler de peur. Alors, pour l'apaiser, elle lui donna son argent : trois francs vingt, un vrai trésor, qu'il regardait avec des yeux agrandis. Il le prit et se laissa caresser tant qu'elle voulut. Pendant quatre ans encore, elle versa entre ses mains toutes ses réserves, qu'il empochait avec conscience en échange de baisers consentis. »</p> <p>p.549 : « Elle était donc restée deux ans sans le revoir ; et elle le reconnut à peine, tant il était changé, grandi, embelli,</p>	<p><i>l'eau colorée, cette apothéose de cristaux luisants. »</i></p> <p>p.550 : « Elle prit l'habitude d'acheter chez lui des provisions de menus médicaments. »</p> <p>p.550 : (...) fleurant les produits pharmaceutiques (...) »</p>	
--	--	---	--

	<p><i>imposant dans sa tunique à boutons d'or. Il feignit de ne pas la voir et passa fièrement près d'elle. »</i></p> <p>p.550 : « (...) la boutique Chouquet (...) »</p> <p>p.550 : « (...) elle se jeta dans la mare (...) un ivrogne attardé la repêcha, et la porta à la pharmacie. Le fils Chouquet descendit en robe de chambre, pour la soigner (...) Cela suffit pour la guérir. Il lui avait parlé ! Il ne voulut rien recevoir en rémunération de ses soins (...) »</p> <p>p.550 : « (...) derrière ses vitraux (...) »</p> <p>p.550 : « (...) chez les Chouquet. Ils achevaient de déjeuner, en face l'un de l'autre, gros et rouges, fleurant les produits pharmaceutiques, importants et satisfaits. »</p> <p>p.551 : « Dès qu'il comprit qu'il avait été aimé de cette vagabonde (...) Chouquet bondit d'indignation (...) Sa femme, aussi exaspérée que lui, répétait : « Cette gueuse ! » (...) il marchait à grands pas derrière la table, le bonnet grec chaviré sur une oreille. »</p> <p>p.551 : « Elle m'a chargé de vous remettre ses économies, qui montent à deux mille trois cents francs. (...) le mieux serait peut-être de donner cet argent aux pauvres. » (...) Mme Chouquet parla la première : « Mais,</p>		
--	--	--	--

	<p><i>puisque c'était sa dernière volonté, à cette femme... il me semble qu'il nous est bien difficile de refuser. »</i> <i>(...) « Donnez toujours (...) nous trouverons bien moyen de l'employer à quelque bonne œuvre. »</i></p> <p>p.551-552 : <i>« Chouquet (...) « Mais elle a laissé ici sa voiture (...) prenez-la si vous voulez. – Parfait ; cela me va ; (...) (...) Je le rappelai. « Elle a laissé aussi son vieux cheval et ses deux chiens. Les voulez-vous? » Il s'arrêta, surpris : « Ah ! non, par exemple ; que voulez-vous que j'en fasse ? »</i></p> <p>p.552 : <i>« Il ne faut pas, dans un pays, que le médecin et le pharmacien soient ennemis. »</i></p> <p>p.552 : <i>« La voiture sert de cabane à Chouquet ; et il a acheté cinq obligations de chemin de fer avec l'argent. »</i></p>		
Un Parricide, 1882 (362)	p.555 : <i>« (...) maison de fous (...) »</i>		p.556 : <i>« (...) elle tremblait si fort que je la crus atteinte d'une maladie nerveuse. »</i>
Une Ruse, 1882 (364)	<p>Le médecin est l'un des protagonistes. Il aide une de ses patientes à cacher le cadavre de son amant, mort dans ses bras, et de préserver sa réputation.</p> <p>p.560 : <i>« Ils bavardaient au coin du feu, le vieux médecin et la jeune malade. »</i></p> <p>p.561 : <i>« Le docteur Siméon, fort souffrant,</i></p>	p.563 : <i>« (...) serviettes mouillées, dont on avait battu les tempes du jeune homme, (...) à côté d'une cuvette et d'un verre. Et une singulière odeur de vinaigre de cuisine mêlée à des souffles de Lubin écéurait dès la porte. »</i>	<p>p.560 : <i>« Elle n'était qu'un peu souffrante de ces malaises féminins qu'ont souvent les jolies femmes : un peu d'anémie, des nerfs, et un soupçon de fatigue, (...) »</i></p> <p>p.561 : <i>« (...) Crise de nerfs, vapeurs, tralala, (...) »</i></p>

	<p><i>prie Mme Lelièvre de vouloir bien appeler son confrère M. Bonnet. »</i></p> <p><i>p.563 : « (...) le cadavre était étendu (...) je le tâtai, j'ouvris les yeux, je palpai les mains, (...) »</i></p>		
<p>Un Vieux, 1882 (367)</p>	<p><i>p.566 : « (...) le médecin des eaux (...) »</i></p> <p><i>p.567 : « (...) le médecin serra en promettant son concours dévoué. »</i></p> <p><i>p.568 : « Et quand le médecin avait fait le bulletin de la santé du malade (...) »</i></p>	<p><i>p.566 : « La nouvelle station balnéaire de Rondelis (...) Ses eaux ferrugineuses, reconnues les premières du monde contre toutes les affections du sang, semblent posséder en outre des qualités particulières, propres à prolonger la vie humaine. »</i></p> <p><i>p.566 : « (...) si je me porte bien, c'est grâce à l'hygiène. (...) j'évite toutes les maladies, toutes les indispositions, tous les plus légers malaises par l'hygiène. »</i></p>	<p><i>p.566 – 567 : « Il me faut aussi quelques détails physiques et physiologiques sur eux. (...) Toutes les fois qu'une de ces personnes mourra, vous voudrez bien me prévenir et m'indiquer la cause précise de sa mort, ainsi que les circonstances. »</i></p> <p><i>p.568 : « Rosalie Tournel est morte. (...) De quoi ? – D'une angine. (...) Elle était trop grasse, trop forte, elle devait manger trop (...) »</i></p> <p><i>p.568 : « (...) de quoi est-il mort, alors ? – D'une pleurésie. (...) On n'attrape pas une pleurésie sans raison. Il aura voulu prendre l'air après son dîner, et le froid lui sera tombé sur la poitrine. Une pleurésie ! C'est un accident, cela, ce n'est même pas une maladie. Il n'y a que les fous qui meurent d'une pleurésie. »</i></p> <p><i>p.569 : « (...) l'un d'une dysenterie et l'autre d'un étouffement. (...) La dysenterie est le mal des imprudents; que diable, vous auriez dû, docteur, veiller sur son hygiène. (...) d'une maladie de cœur mal observée jusque-là. »</i></p> <p><i>p.569 : « N'avait-il pas quelque lésion organique</i></p>

			? (...) quelque affection du foie ou des reins ? (...) l'estomac fonctionnait régulièrement ? Une attaque provient souvent d'une mauvaise digestion. »
Un Normand, 1882 (361)		p.578 : « Pour les maux d'oreilles, qué saint qu'est l'meilleur? – Mais y a saint Osyme qu'est bon ; y'a aussi saint Pamphile qu'est pas mauvais. »	
Le Pardon, 1882 (303)	p.586 : « (...) le médecin, en sortant de sa visite (...) trouvait fort grave l'état de leur amie. »		p.586 : « Mais voici que Mme Rosset tomba malade. »
La Relique, 1882 (280)	p.589 – 590 : « Un soir je reçus une dépêche (...) pour une consultation suivie peut-être d'une opération grave et difficile. » p.590 : « (...) j'opérai un moribond qui faillit trépasser entre mes mains ; je restai deux nuits près de lui (...) »	p.590 : « Une amputation était urgente. »	
Un Million, 1882 (360)	p.615 : « Un médecin consulté l'épouvanta et le fit rentrer dans son existence paisible (...) » p.618 : « Il la conduisit alors chez un médecin pour faire constater son état, et porta le certificat obtenu chez le notaire (...) »	p.615 : « (...) mille pratiques révélées par des amis ou des chiromanciennes (...) » p.615 : « (...) avec un régime réconfortant. »	p.615 : « (...) stérilité (...) » p.615 : « Le mari tomba malade et demeura huit jours sans retourner au bureau. » p.615 : « L'anémie le minait ; on craignait la phtisie. »
Ce Cochon de Morin, 1882 (51)		p.651 : « Il était étendu dans un fauteuil, avec des sinapismes aux jambes et des compresses d'eau froide sur le crâne, défaillant d'angoisse. »	p.651 : « Et il toussait sans cesse, d'une petite toux d'agonisant, (...) ce rhume. »
La Bécasse, 1882 (259)			p.666 : « (...) depuis cinq à six années, une paralysie des jambes le clouait à son fauteuil, (...) »
La Folle, 1882 (270)	p.671 : « L'avait-on recueillie quelque part, et gardée dans un hôpital ? »		p.669 : « (...) une espèce de folle, dont l'esprit s'était égaré sous les coups du malheur. (...) »

			<p><i>elle avait perdu, en un seul mois, son père, son mari et son enfant nouveau-né. »</i></p> <p>p.669 : « (...) prit le lit, délira pendant six semaines. Puis, une sorte de lassitude calme succédant à cette crise violente, elle resta sans mouvement, mangeant à peine, (...) »</p> <p>p.670 : « (...) immobilisé par la goutte (...) »</p> <p>p.671 : « (...) comme ma goutte me laissait un peu de répit, (...) »</p> <p>p.672 : « (...) cette misérable maniaque. »</p>
Yveline Samoris, 1882 (370)	p.687 : « <i>Yveline prétendit qu'elle avait mal aux dents et fit acheter chez un pharmacien voisin quelques gouttes de chloroforme. Le lendemain, elle recommença (...). Elle en emplit une bouteille. »</i>	p.687 : « (...) chloroforme (...) narcotique. »	<p>p.687 : « (...) mal aux dents (...) »</p> <p>p.687 : « <i>On la trouva, un matin, dans son lit, déjà froide, avec un masque de coton sur la figure. »</i></p> <p>p.688 : « – Et qu'a-t-on dit pour expliquer cette mort ? – On a parlé d'un poêle perfectionné dont le mécanisme s'était dérangé. Des accidents par ces appareils ayant fait grand bruit jadis, (...) »</p>
Conte de Noël, 1882 (56)	p.689 : « <i>Le docteur Bonenfant cherchait dans sa mémoire, répétant à mi-voix (...)</i> »	<p>p.692 : « <i>J'ordonnai tous les calmants connus sans obtenir le moindre résultat. Elle était folle. »</i></p> <p>p.692 : « <i>Je vous approuve absolument, monsieur l'abbé. Si elle a l'esprit frappé par la cérémonie (...) elle peut être sauvée sans autre remède. »</i></p>	<p>p.692 : « (...) convulsée de la tête aux pieds, roula par terre en poussant des cris horribles. Toute la nuit elle se débattit en des spasmes épouvantables, secouée de tremblements effrayants, déformée par de hideuses convulsions. »</p> <p>p.692 : « (...) la femme écumante et tordue. »</p>
Nuit de Noël, 1882	p.698 : « (...) un vieux médecin (...) »	p.698 : « (...) apportant un paquet de médicaments. »	p.697 : « (...) elle continuait à pousser des

(341)	<p>p.698 : « <i>Le médecin examina l'accouchée, déclara douteux son état (...)</i> »</p> <p>p.699 : « <i>Que faire ? Envoyer cette malheureuse à l'hôpital ?</i> »</p>	<p>p.699 : « <i>Et il énuméra les soins qu'il lui fallait, le régime, les remèdes.</i> »</p>	<p><i>soupirs douloureux, comme si elle eût souffert horriblement. (...) elle jeta un cri, un cri déchirant. (...) Son visage était décomposé par la douleur, et elle se tordait les mains, haletant, envoyant du fond de sa gorge, ces sortes de gémissements sourds qui semblent des râles (...)</i> « <i>Oh ! mon ventre ! mon ventre !</i> » (...) <i>Elle accouchait, mes amis.</i> »</p>
Le Remplaçant, 1883 (310)	<p>p.702 : « (...) <i>et il me fallut tâter de l'infirmierie.</i> »</p>		<p>p.702 : « (...) <i>je me trouvai indisposé (...)</i> »</p>
A Cheval, 1883 (39)	<p>p.708 : « <i>Elle semblait morte (...)</i> <i>Portez cette femme chez un pharmacien, commanda le vieux monsieur (...)</i> »</p> <p>p.708 : « <i>Puis il courut chez le pharmacien. (...)</i> <i>Deux médecins l'examinaient encore.</i> »</p> <p>p.709 : « (...) <i>envoyer cette femme dans une maison de santé (...)</i> »</p>		<p>p.708 : « <i>Aucun membre n'était cassé, mais on craignait une lésion interne.</i> »</p> <p>p.709 : « – <i>C'est comme un feu que j'aurais dans les estomacs.</i> »</p>
Les Sabots, 1883 (321)		<p>p.711 : « <i>Je recommande à vos prières Désiré Vallin, qu'est bien malade et aussi la Paumelle qui ne se remet pas vite de ses couches.</i> »</p>	
La Toux, 1883 (285)			<p>p.722 : « <i>La toux dont il s'agit ne vient pas de la gorge.</i> »</p> <p>p.723 : « (...) <i>une douleur, intérieure, lancinante, voyageuse, la parcourut. Cela commença dans le creux de l'estomac et se mit à rouler en descendant vers... vers... vers les gorges inférieures avec un bruit de tonnerre intestinal.</i> »</p> <p>p.724 : « (...) <i>avec un rhume dans la poitrine (..) tout le long de votre</i></p>

			gosier, des chatouillements, des picotements épouvantables. »
Auprès d'un mort, 1883 (45)			<p>p.727 : « Il s'en allait mourant, comme meurent les poitrinaires. »</p> <p>p.727 : « (...) ses longues jambes, si maigres qu'elles semblaient deux os, (...) »</p> <p>p.727 : « (...) jusqu'à l'heure où l'air rafraîchi le faisait un peu tousser. »</p> <p>p.729 : « (...) d'une voix fatiguée, que des quintes de toux interrompaient par moments : (...) »</p> <p>p.731 : « (...) l'Allemand phtisique (...) »</p>
En Mer, 1883 (236)	p.743 : « Le médecin examina la blessure et la déclara en bonne voie. Il fit un pansement complet et ordonna le repos. »	<p>p.741 : « (...) un des matelots cria : Il va se vider, faut nouer la veine. » Alors ils prirent une ficelle, une grosse ficelle brune et goudronnée, et, enlaçant le membre au-dessus de la blessure, ils serrèrent de toute leur force. (...) les camarades lui conseillèrent de mouiller sans cesse la blessure pour empêcher le mal noir. »</p> <p>p.742 : « Tiens-moi le bras en l'air, tout drait, tire dessus. (...) Alors il se mit à couper lui-même. (...) « Fallait ça. J'étais foutu. (...) Il recommença à verser de l'eau sur le tronçon de membre qui lui restait. »</p>	<p>p.741 : « Puis, comme l'hémorragie faisait une mare sur le pont du bateau, (...) »</p> <p>p.741 : « (...) le mal noir. »</p> <p>p.742 : « (...) leur montra des traces noires, toute une vilaine apparence de pourriture sur la partie du membre qui ne tenait plus à lui. (...) ça pourrait bien être le Noir », pensait l'un. »</p>
Réveil, 1883 (347)	p.745 : « Or, cette année-là, quand revint octobre, le médecin conseilla à la jeune femme d'aller passer l'hiver à Paris chez sa mère, l'air du vallon devenant dangereux pour sa poitrine. »		p.745 : « Chaque automne Jeanne toussait un peu. »
Le Père Judas, 1883	p.752 : « Or un jour, il rapporta dans sa besace	p.752 : « Il alla jusqu'au bourg pour chercher des	p.752 : « Sa compagne, une nuit, fut prise de fièvre

(305)	<i>deux petits cochons vivants qu'on lui avait donnés dans une ferme, parce qu'il avait guéri le fermier d'un mal. »</i>	<i>médicaments, (...) »</i>	<i>et se mit à trembler comme une toile qu'agite le vent. »</i>
Mademoiselle Cocotte, 1883 (328)	p.758 : <i>« Nous allions sortir de l'Asile (...) Je demandai au médecin : Qu'est-ce que celui-là ? Il me répondit : Oh ! celui-là n'est pas intéressant (...) »</i>		
Les Bijoux, 1883 (315)	p.768 : <i>« Il reprit connaissance dans la boutique d'un pharmacien où les passants l'avaient porté. »</i>		p.766 : <i>« (...) elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain elle toussait. Huit jours plus tard elle mourait d'une fluxion de poitrine. »</i>
Apparition, 1883 (43)			p.781 : <i>« (...) elle était morte subitement d'une maladie de cœur, (...) »</i> p.782 : <i>« On lui dit que j'étais souffrant, que j'avais reçu un coup de soleil, je ne sais quoi. »</i>
L'Aventure de Walter Schnaffs, 1883 (249)			p.793 : <i>« Il était gros, marchait avec peine, soufflait beaucoup et souffrait affreusement des pieds qu'il avait fort plats et fort gras. »</i> p.800 : <i>« (...) malgré des symptômes d'indigestion qui le tourmentaient depuis quelques temps(...) »</i>
La Reine Hortense, 1883 (279)	p.803 : <i>« (...) ayant épousé l'une un herboriste (...) »</i> p.803 : <i>« Les voisins allèrent chercher un médecin qu'elle chassa. »</i> p.804 : <i>« Le médecin dit que c'est la fin. »</i> p.805 : <i>« Qu'est-ce que dit au juste le médecin ? La servante balbutia : Il dit qu'on la laisse tranquille, qu'il n'y a plus rien à faire. »</i>	p.803 : <i>« (...) lui faisait de la tisane. »</i> p.807 : <i>« C'est du vrai vin de malade. (...) Il convient merveilleusement à mon estomac. »</i>	p.803 : <i>« Au printemps (...), la reine Hortense tomba malade tout à coup. »</i> p.804 : <i>« (...) homme pâle, jaune et maigre, ravagé par une maladie d'estomac, et qui boitait affreusement, (...) »</i> p.807 : <i>« Ma jambe me tracasse bougrement. »</i> p.807 : <i>« Colombel, prit maintenant de crampes d'estomac, (...) »</i>

En Voyage, 1883 (239)	p.810 : « <i>Un médecin, (...) voulut à son tour conter une aventure : (...)</i> »	p.811 : « (...) <i>enveloppa d'un mouchoir son poignet dont le sang coulait.</i> »	p.811 : « (...) <i>menacée d'une maladie de poitrine et tâchait de la décider à venir dans le Midi de la France;</i> (...) » p.811 : « (...) <i>blessé à la main, (...)</i> »
La Mère aux monstres, 1883 (273)	p.847 : « (...) <i>le médecin de la station.</i> »		p.847 : « (...) <i>ces trois petits êtres étaient difformes, bossus et crochus, hideux. (...) Ces monstres-là sont fabriqués au corset.</i> »
L'Orphelin, 1883 (258)			p.849 : « (...) <i>il était demeuré frêle et petit, avec un air un peu maladif.</i> » p.853 : « <i>Tiens ! Quelque pochard qui aura saigné du nez.</i> »
La Serre, 1883 (283)		p.856 : « (...) <i>la bouteille d'eau de fleurs d'oranger (...)</i> » p.856 : « (...) <i>souffrait de crampes d'estomac et exigeait qu'il lui frictionnât le ventre avec de la flanelle imbibée d'eau de Cologne.</i> »	p.856 : « (...) <i>souffrait de crampes d'estomac (...)</i> » p.860 : « <i>Mme Lerebour n'a plus d'aigreurs.</i> »
Denis, 1883 (233)	p.861 : « <i>M. Marambot n'était pas riche. Ancien pharmacien de village, célibataire, il vivait d'un petit revenu acquis avec peine (...)</i> C'était un homme d'un caractère résigné, plutôt triste que gai, incapable d'un effort prolongé, nonchalant dans ses affaires. » p.864 : « <i>Puis il se mit à panser la plaie de la jambe avec soi, comme il avait appris à le faire quand son maître était pharmacien.</i> » p.865 : « <i>Jamais l'ancien pharmacien n'avait été si bien soigné, si dorloté, si</i>	p.861 : « (...) <i>en vendant des drogues aux paysans.</i> » p.863 : « (...) <i>et serré, comme roulé, dans des bandelettes.</i> » p.864 : « <i>Denis, maintenant, le soulevait et le ligaturait dans un linge. Puis il se mit à panser la plaie (...)</i> » p.865 : « <i>Opère les lavages et les pansements avec de l'eau coupée de coaltar saponiné.</i> » (note p.1541) p.865 : « (...) <i>prépara les drogues, les tisanes, les potions, lui tâtant le pouls (...)</i> »	p.862 : « (...) <i>atteint de folie, (...)</i> » p.863 : « (...) <i>en divers points du corps une gêne sensible, comme des piqûres.</i> » p.867 : « (...) <i>toutes les phases de cet état passager d'aliénation mentale, (...)</i> »

	<p><i>câliné. »</i></p> <p>p.865 : « <i>Comme autrefois, quand il hésitait à acquérir quelque pharmacie plus importante, il ne se pouvait décider à prendre une résolution. »</i></p> <p>p.866 : « <i>Le pharmacien, éperdu, répondit : (...) Mais je ne l'ai pas dénoncé... (...) La justice appréciera ce nouveau motif dont elle ignorait (...) »</i></p> <p>p.868 : « <i>Denis fut acquitté et mis, aux frais de son maître, dans un asile d'aliénés. »</i></p>		
Lui ? 1883 (326)			<p>p.871 : « <i>Si l'on m'avait dit quelle maladie de peur invraisemblable, (...) »</i></p> <p>p.871 : « <i>Alors une impatience nerveuse me courut dans les jambes. (...) J'avais peut-être aussi un peu de fièvre, car mes mains, (...) se brûlaient l'une à l'autre. »</i></p>
La Fenêtre, 1883 (268)		<p>p.900 : « <i>(...) un flacon de lavande ambrée (...) »</i></p> <p>p.901 : « <i>Cela sentait la verveine ! »</i></p>	
L'Âne, 1883 (245)		<p>p.908 : « <i>(...) je vas lui faire prendre médecine. »</i></p> <p>p.908 : « <i>(...) Chicot lui introduisait au fond du gosier le canon de son fusil, comme s'il eût voulu lui faire boire un médicament. (...) je verse la purge. »</i></p>	
Le Mal d'André, 1883 (298)			<p>p.915 : « <i>(...) devenait violet comme s'il allait avoir des convulsions, (...) »</i></p> <p>p.916 : « <i>(...) suffoqua, les yeux tournés, l'écume aux lèvres. »</i></p>

			<p>p.916 : « (...) étaient marbrés de taches bleues, (...) »</p> <p>p.917 : « C'était là, certes, quelque maladie effroyable et bizarre, le commencement d'une sorte de lèpre, d'une de ces affections étranges ou la peau devient tantôt pustuleuse (...) tantôt écailleuse. »</p>
<p>Mon oncle Jules, 1883 (335)</p>			<p>p.935 : « (...) je vous offre quelques huîtres ? » (...) « J'ai peur de me faire mal à l'estomac. Offre ça aux enfants seulement, mais pas trop, tu les rendrais malades. »</p>
<p>Enragée ? 1883 (237)</p>	<p>p.943 : « Le lendemain je ne pus manger, mais je refusai de voir un médecin. »</p> <p>p.944 : « (...) j'entrai chez le pharmacien dont la boutique était éclairée. (...) je lui demandai des conseils. C'était un aimable homme, plein d'obligeance. Il me renseigna abondamment. (...) Je ne retins que ceci : « Les purgations étaient souvent recommandées. »</p> <p>p.944 : « On me présenta, par hasard, le médecin inspecteur des bains, un charmant homme. »</p>	<p>p.940 : « Il m'avait vraiment mordu en voulant jouer. (...) On apporta de l'eau, du vinaigre, des linges, (...) »</p> <p>p.944 : « Les purgations (...) J'achetai plusieurs bouteilles de je ne sais quoi, (...) »</p>	<p>p.942 : « (...) une jeune femme mordue par un petit chien, venait de mourir enragée. »</p> <p>p.943 : « (...) quelques douleurs, de vraies douleurs, (...) la plaie. »</p> <p>p.944 : « Des tremblements me prirent dans l'après-midi. »</p> <p>p.944 : « J'avais dans les jambes des tressaillements affreux ; (...) »</p> <p>p.945 : « (...) une crise subite, extraordinaire, foudroyante, me saisit. Je poussai un cri effroyable (...) C'était la rage, l'horrible rage. J'étais perdue ! (...) J'attendais la mort. Je savais qu'après quelques heures de répit, une autre crise me saisirait, puis une autre, puis une autre, jusqu'à la dernière qui serait mortelle. »</p>
<p>Les Caresses, 1883 (316)</p>	<p>p.955 : « Oui, Madame, laissons les moralistes nous prêcher la pudeur, et</p>		

	<i>les médecins la prudence ; (...)</i> »		
Le Petit, 1883 (307)	p.962 : « <i>Le médecin constata que la mort remontait à minuit.</i> »	p.959 : « (...) <i>ordonna du fer, de la viande rouge et de la soupe grasse.</i> »	p.959 : « <i>Jean était faible, un peu malade. Le médecin constata de l'anémie, (...)</i> »
Le Cas de Mme Luneau, 1883 (289)	p.965 : « (...) <i>dès que j'aurai fait constater la grossesse par le médecin.</i> »		p.964 : « (...) <i>sa stérilité.</i> »
L'Enfant, 1883 (253)	p.981 : « <i>Le médecin, (...), donnait des détails horribles d'un air tranquille; et il paraissait émerveillé du courage de la misérable mère, (...)</i> » « <i>Elle est en fer, cette femme !</i> » p.981 – 982 : « <i>Alors, docteur, vous mettez le vice au-dessus de la vertu, la prostituée avant l'honnête femme ! (...)</i> <i>Le médecin, un vieux homme qui avait touché à bien des plaies, se leva, et, d'une voix forte : Vous parlez, madame, de choses que vous ignorez, (...)</i> »	p.981 : « (...) <i>d'un avortement. (...)</i> <i>La baronne s'indignait : (...)</i> » p.984 : « <i>J'ai essayé de me faire avorter. J'ai pris des bains brûlants ; j'ai monté des chevaux difficiles, j'ai fait du trapèze, j'ai bu des drogues, de l'absinthe, du safran, d'autres encore.</i> »	p.982 : « <i>Vous me direz que c'était une malade. On me consulta lorsqu'elle avait douze ans. (...)</i> <i>déjà et harcelée sans repos par des désirs d'amour.</i> » p.983 : « <i>Deux ans plus tard, son mari mourrait poitrinaire.</i> » p.983 : « (...) <i>ayant des crises nerveuses.</i> » p.983 : « <i>Puis elle tombait en des syncopes que suivaient des spasmes effrayants.</i> »
L'Odyssée d'une fille, 1883 (257)			p.1001 : « <i>Il pleuvait, comme je vous l'disais. C'est d'puis ce jour-là que j'ai des douleurs que je n'ai pas pu m'en guérir, vu que j'ai dormi toute la nuit dans la crotte.</i> »
Un Coup d'Etat, 1883 (354)	p.1005 : « (...) <i>le docteur en uniforme, son revolver sur la table, donnait une consultation, (...)</i> » p.1006 : « <i>Le médecin exaspéré hurla : « Fichez-moi donc la paix, nom d'un chien, si vous vous étiez lavé les pieds, ça ne serait pas arrivé. (...)</i> <i>Tu ne sens donc pas que nous sommes en république, triple brute.</i> »		p.1005 : « (...) <i>le mari, atteint de varices depuis sept ans, avait attendu que sa femme en eût aussi pour venir trouver le médecin, (...)</i> » <i>ça a commencé par des fourmis qui me couraient censément le long des jambes. (...)</i> « <i>ça a devenu comme des poches qui me faisaient mal en marchant.</i> »

	<p><i>pharmacien, inquiets, accrochèrent leurs volets et fermèrent leurs boutiques. Seul l'épicier demeura ouvert. »</i></p> <p>p.1011 : « <i>Allez vite prier le pharmacien de me prêter une serviette et un bâton. »</i></p>		
<p>La Confession, 1883 (263)</p>	<p>p.1038 : « <i>J'ai pris chez maman une petite bouteille de pharmacien, je l'ai broyée avec un marteau, et j'ai caché le verre dans ma poche. (...) les petits gâteaux, je les ai fendus avec un couteau et j'ai mis le verre dedans...»</i></p>	<p>p.1035 : « <i>Des fioles traînaient sur les meubles, (...) »</i></p>	
<p>Le Vengeur, 1883 (314bis)</p>		<p>p.1057 : « <i>(...) se préparer un verre d'eau sucrée à la fleur d'oranger, (...) »</i></p>	<p>p.1053 : « <i>Souris venait de mourir subitement de la rupture d'un anévrisme. »</i></p>
<p>L'Attente, 1883 (247)</p>	<p>p.1062 : « <i>Elle allait chercher le médecin, qui me trouva tordue (...) »</i></p>		<p>p.1059 : « <i>Elle me pria de l'aider à s'asseoir dans son lit, pour parler plus facilement, car sa voix saccadée, essoufflée, sifflait dans sa gorge. »</i></p> <p>p.1062 : « <i>(...) tordue dans une crise de nerfs. On me mit au lit. J'eus une fièvre cérébrale. Quand je repris connaissance après une longue maladie, (...)»</i></p>
<p>La Ficelle, 1883 (269)</p>			<p>p.1081 : « <i>(...) car il souffrait de rhumatismes. (...) courbé en deux par ses douleurs. »</i></p> <p>p.1083 : « <i>(...) plus courbé encore que le matin, car les premiers pas après chaque repos étaient particulièrement difficiles, (...) »</i></p> <p>p.1085 : « <i>Il en fut malade toute la nuit. »</i></p> <p>p.1086 : « <i>(...) dans le délire de l'agonie, (...) »</i></p>

<p>Un Sage, 1883 (365)</p>		<p>p.1088 : « (...) <i>m'ordonne du fer et de la viande rouge.</i> »</p> <p>p.1090 : « <i>Demande à un fumeur que la nicotine empoisonne s'il peut renoncer à son habitude délicieuse et mortelle. Il te dira qu'il a essayé cent fois sans y parvenir.</i> »</p>	<p>p.1088 : « (...) <i>un homme fort pâle, aux traits creusés, qui ressemblait à Blérot autant qu'un phtisique décharné peut ressembler à un fort garçon rouge et bedonnant un peu.</i> »</p> <p>p.1088 : « <i>Tu n'as pas l'air bien portant. Es-tu malade ? (...) Oui, un peu souffrant. Il avait l'apparence d'un homme qui va mourir.</i> »</p> <p>p.1088 : « <i>Il parle d'anémie (...)</i> »</p>
<p>Première Neige, 1883 (344)</p>	<p>p.1098 : « <i>Un médecin, consulté, avait déclaré qu'elle n'aurait jamais d'enfants.</i> »</p> <p>p.1101 : « (...) <i>un calorifère. E médecin exigea qu'on en installât un.</i> »</p>		<p>p.1094 : « <i>Fatiguée d'avoir fait vingt pas, elle s'assied en haletant. Son pâle visage semble celui d'une morte. Elle tousse, et porte à ses lèvres ses doigts transparents comme pour arrêter ces secousses qui l'épuisent.</i> »</p> <p>p.1095 : « <i>Elle sourit, et respire tant qu'elle peut, de ses poumons malades, les souffles parfumés des jardins.</i> »</p> <p>p.1100 : « (...) <i>pas eu un rhume depuis que tu es ici.</i> »</p> <p>p.1100 : « <i>Il fallait donc qu'elle fût malade, qu'elle toussât (...)</i> »</p> <p>p.1101 : « <i>Il lui sembla, au bout d'une heure, qu'elle avait une fourmilière dans la gorge. (...) Le lendemain elle toussait, et elle ne put se lever. Elle eut une fluxion de poitrine. (...) Elle ne put guérir. Les poumons atteints profondément donnaient des inquiétudes pour sa vie. Si elle reste ici, elle n'ira pas jusqu'aux</i></p>

			<p>froids. (...) On l'envoya dans le Midi. »</p> <p>p.1101 : « Et puis elle rentre, à pas lents, s'arrêtant seulement pour tousser, car elle est demeurée trop tard dehors, et elle a eu froid, un peu froid. »</p> <p>p.1102 : « (...) tandis qu'elle porte à sa bouche sa main gauche comme pour calmer la toux opiniâtre qui lui déchire la poitrine. »</p>
Le Modèle, 1883 (300)		<p>p.1103 : « (...) à côté d'une petite voiture de malade où reposait une jeune femme, (...) »</p> <p>p.1103 : « (...) cette sorte de fauteuil roulant (...) »</p>	<p>p.1103 : « (...) l'estropiée (...) »</p> <p>p.1104 : « Car elle était déjà infirme, (...) »</p> <p>p.1109 : « On rapporta la pauvre fille avec les deux jambes brisées. Elle ne marchera plus jamais. »</p>
La Farce, Mémoires d'un farceur 1883 (267)	p.1113 : « Je venais de terminer ma classe de seconde et j'avais été frappé particulièrement, dans le cours de chimie, (...) »	p.1113 : « (...) par les propriétés d'un corps qui s'appelle le phosphore de chaux, et qui, jeté dans l'eau, s'enflamme, détone et dégage des couronnes de vapeur blanche d'une odeur infecte. »	<p>p.1114 : « A une maladie épouvantable ? »</p> <p>p.1115 : « Elle buvait de l'eau à tout moment. Peut-être, (...), essayait-elle d'éteindre l'incendie qu'elle croyait enfermé dans son flanc. »</p>
Garçon, un bock !..., 1884 (240bis)			p.1126 : « Tu as bien aussi fait la noce ? On n'est pas chauve comme tu l'es sans avoir beaucoup aimé. »
Le Baptême, 1884 (286)			<p>p.1144 : « Un vieux, son père, noueux comme un tronc de chêne, avec des poignets bossués et des jambes torses, (...) »</p> <p>p.1146 : « J'ai quasiment une crampe dans les estomacs. »</p>
Un Lâche, 1884 (359)	p.1162 – 1163 : « Il tira la langue comme pour constater l'état de sa santé, (...) »		

	p.1165 : « <i>Il faut un bon médecin, puisque le combat ne cessera qu'après blessure grave, et vous savez que les balles ne badinent pas.</i> »		
Notes d'un voyageur, 1884 (342)	p.1176 : « <i>Toute la côte de la Méditerranée est la Californie des pharmaciens. Il faut être dix fois millionnaire pour oser acheter une simple boîte de pâte pectorale chez ces commerçants superbes qui vendent le jujube aux prix des diamants.</i> »	p.1174 – 1175 : « <i>L'homme prévoyant emporte une fiole de benzine ou de pétrole pour la répandre sur les coussins dès qu'on se met à dîner près de lui.</i> » p.1176 : « (...) <i>pâte pectorale (...) jujube (...)</i> »	p.1177 : « <i>Plus loin, c'est Menton, le point le plus chaud de la côte et le plus fréquenté par les malades. Là, les oranges mûrissent et les poitrinaires guérissent.</i> »
Idylle, 1884 (242)			p.1196 : « <i>Elle semblait bien malade en effet, accablée et défaillante.</i> » p.1196 : « <i>Puis elle passa plusieurs fois sa main brûlante sur son front où coulait la sueur.</i> »
Vains conseils, 1884 (368)		p.1215 : « <i>Avec ce procédé, il n'y a à craindre que le vitriol.</i> »	p.1215 : « <i>Puis, dérobe-toi, perds connaissance, simule des attaques de nerfs, de rage ou d'épilepsie.</i> »
Rencontre, 1884 (346)		p.1233 : « <i>Son médecin lui ordonna d'aller finir l'hiver à Nice.</i> »	p.1233 : « <i>Un mois après son retour à Paris, il prit froid en sortant du cercle et se mit à tousser.</i> »
Adieu, 1884 (40)		p.1247 : « (...) <i>bien que l'eau de mer soit d'un puissant secours aux chairs amollies.</i> »	
L'Héritage, 1884 (254)	p.20 : « (...) <i>malade neuf mois par an à l'hôpital du Val-de-Grâce (...)</i> » p.24 : « <i>Courez vite chez le docteur Barbette, (...)</i> » p.27 : « <i>Le docteur est-il venu ?</i> <i>Cachelin répondit : « Oui. Il a constaté le décès, et il s'est chargé de la déclaration.</i> » p.41 : « <i>Le garçon de bureau fut envoyé pour</i>	p.7 : « (...) <i>on versait des drogues dans sa carafe d'eau, (...)</i> » p.34 : « <i>Le médecin jugea son état assez sérieux pour prescrire un repos absolu, qui nécessiterait même ensuite des ménagements assez longs.</i> » p.34 : « (...) <i>espérant une de ces heures de santé, de bien-être et d'énergie où on se sent capable de tout. Il se tâtait le nous à chaque</i>	p.5 : « <i>Un nouveau commis entra, petit, pâle, l'air malade, (...)</i> » p.14 : « (...) <i>de sa belle santé appétissante.</i> » p.24 : « (...) <i>se sentant indisposée. Comme elle n'avait jamais été malade, (...) dont l'état est fort grave. (...) Le médecin dit qu'elle est bien bas.</i> » p.34 : « (...) <i>il se sentit mal à son aise, et il dut</i>

	<p><i>demander conseil à un pharmacien. Il rapporta un liquide jaune et une pierre ponce. On n'obtint aucun résultat. »</i></p> <p>p.49 : « <i>Ce n'est pas mon enfant que nous allons voir, mais un médecin; et il te dira ton fait. » (...)</i> Cachelin se chargea d'annoncer au ministère que son gendre était malade; et le ménage Lesable, renseigné par un pharmacien voisin, sonnait à une heure précise à la porte du docteur Lefilleul, auteur de plusieurs ouvrages sur l'hygiène de la génération.»</p> <p>p.50 : « (...) le docteur colla longtemps son oreille sur le thorax et dans le dos de l'employé, puis il le tapota obstinément depuis l'estomac jusqu'au cou et depuis les reins jusqu'à la nuque. (...) La consultation coûta quarante francs. »</p> <p>p.61 – 62 : « <i>Et il écrivit sur une feuille de papier : « Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifie que Mme Léopold Lesable, née Cachelin, présente tous les symptômes d'une grossesse datant de trois mois environ. »</i></p>	<p><i>tâtait le pouls à chaque instant, et, le trouvant trop faible ou agité, prenait des toniques, mangeait de la viande crue, faisait, avant de rentrer chez lui, de longues courses fortifiantes. »</i></p> <p>p.41 : « (...) il fallait se laver le visage avec de l'huile d'olive pure; selon celui-là, on réussirait avec de l'ammoniaque. »</p> <p>p.46 : « <i>Et il saisit sur la commode une bouteille pleine d'eau sédative qu'il brandissait comme une massue. »</i></p> <p>p.50 : « <i>Lesable, blême d'angoisse, demanda une ordonnance. On lui prescrivit un régime compliqué. Du fer, des viandes rouges, du bouillon dans le jour, de l'exercice, du repos et un séjour à la campagne pendant l'été. »</i></p> <p>p.51 : « (...) les doigts de la main gauche sur le pouls du poignet droit, il comptait les pulsations de l'artère. »</p> <p>p.51 : « <i>Il eut des bouteilles de pharmacien sur sa table, et il dosait, à chaque repas, les médicaments, sous les sourires de sa femme et les rires bruyants de son beau-père. »</i></p> <p>p.52 : « <i>Lesable buvait ses drogues et ne répondait pas.»</i></p>	<p><i>prendre le lit. (...) On craignait une fièvre cérébrale. »</i></p> <p>p.24 : « (...) ça va mal, très mal. Depuis quatre heures elle est sans connaissance. On l'a même administrée dans l'après-midi. » (...) « <i>Il dit que c'est une attaque. Elle en peut revenir, mais elle peut aussi mourir cette nuit. »</i></p> <p>p.50 : « <i>Il constata un léger trouble au premier temps du cœur, et même une menace du côté de la poitrine. (...) C'est de l'anémie, de l'épuisement, pas autre chose. Ces accidents, encore insignifiants, pourraient, en peu de temps, devenir incurables. »</i></p> <p>p.57 : « <i>Cora, depuis quelques jours, semblait souffrante, lasse et pâlie. (...) se mit à courir vers la berge, en tenant à deux mains sa serviette sur sa bouche. »</i></p> <p>p.58 : « <i>Mais nous rentrerons de bonne heure, j'ai un peu de migraine. » (...)</i> Un petit mal de cœur. »</p> <p>p.62 : « <i>Et vous ? Cette poitrine, et ce cœur ? » Il l'ausculta et le trouva tout à fait guéri. »</i></p>
La Patronne, 1884 (274bis)	<p>p.70 : <i>dédicace : « Au docteur Baraduc »</i></p> <p>p.71 : « <i>Deux étudiaient la médecine, et les deux autres faisaient leur droit, (...) »</i></p> <p>p.73 : « <i>J'approche de</i></p>		<p>p.70 : « <i>S'il allait dépenser tout son argent et ne pas prendre une nourriture suffisante, sa santé en souffrirait beaucoup. Ces jeunes gens sont capables de tout. »</i></p> <p>p.72 : « <i>Et l'amourette suit</i></p>

	<i>mon logis avec cette appréhension qu'on a en se rendant chez un dentiste. »</i>		<i>son cours, régulier comme une maladie. »</i> p.73 : <i>« Non, mais je ne veux pas réveiller mon voisin qui est gravement malade. »</i>
Le Petit fût, 1884 (308)			p.77 : <i>« Eh bien ! la mère, et c'te santé, toujours bonne ? – Pas trop mal, et vous, maît' Prosper ? – Eh ! eh ! quelques douleurs; sans ça, ce s'rait à satisfaction. »</i> p.79 : <i>« Me v'là sur mes soixante-treize, et pas vaillante avec ça. L'aut'e soir, je crûmes que j'allais passer. Il me semblait qu'on me vidait l'corps, qu'il a fallu me porter à mon lit. »</i>
Malades et médecins, 1884 (331) Similaire à partir de la p.103 à la nouvelle Un Vieux, ne sont notés ici que les ajouts par rapport à cette première version de 1882	p.102 : <i>« (...) l'installation du premier médecin, portant le titre de médecin inspecteur, l'apparition du premier malade, puis l'éternelle, la sublime comédie entre ce médecin et ce malade. »</i> p.102 : <i>« Chaque docteur est un type délicieux, depuis le docteur correct, à l'anglaise, en cravate blanche, jusqu'au docteur sceptique, spirituel et malin, qui raconte aux amis ses procédés et ses trucs. Entre ces deux modèles, on rencontre le docteur paternel et bon enfant, le docteur scientifique, le docteur brutal, le docteur à femmes, le docteur à longs cheveux, le docteur élégant et bien d'autres. »</i> p.102 : <i>« Oh ! s'ils parlaient, ces médecins, quelles notes, quels documents merveilleux ils</i>	p.101 : <i>« L'Auvergne est la terre des malades. Tous ses volcans éteints (...) chauffent encore, dans le ventre du sol, des eaux minérales de toute nature. De ces grandes marmites cachées partent des sources chaudes qui contiennent, au dire des médecins intéressés, tous les médicaments propres à toutes les maladies. »</i> p.102 : <i>« Dans chacune des stations thermales, (...) »</i> p.102 : <i>« Il l'expliquait scientifiquement par l'action des sels, des minéraux et des gaz sur l'organisme. »</i> p.103 : <i>« Elles ne guérissaient pas, ses eaux, elles faisaient vivre ! Qu'important le foie, les bronches, le larynx, les reins, l'estomac, l'intestin ! »</i>	p.102 : <i>« Chaque variété de médecins trouve infailliblement sa variété de malades, (...) l'admirable farce que Molière n'a pas dite toute entière. »</i>

	<i>nous pourraient donner sur l'homme ! Parfois, cependant, après boire, ils content quelque aventure, une sur mille. »</i>		
La Chevelure, 1884 (262)	p.113 : <i>« Le médecin se leva, ouvrit une armoire pleine de fioles et d'instruments, (...) »</i>	p.113 : <i>« Il faut doucher cinq fois par jour ce fou obscène. »</i>	p.107 : <i>« (...) le fou, assis sur une chaise de paille, nous regardait d'un œil fixe et hanté. (...) pour ses membres secs, sa poitrine rétrécie, son ventre creux. On sentait cet homme ravagé, rongé par sa pensée, (...) Il est atteint de folie érotique et macabre. C'est une sorte de nécrophile. (...) la maladie de son esprit. »</i>
Souvenir, 1884 (349)			p.124 : <i>« (...) il poussait un nouveau cri, un tiiitiit prolongé, suraigu. Je pris cette habitude pour une maladie nerveuse. »</i>
Les Sœurs Rondoli 1884 (322)		p.148 : <i>« J'atteignis tous les petits instruments de propreté qu'il contenait : une brosse à ongles, une brosse à dents neuve (...) mes ciseaux, mes limes, mes éponges. Je débouchai un flacon d'eau de Cologne, un flacon d'eau de lavande ambrée, un petit flacon de newmownhay pour lui laisser le choix. »)</i>	p.134 : <i>« (...) les êtres affreux qu'on coudoie chaque jour, aux vilains bossus, aux chairs bourgeonnantes, aux mains noires (...) Je pense aux difformes, aux purulents, aux sueurs des malades, à toutes les laideurs et à toutes les saletés de l'homme. »</i> p.149 : <i>« (...) elle répandit une odeur si violente que j'eus une sensation de migraine. »</i> p.150 : <i>« Et tu te persuades que tu ne cours pas plus de danger ce soir que si tu allais passer la nuit dans le lit d'une... d'une femme atteinte de petite vérole. »</i>
Les Idées du Colonel, 1884 (318)			p.162 : <i>« (...) je suis vieux, j'ai la goutte, les jambes raides comme des poteaux de barrière, (...) »</i>
Le Lit 29, 1884 (297)	p.179 – 180 : <i>« Je suis à l'hôpital, bien malade, bien malade. » (...) Il se sentit gêné dans cet asile</i>	p.180 : <i>« (...) dans les longs corridors, où flottait une odeur fade de moisi, de maladie et de médicaments.</i>	p.180 : <i>« Sur la porte on lisait, en grosses lettres : « Syphilitiques. » Le capitaine tressaillit; puis il</i>

	<p><i>de la misère, de la souffrance et de la mort. »</i></p> <p>p.180 : « (...) un dortoir, une file de lits dont les draps étaient soulevés par la forme des corps. Des convalescentes, assises sur des chaises au pied de leurs couches, cousaient, vêtues d'une robe d'uniforme en toile grise, et coiffées d'un bonnet blanc. »</p> <p>p.183 : « Pendant huit jours le capitaine fut la victime du régiment. Il recevait, par la poste, des notes révélatrices, des ordonnances, des indications de médecins spécialistes, (...) »</p>	<p>»</p> <p>p.180 : « Une infirmière préparait un médicament sur une petite table de bois à l'entrée. »</p> <p>p.183 : « (...) même des médicaments dont la nature était inscrite sur le paquet. »</p>	<p><i>se sentit rougir. »</i></p> <p>p.180 : « (...) le visage de sa maîtresse apparut, mais si changé, si fatigué, si maigre, (...) la face pâle, si misérable de cette fille (...) »</p> <p>p.181 : « Comment as-tu attrapé ça, ma pauvre fille ? » Elle murmura : « C'est ces salops de Prussiens. Ils m'ont prise presque de force et ils m'ont empoisonnée. »</p> <p>p.181 : « Les autres malades le dévisageaient et il croyait sentir une odeur de pourriture, une odeur de chair gâtée et d'infamie dans ce dortoir plein de filles atteintes du mal ignoble et terrible. »</p> <p>p.181 : « Je ne crois pas que j'en réchappe. Le médecin dit que c'est bien grave. » (...) Oh ! si je pouvais t'embrasser ? » Un frisson de peur et de dégoût courut sur la peau du capitaine, à la pensée de ce baiser. »</p> <p>p.181 : « Tu ne t'es donc pas soignée. » Une flamme passa dans les yeux d'Irma : « Non, j'ai voulu me venger, quand j'aurais dû en crever ! Et je les ai empoisonnés aussi, tous, tous, le plus que j'ai pu. Tant qu'ils ont été à Rouen je ne me suis pas soignée. » (...) « Oh oui, il en mourra plus d'un par ma faute va. Je te réponds que je me suis vengée. »</p> <p>p.182 : « Sahel a eu le bras emporté et</p>
--	---	--	---

		<p><i>Courvoisin une jambe écrasée, Paquet a perdu l'œil droit. »</i></p> <p>p.182 : <i>« Et, malgré le dégoût qui lui montait aux lèvres, il les posa sur ce front blême, (...) »</i></p> <p>p.183 : <i>« (...) ses camarades lui demandèrent : « Eh bien ! Irma ? » Il répondit d'un ton gêné : « Elle a eu une fluxion de poitrine, elle est bien mal. »</i></p> <p>p.183 – 184 : <i>« (...) il fut appelé par une nouvelle lettre d'Irma. Il la déchira avec rage, et ne répondit pas. (...) La fille Irma Pavolin, à son lit de mort, le suppliait de venir. Il n'osa pas refuser de suivre l'aumônier, mais il entra dans l'hôpital le cœur gonflé de rancune méchante, de vanité blessée, d'orgueil humilié. (...) « Ne compte pas que je reviendrai ici pour me faire moquer de moi par tout le monde ! » (...) « Qu'est-ce que je t'ai fait, moi ? (...) parce que ta conduite avec les Prussiens a été la honte de toute la ville. » Elle s'assit, d'une secousse, dans son lit : « Ma conduite avec les Prussiens ? Mais quand je te dis qu'ils m'ont prise, et quand je te dis que, si je ne me suis pas soignée, c'est parce que j'ai voulu les empoisonner. Si j'avais voulu me guérir, ça n'était pas difficile, parbleu ! mais je voulais les tuer, moi, et j'en ai tué, va ! » (...) « Dans tous les cas,</i></p>
--	--	--

			<p><i>c'est honteux », dit-il. (...)</i> <i>« Qu'est-ce qui est honteux, de m'être fait mourir pour les exterminer, dis ? (...) Tu n'en aurais pas fait autant, toi, avec ta croix d'honneur ! Je l'ai plus méritée que toi, vois-tu, plus que toi, et j'en ai tué plus que toi, des Prussiens !... » (...)</i> <i>Ça serait-il arrivé si vous les aviez empêchés de venir à Rouen, dis ? C'est vous qui deviez les arrêter, entends-tu. Et je leur ai fait plus de mal que toi, moi, oui, plus de mal, puisque je vais mourir, (...)</i> »</p> <p>p.184 : <i>« Je te dis que je leur ai fait plus de mal que toi, moi, et que j'en ai tué plus que tout ton régiment réuni... »</i></p> <p>p.184 : <i>« (...) passant entre les deux rangs de lits où s'agitaient les syphilitiques. »</i></p>
<p>Le Tic, 1884 (314)</p>	<p>p.186 : <i>« C'est là la grande distraction des villes d'eaux. »</i> p.187 : <i>« Et la tristesse de la station de bains, la monotonie des jours tous pareils, (...) »</i></p> <p>p.188 : <i>« Cela se passait dans une petite station d'Auvergne, Châtelguyon, (...) »</i></p> <p>p.189 : <i>« Le médecin constata le décès. »</i></p>	<p>p.187 : <i>« C'était elle assurément qui venait prendre les eaux. »</i> p.188 : <i>« Et nous parlâmes, naturellement, de la vertu des eaux. »</i></p>	<p>p.188 : <i>« (...) ma fille a une étrange maladie, dont on ignore le siège. Elle souffre d'accidents nerveux incompréhensibles. Tantôt on la croit atteinte d'une maladie de cœur, tantôt d'une maladie de foie, tantôt d'une maladie de la moelle épinière. Aujourd'hui on attribue à l'estomac, qui est la grande chaudière et le grand régulateur du corps, ce mal-Protée aux milles formes et aux milles atteintes. Voilà pourquoi nous sommes ici. Moi je crois plutôt que ce sont les</i></p>

			<p><i>nerfs. »</i></p> <p>p.188 : « <i>Mais n'est pas là de l'hérédité ? N'avez-vous pas vous-même les nerfs un peu malades ? »</i></p> <p>p.189 : « <i>Juliette avait depuis quelque temps de graves accidents au cœur. Nous croyions à une maladie de cet organe, et nous nous attendions à tout. »</i></p>
<p>La Peur, 1884 (276)</p>	<p>p.204 : « <i>Les médecins me font rire avec leur microbe. »</i></p>	<p>p.198 : « <i>On sentait fortement le phénol dans ce wagon du P.-L.-M., venu sans doute de Marseille. »</i></p> <p>p.204 : « <i>Vous sentez le phénol dont ces wagons sont empoisonnés, c'est qu'Il est là quelque part. »</i></p>	<p>p.204 : « <i>(...) nous assistons à un spectacle curieux et terrible : cette invasion du choléra ! »</i></p> <p>p.204 : « <i>Et ce n'est pas la peur d'une maladie qui affole ces gens. Le choléra c'est autre chose, c'est l'Invisible, c'est un fléau d'autrefois, des temps passés, une sorte d'esprit malfaisant qui revient et qui nous étonne autant qu'il nous épouvante (...)</i> »</p>
<p>La Tombe, 1884 (284)</p>			<p>p.215 : « <i>Le lendemain, une fluxion de poitrine se déclara. Huit jours plus tard elle expirait. »</i></p>
<p>La Confession, 1884 (264)</p>			<p>p.223 : « <i>(...) elle avait de longues quintes jusqu'à étouffer, comme les quintes de toux dans la coqueluche. »</i></p>
<p>L'Abandonné, 1884 (244)</p>	<p>p.227 : « <i>(...) la figure glabre du médecin, le bonnet blanc de la garde. »</i></p>		
<p>Yvette, 1884 (371)</p>	<p>p.291 : « <i>Elle rentra dans Bougival, et elle se rendit chez le pharmacien, à qui elle demanda un peu de chloroforme pour une dent dont elle souffrait. L'homme, qui la connaissait, lui donna une toute petite bouteille de narcotique. Alors elle partit à pied</i></p>	<p>p.290 – 291 : « <i>(...) elle se résolut à la mort. (...) Et elle songea au moyen qu'elle emploierait. (...) Restait donc le poison, mais lequel ? Presque tous font souffrir et provoquent des vomissements. Elle ne voulait ni souffrir, ni vomir. Alors elle songea au chloroforme, ayant lu dans</i></p>	<p>p.235 : « <i>(...) s'amusait avec hygiène. »</i></p> <p>p.270 : « <i>Voilà Yvette avec un coup de soleil. Elle est partie se coucher. Elle était comme un coquelicot, la pauvre enfant, et elle a une migraine atroce. »</i></p>

	<p><i>pour Croissy, où elle se procura une seconde fiole de poison. Elle en obtint une troisième à Chatou, une quatrième à Rueil, (...) »</i></p> <p><i>p.292 : « Et pendant tout l'après-midi, elle alla de pharmacie en pharmacie, achetant dans chacune quelques gouttes de chloroforme. Elle revint le soir, les poches pleines de petites bouteilles. Elle recommença le lendemain ce manège, et étant entrée par hasard chez un droguiste, elle put obtenir, d'un seul coup, un quart de litre. »</i></p> <p><i>p.304 : « La femme de chambre était rentrée apportant une bouteille de pharmacien que Servigny déboucha et dont il versa la moitié sur un mouchoir. »</i></p>	<p><i>un fait divers comment avait fait une jeune femme pour s'asphyxier par ce procédé. »</i></p> <p><i>p.298 : « (...) la grande bouteille de chloroforme à côté d'une poignée d'ouate. (...) Yvette prit la bouteille, la déboucha et versa un peu de liquide sur le coton. Une odeur puissante, sucrée, étrange, se répandit; et comme elle approchait de ses lèvres le morceau de ouate, elle avala brusquement cette saveur forte et irritante qui la fit tousser. »</i></p> <p><i>p.298 : « Elle buvait à longs traits cette vapeur mortelle, (...) »</i></p> <p><i>p.299 : « Il lui sembla d'abord que sa poitrine s'élargissait, s'agrandissait, et que son âme tout à l'heure pesante, alourdie de chagrin, devenait légère, légère comme si le poids qui l'accablait se fût soulevé, allégé, envolé. Quelque chose de vif et d'agréable la pénétrait jusqu'au bout des membres, jusqu'au bout des pieds et des mains, entrait dans sa chair, une sorte d'ivresse vague, de fièvre douce. »</i></p> <p><i>p.299 : « Ses sens lui semblaient aiguisés, plus subtils, plus alertes. »</i></p> <p><i>p.299 : « Elle reprit la bouteille, et imprégna de nouveau le petit morceau de ouate, puis elle se remit à respirer. (...) ce lent et charmant bien-être qui l'avait envahie déjà, la ressaisit. Deux fois elle versa du chloroforme dans le coton,</i></p>	
--	---	---	--

		<p><i>avide maintenant de cette sensation physique et de cette sensation morale, de cette torpeur rêvante où s'égarait son âme. »</i></p> <p>p.299 : <i>« Le chloroforme avait vidé son corps, ne lui laissant que sa pensée plus éveillée, plus vivante, plus large, plus libre qu'elle ne l'avait jamais sentie. »</i></p> <p>p.300 : <i>« Elle s'enfonçait, elle s'égarait dans une espèce de féerie étrange et variée. (...) Puis elle se réveilla, délicieusement engourdie, et elle eut quelque peine à se souvenir. (...) elle se sentait si reposée, dans un tel bien-être physique, dans une telle douceur d'esprit, qu'elle ne se hâtait point d'en finir ! »</i></p> <p>p.300 : <i>« Mais comme elle voulait songer toujours, elle versa encore cette eau de rêve sur le coton, et se remit à respirer, en écartant parfois le poison de sa narine, pour n'en pas absorber trop, pour ne pas mourir. »</i></p> <p>p.300 : <i>« Elle recommençait à battre la campagne dans la griserie imagée de l'opium. (...) Yvette avait des ailes maintenant. (...) Elle volait avec délices, ouvrant les ailes, (...) »</i></p> <p>p.301 : <i>« Elle versa de nouveau du chloroforme dans le coton, mais, comme elle ne voulait pas mourir, elle le tint assez loin de son visage pour respirer l'air frais, tout en répandant en sa chambre l'odeur asphyxiante du narcotique, (...) »</i></p> <p>p.304 : <i>« (...) nous la</i></p>	
--	--	--	--

		<p><i>ranimerons. Avez-vous ici de l'ammoniaque ? » (...) de quoi... monsieur ?</i> <i>– De l'eau sédative. »</i> (notesp.1403)</p> <p>p.304 : « <i>Et les hommes effarés remuaient sans rien faire, apportaient de l'eau, des serviettes, des verres, du vinaigre. »</i></p> <p>p.304 : « <i>Puis il le colla sous le nez d'Yvette, qui eut une suffocation. (...) Et il lui lava les tempes, les joues, le cou avec liquide à la rude senteur. »</i></p> <p>p.306 : « <i>Elle buvait cet air si bon, les yeux fermés, le cœur reposé dans l'ivresse encore persistante de l'opium, (...) »</i></p>	
Un Fou ?, 1884 (358)	p.308 : « <i>Vous savez que Jacques Parent est mort fou dans une maison de santé, un frisson douloureux, un frisson de peur et d'angoisse me courut le long des os; (...)</i> » p.310 : « <i>Le magnétisme ! (...) M. Charcot, le professe; donc, pas de doute, cela existe. »</i>	p.311 : « <i>Je n'ai qu'à regarder les gens pour les engourdir comme si je leur avais versé de l'opium. »</i>	p.309 : « <i>(...) la surprenante maladie de son âme. »</i> p.312 : « <i>(...) remuant ses pattes comme les paralytiques remuent leurs jambes, (...)</i> »
Le Bûcher, 1884 (288)	p.320 : « <i>(...) soutenu d'ailleurs et conseillé par les trois médecins qui avaient suivi la maladie et constaté le décès. »</i>		p.320 : « <i>(...) fut atteint de douleurs aux gencives; puis l'inflammation gagna la gorge et devint une ulcération. La gangrène s'y mit, et, lundi, les médecins déclarèrent à ses jeunes compagnons que leur parent allait mourir. »</i> p.320 : « <i>(...) en raison de la nature infectieuse du mal (...)</i> » p.324 : « <i>(...) le prince indien avait succombé à une attaque de choléra. »</i>

<p>Berthe, 1884 (49)</p>	<p>p.355 : « (...) mon vieil ami le docteur Bonnet m'avait souvent invité à passer quelque temps chez lui, à Riom. (...) Riom, patrie des magistrats, orgueil de la magistrature, qui devrait être bien plutôt la patrie des médecins. »</p> <p>p.356 : « J'admire la maison du pharmacien, et les autres maisons célèbres, toutes noires, mais jolies comme des bibelots; avec leurs façades de pierre sculptée. »</p> <p>p.356 : « (...) la colline de Châtelguyon, (...) »</p>	<p>p.363 : « Je la calmai avec des piqûres de morphine; (...) »</p>	<p>p.356 : « C'est une folle, ou plutôt une idiote, ou plutôt encore un simple, (...) un singulier cas pathologique. »</p>
<p>La Confession, 1884 (265)</p>	<p>p.376 : « (...) j'envoyai bien vite chercher un médecin. Il vint au bout d'une heure, et prononça, après avoir examiné l'enfant : (...) »</p>		<p>p.374 : « Mais voilà que la mère de ma compagne tomba malade, (...) »</p> <p>p.374 : « (...) comme les cancers doivent ronger les chairs. »</p> <p>p.375 – 376 : « Un souffle d'air glacé entra ainsi qu'un assassin (...) Tout à coup une petite toux (...) L'enfant toussa encore une fois, (...) quand il toussa pour la troisième fois (...) »</p> <p>p.376 : « (...) traversé par des douleurs abdominales lorsqu'une faible toux sortait de sa bouche. Il s'éveilla avec les yeux rouges, la gorge embarrassée, l'air souffrant. »</p> <p>p.377 : « Une fluxion de poitrine se déclara dans la nuit. Et cela dura dix jours. (...) Il mourut. »</p>
<p>La Chambre 11, 1884</p>	<p>p.398 : « Et il alla chercher le médecin qui constata le décès, après</p>		<p>p.396 : « Je vais ce soir à l'Association des ceintures de flanelle pour les</p>

(261)	<i>congestion après un repas copieux. »</i>		<p><i>paralytiques. »</i></p> <p>p.397 : « <i>Voilà le choléra dans le pays. Il est mort un homme hier à Vauvigny. »</i></p> <p>p.398 : « <i>C'est-il le choléra ? Maître Trouveau secoua la tête : Je croirais plutôt à une contagion cérébrale, vu qu'il est noir comme la lie de vin. »</i></p> <p>p.399 : « <i>(...) un visage (...) noir, enflé, (...) »</i></p>
Les Prisonniers, 1884 (319)	p.409 : « <i>Donc, ils avaient acheté des canons et des fusils, équipé d'une milice, formé des bataillons et des compagnies, et ils s'exerçaient tout le jour sur la place d'Armes. Tous, boulangers, épiciers, bouchers, notaires, avoués, menuisiers, libraires, pharmaciens eux-mêmes, manœuvraient à tour de rôle, (...) »</i>	p.419 : « <i>(...) conduisant Maloison sur un matelas posé sur des perches. »</i>	
Toine, 1885 (351)			<p>p.428 : « <i>Elle lui en voulait (...) de sa santé et de son embonpoint. »</i></p> <p>p.429 : « <i>Il arriva que Toine eut une attaque et tomba paralysé. (...) sa tête était demeurée libre, tandis que son corps, un corps énorme, impossible à remuer, à soulever, restait frappé d'immobilité. »</i></p>
Le Baptême, 1885 (287)	p.436 : « <i>Allons, docteur, un peu de cognac. (...) Oh ! le charmant poison ! Ou, plutôt, le séduisant meurtrier, le délicieux destructeur de peuples ! »</i>		<p>p.439 : « <i>Et je lui donnai quelques conseils pour éviter, s'il en était temps encore, une fluxion de poitrine. »</i></p> <p>p.440 : « <i>Comme</i></p>

			<p><i>Kérandec n'avait pu d'eau-de-vie et pu d'argent, il a pris l'essence de la lampe que monsieur lui a donnée; et ils ont bu ça tous les quatre, tant qu'il en est resté dans le litre. Même que la Kérandec est bien malade.</i></p> <p>»</p> <p>p.440 : « <i>L'accouchée agonisait soûle d'essence minérale, à côté du cadavre bleu de son enfant. (...) Je dus soigner la femme qui mourut vers midi.</i> »</p>
Nos Anglais, 1885 (339)	p.453 : « <i>Je tiens cette définition scientifique d'un aimable et savant médecin du pays.</i> »		<p>p.453 : « <i>Menton, capitale des Poitrinaires, célèbre par ses tubercules pulmonaires. Tout différent du tubercule de la patate qui vit et pousse dans la terre pour nourrir et engraisser l'homme, ce genre de végétation vit et pousse dans l'homme pour nourrir et engraisser la terre.</i> »</p> <p>p.453 : « (...) <i>je rencontre des gens qui ont l'air malade, promenés par d'autres qui ont l'air de s'ennuyer.</i> »</p>
Lettre d'un fou, 1885 (324)	p.461 : « <i>Mon cher docteur, je me mets entre vos mains. Faites de moi ce qu'il vous plaira. Je vais vous dire bien franchement que mon étrange état d'esprit, et vous apprécierez s'il ne vaudrait pas mieux qu'on prît soin de moi pendant quelque temps dans une maison de santé plutôt que de me laisser en proie aux hallucinations et aux souffrances qui me harcèlent.</i> »		
Le Père Mongilet, 1885			p.469 : « (...) <i>une espèce de pompe qui sifflait, soufflait, râlait comme un</i>

(306)			<i>poitrinaire (...)</i> »
Le Moyen de Roger, 1885 (301)		p.473 : « (...) <i>d'une potion aux cantharides (...)</i> »	
En Wagon, 1885 (240)	p.480 : « – <i>Appelle le médecin aussitôt que tu te sentiras souffrante.</i> »		p.479 : « (...) <i>tous les baigneurs de l'Auvergne.</i> » p.481 : « <i>Je suis un peu malade depuis quelque temps, et le mouvement du train me fatigue.</i> » <i>Sa figure était devenue livide, en effet.</i> » p.481 : « <i>Je... je... crois que... que... que je vais accoucher.</i> »
La Confiance, 1885 (266)			p.529 : « <i>Et elles recommencèrent à rire toutes les deux avec tant de violence qu'elles avaient des secousses d'épileptiques.</i> »
Mes Vingt-cinq jours, 1885 (332)	p.532 : « (...) <i>c'est l'établissement de bains. Des gens tristes errent autour de cette bâtisse : les malades. Un grand silence règne dans les allées ombragées d'arbres, car ce n'est pas ici une station de plaisir, mais une vraie station de santé; on s'y soigne avec conviction; et on y guérit, paraît-il.</i> »	p.531 : « <i>Châtelguyon, 15 juillet. Au premier coup d'œil, il n'est pas ce pays. Donc, je vais y passer vingt-cinq jours pour soigner mon foie, mon estomac et maigrir un peu. Les vingt-cinq jours d'un baigneur ressemblent beaucoup aux vingt-huit jours d'un réserviste ; ils ne sont faits que de corvées, de dures corvées. Aujourd'hui, rien encore, je me suis installé, j'ai connaissance avec les lieux et avec le médecin. Châtelguyon se compose d'un ruisseau où coule de l'eau jaune, entre plusieurs mamelons, où sont plantés un casino, des maisons et des croix de pierre.</i> » p.532 : « (...) <i>les sources minérales y font de vrais miracles.</i> » p.532 : « (...) <i>une source qui bouillonne dans une vasque de ciment. Pas un mot n'est</i>	p.531 : « <i>C'était le journal d'un baigneur.</i> » p.537 : « <i>Je signale à la municipalité si négligente l'abominable cloaque qui empoisonne la route en face du grand hôtel. On y jette tous les débris de cuisine de cet établissement. C'est là un bon foyer de choléra.</i> » p.537 : « <i>Admirable promenade à Châteauneuf, station de rhumatisants où tout le monde boite. Rien de plus drôle que cette population de béquillards.</i> »

		<p><i>échangé entre le malade et la gardienne de l'eau guérisseuse. Celle-ci tend à l'arrivant un petit verre où tremblotent des bulles d'air dans le liquide transparent. L'autre boit et s'éloigne d'un pas grave, (...) »</i></p> <p>p.533 : <i>« J'ai pris un bain, plus une douche. J'ai bu trois verres d'eau et j'ai marché dans les allées du parc, un quart d'heure entre chaque verre, plus une demi-heure après le dernier. J'ai commencé mes vingt-cinq jours. »</i></p> <p>p.535 : <i>« Le traitement me fait un bien infini. »</i></p> <p>p.536 : <i>« J'ai maigri de six cent vingt grammes. Excellente, cette eau de Châtelguyon ! »</i></p> <p>p.537 : <i>« Rien. Je fais le traitement. »</i></p> <p>p.537 : <i>« Je viens de me peser. J'ai engraisé de trois cent dix grammes. Mais alors ?... »</i></p>	
Un Fou, 1885 (357)	p.547 : <i>« Les médecins aliénistes à qui on l'a confié, affirment qu'il existe dans le monde beaucoup de fous ignorés, aussi adroits et aussi redoutables que ce monstrueux dément. »</i>		
La Bête à maît' Belhomme, 1885 (260)	p.558 : <i>« T'as point vu l'médecin ? demanda Caniveau. (...) La peur du médecin sembla guérir Belhomme. (...) T'as des sous pour eusse, té, pour ces fainéants-là ? Y s'rait v'nu eune fois, deux fois, trois fois, quat'fois, cinq fois ! ça fait, deusse écus de cent sous, deusse écus, pour sûr... Et qu'est-ce</i>	<p>p.559 : <i>« Il y a manié l'dos comm' pou' fé du pain, avec les deux mains donc ! Et ça y a passé en une couple d'heures. »</i></p> <p>p.560 : <i>« Le prêtre demanda une cuvette, une serviette et un verre d'eau; et il chargea l'instituteur de tenir bien inclinée la tête du patient; puis, dès que le liquide</i></p>	<p>p.556 : <i>« Belhomme, un grand maigre, s'approcha, le cou de travers, la face dolente, un mouchoir appliqué sur l'oreille comme s'il souffrait d'un fort mal de dents. »</i></p> <p>p.557 – 558 : <i>« Vous avez donc bien mal aux dents ? » demanda le curé. Le paysan cessa un instant de</i></p>

	<p><i>qu'il aurait fait, dis, çu fainéant, dis, qu'est ce qu'il aurait fait ? »</i></p> <p>p.558 : « <i>L'guérisseux qu'a guéri mon pé. »</i></p> <p>p.562 : « <i>L'curé n'est pas médecin d'abord. »</i></p>	<p><i>aurait pénétré dans le canal, de la renverser brusquement. »</i></p> <p>p.561 : « (...) <i>Belhomme n'y tenait plus de douleur. (...) on le coucha sur la table de la cuisine pour recommencer l'opération. Caniveau conseillait toujours de mêler de l'eau-de-vie à l'eau, afin de griser et d'endormir la bête, de la tuer peut-être. Mais le curé préféra du vinaigre. (...) on aperçut au fond de la cuvette (...) une puce ! »</i></p>	<p><i>geindre pour répondre : « Non point... m'sieur le Curé... C'est point des dents... C'est d'oreille, du fond d'oreille.</i></p> <p><i>– Qu'est ce que vous avez donc dans l'oreille ? Un dépôt ?</i></p> <p><i>– J'sais point si c'est un dépôt, mais j'sais ben qu'c'est eune bête, un' grosse bête, qui m'a entré d'dans, vu que j'dormais su l'foin dans l'grenier. »</i></p> <p>p.559 : « <i>Un vent dans l'dos, qui n'en pouvait pu r'muer pied ni gambe. »</i></p>
<p>Monsieur Parent, 1885 (337)</p>			<p>p.616 : « <i>Et il agitait ses bras comme un épileptique. »</i></p>
<p>La Petite Roque, 1885 (275)</p>	<p>p.621 : « (...) <i>une p'tite fille, toute nue, sur le dos, avec du sang, morte, (...) Envoyez-moi tout de suite le garde champêtre, le secrétaire de la mairie et le médecin, (...) »</i></p> <p>p.622 : « <i>Et le médecin apparut sous les arbres. C'était un petit homme maigre, ancien chirurgien militaire, qui passait pour très capable aux environs. »</i></p> <p>p.623 – 624 : « <i>Le médecin hâtait le pas, intéressé par la découverte. Dès qu'il fut auprès du cadavre, il se pencha pour l'examiner, sans y toucher. Il avait mis un pince-nez comme lorsqu'on regarde un objet curieux, (...) Le médecin tâtait les mains, les bras, les jambes. (...) Et du bout de sa canne, il touchait l'un après l'autre les doigts roidis de la morte,</i></p>		

	<i>appuyant dessus comme sur les touches d'un piano. »</i>		
Mademoiselle Perle, 1886 (329)		p.682 : « (...) gargarismes. » p.683 : « (...) Mlle Perle se trouve mal. Mme Chantal et ses filles se précipitèrent, et comme on cherchait de l'eau, une serviette et du vinaigre, (...) »	p.682 : « (...) chacun voulut chercher le grain de poussière qu'on ne trouva point, et on raconta des cas semblables où il était devenu nécessaire d'aller chercher le médecin. »
Voyage de santé, 1886 (369)	p.719 : « <i>Il s'intéressait d'une façon particulière à l'article Santé publique, dans les journaux; (...) »</i> p.719 – 720 : « <i>Il possédait une bibliothèque médicale de tous les ouvrages relatifs aux traitements mis à la portée du public par les médecins vulgarisateurs et pratiques. Il avait cru à Raspail, à l'homéopathie, à la médecine dosimétrique, à la métallothérapie, à l'électricité, au massage, à tous les systèmes qu'on suppose infaillibles, pendant six mois, contre tous les maux. (...) il pensait avec sagesse que le meilleur moyen d'éviter les maladies consiste à les fuir. »</i> p.720 : « <i>Alors il alla voir son médecin pour lui demander conseil. (...) réponses évasives du docteur. »</i> p.721 : « <i>Après avoir lu beaucoup d'ouvrages sur les stations hygiéniques de la Méditerranée, ouvrages écrits par les médecins de chaque ville du littoral, et donc chacun exaltait sa plage au détriment des autres (...) plusieurs professeurs de</i>	p.720 : « (...) emporte des désinfectants et prends soin de compléter ma pharmacie de voyage. (...) tes affaires de santé bien en ordre. » p.722 : « (...) on sent le malade ici... on sent la drogue... je suis sûr qu'on sent la drogue... (...) un poitrinaire dans cette chambre. (...) je ne reconnais pas bien l'odeur, enfin ça sent le remède. » p.723 : « (...) mais de l'acide phénique, ma bonne... ; on a désinfecté cet appartement. » p.723 : « Dis, sens-tu l'acide phénique, le sens-tu? » p.723 : « On sent toujours. Ça doit être une mesure d'hygiène générale dans le pays. Il est probable qu'on arrose les rues, les parquets et les wagons avec de l'eau phéniquée par ordre des médecins et des municipalités. » p.724 : « (...) une odeur asphyxiante de phénol. » p.724 : « (...) quelques gouttes d'un anticholérique énergique et il ouvrit la valise qui contenait ses médicaments. Une vapeur suffocante s'en échappa. Sa fiole d'acide phénique s'était	p.719 : « M. Panard était un homme prudent qui avait peur de tout dans la vie. Il avait peur des tuiles, (...) mais surtout des maladies. » p.719 : « (...) aux entorses, aux bras et aux jambes cassés, la vue d'une vitre aux affreuses blessures par le verre, la vue d'un chat, aux yeux crevés, (...) » p.719 : « (...) on ne sent pas un petit courant d'air qui vous glisse le long du dos et vous flanque une fluxion de poitrine. » p.719 : « (...) suivant les saisons, la marche et les caprices des épidémies, leurs symptômes, leur durée probable, la manière de les prévenir, de les arrêter, de les soigner. » p.720 : « (...) Paris subissait une légère épidémie de fièvre typhoïde (...) » p.720 : « (...) la Méditerranée a le choléra depuis deux ans. » p.721 : « (...) dans ce pays recherché par les poitrinaires ? Combien de malades, et quels malades,

	<i>la Faculté de médecine de Paris. S'ils habitaient là, c'était assurément que le pays était sain. »</i>	<i>brisée et le liquide répandu avait brûlé tout le dedans du sac. Alors sa femme, saisie d'un fou rire, s'écria : Ah ! (...) le voilà ton choléra!... »</i>	<i>ont couché sur ces matelas, (...) milles germes imperceptibles venus de leur peau, de leur haleine, de leurs fièvres ? »</i> <i>p.721 : « (...) à l'idée d'un rhume possible, (...) On y peut prendre des douleurs. »</i> <i>p.722 : « (...) il souffrait beaucoup en arrivant (...) de douleurs de foie. »</i> <i>p.724 : « Aucun cas de choléra n'a été signalé à Nice ou aux environs... »</i>
Le Signe, 1886 (313)	<i>p.727 : « (...) nous autres femmes. On m'a affirmé du reste (c'est un médecin qui m'a dit ça) que le cerveau du singe ressemblait beaucoup au nôtre. »</i>		
Le Père Amable, 1886 (304)	<i>p.733 : « (...) il redoutait le prêtre, qui lui représentait l'enterrement, comme on pourrait redouter les médecins par horreur des maladies. »</i> <i>p.735 : « (...) les prêtres rendaient des services, de grands services aux plus pauvres, aux malades, aux mourants, (...) »</i>	<i>p.745 : « (...) lui donner les drogues, lui poser les ventouses, (...) lui faisait boire les remèdes, lui appliquait les vésicatoires, (...) »</i>	<i>p.735 : « Le vieux ne travaillait plus. Triste comme tous les sourds, perclus de douleurs, courbé, tordu, (...) travaillés par les rhumatismes, ses vieux membres buvaient encore l'humidité du sol, (...) »</i> <i>p.740 : « J'ai quasiment eune froidure qui m'a glé l'dos. J'peux pu r'muer. (...) J'ai l'dos noué. C'est que'que vent qu'aura coulé par çu maudit toit. »</i> <i>p.744 : « (...) il se mit à tousser; et il se retournait sur sa paillasse, fiévreux, le front brûlant, la langue sèche, dévoré d'une soif ardente. (...) fort malade, atteint d'une fluxion de poitrine. (...) On l'entendait tousser, haleter (...) »</i>
Misère humaine,	<i>p.753 : « (...) le cabriolet du médecin (...) noire et</i>	<i>p.754 : « (...) je suis seul, et il faudrait la tenir pendant</i>	<i>p.754 : « Voulez-vous m'aider à soigner une</i>

<p>1886 (333)</p>	<p><i>basse couverte par sa capote ronde et traînée par son cheval brun, comme un présage de mort (...)</i> »</p>	<p><i>que j'enlèverai les fausses membranes de sa gorge. »</i></p> <p>p.754 : « <i>Le médecin venait de nettoyer la gorge de la mère, et l'avait fait boire; mais l'enfant, affolée par la douleur et par l'angoisse des suffocations, avait enfoncé et caché sa tête dans sa paillasse (...)</i> »</p> <p>p.755 : « <i>Je la pris par les épaules et le docteur, la forçant à montrer sa gorge, en arracha une grande peau blanchâtre, qui me parut sèche comme du cuir. Elle respira mieux tout de suite, et but un peu. »</i></p> <p>p.756 : « <i>Au moins j'espérais mourir dans une bonne chambre, moi, avec des médecins autour de mon lit, et des remèdes sur les tables !</i> »</p>	<p><i>diphthérique; (...)</i> »</p> <p>p.754 : « <i>L'angine, l'affreuse angine qui étrangle les misérables hommes (...)</i> »</p> <p>p.754 : « <i>(...) les deux malades abandonnées sur leurs grabats de paille, sans rien à boire, seules, seules, râlant, suffoquant, agonisant, seules depuis vingt-quatre heures !</i> »</p> <p>p.754 : « <i>Une odeur forte de maladie et d'humidité, de fièvre et de moisissure, d'hôpital et de cave nous saisit à la gorge. »</i></p> <p>p.755 : « <i>(...) les joues creuses, les yeux luisants, les cheveux mêlés, (...)</i> Dans son cou maigre et tendu, des creux profonds se formaient à chaque aspiration. »</p> <p>p.757 : « <i>(...) le sifflement des deux gorges, (...)</i> »</p>
<p>Une Famille, 1886 (355)</p>			<p>p.765 : « <i>(...) un vieux homme paralysé. »</i></p> <p>p.767 : « <i>(...) s'il mangeait trop, à son âge, ça pourrait lui faire mal. (...)</i> Donc, on le privait du seul plaisir qu'il pouvait encore goûter, par souci de sa santé ! Sa santé ! Qu'en ferait-il, ce débris inerte et tremblotant ? »</p>
<p>Le Diable 1886 (291)</p>	<p>p.769 : « <i>Le paysan restait debout en face du médecin, devant le lit de la mourante. »</i></p> <p>p.769 – 770 : « <i>(...) mourir toute seule. Mais le médecin se fâcha (...)</i> Et si vous ne m'obéissez pas, je vous laisserai crever comme un chien, quand vous serez malade à votre tour,</p>	<p>p.770 : « <i>(...) préparant de l'eau bleue pour les collerettes des villageoises. »</i></p> <p>p.772 : « <i>Elle lui tâta le pouls, lui palpa la poitrine, l'écouta respirer, (...)</i> »</p>	<p>p.772 : « <i>(...) des mains affreusement maigres, nouées, pareilles à des bêtes étranges, à des crabes, et fermées par les rhumatismes, (...)</i> »</p>

	<p><i>entendez-vous ? Le paysan, un grand maigre, aux gestes lents, torturé par l'indécision, par la peur du médecin et par l'amour féroce de l'épargne, (...) »</i></p> <p>p.770 : « <i>La Rapet, une vieille repasseuse, gardait les morts et les mourants de la commune et des environs. »</i></p>		
<p>Un Cas de divorce, 1886 (353)</p>			<p>p.777 : « <i>La cause que je suis chargé de défendre devant vous relève bien plus de la médecine que de la justice, constitue bien plus un cas pathologique qu'un cas de droit ordinaire. »</i></p> <p>p.780 : « <i>Elle fut souffrante, un jour, d'une fièvre passagère, et je sentis dans son haleine le souffle léger, subtil, presque insaisissable des pourritures humaines. »</i></p> <p>p.783 : « (...) <i>ce cas de maladie mentale, moins rare qu'on ne croit dans notre époque de démence hystérique et de décadence corrompue. »</i></p>
<p>L'Auberge, 1886 (248)</p>			<p>p.796 : « (...) <i>où les médecins constatèrent qu'il était fou. »</i></p> <p>p.796 : « <i>La petite Hauser faillit mourir cet été-là, d'une maladie de langueur (...) »</i></p>
<p>La Question du latin, 1886 (278)</p>	<p>p.804 : « <i>Elle réfléchissait à son tour, passant en revue toutes les professions qu'elle avait ambitionnées.</i> <i>« Vous ne pourriez pas être médecin ?</i> <i>– Non, je n'ai pas de diplôme.</i> <i>– Ni pharmacien ?</i> <i>– Pas davantage.</i></p>		

	<i>Elle poussa un cri de joie. Elle avait trouvé. Alors nous achèterons une épicerie ! Oh ! quelle chance ! nous achèterons une épicerie ! Pas grosse par exemple ; avec cinq mille francs on ne va pas loin. »</i>		
Le Fermier, 1886 (293)	p.817 : « (...) mon père, plein de sollicitude pour son serviteur, se décida à l'envoyer dans une maison de santé. »	p.819 : « Alors j'achetai des drogues, des drogues, des drogues pour pu de trois cents francs. » p.819 : « (...) pommades pour les cheveux. »	p.817 : « Il maigrit ; puis il cassa des verres en servant à table et laissa tomber des assiettes. On le pensa atteint d'un mal nerveux et on fit venir le médecin, qui crut remarquer les symptômes d'une affection de la moelle épinière. (...) tout bêtement malade d'amour. » p.818 : « (...) j'appris que Louise était morte de la poitrine. » p.819 : « Il dit qu'elle avait eune maladie d'foie, eune... eune... apatique. »
Le Horla [première version], 1886 (294)	p.822 : « Le docteur Marrande, le plus illustre et le plus éminent des aliénistes, avait prié trois de ses confrères et quatre savants, s'occupant de sciences naturelles, de venir passer une heure chez lui, dans la maison de santé qu'il dirigeait, pour leur montrer un de ses malades. » p.830 : « (...) l'hypnotisme, la suggestion, le magnétisme (...) »	p.823 : « (...) surexcitation (...) Mon humeur s'aigrit. (...) colères subites inexplicables. J'appelai un médecin qui m'ordonna du bromure de potassium et des douches. Je me fis donc doucher matin et soir, et je me mis boire du bromure. »	p.822 : « Il était fort maigre, d'une maigreur de cadavre, comme sont maigres certains fous que ronge une pensée, car la pensée malade dévore la chair du corps plus que la fièvre ou la phtisie. » p.824 : « (...) mon cocher, qui était fort gros, commençait à maigrir comme moi. Je lui demandai enfin : Qu'avez-vous donc, Jean ? Vous êtes malade. » Il répondit : Je crois bien que j'ai gagné la même maladie que monsieur. C'est mes nuits qui perdent mes jours. » p.824 : « (...) une influence fiévreuse due au voisinage du fleuve (...) »

			<p>p.825 : « <i>Je crus de nouveau à une influence fiévreuse dans le pays. Mon cocher m'avait quitté depuis un mois, fort malade.</i> »</p> <p>p.830 : « <i>Une sorte d'épidémie de folie semble sévir depuis quelques temps dans la province de San-Paulo.</i> »</p>
Amour, 1886 (42)			<p>p.848 : « (...) <i>le froid tombé du firmament me pénétra bientôt d'une façon si terrible, que je me mis à tousser. (...) je ne veux pas que tu t'enrhumes; nous allons faire du feu.</i> »</p>
Clochette, 1886 (54)	<p>p.853 : « (...) <i>mon père et ma mère causer avec le médecin, dont je reconnus la voix. On l'avait été chercher bien vite e il expliquait les causes de l'accident.</i> »</p>		<p>p.852 : « <i>Elle boitait (...)</i> »</p> <p>p.852 : « <i>Dès que j'arrivais, elle me forçait à prendre cette chaufferette et à m'asseoir dessus pour ne pas m'enrhumer dans cette vaste pièce froide, placée sous le toit. "Ça te tire le sang de la gorge", disait-elle.</i> »</p> <p>p.855 : « (...) <i>la jambe droite était brisée à trois places, et dont les os avaient crevé les chairs.</i> »</p>
Madame Hermet, 1887 (327)	<p>p.875 : « <i>Or, un jour, comme je visitais un de leurs asiles, le médecin qui me conduisait me dit (...)</i> »</p> <p>p.879 : « (...) <i>s'informa chez un pharmacien des méthodes préservatrices contre la contagion de la petite vérole.</i> »</p>	<p>p.876 : « <i>Avec une petite cautérisation je ferai tout disparaître.</i> »</p> <p>p.878 : « (...) <i>regardait les bouteilles de drogues en faisant pouah du bout des lèvres, (...)</i> »</p> <p>p.879 : « <i>Elle ne rentra qu'à l'heure du dîner, chargée de fioles, et s'enferma aussitôt dans sa chambre, où elle s'imprégna de désinfectants.</i> »</p> <p>p.879 : « (...) <i>de petits brasiers en répandant de</i></p>	<p>p.874 : « <i>Les fous m'attirent.</i> »</p> <p>p.876 : « <i>C'est en soignant mon fils que j'ai gagné cette épouvantable maladie, monsieur. Je l'ai sauvé, mais je suis défigurée. Je lui ai donné ma beauté, à mon pauvre enfant. Enfin, j'ai fait mon devoir, ma conscience est tranquille. Si je souffre, il n'y a que Dieu qui le sait.</i> »</p> <p>p.878 : « (...) <i>son fils, âgé de quinze, tomba malade.</i></p>

		<i>fortes odeurs. »</i>	<p><i>Il prit le lit sans qu'on pût encore déterminer d'où provenait sa souffrance et quelle en était la nature. »</i></p> <p>p.878 : <i>« Le grand enfant, rouge, la figure gonflée, et rongé par la fièvre, (...) »</i></p> <p>p.879 : <i>« Madame, votre fils est atteint de la petite vérole. »</i></p> <p>p.880 : <i>« (...) une crise de nerfs qui dura longtemps et la fit hurler. »</i></p> <p>p.881 : <i>« Quand le jour parut, il était mort. Le lendemain, elle était folle. »</i></p>
Les Rois, 1887 (320)	<p>p.883 : <i>« J'ai causé avec une bonne sœur qui garde quatre ou cinq malades dans un couvent abandonné. »</i></p> <p>p.887 : <i>« Ce serait très galant d'avoir des dames. Je m'entends, des ménages ! Est-ce que je sais, moi ? Le boulanger avec sa femme, l'épicier, le... le... le... l'horloger... le... le... le... le... le cordonnier... le... le pharmacien avec la pharmacienne... »</i></p>	<p>p.892 : <i>« (...) déchirant une serviette, se mit à faire de la charpie (...) »</i></p> <p>p.893 : <i>« On déposa le blessé sur le matelas préparé pur lui; (...) »</i></p>	<p>p. 889 : <i>« Et, trois bonnes femmes se présentèrent, boitant, traînant la jambe, estropiées par les maladies et déformées par la vieillesse, trois infirmes hors de service (...) »</i></p> <p>p.890 : <i>« (...) une maigre à ventre énorme, une hydropique assurément (...) Elle n'y voit plus guère, ayant eu la figure flambée dans un incendie et la jambe droite brûlée à moitié. (...) une innocente. »</i></p> <p>p.890 : <i>« (...) son ventre ballonné semblait plus pesant que du fer. »</i></p> <p>p.893 : <i>« Il râlait et crachait du sang qui coulait des coins de ses lèvres, chassé de sa bouche à chacun de ses hoquets. (...) au milieu de la poitrine un petit trou violet qui ne saignait plus. (...) haletant affreusement, crachait toujours du sang avec chacun de ses derniers souffles, et on</i></p>

			<i>entendait dans sa gorge, jusqu'au fond de ses poumons, un gargouillement sinistre et continu. »</i>
La Porte, 1887 (277)			p.902 : « <i>Il y a aussi les impuissants, ou plutôt les fatigués, qui fuient le lit conjugal par crainte de l'ataxie ou de l'apoplexie et qui se résignent à voir un ami courir ces dangers. »</i>
Le Horla, 1887 (295)	<p>p.922 : « (...) dont l'une a épousé un médecin, le docteur Parent, qui s'occupe beaucoup des maladies nerveuses et mes manifestations extraordinaires auxquelles donnent lieu en ce moment les expériences sur l'hypnotisme et la suggestion Il nous raconta longtemps les résultats prodigieux obtenus par des savants anglais et par les médecins de l'école de Nancy. »</p> <p>p.926 : « <i>Le médecin lui prit le pouls, la regarda quelque temps, une main levée vers ses yeux qu'elle ferma peu à peu sous l'effort insoutenable de cette puissance magnétique. »</i></p> <p>p.932 : « <i>Je viens de lire ceci dans la Revue du Monde scientifique : (...)</i> »</p>	<p>p.915 : « <i>Je viens d'aller consulter mon médecin, car je ne pouvais plus dormir. Il m'a trouvé le pouls rapide, l'œil dilaté, les nerfs vibrants, mais sans aucun symptôme alarmant. Je dois me soumettre aux douches et boire du bromure de potassium. »</i></p> <p>p.916 : « <i>Le bromure n'y fait rien, les douches n'y font rien. »</i></p> <p>p.917 : « <i>Un petit voyage, sans doute, me remettra. (...) Je suis guéri. »</i></p>	<p>p.914 : « <i>J'ai un peu de fièvre depuis quelques jours; je me sens souffrant, ou plutôt je me sens triste. »</i></p> <p>p.914 – 915 : « <i>Je suis malade, décidément ! Je me portais si bien le mois dernier ! J'ai la fièvre, une fièvre atroce, ou plutôt un énervement fiévreux, qui rend mon âme aussi souffrante que mon corps ! »</i></p> <p>p.915 : « (...) un simple malaise, un trouble de la circulation peut-être, l'irritation d'un filet nerveux, un peu de congestion, une toute petite perturbation dans le fonctionnement si imparfait et si délicat de notre machine vivante, (...) »</p> <p>p.918 : « (...) il y a ici une influence fiévreuse, car mon cocher souffre du même mal que moi. En rentrant hier, j'avais remarqué sa pâleur singulière. »</p> <p>p.920 : « <i>Je deviens fou. (...) Décidément, je suis fou ! »</i></p> <p>p.927 : « <i>J'ai vu des fous; j'en ai connu qui restaient</i></p>

			<p><i>intelligents, lucides, clairvoyants même sur toutes les choses de la vie, sauf sur un point. »</i></p> <p>p.929 : « <i>Quand on est atteint par certaines maladies, tous les ressorts de l'être physique semblent brisés, toutes les énergies anéanties, tous les muscles relâchés, les os devenus mous comme la chair et la chair liquide comme de l'eau. J'éprouve cela dans mon être moral d'une façon étrange et désolante. »</i></p> <p>p.932 : « (...) <i>nouvelle assez curieuse nous arrive de Rio de Janeiro. Une folie, une épidémie de folie, comparable aux démences contagieuses qui atteignirent les peuples d'Europe au moyen âge, sévit en ce moment dans la province de San-Paulo. »</i></p>
La Morte, 1887 (274)	p.939 : « <i>Des médecins venaient, écrivaient, s'en allaient. »</i>	p.939 : « <i>On apportait des remèdes; une femme les lui faisait boire. »</i>	<p>p.939 : « <i>Elle rentra mouillée, un soir de pluie, et le lendemain, elle toussait. Elle toussa pendant une semaine environ et prit le lit. »</i></p> <p>p.939 : « <i>Ses mains étaient chaudes, son front brûlant et humide, son regard brillant et triste. »</i></p>
Le Rosier de Mme Husson, 1887 (312)	<p>p.950 : « <i>C'était un ancien camarade de collège, que je n'avais pas vu depuis douze ans au moins, et qui exerçait à Gisors la profession de médecin. »</i></p> <p>p.964 : « (...) <i>le médecin, surpris, alla requérir de</i></p>		<p>p.965 : « – <i>De quoi est-il mort ?</i></p> <p>– <i>Dans une crise de delirium tremens, naturellement. »</i></p>

	<i>l'aide afin de porter le jeune homme à la pharmacie Boncheval. »</i>		
Moiron, 1887 (334)	<p>p.985 : « <i>Les entrailles envoyées à Paris furent analysées et ne révélèrent la présence d'aucune substance toxique. »</i></p> <p>p.985 : « <i>Le médecin appelé constata les mêmes signes morbides que chez les enfants précédemment atteints, (...) »</i></p>		<p>p.984 : « <i>Il avait eu trois enfants, morts successivement de la poitrine. »</i></p> <p>p.984 : « <i>On crut à une épidémie venant de l'eau corrompue par la sécheresse; on chercha les causes sans les découvrir, d'autant plus que les symptômes semblaient des plus étranges. Les enfants paraissaient atteints d'une maladie de langueur, ne mangeaient plus, accusaient des douleurs de ventre, traînaient quelques temps puis expiraient au milieu d'abominables souffrances. »</i></p> <p>p.985 : « <i>(...) fragments de verre pilé incrustés dans les organes. (...) friandises destinées aux enfants. Or, presque toutes ces nourritures contenaient des fragments de verre ou des morceaux d'aiguilles cassées. »</i></p> <p>p.989 : « <i>Dieu (...) a inventé les maladies, (...) les épidémies, la peste, le choléra, les angines, la petite vérole; (...) »</i></p>
L'Assassin, 1887 (246)			p.993 : « <i>Elle mourut d'une fièvre typhoïde en quelques jours. »</i>
Duchoux, 1887 (234)			<p>p.996 : « <i>(...) et son estomac, depuis quelques temps, le faisait souffrir, ne lui permettait plus de manger à son gré. »</i></p> <p>p.1001 : « <i>Elle était morte de la poitrine trois ans plus tard, là-bas, dans la colonie de son mari (...) »</i></p> <p>p.1002 : « <i>Avez-vous été</i></p>

			malade ? – Oui, un peu souffrant. J'ai des migraines de temps en temps. »
Nos Lettres, 1888 (340)			p.1029 : « Vous pouvez mourir d'une chute de cheval, (...) d'une attaque, d'un duel, d'une maladie de cœur, d'un accident de voiture, de mille manières, (...) »
Les Vingt-cinq francs de la supérieure, 1888 (323)	p.1033 : « (...) courut à Rouville pour chercher le médecin, qui arriva une heure après. »	p.1033 : « Le fermier fut très généreux et annonça qu'il paierait le traitement de l'homme à l'hôpital. (...) dortoir peint à la chaux où sa fracture fut réduite. »	p.1033 : « Il avait , en effet, une jambe cassée. (...) le fit étendre sur une table (...) »
Le Noyé, 1888 (302)		p.1039 : « Vrai, fallait-il qu'il eût été bête pour s'embarrasser d'une sans-le-sou qui l'avait enjôlé avec sa fine, pour sûr, de la fine où elle avait mis, pour lui, quelque sale drogue. »	
L'Infirmes, 1888 (255)			p.1046 : « (...) fort gros, atteint de cette obésité poussive des hommes actifs et forts qu'une infirmité tient immobiles. » p.1046 : « (...) j'ai perdu mes pieds... tous les deux d'un seul coup, sur le passage d'un boulet. »
Hautot père et fils, 1889 (241)	p.1058 : « Alors, après qu'on l'eut ligaturé tant bien que mal, on le reporta chez lui et on attendit le médecin qu'on avait été quérir, avec un prêtre. »	p.1058 : « Mais quand le pansement fut fini, (...) »	p.1058 : « (...) on vit une plaie affreuse par où les intestins sortaient. » p.1061 : « Il mourut vers minuit, après quatre heures de tressaillements indiquant d'atroces souffrances. »
Un Soir, 1889 (366)	p.1070 : « Très intelligent, doué d'une facilité merveilleuse, d'une rare souplesse d'esprit, (...) Son père, pharmacien dans le quartier du Panthéon, ne passait pas pour riche. » p.1077 : « Tu te rappelles bien ce que j'étais au		p.1078 – 1079 : « (...) un peu souffrante. (...) Et ta migraine ? »

	<p><i>collège : une manière de poète élevé dans une pharmacie. »</i></p> <p>p.1077 : « <i>A côté de la boutique de papa, il y avait un tailleur (...) »</i></p>		
Le Rendez-vous 1889 (311)	<p>p.1119 : « <i>Ainsi qu'un patient montant chez le dentiste, elle portait en son cœur le souvenir intolérable de tous les rendez-vous passés, (...) Non pas que ce fût bien douloureux, douloureux comme une visite au dentiste, (...) »</i></p>		<p>p.1124 : « <i>Mon cher ami, je suis très souffrante ; j'ai une névralgie atroce qui me tient au lit. »</i></p>
Le Port, 1889 (309)	<p>p.1132 : « <i>J'ai resté seule, sans rien que mes hardes, vu que je devions le pharmacien, l'médecin et l'enterrement des trois défunts, que j'ai payé avec les meubles. »</i></p>		<p>p.1131 : « (...) <i>tu l'y diras que son père est mort, que sa mère est morte, que son frère est mort, tous trois en un mois, de fièvre typhoïde, en janvier 1883, (...) »</i></p>
Le Masque, 1889 (299)	<p>p.1135 : « (...) <i>danseur inanimé. Des hommes le ramassèrent, l'emportèrent. On criait : « un médecin ». Un monsieur se présenta, jeune, très élégant, en habit noir avec de grosses perles à sa chemise de bal. « Je suis professeur à la Faculté », dit-il d'une voix modeste. »</i></p>	<p>p.1142 : « (...) <i>faut qu'il danse avec des femmes qui sentent l'odeur et la pommade. »</i></p>	<p>p.1136 : « (...) <i>encore si faible, si malade, que le médecin redoutait quelque complication dangereuse. »</i></p> <p>p.1142 : « <i>Voulez-vous tout de même me donner votre adresse ? S'il était plus malade, j'irais vous chercher. »</i></p>
Alexandre, 1889 (41)		<p>p.1153 : « (...) <i>la voiture de paralytique à trois roues, où il promenait jusqu'à six heures, par ordonnance du médecin, sa vieille et impotente maîtresse. »</i></p> <p>p.1157 : « (...) <i>la chaise roulante, (...) »</i></p> <p>p;1157 : « (...) <i>pour dîner ? – Un petit poulet et des flageolets. »</i> <i>Il s'emporta.</i> <i>« Un poulet, encore du poulet, toujours du poulet, nom de Dieu ! j'en ai assez, moi du poulet. (...) »</i> <i>Mais mon chéri, tu sais que le</i></p>	<p>p.1157 – 1158 : « <i>C'est la faute de cette brute-là si j'ai l'estomac malade. Voilà trente-cinq ans qu'il m'empoisonne avec sa saleté de cuisine. »</i></p>

		<i>docteur te l'ordonne. C'est encore ce qu'il y a de meilleur pour ton estomac. »</i>	
L'Endormeuse, 1889 (251)	p.1162 : <i>« Je n'avais jamais vu cet établissement. (...) je désirerais savoir ce qu'on y fait. (...) » Mon Dieu, monsieur, on tue proprement et doucement, je n'ose pas dire agréablement, les gens qui désirent mourir. »</i>	p.1159 – 1160 : <i>J'en vis d'autres, (...) tantôt devant une petite bouteille qui portait une étiquette rouge. Ils regardaient cela avec des yeux fixes, sans bouger, puis ils buvaient (...) puis une grimace passait sur leurs joues, crispait leurs lèvres; une épouvante égarait leurs yeux, car ils ne savaient pas qu'on souffrait tant avant la fin. »</i> <i>Ils se levaient, s'arrêtaient, tombaient et, les deux mains sur le ventre, ils sentaient leurs organes brûlés, leurs entrailles rongées par le feu du liquide, avant que leur pensée fût seulement obscurcie. »</i> p.1167 : <i>« (...) des pastilles de Vichy dans une bonbonnière. »</i> p.1167 : <i>« (...) dans le premier trouble de l'asphyxie, l'ensorcelante ivresse d'un opium enchanteur et foudroyant. Je fus secoué par le bras. « Oh ! oh ! monsieur, disait en riant le secrétaire, il me semble que vous vous y laissez prendre. »</i>	p.1162 – 1163 : <i>« (...) le chiffre des suicides s'est tellement accru pendant les cinq années qui ont suivi l'Exposition universelle de 1889 que des mesures sont devenues urgentes. »</i>
Mouche, 1890 (338)	p.1177 : <i>« (...) où un médecin fut appelé. »</i>		p.1177 : <i>« (...) pâle comme une morte et qui souffrait déjà d'atroces douleurs. »</i> p.1177 : <i>« Pendant dix heures que dura la fausse couche elle supporta avec un courage d'héroïne d'abominables tortures. (...) on la délivra d'un enfant mort; (...) »</i> p.1177 : <i>« Je crois qu'elle est sauvée. Elle est en acier cette fille. »</i>

<p>Le Champ d'oliviers, 1890 (290)</p>			<p>p.1181 : « (...) son père succomba à une pneumonie à la suite de chasses au marais, (...) »</p> <p>p.1194 : « De quoi est-elle morte ? – De la poitrine. – A-t-elle été longtemps malade ? – Dix-huit mois, à peu près. – D'où cela lui était-il venu ? – On ne sait pas. »</p> <p>p.1197 : « Voilà que maman tombe malade et il l'installe dans une belle propriété près de Meulan, au milieu d'un parc grand comme une forêt. Ça dure dix-huit mois environ... »</p>
<p>L'Inutile beauté, 1890 (256)</p>		<p>p.1212 : « (...) et elle ne prit rien, qu'un flacon de sels. »</p>	<p>p.1216 : « Dieu n'a créé que des êtres grossiers, pleins de germes des maladies, qui, après quelques années d'épanouissement bestial, vieillissent dans les infirmités, avec toutes les laideurs et toutes les impuissances de la décrépitude humaine. »</p>
<p>Qui sait ? 1890 (345)</p>	<p>p.1225 : « Je suis aujourd'hui dans une maison de santé; mais j'y suis entré volontairement, par prudence, par peur ! Un seul être connaît mon histoire. Le médecin d'ici. »</p> <p>p.1231 : « (...) je consultais des médecins sur mon état nerveux qui m'inquiétait beaucoup depuis cette nuit déplorable. Ils m'engagèrent à voyager. Je suivis leur conseil. »</p> <p>p.1237 : « Je suis venu</p>		<p>p.1232 : « (...) l'étrange impression d'un malade qui se croit guéri et qu'une douleur sourde prévient que le foyer du mal n'est pas éteint. »</p>

	<i>trouver le médecin qui dirige cette maison de santé, et je lui ai tout raconté. »</i>		
Après, 1891 (44)			<p>p.1249 : « (...) me montra l'état maladif de mon esprit, me fit comprendre le danger et me décida à le fuir. »</p> <p>p.1250 : « (...) j'étais organisé pour souffrir affreusement de tout, pour percevoir, multipliées par ma sensibilité malade, toutes les impressions douloureuses, (...) »</p>
Aux Eaux, (48)	<p>p.1261 : « A Loèche ! On veut que j'aie passer un mois à Loèche ! Miséricorde ! Un mois dans cette ville qu'on dit être la plus triste, la plus morte, la plus ennuyeuse des villes d'eaux ! Que dis-je, une ville ? C'est un trou, peine un village ! »</p> <p>p.1263 : « Aux eaux de Loèche, dans le Valais. »</p> <p>p.1266 : « Loèche n'est pas triste. Non. C'est sauvage, mais très beau. »</p>	<p>p.1266 : « Premier bain. On descend directement de la chambre dans les piscines, où vingt baigneurs trempent, déjà vêtus de longues robes de laine, hommes et femmes ensemble. »</p> <p>p.1267 : « Deuxième bain Quatre heures d'eau. J'en aurai huit heures dans huit jours. »</p>	
Chronique, (52)	<p>p.1271 : « (...) un médecin, passant de la brune à la blonde, est la cause de cette affreuse vengeance, pire que la mort. »</p> <p>p.1274 : « (...) avait appelé tous les guérisseurs du pays, prié toutes les madones, (...) trouver une sorte de sorcier, un vieil homme redouté qui jetait des sorts, pratiquait la magie et la médecine, rendait aux gens tous les services cachés que poursuit la loi, (...) »</p>	<p>p.1271 : « Elle a condamné à un an de prison une jeune furie qui avait ravagé avec du vitriol le visage de sa rivale. »</p> <p>p.1272 – 1273 : « Les filles qui usent du vitriol et les maris qui usent du pistolet (...) »</p>	<p>p.1274 : « Il tomba malade, d'une maladie inconnue que les médecins ne déterminèrent pas. Il s'affaiblissait, devenait plus pâle de jour en jour, et plus faible. Il se mourait. »</p> <p>p.1275 : « (...) on lui rapporta son enfant agonisant, tordu par d'affreuses douleurs. Il mourut après avoir balbutié que le sorcier, l'ayant rencontré dans la rue, lui avait fait manger des dragées. (...) je l'ai empoisonné. »</p>

3.1.2- Pharmaciens (médecins, officiers de santé)

Ce Guy, quel conteur ! Quel monstre de travail ! Qu'il m'en a donné ! Son œuvre dense de naturaliste nous dépeint un XIX^e assez cruel, où la santé a une place certaine dans la vie, souvent une mauvaise place où elle condamne aux maux et à la mort, contre lesquels ni pharmacien ni médecin ne peuvent parfois grand chose.

Les médecins. Il était ami avec plusieurs d'entre eux et cela se ressent très bien à travers ses nouvelles. Le médecin, souvent mondain, entouré de petits nobles (*Une Ruse* p.104, *L'Enfant* p.100,...), ou d'assemblées d'intellectuels (*Rêves* p.97), est le conteur d'anecdotes croustillantes, dramatiques d'où il sort en général un raisonnement plein de vérité, chère à Guy.

Le médecin est également le montreur, le pédagogue, quand il entraîne le personnage des nouvelles, qu'on imagine aisément être Maupassant lui-même, dans ces asiles où fous et invalides sont retenus et étudiés (*Madame Hermet* p.139, *La Chevelure* p.120, ...), reflet de la clinique du Docteur Blanche où notre auteur finira ses jours.

En bref, le médecin est l'ami, parfois le confident (dédicace dans *La Patronne* p.119) et passe avant le pharmacien. Cette notion est très bien rendue dans *La Question du latin* (p.138), où la jeune héroïne énumère les métiers dont elle rêve pour son futur mari : médecin, pharmacien puis, comme il n'a aucun diplôme, épicier. Citons également l'article de Mme Arbon : le pharmacien « *se situait au dessus de l'herboriste (...)* Une de ces dames de la bourgeoisie "racontait avec esprit comment et par quelle suite de preuves elle avait décidé son pharmacien à refuser sa fille au fils d'un herboriste » (1).

Notons également le rôle judiciaire du médecin dans la découverte du corps supplicié de la petite Roque, et en général dans la déclaration des décès (*La Petite Roque* p.133, *La Chambre II* p.129). Relevons aussi que la rapidité des soins n'était pas la même qu'aujourd'hui...

Pour clore ce thème, une dernière phrase tirée de *La Rempailleuse* (p.101), montrant les rapports entre médecin et pharmacien, qui parle d'elle-même : « *Il ne faut pas, dans un pays, que le médecin et le pharmacien soient ennemis.* » Et ce fait est possible grâce au médecin, qui prend sur lui, et certainement pas grâce au pharmacien, mais nous y reviendrons.

L'officier de santé, lui, est une notion déjà dépassée qui ne se retrouve que dans ses premières nouvelles, dans *En Famille* (p.95). Il semble que le terme soit surtout utilisé pour éviter les répétitions des termes médecin et docteur.

Pour en venir au sujet qui nous intéressera plus longuement, à savoir l'image du pharmacien, notons tout de suite qu'il est moins présent que le médecin dans l'œuvre de Guy. Le plus souvent, il est cité de loin en loin, aux côtés des boulangers, bouchers, épiciers,... (*Un Coup d'Etat* p.114, *Les Prisonniers* p.129), comme un corps de métier incontournable des bourgs ou des villes où se situe l'action.

A plusieurs reprises néanmoins, le pharmacien sort de l'ombre et devient un personnage nommé, qui a son rôle dans la nouvelle. Le tout premier est maître Bocquaille dans *Le Docteur Héraclius Gloss* p.94 : « *Il affirmait que maître Bocaille, le pharmacien, n'était qu'un ibis dégénéré, puisqu'il était contraint de se servir d'un instrument pour infiltrer ce remède si simple que, suivant Hérodote, l'oiseau sacré s'administrait lui-même avec l'unique secours de son bec allongé.* » Ai-je mentionné le sens de l'humour indéniable de Guy, qui, hélas s'estompe à mon goût avec le temps ? En voici donc un aperçu flagrant. La force comique de ce premier pharmacien est bien là, et a été reprise de nombreuses fois par les caricaturistes de l'époque. Mme Arbon n'a pas tort, quand elle dit : « *Et ce nom, Bocaille, avec sa terminaison en "aille", a une consonance péjorative comme piétaille, valetaille, oserai-je dire racaille.* » (1). Le pharmacien est donc dès le départ tourné en ridicule et raillé avec son fameux clystère. Il sera ensuite personnifié en deux protagonistes principaux : M. Marambot dans *Denis* (p.110) et M. Chouquet dans *La Rempailleuse*. Là, les choses se gâtent.

Commençons par M. Marambot qui est un vieux pharmacien n'exerçant plus, avec un caractère passif, mou et profondément indécis, ce qui l'a fait échouer en affaires et l'a rendu non pas pauvre, mais humble. Ce personnage est confronté à Denis, son serviteur, autre protagoniste principal du récit. La nouvelle se formant autour d'eux, la comparaison coule de source. Alors que Marambot est présenté comme faible, Denis est doté d'un caractère bien plus fort. Même s'il va jusqu'à tenter d'assassiner son maître pour son argent, s'il vole, Maupassant met le caractère de Denis au-dessus de celui de Marambot, qui, lui, ne fera qu'accepter par peur puis par faiblesse les soins d'un Denis repentant, tout en se gardant de le dénoncer par pure indécision et presque fainéantise, le serviteur redoublant d'efforts pour se faire pardonner sa faute. Le trop bon Marambot trahira sa parole en le dénonçant par erreur et par bêtise aux gendarmes. Denis sera condamné, fort justement dirions-nous, mais c'était sans compter la féroce ironie de Maupassant, qui fait passer son pharmacien retraité pour le dindon de la farce, alors qu'il se voit par jugement contraint de payer les frais de l'hospice dans lequel

Denis a été placé. Place qui lui est revenue après un plaidoyer efficace de l'avocat qui va utiliser la faiblesse de Marambot : si celui-ci avait consenti à le garder à son service et à ne pas le dénoncer, c'était bien preuve du dévouement de Denis, et que seul un coup de folie aussi subit que passager pouvait être la cause d'une telle agression. La bonté par faiblesse de Marambot se retournera donc contre lui, sans cesse, déjà parce qu'il n'a pas réussi dans son métier, ensuite parce que déjà limité financièrement, il sera contraint de payer pour les bons soins de l'homme qui a tenté de l'assassiner. Ne félicitons pas trop vite ce dévoué Denis pour la place qu'il s'était trouvée, compte tenu de la vie dans ces hospices, mais laissons là ce pauvre destin.

Ce premier tableau du personnage de pharmacien n'est donc pas des plus tendres.

Le second l'est encore moins. Que dire de ce M. Chouquet, cet odieux pharmacien, qui s'est prostitué toute sa jeunesse sous les baisers d'une misérable et pauvre petite rempailleuse, qui lui donnait tout son argent, à ce petit bourgeois qui eut bien vite fait de l'oublier après son entrée au collège et de ne même plus se souvenir de son existence dès son diplôme en poche, sa fiancée sous le bras. Indifférence qui poussera la pauvre rempailleuse à la tentative de suicide. Ce sacré M. Chouquet qui s'offusquera violemment d'avoir été aimé par cette gueuse, cette rustre, cette pauvre, qui l'avait adulé de loin toute sa vie, prétextant l'achat de petits remèdes pour avoir la chance et le bonheur de lui parler, ce M. Chouquet qui acceptera pourtant la colossale somme que la pauvre femme lui a laissée en héritage, soi-disant pour le donner aux bonnes œuvres, alors qu'il s'achètera des actions avec, et qui poussera le culot à réclamer tout ce qui pourrait lui être utile dans les maigres biens restants de la rempailleuse. Notons également que Chouquet est fils de pharmacien, apportant ainsi l'idée d'une transmission filiale de la profession.

L'image en prend donc un vilain coup avec cette nouvelle, où l'argent a une place prépondérante. Le parallèle fait entre cette femme si pauvre prête à renoncer à tous ses biens par seul amour, face à cet homme riche, ce bourgeois, qui se moque bien de l'amour d'une telle femme mais qui est avide de son argent. Ne veut-il pas montrer que le pharmacien bâtit sa fortune sur les pauvres et leurs maux, si tant est que la rempailleuse était en proie à la maladie d'amour ? Que son seul intérêt égoïste est l'argent, l'argent accumulé sur la souffrance d'autrui ? Le pharmacien irait-il jusqu'à aggraver les maladies pour accroître son bien ? Se réjouira-t-il des épidémies et des misères du peuple ?

Sa situation même de bourgeois est mise à mal dans cette nouvelle, quand Guy démontre l'arrogance de cette classe sociale récente, apparue à la Révolution, qui continue à perpétrer

les méfaits de la noblesse d'autrefois. Taxer les pauvres et les regarder de toute la hauteur que leur confère leur statut de notable.

Même les descriptions physiques sont médisantes : « *gros et rouges, fleurant les produits pharmaceutiques, importants et satisfaits.* » Quant à la pharmacienne (l'épouse du pharmacien et non pas la diplômée pharmacien), son image n'est pas plus tendre. Tout aussi avide que son mari, elle est la première, dans un esprit pratique et vénal typiquement féminin dans l'univers de Guy, à se remettre de l'horreur de la nouvelle (son mari aimé par une gueuse !) pour s'emparer de l'héritage.

A travers la pharmacienne, Guy attaque les notables et les bourgeois, qu'il tient en horreur. Chose surprenante d'ailleurs quand on connaît son train de vie et ses relations. Imaginons donc qu'il parlait de la bêtise de cette classe qu'il fréquentait assidûment.

Le parallèle qui se fait avec le médecin si vertueux, qui est, lui, touché par l'histoire de cette pauvre femme, met encore le médecin sur un piédestal par rapport au pharmacien. Le médecin a des idées plus hautes et des ambitions plus nobles, alors que le pharmacien ne cherche que son profit.

L'idée d'argent est souvent indissociable du pharmacien dans l'œuvre de Guy et sa situation financière tombe souvent dans les deux extrêmes. Ou le pharmacien est pauvre (*Denis, Un Soir* p.145 : « *Son père, pharmacien dans le quartier du Panthéon, ne passait pas pour riche* »), ou honteusement riche (*Notes d'un voyageur* p.117 : « *Toute la côte de la Méditerranée est la Californie des pharmaciens. Il faut être dix fois millionnaire pour oser acheter une simple boîte de pâte pectorale chez ces commerçants superbes qui vendent le jujube aux prix des diamants.* », *La Rempailleuse*).

Dans *Pierre et Jean*, un de ses romans, il existe un personnage de pharmacien, « *M. Marowski qui essaye de créer une liqueur, la groseille. Il aurait voulu que le docteur s'installe à côté de lui et prescrive la groseille de sa fabrication dont la vente lui aurait permis de gagner beaucoup d'argent !* » (1) Ce fait rejoint la malhonnêteté de Chouquet et les détours empruntés pour tenter de gagner le plus d'argent possible. Notons également dans *Le Port* (p.145) une nouvelle apparition d'un pharmacien avide qui va jusqu'à ruiner une jeune orpheline, l'obligeant à devenir prostituée : « *J'ai resté seule, sans rien que mes hardes, vu que je devions le pharmacien, l'médecin et l'enterrement des trois défunts, que j'ai payé avec les meubles.* » Pour une fois, le tort est partagé avec le médecin.

Le pharmacien est donc un homme d'argent et reste l'exemple parfait du bourgeois, cette nouvelle "noblesse" qui s'installe, ayant la possibilité de faire des études payées par leurs parents pour, une fois installé, continuer à prospérer.

Mais alors, d'où vient cette dualité, ces pharmaciens riches et pauvres ? Est-ce uniquement dû à leur statut de commerçants, leurs affaires étant prospères ou non ? Ou est-ce le reflet d'un souci de l'époque avec la différence des diplômes et l'engorgement des officines par les pharmaciens de deuxième classe contre ceux de première classe ? Ou bien étaient-ce les procédés publicitaires, les réclames et les spécialités maisons qui variaient d'une officine à l'autre, attirant plus ou moins le chaland et faisant les affaires du pharmacien ?

Cette idée de commerçant est d'ailleurs renforcée par l'absence du terme officine dans le vocabulaire de Maupassant, qui ne parlera que de boutique.

L'idée de lâcheté est également souvent associée au pharmacien. Dans *Un Coup d'Etat* : « *Le boucher, le boulanger et le pharmacien, inquiets, accrochèrent leurs volets et fermèrent leurs boutiques. Seul l'épicier demeura ouvert.* », le ton est donné. L'épicier est-il plus courageux, plus... fiable que le pharmacien ? Nous ne reviendrons pas sur M. Marambot, mais le courage n'est pas le trait de caractère qui ressort chez lui. Dans *Les Prisonniers*, l'idée est plus nuancée mais bien là : « *Donc, ils avaient acheté des canons et des fusils, équipé d'une milice, formé des bataillons et des compagnies, et ils s'exerçaient tout le jour sur la place d'Armes. Tous, boulangers, épiciers, bouchers, notaires, avoués, menuisiers, libraires, pharmaciens eux-mêmes, manœuvraient à tour de rôle, (...)* » Quoique, ce "eux-mêmes" soulignerait peut-être le caractère exceptionnel du pharmacien exécutant de basses besognes populaires, se mêlant à la foule des indigents qu'il soigne habituellement, soufflant l'idée que le pharmacien est hautain et bien trop au dessus de tout cela.

Dans *les Rois* (p.140), cette idée de notables de la ville est reprise quand l'officier cherche des gens du monde à installer à sa table pour se distraire, le pharmacien et la pharmacienne faisant partie des indispensables à inviter, placés tout de même à la fin de la liste des propositions. Proposés en désespoir de cause devant l'absence des autres ?

Et enfin, dans *Berthe* (p.128), avec la description de la maison du pharmacien (« *J'admire la maison du pharmacien, et les autres maisons célèbres, toutes noires, mais jolies comme des bibelots; avec leurs façades de pierre sculptée.*»), Guy le range parmi les cossus, les bourgeois, les notables.

Mais surtout le pharmacien est l'empoisonneur, l'indissociable du suicide et du meurtre. Dans *Rêves*, le médecin dit : « *allez vous faire empoisonner par d'autres !* », insinue-t-il d'aller recourir l'aide du pharmacien pour se procurer l'éther, centre de cette nouvelle ?

L'idée est affichée beaucoup plus précisément dans *Yveline Samoris* (p.106) qui se suicide au chloroforme qu'elle est allée chercher chez des pharmaciens, idem pour *Yvette* (p.125) qui a un destin plus heureux que son aînée Yveline, ratant son suicide. Et que penser de la relative facilité qu'ont ces deux personnages à se procurer du chloroforme ? Dans *Yvette*, le droguiste est mis à mal : « *Et pendant tout l'après-midi, elle alla de pharmacie en pharmacie, achetant dans chacune quelques gouttes de chloroforme.*

Elle revint le soir, les poches pleines de petites bouteilles.

Elle recommença le lendemain ce manège, et étant entrée par hasard chez un droguiste, elle put obtenir, d'un seul coup, un quart de litre. »

Peu de contrôles et peu de questionnements semblent être imposés par le pharmacien à son patient. Une seule fois, un prétexte est donné, lorsqu'elle connaît le pharmacien à qui elle s'adresse. Pas de "autre traitement en cours?", "pour quel usage?", "connaissez-vous ce produit?", "pas plus de tant par jour et par prise", qui retentissent dans nos officines actuelles. Mais est-ce bien significatif ? Maupassant, ne situant pas là l'essentiel de son action, n'avait aucun besoin effectif de retranscrire un entretien complet d'Yvette avec son pharmacien.

Dans *En Voyage* (p.97), « *On dirait un opium préparé par la main des fées et non par celle des pharmaciens* », sous-entend-il que les pharmaciens font du mauvais travail ? Et ces fées ? Pense-t-il à la fée verte : l'absinthe, non distillée par les pharmaciens ? Dans tous les cas, les compétences des pharmaciens, qui à l'époque préparaient la plupart des remèdes, sont remises en cause.

Ce rôle d'empoisonneur ressort tout à fait dans *La Confession* (p.114) : « *J'ai pris chez maman une petite bouteille de pharmacien, je l'ai broyée avec un marteau, et j'ai caché le verre dans ma poche. (...) les petits gâteaux, je les ai fendus avec un couteau et j'ai mis le verre dedans...* » La jeune fille qui s'exprime va utiliser ce verre pilé pour le mélanger à des gâteaux qu'elle offrira au fiancé de sa sœur avec l'intention de le tuer, par jalousie. Pourquoi utiliser une bouteille de pharmacien ? Pourquoi cette provenance particulière ? Parce que le verre du pharmacien l'empoisonneur sera plus efficace ? Parce que son origine même fait que le verre sera plus nocif que celui d'une banale bouteille de vin par exemple ?

Guy s'est inspiré de faits réels dans *Confession d'une femme* (p.99) : « *L'horrible vengeance de cet affreux pharmacien du Pecq m'a rappelé le drame épouvantable auquel j'assistai bien malgré moi.* » Il utilise là une affaire judiciaire qui défraya la chronique en mai-juin 1882 et

qui s'avérait être une affaire passionnelle. « *Un pharmacien nommé Aubert avait pour maîtresse Gabrielle Fenayrou. Informés, le mari (pharmacien aussi) et le beau-père de celle-ci la contraignent à attirer son amant dans une petite maison de Chatou, louée spécialement. Là, Aubert est assassiné (18mai) et son corps jeté à la Seine. Les criminels furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.* » (18) Pas d'empoisonnement mais meurtre, et Guy, plutôt porté sur les travers conjugaux, l'utilise, peut-être même s'en est-il inspiré pour écrire cette nouvelle où un mari jaloux tue celui qu'il croit être l'amant de sa femme et qui est en réalité l'amant de sa bonne, ce qui pousse la femme à l'adultère.

Y a-t-il du positif dans l'image du pharmacien véhiculée par Guy ? Et bien oui, quel soulagement. En effet, l'action directe du pharmacien sur la santé ressort fréquemment, rehaussant son image bien chahutée par Guy, qui en fait alors le premier recours en matière de santé, de conseils et d'informations.

A en croire les nouvelles de Maupassant, c'est chez le pharmacien qu'on porte les gens ayant besoin des premiers secours (*A Cheval* p.107, *La Rempailleuse*, *Les Bijoux* p.109) que ce soit à cause de malaises, d'accidents, ou d'autres blessures.

Il est également le premier à qui l'on va demander des conseils. Dans *Enragée* (p.112), la jeune mariée affolée se précipite chez le pharmacien le plus proche pour lui demander des consignes de prévention et de traitement de la rage, qu'elle croit avoir attrapée. Le portrait fait du pharmacien est bien sympathique pour une fois : « (...) *j'entrai chez le pharmacien dont la boutique était éclairée. (...) je lui demandai des conseils. C'était un aimable homme, plein d'obligeance. Il me renseigna abondamment. (...) Je ne retins que ceci : "Les purgations étaient souvent recommandées."* » Allons-nous critiquer cet aïeul de confrère imaginaire qui n'a pas réussi à être suffisamment explicite face à cette jeune femme paniquée qui ne retient pas grand chose de son discours ? Non, car c'est un des aspects les plus compliqués du métier et que chaque jour nous sommes confrontés à ce problème précis, que nous combattons autant que possible, tout comme, j'en suis sûr, cet aimable pharmacien.

Ce même rôle de conseil, d'hygiène et de prévention apparaît dans la nouvelle intitulée *Madame Hermet* (p.139) où une belle femme perd la raison après la mort de son fils de la petite vérole (la variole) et qu'elle a refusé d'aller voir sur son lit de mort de crainte d'attraper l'infection qui aurait pu la défigurer et ainsi ruiner sa beauté. Ici, elle va voir le pharmacien pour se protéger de cette terrible infection : « (...) *s'informa chez un pharmacien des méthodes préservatrices contre la contagion de la petite vérole.* »

Dans *L'Héritage* (p.118), une fois de plus, le pharmacien vient au secours des héros de la nouvelle avec ses conseils : le premier pour proposer un traitement, qui n'aura certes pas d'effet (« *Le garçon de bureau fut envoyé pour demander conseil à un pharmacien. Il rapporta un liquide jaune et une pierre ponce. On n'obtint aucun résultat.* ») et le deuxième pour conseiller le nom d'un médecin spécialisé compétent (« (...) *et le ménage Lesable, renseigné par un pharmacien voisin, sonnait à une heure précise à la porte du docteur Lefilleul, auteur de plusieurs ouvrages sur l'hygiène de la génération.* »).

Et puis, après tout, c'est tout de même bien chez le pharmacien qu'on trouve des remèdes qui apportent des solutions à des situations insondables, qui soulagent des maladies ou des anxiétés. Et même si la fin est voulue tragique par Yvette, au moins n'obtient-elle que de petites quantités de la part des pharmaciens d'officine, ce droguiste semblant faire entorse à la loi en lui vendant le recherché chloroforme.

Et il n'y a pas que dans ses nouvelles que Guy parle de la compétence des pharmaciens mais également dans sa correspondance. Retenons surtout sa lettre à Henry Cazalis, un de ses médecins traitants et ami, qui date d'août 1891 (quelques mois avant son internement à la clinique du Dr Blanche) où il écrit ceci : « (...) *le pharmacien d'ici m'étant plus que suspect, de me faire exécuter la mixture par votre excellent pharmacien de la place des bains d'Aix qui me l'enverra le plus vite possible, contre remboursement.* »

Et voilà, peut-être bien, le véritable dénouement de ce que pensait Guy des pharmaciens et qui transparaît dans son œuvre : la compétence et la confiance pour certains, la méfiance et les travers pour d'autres.

Le pharmacien dans les Contes et Nouvelles de Guy de Maupassant est donc souvent dépeint sous un jour négatif : gros bourgeois avide, humble passif mou, empoisonneur et meurtrier, hautain méprisant qui tire sa fortune des maux et des malheurs d'autrui, mais également indispensable au bon fonctionnement d'une ville au côté des boulangers, bouchers, etc. tout en se détachant d'eux par leurs compétences multiples, leurs rôles de conseil, de prévention et de santé enfin. Avons-nous à leur envier quelque chose, à ces pharmaciens du XIX^e, déjà si résolument modernes ? L'image de notre métier que les auteurs s'en font, a-t-elle évolué ?

Rendez-vous dans une autre thèse pour le savoir.

3.1.3- Remèdes

Mais le portrait des pharmaciens de Guy ne serait pas complet si nous ne nous intéressions pas aux outils dont ils disposaient, qui seront résumés, une fois encore, sous forme de tableau.

Tableau 6 : Résumé des remèdes et traitements cités dans les Contes et Nouvelles de Maupassant

	Termes et usages dans la nouvelle (si précisé)	Définitions et usages au XIX^e (en dehors des termes généraux) (15) et (11) et (35)
Molécules, préparations	Acide phénique / eau phéniquée : désinfectant	[C12H6O2] Découvert dans l'huile de rouille Propriétés antiputrides, désinfectantes Entre dans la composition du coaltar, du plâtre coaltaré, du coaltar saponiné. Traitement des plaies infectées, des fistules, des hémorroïdes, des lupus, de plusieurs maladies de peau, de la syphilis. (...) dans certains cas de diarrhées chroniques, (...) fébrifuge, (...) contre certaines affections des organes respiratoires (...) Sous forme d'eau phéniquée, d'onguents, de pommades et pilules phéniqués (contenant chacune une goutte d'acide), de pastilles, de poudre désinfectante, de sirop, etc.
	Ammoniaque : forte odeur utilisée pour raviver un inconscient	Ammoniaque liquide (dissolution concentrée dans l'eau) officinale : solution incolore Caustique en vésicatoire (11) On la fait aussi respirer dans (...) la syncope A la dose de 4 à 10 gouttes dans un verre d'eau à l'intérieur, on l'emploie contre l'ivresse, (...) certaines éruptions cutanées.
	Anticholérique : drogue en prévention du choléra	Anticholérique. adj. et s. m. [anticholericus]. Qui est propre à combattre le choléra.
	Absinthe : avortement	Tonique, stimulant, fébrifuge, vermifuge, emménagogue. (Usage moderne : eupeptique, carminatif, antipyrétique, anticonceptionnel, cytotoxique)
	Bromure de potassium / bromure : traitement face à des sautes d'humeur inexplicables	Cristaux rectangulaires, blancs, d'une saveur piquante Propriétés sédatives très marquées. Il exerce une action stupéfiante sur les organes génitaux. (...) très employé comme sédatif du système nerveux aux doses de 1 à 8 grammes en potion ou en dissolution (C. CHOREE, EPILEPSIE, FOLIE et NEVROSE). (...) Il doit être rangé dans les anti-aphrodisiaques (...)

Calmant	Tous les médicaments adoucissants ou parégoriques, anodins, antispasmodiques et narcotiques.
Cantharides : potion aux cantharides : aphrodisiaque, secret de la fougue et de la virilité du personnage principal	<p>Cantharides ou mouches d'Espagne : <i>Meloe vesicatorius</i> L.; <i>Lytta vesicatoria</i>; <i>Cantharis vesicatoria</i>; ordre des coléoptères</p> <p>15 à 20 millimètres de long sur 4 à 5 d'épaisseur. Antennes noires et filiformes ; corselet est petit, carré, et moins larges que l'abdomen ; les élytres sont longues, flexibles, d'un beau vert brillant et doré, ainsi que le reste du corps; elles recouvrent des ailes membraneuses, transparentes.</p> <p>Illustration 16 : Cantharide</p> <p>A l'extérieur, c'est le vésicant par excellence (...) A l'intérieur, c'est un stimulant dangereux, (...) et comme aphrodisiaque.</p> <p>Potion cantharidée : mélange d'huile de cantharides par infusion, de jaunes d'œuf, de miel, de gomme arabique, d'eau distillée de genièvre. Dans l'ascite, la folie, et pour exciter l'appareil génital.</p>
Chloroforme : anesthésique mal de dents, suicide, conduite addictive	<p>Découvert par Soubeiran en 1832</p> <p>CHCl₃</p> <p>Le chloroforme officinal est un liquide incolore, d'une odeur suave, caractéristique, d'une saveur à la fois éthérée et sucrée.</p> <p>Ce médicament est principalement employé pour supprimer la douleur pendant les opérations chirurgicales. Son inhalation est moins irritante, moins fatigante et moins dangereuse que celle de l'éther. Le chloroforme est un anesthésique précieux, mais dangereux, qu'il ne faut pas bannir de la pratique mais qu'il convient de manier avec prudence, au vu des risques de syncope et d'arrêt respiratoire.</p>
Choses poivrées : aphrodisiaque, traitement de l'impuissance érectile	/
Confiture verte	Synonyme du haschich
Cristaux : effet décoratif dans la devanture du pharmacien Chouquet	/
Désinfectant	Désinfectant, ante. adj. et s. m. Tout substance qui, par une action mécanique ou chimique, masque, neutralise ou détruit les matières organiques qui vicient l'air atmosphérique.

Drogue : terme général pour désigner tout type de médicaments, avec parfois un aspect négatif	Drogue, s. f. Matières premières avec lesquelles les pharmaciens préparent les médicaments officinaux et magistraux. Les drogues sont donc les médicaments simples, c'est-à-dire tels qu'on les trouve dans le commerce. Ce sont des produits immédiats ou des parties de végétaux, comme les feuilles, les fleurs, les racines, les gommés, etc.; ou des produits animaux, comme le musc, le castoréum, etc.; ou enfin des produits manufacturés, comme l'acétate de plomb, le chlorhydrate d'ammoniaque, etc. – Par extension, vulgairement, toute substance médicamenteuse.
Eau : lavage des plaies, des oreilles où sont logées un corps étranger, hydratation des malades	Comme agent de dissolution et comme véhicule, l'eau, l'un des quatre éléments des anciens, et dont la véritable nature fut reconnue par Cavendish, joue un rôle des plus importants en pharmacie.
Eau de Cologne : en friction pour apaiser un mal d'estomac ou pour raviver une conscience	Eau de Cologne. Nom donné souvent à un alcoolé qui porte aussi le nom d'eau sans pareille, et qui n'est qu'un mélange d'huile de citron, 32gr. ; d'huile de bergamote et de cédrat à 20gr. ; d'alcool rectifié à 85° centésimaux, 6kilog., et d'alcoolat de romarin, 500gr.
Eau coupée de coaltar saponiné : antiseptique cutané dans la réalisation de bandages	Emulsion de coaltar, coaltar saponifié Coaltar : goudron de houille 1p. de coaltar saponiné (ou saponifié) dissous dans 5p. d'eau ordinaire sert à préparer des bandes, compresses et charpies coaltées, (...) agit comme désinfectant dans le pansement des plaies.
Eau de fleur d'oranger : calmant léger, rafraîchissant	Eau distillée de fleurs d'oranger Usage ancien : antispasmodique Usage moderne (selon Thériaque, Vidal® ou docteur Vainet) : eupeptique, neurosédative
Eau de mer : traitement contre les chairs molles	/
Eau-de-vie : extraction d'une puce logée dans une oreille	/
Eau sédative : hypnotique	Eau sédative de Raspail, Lotion ammoniacale camphrée Mélange d'ammoniaque liquide, d'alcool camphré, de sel marin et d'eau commune (en fonction des proportions d'ammoniaque croissantes, trois numéros) Contre la migraine, les congestions et fièvres cérébrales, les affections rhumatismales On l'applique en compresses sur le point douloureux de la tête

	<p>Eaux thermales / cures thermales / eaux minérales / eaux ferrugineuses : eaux gazeuses : prolongation de la vie, maladie du foie, des reins, de la rate, ... , perte de poids</p>	<p>Eaux minérales, médicinales naturelles.</p> <p>Ce sont des eaux de sources naturelles, auxquelles la proportion ou la nature des matières dissoutes donne des caractères particuliers qui les rendent impropres aux usages ordinaires de la vie, mais qui leur communiquent des propriétés spéciales dont le médecin peut tirer parti pour la guérison des maladies.</p> <p>On recommande les eaux ferrugineuses principalement chez les femmes. Mêlées au vin, elles conviennent aux tempéraments lymphatiques, aux sujets naturellement apathiques. Généralement, elles ne sont pas employées en bain.</p> <p>On a reconnu que toutes les eaux ferrugineuses carbonatées et beaucoup de celles sulfatées contenaient des parties infinitésimales d'arsenic; de telle sorte que les eaux ferrugineuses qui ne sont pas arsenicales sont les exceptions.</p>
	<p>Ether : éthéromanie</p>	<p>Les éthers résultent, soit de l'action des acides sur l'alcool (éthers composés), soit de l'union des alcools entre eux (éthers mixtes).</p> <p>Le terme éther utilisé désigne le plus ancien et plus utilisé : l'éther sulfurique (C₂H₅)₂O découvert en 1540 par Valerius Cordus.</p> <p>L'éther officinal est incolore, d'une limpidité parfaite, d'une fluidité et d'une mobilité extrêmes, d'une odeur particulière, forte et suave, d'une saveur chaude, suffocante.</p> <p>Ses propriétés anesthésiques ont été découvertes en 1845 par le Dr Jackson, utilisées pour l'anesthésie post-chirurgicale</p>
	<p>Fer : traitement d'un affaiblissement physique, régime tonique</p>	<p>Le fer est blanc, grisâtre, dur, grenu ou lamelleux.</p> <p>Employé comme tonique dans les affections du système lymphatique et toutes celles caractérisées par la faiblesse et l'inertie des organes.</p> <p>Sous forme de pilules, de pastilles, de sirops.</p> <p>Le fer, ou ses préparations, tantôt relâchent, tantôt constipent, mais toujours colorent en noir les excréments.</p>

	<p>Haschish : conduite addictive, festive</p>	<p>Hachisch. s. m. [d'un mot arabe qui signifie herbe (...)]. Préparation pharmaceutique douée de propriétés narcotiques et hilarantes, et dont le chanvre indien (...) constitue la base. Il est employé en Orient pour produire les effets enivrants de l'opium et des alcooliques. On a proposé le hachisch pour guérir certaines affections mentales ou nerveuses.</p> <p>On en tire la cannabine (alcaloïde) qui peut être administrée en pilules, en teinture, en potions, en lavements.</p> <p>Le chanvre indien est cependant peu utilisé. On l'a essayé contre la folie, l'hypocondrie, etc.</p>
	<p>Huile d'olive pure : à vérifier (émollient)</p>	<p>Olive : <i>Olea europaea</i></p> <p>Huile retirée du péricarpe des olives.</p> <p>Fluide, presque blanche, jaunâtre ou verdâtre, inodore, et d'une saveur particulière très douce.</p> <p>Emolliente, légèrement laxative et passe pour antihelminthique, comestible.</p>
	<p>Jujube</p>	<p>Fruits drupacés du jujubier cultivé (<i>Ziziphus sativa</i>), de la taille d'olive, rouges à chair jaunâtre, spongieuse, d'une saveur douce, sucrée et mucilagineuse.</p> <p>Ils font partie de la pâte de leur nom et des quatre fruits pectoraux (dattes, jujubes, figues, raisins).</p>
	<p>Lavande ambrée : parfum (à vérifier)</p>	<p>Stimulant aromatique</p>
	<p>Médicament : en proportion moins utilisé que le terme drogue (10 contre 13)</p>	<p>Médicament. s. m. Toute substance étrangère au régime de l'état de santé, ou au moins réduite sous une forme étrangère à ce régime; qu'on applique extérieurement, ou qu'on fait prendre à l'intérieur pour un but curatif. Un médicament est toujours un corps simple ou composé introduit par une voie quelconque, qui vient faire partie temporairement ou d'une manière permanente de la substance organisée des humeurs, puis de celle des éléments anatomiques de quelqu'un de nos tissus; il modifie les propriétés qui leur sont immanentes, de telle ou telle manière; selon sa nature, sa quantité, etc. (...)</p> <p>Le médicament n'agit qu'en faisant partie, temporairement au moins, de la substance des humeurs ou des éléments de nos tissus ; dès lors il en modifie nécessairement les propriétés, et ce n'est que par suite de ce fait qu'arrivent dans l'organisme les changements qu'on se propose d'obtenir.</p>

Morphine : calmant, citée comme producteur d'hallucination	<p>[C17H19AzO3, H20]</p> <p>Découverte par Sertuerner en 1815. C'est le premier alcaloïde connu et celui qui a donné l'idée de rechercher les autres.</p> <p>La morphine est en prismes incolores, brillants, inodores, d'une saveur amère.</p> <p>Elle est le principal agent de l'opium, et est employée comme calmant. Elle est presque inusitée. On lui préfère ses sels.</p>
Narcotique	<p>Narcotique. adj. et s. m. Substance qui a la propriété d'assoupir, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc. Les narcotiques exercent particulièrement leur influence sur le cerveau, et suscitent souvent des phénomènes singuliers qui donnent à la médication narcotique une sorte de caractère ataxique. Ils prennent le nom de sédatifs ou de calmants, quand ils servent à modérer une excitation pathologique, à ralentir le cours trop rapide de la circulation et les mouvements trop vifs des organes ; celui d'anodins, quand ils font cesser la douleur ; et celui d'hypnotiques, quand ils déterminent le sommeil.</p>
Nicotine : démonstration d'un effet addictif (utilisation du tabac)	<p>[C10H14AZ2]</p> <p>Découvert en 1809 par Posselt et Reimann.</p> <p>Alcaloïde de la nicotiane, tabac, herbe à la reine, etc. Nicotiana tabacum</p> <p>Liquide huileux, incolore, prenant une couleur foncée par l'exposition à l'air, saveur âcre et brûlante.</p> <p>Usitée pour un usage externe en topique contre les piqûres d'insecte.</p>
Opium : toujours cité comme producteur d'hallucinations, de rêveries, conduite addictive	<p>L'opium est le suc extrait des capsules du pavot Papaver somniferum var. album L.</p> <p>Sédatif puissant du système nerveux</p> <p>L'opium revêt toutes les formes pharmaceutiques.</p> <p>Utilisation contre la douleur, en narcotique, antitussif, en bouillie sur les ulcérations syphilitiques douloureuses, moyen d'ivresse.</p>
Paradis artificiel : stupéfiant	/
Pastilles de Vichy	<p>Pastilles de Vichy, de bicarbonate de soude</p> <p>Aide à la digestion (1 ou 2 pastilles après le repas)</p> <p>Parfois aromatisées</p>

Pâte pectorale	<p>Pâte. s. f. Préparation pharmaceutique formée de sucre et de gomme dissous dans l'eau pure ou chargée de principes médicamenteux, qu'on rapproche peu à peu par l'évaporation, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une masse assez consistante pour pouvoir conserver la forme qu'on lui donne, sans cependant être cassante.</p> <p>Combattent les affections du poumon.</p>
Phénol : désinfectant, mesure d'hygiène face à une épidémie de choléra	<p>Phénol. s. m. Groupe de composés organiques différents des acides, des aldéhydes et des alcools, pouvant se combiner aux uns et aux autres ainsi qu'aux bases et aux acides.</p> <p>Synonyme de l'acide phénique.</p>
Phosphore de chaux : expérience chimique, blague	<p>Phosphore de calcium, de chaux.</p> <p>Substance brune amorphe, (...) est utilisé sous le nom de photophore comme fanal, pour éclairer les bouées de sauvetage, en raison de sa décomposition par l'eau en hydrogène phosphoré, spontanément inflammable.</p>
Poison	<p>Poison. S. m. Nom générique de toutes les substances qui, introduites dans l'économie animale, soit par l'absorption cutanée, soit par la respiration, soit par les voies digestives, peuvent, en se fixant aux parties constitutives des humeurs ou des tissus, troubler d'une manière temporaire ou permanente les fonctions de l'économie ou causer la mort.</p>
Pommade : accessoire de beauté, cosmétologie	<p>Médicaments externes d'une consistance ordinairement molle, ayant pour base une ou plusieurs substances médicamenteuses associées à un corps gras (...). Les pommades ne contiennent pas de substances résineuses, ce qui les distingue des onguents, et constituent des mélanges, des solutions et des combinaisons chimiques.</p>
Potion	<p>Médicaments magistraux, destinés à l'usage interne, liquides, toujours composés, et destinés à être pris à des intervalles plus ou moins rapprochés, par cuillerées.</p>
Produit pharmaceutique	/
Remède	<p>Remède. s. m. Tout ce qui peut déterminer un changement salutaire dans l'économie en général, ou dans un organe en particulier.</p>
Safran : avortement	<p>Substance fournie par le <i>Crocus sativus</i> s. officinalis (le safran).</p> <p>Excitant, stimulant, emménagogue.</p> <p>Feuilles linéaires, fleurs violettes en septembre-octobre, bulbe.</p>
Sel : lutte contre l'inconscience	/

Tisane	Une tisane est un médicament magistral, peu chargé de principes médicamenteux et qui sert de boisson habituelle aux malades. Elle a toujours l'eau pour excipient. (...) L'eau devra être choisie aussi peu séléniteuse que possible. (...) Les tisanes se préparent par solution, macération, digestion et décoction.
Tonique : augmentation de la fertilité masculine / affaiblissement cardiaque	Tonique. adj. Se dit des médicaments qui ont la faculté d'activer par des degrés insensibles la rénovation moléculaire nutritive des divers systèmes de l'économie animale, et, par suite, d'augmenter leur force d'une manière durable. Les substances végétales amères qui ne sont point associées à un principe âcre ou narcotique, les préparations ferrugineuses, l'eau froide, agissent comme toniques.
Traitement : juste pour décrire cure thermale	Traitement. s. m. Ensemble des précautions que l'on prend, des médicaments que l'on met en usage, des pratiques auxquelles on a recours pour déterminer ou hâter la guérison d'une maladie, diminuer le danger dont elle menace, calmer les souffrances qu'elle occasionne, atténuer ou dissocier les suites qu'elle peut entraîner.
Verveine	Verveine odorante, <i>Lippia cotriodora</i> Excitante, stomachique, antispasmodique.
Vinaigre : raviver l'inconscient	Le vinaigre est le résultat de la fermentation acide des liqueurs alcooliques, telles que le vin, le cidre, la bière, etc. (...) Le vinaigre de vin est le seul qui soit employé en pharmacie, et le vinaigre blanc est préférable au rouge. (...) Le vinaigre de vin, de bonne qualité, a une odeur agréable, une saveur acide et piquante ; frotté sur la main il ne laisse pas de mauvaise odeur. (...) Les vinaigres sont tantôt destinés à l'usage interne et tantôt à l'usage externe ; souvent leur préparation n'est que transitoire à une autre ; aussi servent-ils à la préparation des oxymels et de quelques sirops.
Vin de malade : sous-entendu vin de bonne qualité, épargnant un estomac fragile	/
Vitriol : vengeance des femmes trompées	Sulfates : sels nombreux résultant de la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases. Ce sont les Vitriols, les Couperoses dans anciens chimistes. (Huile de vitriol : acide sulfurique du commerce ; vitriol blanc : sulfate de zinc ; vitriol de cuivre : sulfate de cuivre ; vitriol de fer : sulfate de fer, ...)

	Voyage : voyage guérisseur, souvent fuite face à la maladie infectieuse (choléra) ou à la folie (le Horla)	/
Matériels	Bandelette : bandage de plaies	Bandelette. s. f. – Bandelettes agglutinatives. Bandelettes de toile fine et forte coupées à droit fil, ainsi appelées parce que le diachylon, l'ichthyocolle ou autres substances agglutinatives, dont leur surface est enduite, les fait adhérer fortement à la peau de la partie sur laquelle elles sont appliquées, soit pour tenir rapprochés les bords d'une solution de continuité, soit pour maintenir un topique quelconque.
	Bocal : description d'une officine, stockage des drogues	/
	Bouteille : très employée pour les solutions (chloroforme, éther, eaux et traitements divers,...), semble être le conditionnement qui sort de l'officine	/
	Brasier : prévention de la petite vérole	/
	Coton / ouate : imprégnation du chloroforme et de l'éther principalement	Duvet entourant les graines du cotonnier <i>Gossypium herbaceum</i> . On en tire la ouate ou coton cardé, très utilisé par les chirurgiens sous différentes formes : pansements ouatés, ouate salicylé, iodé, phéniqué, boriqué, etc.
	Compresse d'eau froide : soins sur une jeune mère souffrant d'une hémorragie post-accouchement	Compresse. s. f. Pièce de linge fin, à demi usé, sans ourlets ni lisières, ordinairement repliée plusieurs fois sur elle-même, qu'on applique sur les plaies, et qui sert à diriger convenablement la compression. On fait des compresses de formes et de grandeurs différentes, suivant les circonstances et selon les parties sur lesquelles on les applique ; (...)
	Cuvette : soin avec eau, soin des plaies	/
	Fauteuil roulant / voiture de malade / voiture de paralytique : transport des personnes paraplégiques	/
	Ficelle : garrot	/
	Fiole : au même titre que la bouteille, conditionnement quotidien des médicaments (le terme bouteille l'emporte avec 9 contre 4)	Fiole. s. f. Petite bouteille à col long et d'un verre très mince, dans laquelle les pharmaciens envoient leurs médecines, leurs potions, etc.
Flacon : idem bouteille, fiole, seulement 2 utilisations	/	

Flanelle : pour friction d'un ventre douloureux avec de l'eau de Cologne	/
Glace : utilisée lors d'une hémorragie à l'accouchement	Glace. s. f. Eau solidifiée par la soustraction du calorique qui tenait ses molécules écartées. (...) La glace est quelquefois employée, en médecine, comme tonique, et le plus souvent comme répercussive (médicament qui, appliqué sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides qui tendent à l'engorger, ou arrêtent le développement d'un exanthème ou de toute autre altération morbide).
Linge : soin des plaies	/
Matelas posé sur des perches : transport des blessés, des malades	/
Mouchoir : imbibé de vinaigre, réveil d'un inconscient	/
Pansement : soin des plaies	Pansement. s. m. Application méthodique d'un topique ou d'un appareil sur une partie malade. Ils sont appliqués à l'effet de mettre la partie affectée à l'abri de l'air et des chocs ou frottements, de recevoir les liquides qui s'en écoulent, et de préserver ainsi les parties voisines de leur contact salissant. La charpie, les compresses (...) et les bandes sont les pièces à pansement.
Serviette : soin des plaies	/
Sinapisme	Sinapisme. s. m. Cataplasme dont la moutarde fait la base, et qu'on applique pour déterminer la rubéfaction et produire une excitation générale ou une révulsion. On prépare le sinapisme en mêlant dans un pot de faïence : farine de moutarde récente, 250 grammes, et eau commune tiède, quantité suffisante.

	Ventouse	Ventouse. s. f. Sorte de cloche de verre qu'on applique sur une partie quelconque des téguments, après avoir fait le vide dans son intérieur. Pour appliquer une ventouse, on y allume un peu de papier ou d'étoupe : l'air est raréfié par la combustion : il se forme un vide dans le vase, et, son ouverture étant aussitôt mise exactement en contact avec la peau, la portion de téguments qui est ainsi soustraite à la pression de l'air atmosphérique rougit et se gonfle par l'afflux des humeurs. SI la ventouse a été appliquée sur l'orifice d'un foyer purulent, ou sur une ouverture quelconque, telle que des piqûres faites par des sangsues, etc., elle fait l'office d'une pompe aspirante, et les humeurs ou le sang s'épanchent dans le vase. Lorsqu'on veut ensuite enlever la ventouse, il faut déprimer la peau avec le doigt sur un point quelconque de la circonférence du vase, pour donner accès l'air. On applique souvent des ventouses sur des parties sacrifiées, pour déterminer une saignée plus abondante.
	Vésicatoire	Vésicatoire. s. m. Nom donné à des topiques qui, appliqués sur la peau, déterminent une sécrétion séreuse, par laquelle l'épiderme est soulevé de manière à former une ampoule. Ces topiques se composent d'un emplâtre étendu sur une toile ou une peau, de la grandeur voulue ; sur l'emplâtre on étale la poudre de cantharide ou on l'incorpore à celui-là (...) En recouvrant ces topiques de poudre de camphre pour diminuer l'influence de la cantharidine sur la vessie on a les vésicatoires camphrés.
Actes médicaux	Amputation : prévention de gangrène	Amputation. s. f. Opération par laquelle on sépare du corps, avec l'instrument tranchant, un membre, une portion d'un membre, ou une partie saillante, telle que la mamelle, le pénis, etc.
	Avortement	Avortement. s. m. Expulsion du fœtus avant qu'il soit viable. L'avortement diffère par conséquent de l'accouchement prématuré. (...) L'avortement est dit soit morbide (...), soit accidentel, soit provoqué. Le premier (...), accidentel, (...) sont ces deux sortes d'avortements qui reçoivent communément les noms de fausse couche et vulgairement de blessure. L'avortement provoqué est dit soit obstétrical soit criminel, suivant les motifs qui ont conduit à le causer. (...) L'art. 317 du Code pénal prononce la peine des travaux forcés à temps contre tout homme de l'art qui aura provoqué l'avortement en indiquant ou administrant des moyens abortifs.

Bain : traitement de la folie, cure thermale	Bain. s. m. Séjour plus ou moins prolongé du corps ou d'une partie du corps dans un liquide. Les bains se divisent, suivant que le corps est plongé en totalité ou en partie, en bains entiers et en bains partiels, qui sont ou des demi-bains, ou des bains de siège ou des pédiluves, ou des manuluves, etc. L'eau peut être courante ou stagnante (...) ou tenir en dissolution des substances minérales, mucilagineuses, aromatiques, etc. (...) Par rapport à la température, on distingue les bains très froids (12-13°C), froids (12-18°C), frais (18-25°C), tempérés (25-30°C), chauds (30-38°C).
Cautérisation : traitement de plaies imaginaires	Cautérisation. s. f. Action de cautériser, de détruire un tissu vivant, sain ou malade, dans des vues hygiéniques ou thérapeutiques.
Douche : traitement de la folie, de la crise nerveuse	Douche. s. f. Colonne de liquide d'une hauteur et d'un diamètre déterminés qu'on dirige sur une partie du corps, à laquelle elle communique une secousse proportionnée à sa force et à la distance entre cette partie et le réservoir. (...) Les douches déterminent un ébranlement particulier du système nerveux et une sensation profonde, dont on tire parti dans le traitement de l'aliénation mentale. C'est un moyen précieux dans la plupart des engorgements chroniques des viscères, dans les rhumatismes chroniques, la roideur des articulations, etc.
Enlever les fausses membranes : traitement de l'angine	Fausse membrane et pseudo-membrane. Nom sous lequel on désignait autrefois toutes les membranes de nouvelle formation. On réserve le nom de pseudo-membranes aux productions également morbides, disposées en couches ou membranes, mais qui n'ont de celles-ci que cette apparence et qui ne sont pas organisées. (...) dans les cas de pleurésie, péricardite, péritonite (...)
Euthanasie (idée d')	Terme encore inusité
Gargarisme	Gargarisme. s. m. Liquide qu'on met en contact avec toute la membrane muqueuse gutturale, en le promenant dans l'arrière-bouche, et l'agitant en tous sens par la contraction des muscles des joues et par l'action de l'air que l'on fait sortir du larynx; on le rejette ensuite sans rien en avaler. Les gargarismes sont employés dans les maladies du pharynx et des amygdales, etc., et peuvent être adoucissants, rafraîchissants, astringents, stimulants, suivant les indications.
Ligaturer	Ligature. s. f. Cordonnet plus ou moins large, formé de fils accolés les uns aux autres et cirés ensemble, destiné à étreindre les tumeurs dont on veut provoquer lentement la chute, ou les vaisseaux divisés par lesquels on peut craindre une hémorragie trop abondante.

	Massage : traitement de maux de dos, souvent associé à l'idée de guérisseur, rebouteux	Massage. s. m. Action de presser, de pétrir, pour ainsi dire, avec les mains, toutes les parties musculaires du corps, et d'exercer des tractions sur les articulations, afin de donner à celles-ci de la souplesse et d'exciter la vitalité de la peau et des tissus sous-jacents.
	Ordonnance	Ordonnance. s. f. En général, tout ce que le médecin prescrit au malade, par rapport tant aux médicaments qu'au régime.
	Panser	/
	Piqûre	/
	Purge / purgation	Purgation. s. f. Irritation plus ou moins vive et passagère des voies alimentaires, avec exhalation plus abondante des mucosités intestinales, et activité plus grande des sécrétions biliaire et pancréatique, suivie d'évacuation du produit commun de toutes ces sécrétions mêlé avec les matières qui existaient dans les intestins avant l'administration du médicament.
	Tâter le pouls : surveillance de l'état général	Pouls. s. m. Sensation de soulèvement brusque que le doigt éprouve lorsqu'il palpe une artère reposant sur un plan osseux résistant qui permet au doigt de la déprimer. (...) La fréquence du pouls indique le nombre des contractions du cœur, qui varient avec l'âge et les maladies ; (...)
Règles hygiéno-diététiques	Exercice physique : aide à une bonne santé	/
	Hygiène : prolonge la vie, évite les maladies	Hygiène. s. f. Partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour le choix des moyens propres à entretenir l'action normale des organes dans les différents âges, les différentes constitutions, les différentes conditions de la vie et les différentes professions.
	Régime / diète : assure le bon rétablissement, traitement de l'anémie, parfois seul traitement face à des états mentaux perturbés	Régime. s. m. Usage raisonné et méthodique des aliments et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie.
	Repos : rétablissement, prévention d'accidents cardiaques ou vasculaires	/
Empirisme	Prières : contre des douleurs et le rétablissement d'une femme après un accouchement difficile	/
	Saint Pamphile : contre les douleurs d'oreilles	
	Saint Osyme : idem Saint Pamphile	

Expressions	Affaires de santé : valise pleine de traitements pour un voyage	/
	Lui faire prendre médecine : lui administrer des médicaments	
	Pharmacie de voyage : synonyme affaires de santé	

Guy de Maupassant nous offre une pharmacopée du XIX^e fournie et diversifiée. Bien souvent, il semble que les drogues citées aient été utilisées et expérimentées par l'auteur. Par exemple, le coaltar saponiné : « (...) j'avais les mains abîmées, je les trempai dans un bon bain de coaltar saponiné, (...) » tiré de la biographie faite par François Tassart (379). D'autres preuves apparaissent dans ce récit comme : « *Il ne se plaint pas, il sait souffrir ; c'est à peine s'il prend d'éther ou d'antipyrine pour ces grands maux de tête.* » (379). Mais cela apparaît également dans la correspondance : « (...) et l'éther ont provoqué chez moi tantôt deux heures de folie absolue. » (161) ou bien encore « *Je crève de morphine autant que du sel.* » (155) ; « *Aujourd'hui j'ai profité de la pluie pour me faire appliquer 12 sangsues ; histoire de voir si je serai moins congestionné après cette opération.* » (11) ; « *Peux-tu m'envoyer par colis postal deux bouteilles laissées sur une de mes commodes. Une assez grosse contient une drogue qui sent l'acide phénique, (...)* » (125) ; « (...) on m'ordonne des ventouses sèches le long de la colonne vertébrale dans toutes les insomnies accompagnées de cauchemar. » (88) ; « (...) j'ai voulu endormir ma migraine avec du chloroforme (...) » (75). Et c'est sans compter bien sûr ses nombreux séjours dans différentes stations thermales.

Mais nous nous intéresserons surtout aux effets du chloroforme et de l'éther décrits respectivement dans *Yvette* et dans *Rêves*, qui sont un témoignage de premier ordre, au vu de la réputation d'éthéromane de Maupassant.

Tout d'abord l'éther. Maupassant nous décrit ses usages : la volonté de soulager des névralgies puissantes en inhalation et une utilisation récréative. Il le différencie des autres drogues (haschich, opium, etc.) par la disparition immédiate des effets dès arrêt de l'absorption de l'éther. Il décrit ensuite les hallucinations auditives comme des murmures puis un bourdonnement, qui sont suivies de près par une impression de légèreté, puis de disparition progressive de la douleur qui passe de supportable à inexistante. Les hallucinations auditives deviennent plus puissantes alors qu'en parallèle la sensation de légèreté se transforme en une ivresse, une impression de décuplement des facultés mentales, d'invulnérabilité et de toute

puissance, qui apportent une profonde jouissance, en parallèle d'une notion de torpeur et de somnolence qui marquent les pouvoirs anesthésiques également largement employés de l'éther à l'époque. La jouissance se muera en tristesse profonde une fois que l'éther aura été complètement absorbé.

Les termes de Guy nous montrent bien le pouvoir addictif de l'éther qui provoquait de véritables toxicomanies, dont il était vraisemblablement la victime.

Les effets du chloroforme sont tout aussi bien détaillés. Là encore utilisé en inhalation, mais dans un but suicidaire, Maupassant nous décrit son odeur et sa saveur, une toux irritante à la première inhalation. L'impression de légèreté physique intervient là encore, mais plus rapidement semble-t-il et avant tout type d'hallucinations. Suivent l'aiguïssement des sens, le bien-être et l'ivresse, avant que la pensée ne s'avive, ne s'aiguise elle aussi pour faire la place à des hallucinations visuelles et auditives, qui déboucheront sur une torpeur, une inconscience légère. Dans *Yveline Samoris*, prémices d'*Yvette*, l'héroïne finira morte asphyxiée par l'inhalation d'une trop grande quantité de chloroforme.

Ces éléments apportés par la description qu'en fait Guy correspondent tout à fait à la définition qui en a été proposée dans le tableau 6, jusqu'à la saveur et à l'odeur du chloroforme, à ses risques mortels. Il est par ailleurs étonnant, à ce propos, de voir que le plus dangereux des deux, l'éther, est conseillé dans un but récréatif, alors que le moins dangereux, le chloroforme, est préféré pour le suicide.

3.1.4- Maladies

La maladie dans l'œuvre de Maupassant. Voilà un nouveau et beau sujet de thèse. Ne pouvant pas m'y intéresser dans les détails moi-même, je me contenterai de dresser la liste de toutes les pathologies ou symptômes décrits dans ces nouvelles, de donner les définitions des plus pertinentes, et d'en tirer un certain nombre de conclusions sur la santé au XIX^e, sur les causes de mortalité de l'époque et sur Guy lui-même, même si nous en parlerons plus longuement dans la partie suivante. Pour commencer, dressons cette liste (les réflexions entre parenthèses se rapportent à la place des mots dans le récit, ceux après les deux points correspondront à la définition tirée de la source (35), les † indiqueront les causes de décès) :

- Accouchement (bien qu'on ne puisse pas le considérer comme une pathologie à proprement dit mais comme un état physiologique particulier) † (enfant et mère)
- Agonie †
- Anémie

- Angine †
- Apoplexie † : *Maladie caractérisée par une paralysie soudaine, spontanée, plus ou moins complète, plus ou moins étendue, plus ou moins durable, du sentiment et du mouvement ; paralysie produite, dans le plus grand nombre de cas, par un épanchement de sang dans les membranes cérébrales, dans les ventricules du cerveau, ou dans la substance même de l'encéphale.*
- Asthme
- Ataxie : *Désordre, irrégularité.*
- Attaque (sous-entendu infarctus ou accident cardiovasculaire)
- Aveugle
- Blessure †
- Boitement
- Bronchite
- Cancer (cité une seule fois, il en serait tout autrement à notre époque)
- Choléra †
- Contagion cérébrale
- Convulsion (synonyme : spasme, épilepsie)
- Corps étranger (dans l'oreille, dans l'œil)
- Coqueluche
- Coup de soleil
- Couperose
- Delirium tremens †
- Digestion (sous-entendu mauvaise)
- Diphtérie †
- Douleur
- Dysenterie †
- Empoisonnement (volontaire, meurtre, accidentel) †
- Fatigue
- Fièvre
- Fièvre cérébrale
- Fièvre typhoïde †
- Fluxion de poitrine (les gens atteints en réchappent rarement) † : *Pneumonie, congestion pulmonaire. (...) Elle existe comme maladie essentielle chez les enfants. Elle est caractérisée par un début brusque, une élévation rapide du pouls et de la température,*

par une durée presque éphémère de la fièvre et un abaissement non moins brusque de la courbe thermométrique. Le traitement consistant en vomitifs, révulsifs et digitale, n'est que palliatif ; la guérison ayant eu lieu souvent sans médication.

- Folie †
- Fracture
- Gangrène (appelé aussi mal noir, le Noir) †
- Goutte
- Hémorragie (à relier aux accouchements et aux blessures) †
- Hépatite (jamais citée clairement, tout d'abord décrite comme une maladie de ventre à teint jaune, puis donnée avec une faute de prononciation par ignorance du paysan, employant le terme d'apatique)
- Hydropique : *Hydropisie. Généralement, tout épanchement de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu lamineux.*
- Impuissance
- Lésion interne
- Lèpre
- Malformation (bossu, enfant "fait au corset", jambe plus courte que l'autre, ...)
- Malade (terme général, à rapprocher à celui de souffrant, souvent donné pour les indispositions, les excuses, ou les cas sans importance)
- Maladie d'amour (Guy avait tout de même un fond de romantique, rapidement lassé et déçu mais romantique tout de même)
- Maladie de cœur
- Maladie d'estomac
- Maladie de foie
- Maladie de la moelle épinière
- Maladie nerveuse (à associer à crise de nerf)
- Maladie de peau (qui le répugne particulièrement...)
- Maladie de la poitrine / des poumons (avec la fluxion de poitrine et la toux, symptômes et pathologies qui reviennent le plus fréquemment) †
- Maladie des reins
- Mal aux dents †
- Mal de dos
- Malaise

- Manque d'hygiène (qui n'est pas une pathologie en soi mais qui est une situation les favorisant, l'un des dégoûts et des peurs de Maupassant)
- Migraine
- Névralgie : *Nom générique d'un certain nombre de maladies dont le principal symptôme est une douleur vive, exacerbante ou intermittente, qui suit le trajet d'une branche nerveuse et de ses ramifications, sans rougeur, chaleur, tension, ni gonflement.*
- Paralysie
- Peste †
- Petite vérole †
- Phtisie : *Phthisie. (...) Nom sous lequel on désigne particulièrement toute lésion du poumon qui tend à produire une désorganisation progressive de ce viscère à la suite de laquelle survient son ulcération.*
- Pleurésie
- Pneumonie (la sphère respiratoire est très souvent touchée chez Maupassant)
- Poitrinaire † : *vulgairement synonyme de phthisique.*
- Rage
- Rhumatisme
- Rhume
- Rupture d'un anévrisme †
- Refroidissement (qui débouche souvent sur une pathologie respiratoire)
- Stérilité
- Suicide (thème assez fréquent dans ses contes et nouvelles) †
- Syncope : *Suspension subite et momentanée de l'action du cœur, avec interruption de la respiration, des sensations et des mouvements volontaires.*
- Syphilis (nous y reviendrons plus en détails) †
- Surdit 
- Tænia
- Tubercule pulmonaire (pense-t-il à la tuberculose ?)
- Toux
- Varice

Il est parfois difficile de faire les liens entre symptômes cités découlant de maladies évoquées un peu avant dans le récit, situations particulières (par exemple ce mal de dents, de gencives,

qui se transforme en ulcération qui finit par gangrener et causer la mort du prince indien dont on dira qu'il a succombé à une attaque de choléra).

Bien souvent, interviennent également les contraintes de l'écriture de ce témoignage, car l'auteur, dans un souci d'esthétique littéraire, doit jouer sur les synonymes et éviter les répétitions. N'ayant pas étudié la santé, Guy les évoque sans doute comme tout un chacun, confronté à la maladie de ses proches et de lui-même.

Dernier point, je ne suis pas médecin et la liste de ces pathologies est donnée à titre indicatif. De nombreuses informations pourraient en être tirées, comme par exemple la prévalence des maladies ORL dans l'œuvre de Maupassant, les principales causes de décès au XIX^e, les épidémies du même siècle, etc.

Nous ne nous intéresserons qu'à la syphilis et laisserons même de côté les manifestations comme névralgies ou migraines, qui pourraient avoir un lien. Tous ces maux de Maupassant seront plus longuement évoqués dans la partie 4.

La syphilis, dans les Contes et Nouvelles de Guy de Maupassant, n'apparaît ainsi que très peu de fois. Quatre fois pour être précis, trois fois de façon détournée et sous-entendue, une seule fois de manière franche.

La première qui apparaît est très discutable. Il s'agit de cette phrase dans *Boule de Suif* (1880) p.94 : « *On parla même en termes voilés de cette Anglaise de grande famille qui s'était laissée inoculer une horrible et contagieuse maladie pour la transmettre à Bonaparte sauvé miraculeusement, par une faiblesse subite, à l'heure du rendez-vous fatal.* » Je n'ai pas pu m'empêcher de déceler maladie vénérienne sous ces mots, une femme pleine de rancœur, un rendez-vous avec un homme, une maladie contagieuse, dont l'homme est sauvé par une faiblesse subite. Si je ne fais pas fausse route, la syphilis (ou maladie vénérienne) ferait office d'arme de vengeance, notion reprise dans la nouvelle *Lit 29*.

La deuxième est un peu plus claire et est tirée de *Garçon, un bock !...* (1884) p.116 : « *Tu as bien aussi fait la noce ? On n'est pas chauve comme tu l'es sans avoir beaucoup aimé.* » La référence claire à l'alopecie, expression d'une syphilis secondaire, donne un indice clair sur ce que le personnage tente d'exprimer. Maupassant parle d'expérience et le ton est plutôt badin, léger et ressemble à un bon jeu d'esprit.

Dans la quatrième, l'idée est une fois de plus contestable. Tirée d'*Yvette* (1884) : « (...) *s'amusait avec hygiène.* », à propos du personnage principal, rentier, dandy du beau monde, s'entichant d'Yvette et voulant en faire sa maîtresse officielle, son "entretenu" mais hélas pas sa femme car ils ne sont pas du même monde et qu'Yvette est la fille d'une courtisane.

Servigny, qu'on pourrait penser au premier abord être la description de Guy faite par lui-même, grand dandy élégant volage, finalement ne correspond pas et rappelle plutôt le compère du personnage central *Des Sœurs Rondoli*. Saval, le meilleur ami de Servigny, au contraire, semble personnifier Maupassant : grand et beau colosse qui fait se pâmer les dames et préfère la pulpeuse et mûre mère d'Yvette – plus aux goûts de Guy qui aimaient les femmes rondes – plutôt que l'héroïne elle-même. Mais la ressemblance s'arrête là, puisque ces messieurs s'amuse avec hygiène et passent donc au travers d'éventuels soucis vénériens.

Pour ce qui est de la troisième allusion, elle est probante et apparaît comme la plus explicite de toutes, étant à la fin de la nouvelle le fil du dénouement du récit : *Lit 29* (p.121). La plus belle courtisane de la ville ayant été contaminée pendant la guerre, prise de force par les Prussiens, se servira de ce cadeau empoisonné pour se venger de ses tortionnaires. Irma contaminera le plus de soldats possible avec la syphilis.

Nous pouvons ainsi avoir un aperçu des conditions de soin des femmes atteintes de syphilis, quand son ancien amant va lui rendre visite. Les conditions ne sont pas royales : misère, désespoir, vétusté, les malades les unes sur les autres, peu de moyens de soins : « (...) *un dortoir, une file de lits dont les draps étaient soulevés par la forme des corps. Des convalescentes, assises sur des chaises au pied de leurs couches, cousaient, vêtues d'une robe d'uniforme en toile grise, et coiffées d'un bonnet blanc.* » / « (...) *dans les longs corridors, où flottait une odeur fade de moisi, de maladie et de médicaments.* » / « *Une infirmière préparait un médicament sur une petite table de bois à l'entrée.* » / « *Les autres malades le dévisageaient et il croyait sentir une odeur de pourriture, une odeur de chair gâtée et d'infamie dans ce dortoir plein de filles atteintes du mal ignoble et terrible.* »

Le terme hôpital est utilisé. Auquel faisait-il allusion ? A l'époque, la Salpêtrière possédait un service pour les femmes. Ou évoquait-il l'hôpital Saint-Louis ? Les a-t-il visités comme il visitait des maisons de santé et des asiles après avoir assisté aux cours sur la folie de Charcot ? On sait que Maupassant était sensible aux odeurs et un grand amateur de parfums, mais l'odeur nauséabonde qu'il décrit n'est-elle pas originaire d'une mauvaise hygiène des locaux et des malades ?

L'idée que les convalescentes soient logées au même endroit que les femmes agonisant de la syphilis comme Irma démontre une fois de plus la promiscuité extrême de ces malheureuses. Cette notion de convalescence amène aussi l'idée d'une guérison, reprise par ces autres passages : « *"Tu ne t'es donc pas soignée."* Une flamme passa dans les yeux d'Irma : *"Non, j'ai voulu me venger, quand j'aurais dû en crever !* » / « (...) *si je ne me suis pas soignée, c'est*

parce que j'ai voulu les empoisonner. Si j'avais voulu me guérir, ça n'était pas difficile, parbleu ! »

Cette notion de guérison est donc affirmée. Maupassant pensait que, bien que la syphilis non traitée amenât à une mort certaine, les traitements à disposition suffisaient à en venir à bout. Sans doute se croyait-il lui-même guéri de la syphilis et ne comprenait-il pas les troubles qui l'ont agité jusqu'à la fin de sa vie, qui n'étaient que les manifestations secondaires et tertiaires de la vérole.

Ce qui est également tout à fait frappant est le caractère honteux de la maladie, la répulsion qu'elle engendre et la stigmatisation des syphilitiques : *« Sur la porte on lisait, en grosses lettres : "Syphilitiques." » / « "Oh ! si je pouvais t'embrasser ?" Un frisson de peur et de dégoût courut sur la peau du capitaine, à la pensée de ce baiser. » / « Et, malgré le dégoût qui lui montait aux lèvres, il les posa sur ce front blême, (...) » / « (...) ses camarades lui demandèrent : "Eh bien ! Irma ?" Il répondit d'un ton gêné : "Elle a eu une fluxion de poitrine, elle est bien mal. » / « (...) il fut appelé par une nouvelle lettre d'Irma. Il la déchira avec rage, et ne répondit pas. (...) » / « (...) il entra dans l'hôpital le cœur gonflé de rancune méchante, de vanité blessée, d'orgueil humilié. (...) "Ne compte pas que je reviendrai ici pour me faire moquer de moi par tout le monde !" (...) "Qu'est-ce que je t'ai fait, moi ? (...) parce que ta conduite avec les Prussiens a été la honte de toute la ville. » / « "Dans tous les cas, c'est honteux", dit-il. (...) "Qu'est-ce qui est honteux, de m'être fait mourir pour les exterminer, dis ? (...) » / « Pendant huit jours le capitaine fut la victime du régiment. Il recevait, par la poste, des notes révélatrices, des ordonnances, des indications de médecins spécialistes, (...) »*

Le dégoût et le rejet sont très bien dépeints. Et la honte, cette terrible honte qui touche non seulement la syphilitique mais également l'homme connu pour avoir eu des relations sexuelles avec elle, qui devient la risée de son régiment. L'image de ce militaire, tout au long du récit si glorieuse : homme beau, fort, admiré de tous, fréquentant la plus belle femme de la ville, se distinguant à la guerre, apprécié de ses supérieurs, devient le bouc-émissaire, le "montré du doigt". Il est presque dégradé. Et face à ce rejet, cette moquerie, le militaire passe du dégoût, de la pitié, à la colère et se met lui aussi à repousser Irma de toutes ses forces, jusqu'à presque refuser d'aller la voir sur son lit de mort. Et quand il apprend qu'Irma est à l'hôpital, sans encore savoir pourquoi, il est impatient, heureux de la retrouver, inquiet pour son sort, jusqu'au moment où il lit ce terrible diagnostic *« en grosses lettres : "Syphilitiques." »*

Même les conditions de contamination d'Irma n'amènent aucune pitié, aucun pardon. Violée et *« empoisonnée »* par les Prussiens, que son esprit de vengeance amène à contaminer le plus

grand nombre d'entre eux pour les tuer, rien n'y fait et rien ne nettoie sa tache, sa souillure, sa honte. « *Dans tous les cas, c'est honteux.* »

Mais Guy nous apporte là une superbe héroïne tragique et nous dévoile son amour pour les prostituées et sa haine des bourgeois bien-pensants. Irma, la souillée, la "femme de mauvaise vie", qui devrait avoir honte de sa conduite, n'est-elle pas plus brave que le puissant militaire, l'homme fort et valeureux ? « *"Qu'est-ce qui est honteux, de m'être fait mourir pour les exterminer, dis ? (...) Tu n'en aurais pas fait autant, toi, avec ta croix d'honneur ! Je l'ai plus méritée que toi, vois-tu, plus que toi, et j'en ai tué plus que toi, des Prussiens !..."* (...) *Ça serait-il arrivé si vous les aviez empêchés de venir à Rouen, dis ? C'est vous qui deviez les arrêter, entends-tu. Et je leur ai fait plus de mal que toi, moi, oui, plus de mal, puisque je vais mourir, (...)* » / « *"Je te dis que je leur ai fait plus de mal que toi, moi, et que j'en ai tué plus que tout ton régiment réuni..."* »

La syphilis devient donc ici une arme, presque une arme de vertu, qui sert à abattre un ennemi honni, que les militaires, ceux qui étaient sensés la défendre, n'ont pas réussi à repousser. La syphilis devient donc honorable, louable et est dépeinte avec une certaine beauté de tragédie grecque. La vérole honteuse dont on m'a empoisonné, je m'en sers pour me venger, pour tuer, pour me défendre, m'anoblissant de mon courage, de mon sacrifice contre l'ennemi. La syphilis, le syphilitique n'en sortent-ils pas sublimés ? Surtout en comparaison de ceux qui jugent, qui accusent et qui ne font rien ? Ne défend-il pas même la prostituée ? En faisant une héroïne forte et brave, qui va jusqu'à sacrifier sa propre vie, sa propre chair pour combattre ceux que son amant a été incapable de vaincre ? Une sorte de *Boule de Suif* version syphilis, assurément.

Ou bien Maupassant voulait-il juste illustrer un esprit de vengeance conséquent de la syphilis ? Etait-ce une idée qu'il croyait répandue ? Qu'il a lui-même expérimentée ? Ce terrible jeu auquel il jouait et qu'il confesse dans la fameuse lettre où il apprend à son ami Pinchon qu'il a la vérole : « *Alleluia j'ai la vérole, par conséquent je n'ai plus peur de l'attraper et je baise les putains des rues, les rouleuses des bornes et après les avoir baisées je leur dis : "J'ai la vérole." Et elles ont peur et moi je ris...* » (382) (376) ; ce terrible jeu n'est-il pas déjà une sorte de revanche contre celles qui l'ont contaminé, de toutes celles des bords de Seine de son jeune temps ? La première allusion dont nous avons déjà parlé montre aussi une certaine tendance vengeresse dans la transmission de la maladie. Et les exemples sont nombreux, dans la littérature, et dès le début de la vérole : une courtisane de la littérature libertine du XVIII^e « *attrape la vérole d'un "furet de bordel" ou "croc" qui prétend ne pas la payer après avoir largement usé d'elle. Elle croit se venger en lui annonçant qu'elle lui a donné la vérole. Nous*

sommes quittes, lui répond l'autre. "Que veut-il dire ? (...) Le coquin m'a donc donné la vérole ? Il a donc gâté ma nature ? ..." » (376). A la même époque que Guy et ses écrits, l'auteur Barbey d'Aurevilly, dans son *"La vengeance d'une femme"* (*Les Diaboliques*, 1874) (376), décrit une duchesse espagnole, dont le mari jaloux de l'amour brûlant et chaste de son épouse pour un autre homme, le fera étrangler, ce qui poussera la duchesse à se venger en déshonorant le nom de son mari, en se prostituant et en mourant de la vérole. Autre exemple de la vengeance syphilitique, qui apparaît cette fois à travers la honte qu'apportait une telle maladie (376). Et même après, au début du XX^e, avec la première pièce prophylactique antisiphilitique *Les Avariés*, où « une fille a appris qu'elle "était pincée", elle s'est vengée : "Je ne sais quelle colère, quelle rage m'a passée dans le sang... j'ai pris tous ceux qui ont voulu... pour ce qu'ils m'offraient, pour rien, s'ils n'offraient rien... j'en ai emmené tant que j'ai pu... et les plus jeunes et les plus beaux... Ben quoi! J'faisais que leur rendre ce qu'ils m'avaient donné!..." » (376). Le fait qu'une pièce de théâtre destinée au grand public pour l'informer des dangers de la syphilis évoque un tel thème, nous laisse imaginer cette forme particulière de vengeance comme fréquente. Car apparaît la théorie de « la mentalité du vénérien, (...) il a été syphilité, il syphilise : il rend au sexe ennemi "la monnaie de sa pièce" » (376).

Irma ne deviendrait-elle pas même la syphilis personnifiée ? La Grande Vérole ? Cette courtisane mortelle qui dévore ses amants, trop fous ou inconscients pour ne pas voir la menace ?

Cette nouvelle montre en tout cas les liens entre militaire - prostituée et propagation de la syphilis, dont nous avons parlé dans la deuxième partie. Ce fait, peut-être bien innocent de la part de Guy de Maupassant qui n'en avait peut-être pas conscience, n'en reste pas moins vrai.

Les Contes et Nouvelles de Guy de Maupassant, auteur du XIX^e naturaliste, puissante plume aux descriptions de la nature humaine exacerbées par un sens unique de l'observation, sont pleines d'une foule de renseignements : sur sa personnalité tout d'abord, mais également sur les usages de son temps, et pour ce qui nous a intéressés : sur le pharmacien, la maladie et la thérapeutique. Nous avons pu brosser un portrait complet et dense du pharmacien tel qu'il est transcrit dans les écrits de Guy, des outils et des médicaments qu'il avait à sa disposition, ainsi que des maladies contre lesquelles il devait lutter quotidiennement. Guy a su également parler de sa pathologie et en évoquer des aspects très intéressants et étonnamment vrais.

Qu'en est-il à présent chez un autre auteur du XIX^e siècle, mais de la génération d'avant Guy de Maupassant : Gustave Flaubert ?

3.2.- Gustave Flaubert (1821 – 1880)

Illustration 17 : Gustave Flaubert

Pourquoi mentionner Gustave Flaubert alors que nous nous intéressons à Guy de Maupassant et à l'image de la pharmacie ? Car il est impossible de parler de l'un sans évoquer l'autre, au vu des liens puissants qui les unissaient. Quant à l'image de la pharmacie au XIX^e qui nous est donnée par Flaubert, elle est savoureuse dans *Madame Bovary*, avec le célèbre Mr Homais.

Mais commençons par rappeler qui était cet autre grand nom de la littérature française. Gustave Flaubert est né le 12 décembre 1821 à Rouen, frère cadet d'Achille né en 1813 et aîné de Caroline née en 1824. Son père, célèbre médecin normand, aura en Achille un successeur tout désigné. En effet, le jeune Gustave aura peu d'intérêts pour la médecine, même s'il en tirera une certaine mélancolie (4), et encore moins pour les études de droit que son père, avec qui il partage peu de points communs, le force à suivre (4).

Il trouvera néanmoins sa voie en devenant un grand auteur du XIX^e, très respecté. Son œuvre se résume à de nombreuses nouvelles de jeunesse (*Rêve d'enfer, Passion et vertu, Mémoires d'un fou, Smahr,...*), et à des romans qui lui demanderont toujours des années de travaux acharnés, de corrections, de la recherche du mot juste et du style, de documentations sérieuses : *l'Education Sentimentale, Madame Bovary, Salammbô, la Tentation de Saint-Antoine, Bouvard et Pécuchet* (17).

Gustave était l'ami d'enfance du frère de Laure de Maupassant, Alfred Le Poittevin, libertin et adepte du Marquis de Sade. Flaubert a ainsi beaucoup nocé avec Alfred et a forgé des liens puissants avec la famille Le Poittevin. C'est ainsi que Laure adressera son jeune fils Guy, au tempérament littéraire déjà affirmé, à Gustave, cet homme si jovial et plein de bonté (4), pour le mettre sous sa bonne protection et sa bonne influence.

La rencontre fut décisive pour le maître comme pour l'élève qui vont se "reconnaître" et ne plus se quitter, profitant de cette amitié profonde et infaillible. Gustave verra en Guy le portrait de son oncle, le grand ami de Flaubert, mort bien des années avant d'une syphilis avancée, et Guy verra en Flaubert un père spirituel, un grand esprit, un homme fait pour son admiration, sa loyauté et son amitié. Il affirmera ainsi : « (...) *il savait trouver des réflexions si ingénieuses pour nous faire rire ! Aussi tout jeune, je l'aimais beaucoup, j'avais le sentiment de sa supériorité ; sa bonne figure, ses grands yeux si doux et si expressifs sous son front puissant, tout cet ensemble me charmait, je me sentais attiré vers lui.* » (379). Les références sur les liens qu'ils entretenaient abondent dans toutes les sources que j'ai pu

consulter et je me bornerais à ne donner que les termes des protagonistes de cette histoire d'amitié presque filiale.

Guy, par l'intermédiaire de son fidèle serviteur François Tassart, nous explique combien il admire l'œuvre de Flaubert : « *Ainsi, voyez Flaubert, dont nous parlions tout à l'heure, c'est sûrement celui qui a fait rendre à la langue française le plus de grâce et d'harmonie. Aussi quelle patience et quel désintéressement ! Comme tant d'autres, il aurait pu publier des romans et se faire des revenus, mais il a préféré suivre sa vocation d'artiste et s'enfermer pendant quinze années pour écrire Salammbô !*

Aussi plus tard, dans cent ans, dans deux siècles, je dirai même quand la société aura passé par des convulsions terribles et que la République vraie aura trouvé sa voie, quand des couches nouvelles assainies et assagies auront surgi des artistes, des littérateurs de premier ordre, eh bien, soyez sûr que presque tous les écrivains de ce siècle seront oubliés, tandis que la belle œuvre de Flaubert apparaîtra en plein rayonnement. Tous les gens intelligents voudront la lire, parce qu'ils sentiront ce qu'on peut tirer d'une œuvre aussi forte et aussi noble. » (379).

Sa mère Laure en écrivant à son vieil ami aura aussi des termes d'une limpidité enjouée sur l'amour que Guy portait à Flaubert, et à l'enthousiasme de celui-ci vis-à-vis de son élève : « *Tu es si excellent, si parfait pour mon fils que je ne sais comment te remercier. Le jeune homme t'appartient de cœur et d'âme, (...)* » (21).

Flaubert poussera Guy au travail, en lui reprochant son train de vie : « *Il faut travailler plus que cela, entendez-vous ? Songez aux choses sérieuses... trop de putains, trop de canotage, trop d'exercices* » (9). Et le maître, qui fait des pieds et des mains pour faire connaître son protégé, pour le lancer, sera écouté et récompensé par la naissance de *Boule de Suif* qui laissera Flaubert tout à fait enthousiaste : « *Boule de Suif, le conte de mon disciple, dont j'ai lu ce matin les épreuves, est un chef-d'œuvre ; je maintiens le mot, un chef d'œuvre de composition, de comique et d'observation.* » (18).

Le maître partira ainsi l'esprit en paix de savoir son protégé lancé, car Flaubert s'éteindra quelques semaines plus tard, le 8 mai 1880, terrassé par une forme d'accident vasculaire cérébral, souvent cité par les termes hémorragie cérébrale ou crise d'apoplexie.

Le sujet Gustave Flaubert serait aussi vaste que celui de Guy de Maupassant, et pourrait ainsi alimenter allégrement une autre thèse. En effet, Flaubert pâtit lui aussi d'une santé fragile toute sa vie, étant épileptique et ayant également été contaminé par la syphilis en 1850. Il vivra très mal son épilepsie, qui le poussera à se renfermer sur lui-même de peur d'avoir une crise en public et qui ralentira son travail, le forçant à ces travaux acharnés (4).

Quant à sa vérole, attrapée lors de l'un de ses voyages au Moyen-Orient qui « fut pour lui, en quelque sorte, le paradis entrouvert » (4), il s'en complaira avec une joie et une verve proche de celle de son disciple, avec vingt-sept ans d'avance : « *Il faut que tu saches, mon cher Monsieur, que j'ai gobé à Beyrouth sept (sic) chancres, lesquels ont fini par se réunir en deux, puis en un. (...) Je soupçonne une Marocaine de m'avoir fait ce cadeau, mais c'est peut-être une petite Turque... (...) Ah ! tu as ri, vieux gredin, hôte perfide, à propos de mon infortuné braquemard, (...) Eh bien, sache qu'il est guéri pour le moment. A peine s'il reste une légère induration, mais c'est la cicatrice du brave. Ça le rehausse de poésie. On voit qu'il a vécu, qu'il a passé par des malheurs. Ça lui donne un air fatal et maudit qui doit plaire au penseur...* » (376). Est-ce la vérole qui aura coûté à Flaubert son accident vasculaire ? Ce ne sera pas à moi de répondre à cette question.

Et, point critiquable mais qui fait partie de la légende, à évoquer : Gustave Flaubert était-il le père de Guy de Maupassant ? D'où vient cette rumeur ? Il semble que la force de leurs liens aient déjà fait s'agiter bien des langues à leur époque, mais il semblerait que Laure de Maupassant ait contribué grandement à semer le doute : « *Paul Alexis, (...), me raconte qu'il a été faire une visite avec Mme de Maupassant, dont il est revenu avec la conviction que Maupassant était le fils de Flaubert.*

Dans une longue conversation, (...) Mme de Maupassant a mis une certaine animation à bien lui démontrer que Maupassant physiquement et moralement n'avait rien du tout de son père... Puis (...) elle lui disait (...) Guy voulait après sa mort la réunion de son corps au Grant Tout, à la mère-la-Terre (...) Il a été toujours préoccupé de cette pensée et quand, à Rouen, il a présidé à l'enterrement de son cher père... Ici, Mme de Maupassant s'interrompt, mais très vite, sans se reprendre : "Du pauvre Flaubert..." » (24). S'ensuivent des affirmations bancales sur l'origine de la maladie, de la folie de Guy, qui serait l'hérédité de l'épilepsie de Flaubert. Qu'avait Laure en tête, de raconter cela à un vieil ami de son fils ? Etait-ce une exaltation d'une femme à l'équilibre d'esprit précaire ? Une vengeance contre son mari qui l'avait trompée ? Ou simplement un souhait, une véritable envie de mère que l'illustre et le bien-aimé Flaubert soit le véritable père d'un fils adoré ? Le fait que Paul Alexis le rapporte à de Goncourt, qui tenait le véritable résumé des potins de son époque, et qu'il détestait Guy, ne pouvait que présager du relais de la rumeur.

Depuis les thèses s'affrontent, chacun avançant argument et contre-argument, sans réussir à dénouer une bonne fois pour toutes le vrai du faux. Et que dire alors d'un test ADN ? Il serait sans aucun doute la preuve ultime et indiscutable qui mettrait fin à ce débat, mais aussi à la légende et à la recherche exaltante de la vérité.

Mais laissons cette parenthèse passionnante se fermer, pour replonger dans le cœur de notre sujet.

3.2.1- Santé à travers *Madame Bovary* de Gustave Flaubert

Les citations qui suivent ont été regroupées de la même façon que les informations tirées de l'œuvre de Maupassant mais sont cette fois toutes tirées d'un même ouvrage : *Madame Bovary* (17). Ce choix dans l'œuvre de Gustave Flaubert a bien sûr été motivé par le célèbre Mr Homais, pharmacien d'Yonville, lieu de résidence de Mr et Mme Bovary.

Tableau 7 : Pharmaciens, remèdes et maladies dans *Madame Bovary* de Flaubert

Pharmaciens (médecins, officiers de santé)	Remèdes	Maladies
<p>p.42 – 43 : « <i>Mais, à la fin de sa troisième, ses parents le retirèrent du collège pour lui faire étudier la médecine, persuadés qu'il pourrait se pousser seul jusqu'au baccalauréat.</i> »</p> <p>p.43 : « <i>Le programme des cours, qu'il lut sur l'affiche, lui fit un effet d'étourdissement ; cours d'anatomie, cours de pathologie, cours de physiologie, cours de pharmacie, cours de chimie, et de botanique, et de clinique et de thérapeutique, sans compter l'hygiène ni la matière médicale, (...)</i> »</p> <p>p.43 : « <i>(...) quand il était rentré de l'hôpital. (...) Ensuite il fallait courir aux leçons, à l'amphithéâtre, à l'hospice, (...)</i> »</p> <p>p.47 : « <i>L'officier de santé (...)</i> »</p> <p>p.48 : « <i>Charles n'eût osé en souhaiter de plus facile. Alors, se rappelant les allures de ses maîtres auprès du lit des blessés, il réconforta le patient avec toutes sortes de bons mots, caresses chirurgicales qui sont comme l'huile dont on graisse les bistouris.</i> »</p>	<p>p.45 : « <i>On lui avait bien dit qu'elle serait malheureuse ; et elle finissait en lui demandant quelque sirop pour sa santé et un peu plus d'amour.</i> »</p> <p>p.48 : « <i>Il avait à ses côtés, sur une chaise, une grande carafe d'eau-de-vie, dont il se versait de temps à autre pour se donner du cœur au ventre ; (...)</i> »</p> <p>p.48 : « <i>Afin d'avoir des attelles, on alla chercher sous la charretterie, un paquet de lattes. Charles en choisit une, la coupa en morceaux et la polit avec un</i></p>	<p>p.45 : « <i>Elle se plaignait sans cesse de ses nerfs, de sa poitrine, de ses humeurs.</i> »</p> <p>p.47 : « <i>Il s'était cassé la jambe, la veille au soir, (...)</i> »</p> <p>p.48 : « <i>(...) le malade. Il le trouva dans son lit, suant sous ses couvertures et ayant rejeté bien loin son bonnet de coton. (...) mais, dès qu'il vit le médecin, son exaltation tomba, et, au lieu de sacrer comme il faisait depuis douze heures, il</i></p>

<p>p.54 : « <i>Un matin, le père Rouault vint apporter à Charles le payement de sa jambe remise : soixante et quinze francs en pièce de quarante sous, et une dinde.</i> »</p> <p>p.76 : « <i>Emma, d'autre part, savait conduire sa maison. Elle envoyait aux malades le compte des visites, dans des lettres bien tournées qui ne sentaient pas la facture.</i> »</p> <p>p.95 : « <i>Enfin, pour se tenir au courant, il prit un abonnement à la Ruche médicale, journal nouveau dont il avait reçu le prospectus.</i> »</p> <p>p.100 – 101 : « <i>Alors, il écrivit au pharmacien de l'endroit pour savoir quel était le chiffre de la population, la distance où se trouvait le confrère le plus voisin, combien par année gagnait son prédécesseur, (...)</i> »</p> <p>p.107 – 108 : « <i>Mais ce qui attire le plus les yeux, c'est, en face de l'auberge du Lion d'Or, la pharmacie de M. Homais ! Le soir, principalement, quand son quinquet</i></p>	<p><i>éclat de vitre, tandis que la servante déchirait des draps pour faire des bandes, et que Mlle Emma tâchait de coudre des coussinets.</i> »</p> <p>p.49 : « <i>Une fois le pansement fait, (...)</i> »</p> <p>p.56 : « <i>(...) elle demanda si les bains de mer lui seraient utiles ; (...)</i> »</p> <p>p.95 : « <i>Craignant beaucoup de tuer son monde, Charles, en effet, n'ordonnait guère que des potions calmantes, de temps à autre de l'émétique, un bain de pieds ou des sangsues. Ce n'est pas que la chirurgie lui fit peur ; il vous saignait les gens largement, comme des chevaux, et il avait pour l'extraction des dents une poigne d'enfer.</i> »</p> <p>p.100 : « <i>Charles lui administra de la valériane et des bains de camphre. (...) Ce qui la ranimait alors, c'était de se répandre sur les bras un flacon d'eau de Cologne.</i> »</p> <p>p.100 : « <i>Dès lors, elle but du vinaigre pour se faire maigrir, contracta une petite toux sèche et perdit complètement l'appétit.</i> »</p> <p>p.107 – 108 : « <i>Eaux de Vichy, de Seltz et de barèges, robs dépuratifs, médecine Raspail, racahout des Arabes, pastilles Darcet, pâte Regnault, bandages,</i></p>	<p><i>se prit à geindre faiblement.</i> »</p> <p>p.48 : « <i>La fracture était simple, sans complication d'aucune espèce.</i> »</p> <p>p.56 : « <i>Elle se plaignait d'éprouver depuis le commencement de la saison, des étourdissements ; (...)</i> »</p> <p>p.78 : « <i>Un garde-chasse, guéri par Monsieur d'une fluxion de poitrine ; (...)</i> »</p> <p>p.95 : « <i>Il réussissait particulièrement dans les catarrhes et maladies de poitrine.</i> »</p> <p>p.100 : « <i>Elle pâissait et avait des battements de cœur. (...) En de certains jours, elle bavardait avec une abondance fébrile ; à ces exaltations succédaient tout à coup des torpeurs où elle restait sans parler, sans bouger.</i> »</p> <p>p.100 : « <i>C'était une maladie nerveuse : on devait la changer d'air.</i> »</p> <p>p.101 : « <i>(...) il se résolut à déménager vers le printemps, si la santé d'Emma ne s'améliorait pas.</i> »</p> <p>p.108 : « <i>(...) au cimetière. Lors du choléra, pour l'agrandir, on a abattu un pan de mur (...)</i> »</p>
---	---	--

<p><i>est allumé et que les boccas rouges et verts qui embellissent sa devanture allongent au loin, sur le sol, leurs deux clartés de couleur, alors, à travers elles, comme dans des feux de Bengale, s'entrevoit l'ombre du pharmacien accoudé sur son pupitre. Sa maison, du haut en bas, est placardée d'inscriptions écrites en anglaise, en ronde, en moulée : Eaux de Vichy, (...) Et l'enseigne, qui tient toute la largeur de la boutique, porte en lettres d'or : Homais, pharmacien. Puis, au fond de la boutique, derrière les grandes balances scellées sur le comptoir, le mot laboratoire se déroule au-dessus d'une porte vitrée qui, à moitié de sa hauteur, répète encore une fois Homais, en lettres d'or, sur un fond noir. »</i></p> <p><i>p.109 : « Un homme en pantoufles de peau verte, quelque peu marqué de petite vérole et coiffé d'un bonnet de velours à gland d'or, se chauffait le dos contre la cheminée. Sa figure n'exprimait rien que la satisfaction de soi-même, et il avait l'air aussi calme dans la vie que le chardonneret suspendu au-dessus de sa tête, dans une cage d'osier : c'était le pharmacien. »</i></p> <p><i>p.111 : « – Ce ne sont pas les civilités qui lui useront la langue ! dit le pharmacien, (...) Jamais il ne cause davantage, répondit-elle ; (...) Oui, fit le pharmacien, pas d'imagination, pas de saillies, rien de ce qui constitue l'homme de société ! »</i></p> <p><i>p.111 : « (...) qu'un négociant qui a des relations considérables, qu'un jurisconsulte, un médecin, un pharmacien soient tellement absorbés qu'ils en deviennent fantasques et bourrus même, je le comprends ; on en cite des traits dans l'histoire ! Mais, au moins, c'est qu'ils pensent à quelque chose. »</i></p> <p><i>p.112 : « Moi, si j'étais le gouvernement, je voudrais qu'on saignât les prêtres une fois par mois. (...) Taisez-vous donc, monsieur</i></p>	<p><i>bains, chocolats de santé, etc. »</i></p> <p><i>p.112 : « (...) tous les mois, une large phlébotomie, (...) »</i></p>	
--	---	--

<p><i>Homais ! vous êtes un impie ! vous n'avez pas de religion !</i></p> <p><i>Le pharmacien répondit :</i></p> <p><i>– J'ai une religion, ma religion, et même j'en ai plus qu'eux tous, avec leurs mômeries et leurs jongleries ! J'adore Dieu, au contraire ! Je crois en l'Être suprême, à un Créateur, quel qu'il soit, peu m'importe, qui nous a placés ici-bas pour y remplir nos devoirs de citoyen et de père de famille ; mais je n'ai pas besoin d'aller (...) engraisser de ma poche un tas de farceurs qui se nourrissent mieux que nous ! (...) je n'admets pas un bonhomme de bon Dieu qui se promène dans son parterre la canne à la main, loge ses amis dans le ventre des baleines, meurt en poussant un cri et ressuscite au bout de trois jours : choses absurdes en elles-mêmes et complètement opposées, d'ailleurs, à toutes les lois de la physique ; ce qui nous démontre, en passant, que les prêtres ont toujours croupi dans une ignorance turpide, où ils s'efforcent d'engloutir avec eux les populations. »</i></p> <p><i>p.112 : « (...) dans son effervescence, le pharmacien, un moment, s'était cru en plein conseil municipal. »</i></p> <p><i>p.115 : « Du reste, disait l'apothicaire, l'exercice de la médecine n'est pas fort pénible en nos contrées ; car l'état de nos routes permet l'usage du cabriolet, et, généralement, l'on paye assez bien, les cultivateurs étant aisés. »</i></p> <p><i>p.115 : « Ah ! vous trouverez bien des préjugés à combattre, monsieur Bovary ; bien des entêtements de routine, où se heurteront quotidiennement tous les efforts de votre science ; car on a recours encore aux neuvaines, aux reliques, au curé, plutôt que de venir naturellement chez le médecin ou chez le pharmacien. (...) et la présence considérable de bestiaux dans les prairies, lesquels exhalent, comme vous savez, beaucoup d'ammoniaque, c'est-à-dire azote, hydrogène et oxygène (non, azote et hydrogène seulement), et (...) engendrer des miasmes insalubres ;</i></p>		<p><i>p.115 : « Nous avons, sous le rapport médical, à part les cas ordinaires d'entérite, bronchite, affections bilieuses, etc., de temps à autre quelques fièvres intermittentes à la moisson ; mais, en somme, peu de choses graves, rien de spécial à noter, si ce n'est beaucoup d'humeurs froides, et qui tiennent sans doute aux déplorable conditions hygiéniques de nos logements de paysans. »</i></p>
---	--	--

<p>(...) »</p> <p>p.118 : « <i>Si Madame veut me faire l'honneur d'en user, dit le pharmacien, qui venait d'entendre ces derniers mots, j'ai moi-même à ma disposition une bibliothèque composée de meilleurs auteurs : Voltaire, Rousseau, Delille, Walter Scott, (...) »</i></p> <p>p.120 : « <i>Ils avaient, pour les soigner, outre la bonne, Justin, l'élève en pharmacie, un arrière-cousin de M. Homais, que l'on avait pris dans la maison par charité, et qui servait en même temps de domestique. »</i></p> <p>p.120 – 121 : « <i>L'apothicaire se montra le meilleur des voisins. (...) Le besoin de s'occuper d'autrui ne poussait pas seul le pharmacien à tant de cordialité obséquieuse, et il y avait là-dessous un plan. Il avait enfreint la loi du 10 ventôse an XI, article 1er, qui défend à tout individu non porteur de diplôme l'exercice de la médecine; si bien que, sur des dénonciations ténébreuses, Homais avait été mandé à Rouen, près M. le procureur du roi, en son cabinet particulier. (...) Les oreilles du pharmacien lui tintèrent à croire qu'il allait tomber d'un coup de sang ; il entrevit des culs de basse-fosse, sa famille en pleurs, la pharmacie vendue, tous les boccoux disséminés ; (...) Peu à peu, le souvenir de cette admonition s'affaiblit, et il continuait, comme autrefois, à donner des consultations anodines dans son arrière-boutique. Mais le maire lui en voulait, des confrères étaient jaloux, (...) en s'attachant M. Bovary par des politesses, c'était gagner sa gratitude et empêcher qu'il ne parlât plus tard, s'il s'apercevait de quelque chose. »</i></p> <p>p.123 : « <i>Le pharmacien, en homme discret, lui adressa seulement quelques félicitations provisoires, par la porte entre-bâillée. Il voulut voir l'enfant et le trouva bien conformé. »</i></p> <p>p.123 : « <i>M. Homais, quant à lui, avait en prédilection tous ceux qui rappelait</i></p>	<p>p.121 : « (...) les boccoux disséminés (...) »</p> <p>p.121 : « (...) un verre de rhum avec de l'eau de Seltz, pour se remettre les esprits.</p>	<p>p.120 : « (...) quelques peu lymphatiques, comme leur mère. »</p> <p>p.123 : « Elle accoucha un dimanche (...) Elle tourna la tête et s'évanouit. »</p>
---	---	--

<p><i>un grand homme, un fait illustre ou une conception généreuse, et c'est dans ce système là qu'il avait baptisé ses quatre enfants. (...) Napoléon (...) la gloire (...) Franklin la liberté ; Irma (...) romantisme; (...) Athalie un hommage au plus immortel chef-d'œuvre de la scène française. Car ses convictions philosophiques n'empêchaient pas ses admirations artistiques ; (...) »</i></p> <p>p.129 : <i>« Quant à la femme du pharmacien, c'était la meilleure épouse de Normandie, douce comme un mouton, chérissant ses enfants, son père, sa mère, ses cousins, pleurant les maux d'autrui, laissant tout aller dans son ménage et détestant les corsets (..) si ennuyeuse à écouter, d'un aspect si commun et d'une conversation si retirée, (...) qu'elle possédât de son sexe autre chose que la robe. »</i></p> <p>p.130 : <i>« M. Homais arrivait pendant le dîner. Bonnet grec à la main, (...) il demandait au médecin des nouvelles de ses malades, et celui-ci le consultait sur la probabilité des honoraires. »</i></p> <p>p.131 : <i>« A huit heures, Justin venait le chercher pour fermer la pharmacie. »</i></p> <p>p.131 : <i>« Il ne venait pas grand monde à ces soirées du pharmacien, sa médisance et ses opinions politiques ayant écarté de lui successivement différentes personnes respectables. »</i></p>	<p>p.124 : <i>« (...) on pria M. Homais d'être parrain. Il donna, pour cadeaux, tous produits de son établissement, à savoir : six boîtes de jujubes, un bocal entier de racahout, trois coffins de pâte à la guimauve, et, de plus, six bâtons de sucre candi qu'il avait retrouvés dans un placard. »</i></p> <p>p.130 – 131 : <i>« (...) il parlait arôme, osmazôme, suc et gélatine d'une façon à éblouir. La tête, d'ailleurs, plus remplie de recettes que sa pharmacie ne l'était de bocaux, (...) »</i></p> <p>p.132 : <i>« M. Bovary (...) reçut pour sa fête une belle tête phrénologique, toute marquetée de chiffres jusqu'au thorax et peinte en bleu. »</i></p>	<p>p.127 : <i>« (...) par suite de ses blessures, des crampes terribles à la poitrine. »</i></p> <p>p.135 : <i>« (...) elle se plaignit de la migraine (...) »</i></p> <p>p.141 : <i>« (...) lorsqu'elle entra pendant ces crises. – Ce sont les nerfs, répondait Emma ; (...) »</i></p> <p>p.141 : <i>« Elle était si triste, si triste, (...) Son mal, à ce qu'il paraît, était une manière de brouillard qu'elle avait dans la tête, et les médecins n'y pouvaient rien, ni le curé non plus. Quand ça la prenait trop fort, elle s'en allait toute</i></p>
--	---	--

<p>p.158 : « (...) la devanture de la pharmacie. Les mercredis, elle ne désemplassait pas et l'on s'y poussait, moins pour acheter des médicaments que pour prendre des consultations, tant était fameuse la réputation du sieur Homais, dans les villages circonvoisins. Son robuste aplomb avait fasciné les campagnards. Ils le regardaient comme un plus grand médecin que tous les médecins. »</p>	<p>p.145 : « <i>Mal, répondit Emma ; je souffre.</i> <i>(...) Mais Mr Bovary, qu'est ce qu'il en pense ? (...)</i> Il ne vous ordonne pas quelque chose ? – Ah ! dit Emma, ce ne sont pas les remèdes de la terre qu'il me faudrait. »</p> <p>p.146 : « (...) boire un peu de thé ; ça vous fortifiera ; ou bien un verre d'eau fraîche avec de la cassonade. »</p> <p>p.148 : « (...) elle s'y coupa la joue, le sang sortit. (...) le cas n'était point grave, et il alla chercher du diachylum. (...) le sparadrap, collé sur sa joue, en tirait obliquement la peau tendue. (...) revient de la pharmacie (où il avait été remettre, après le dîner, ce qui lui restait du diachylum) (...) »</p> <p>p.149 : « (...) au moindre rhume, leur père les bourrait de pectoraux, et jusqu'à plus de quatre ans ils portaient tous, impitoyablement, des bourrelets matelassés. »</p> <p>p.154 : « Et il continua à exposer ses opinions générales et ses sympathies personnelles, jusqu'au moment où Justin vint le chercher pour un lait de poule qu'il fallait faire. »</p> <p>p.159 : « M. Boulanger lui présenta son homme, qui voulait être saigné, parce qu'il éprouvait des fourmis le long du corps. – Ça me purgera, objectait-il à tous les raisonnements. Bovary commença donc d'apporter une bande et une cuvette, et pria Justin de la soutenir. (...) Sous la</p>	<p>seule sur le bord de la mer, (...) Puis, après son mariage, ça lui a passé, dit-on. – Mais moi, reprenait Emma, c'est après le mariage que ça m'est venu. »</p> <p>p.146 : « (...) pour une vache qui avait l'enfle ; (...) »</p> <p>p.146 : « (...) c'est la digestion sans doute ? (...) J'ai cru qu'un étourdissement vous prenait. »</p> <p>p.154 : « (...) mais je pensais surtout aux maladies, à la fièvre typhoïde par exemple, qui attaque les étudiants de la province. (...) A cause du changement de régime, continua le pharmacien, et de la perturbation qui en résulte (...) Et puis, l'eau de Paris, voyez-vous ! »</p> <p>p.159 : « (...) reprit l'officier de santé, l'on n'éprouve rien au commencement, puis la syncope se déclare, et plus particulièrement chez les gens bien constitués comme celui-ci. »</p>
---	--	--

<p>p.165 : « (...) je m'y entends, puisque je suis pharmacien, c'est-à-dire chimiste ! (...) j'ai dernièrement écrit un fort opuscule, un mémoire de plus de soixante et douze pages, intitulé : <i>Du cidre, de sa fabrication et de ses effets, suivi de quelques réflexions nouvelles à ce sujet, que j'ai envoyé à la Société agronomique de Rouen; (...)</i> »</p> <p>p.182 : « <i>En vérité, dit l'apothicaire, on devrait bien sévir contre l'ivresse ! Je voudrais que l'on inscrivît, hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau ad hoc, les noms De tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools.</i> »</p> <p>p.195 : « <i>Bonjour, docteur (car le pharmacien se plaisait beaucoup à prononcer ce mot docteur, comme si, en l'adressant à un autre, il eût rejaillir sur lui-même quelque chose de la pompe qu'il y trouvait)...</i> »</p>	<p><i>piqûre de la lancette, le sang jaillit et alla s'éclabousser contre la glace.</i> »</p> <p>p.160 : « <i>Du vinaigre ! cria-t-il.(...) ensuite elle versa du vinaigre sur son mouchoir de batiste ; elle lui en mouillait les tempes à petits coups et elle soufflait dessus délicatement.</i> »</p> <p>p.161 : « <i>Allons, va-t'en ! cours ! attends-moi, et surveille les boccoux !</i> »</p> <p>p.162 : « (...) je me ferai saigner, s'il le faut ; (...) »</p> <p>p.195 : « <i>Il était debout devant le comptoir, éclairé par la lumière du bocal rouge, et il disait :</i> – <i>Donnez-moi, je vous prie, une demi-once de vitriol.</i> – <i>Justin, cria l'apothicaire, apporte-nous l'acide sulfurique. (...)</i> Mais prends garde de renverser les mortiers ! (...) quand Binet lui demanda une demi-once d'acide de sucre. – <i>Acide de sucre ? fit le pharmacien dédaigneusement. Je ne connais pas, j'ignore! Vous voulez peut-être de l'acide oxalique ? C'est oxalique, n'est-il pas vrai ?</i></p>	<p>p.160 : « (...) <i>la syncope de Justin durait encore, et ses prunelles disparaissaient dans leur sclérotique pâle, (...)</i> »</p> <p>p.160 : « <i>Grand'chose après tout, qu'une phlébotomie !</i> »</p> <p>p.186 : « (...) <i>l'homme à la saignée, éprouvait toujours des étourdissements.</i> »</p> <p>p.203 : « <i>Il avait lu dernièrement l'éloge d'une nouvelle méthode</i></p>
--	--	---

<p>p.205 : « Ni Ambroise Paré, appliquant pour la première fois depuis Celse, après quinze siècles d'intervalle, la ligature immédiate d'une artère; ni Dupuytren allant ouvrir un abcès à travers une couche épaisse d'encéphale; ni Gensoul, quand il fit la première ablation de maxillaire supérieur, n'avaient certes le cœur si palpitant, la main si frémissante, l'intellect aussi tendu que M. Bovary quand il approcha d'Hippolyte, son ténosome entre les doigts. »</p> <p>p.206 : « (...) M. Homais, (...) entra tout à coup dans la chambre, en tenant à la main une feuille de papier fraîche écrite. C'était la réclame qu'il destinait au Fanal de Rouen. (...) M. Bovary, un de nos praticiens les plus distingués (...) L'opération, du reste, s'est pratiquée comme par enchantement</p>	<p>Binet expliqua qu'il avait besoin d'un mordant pour composer lui-même une eau de cuivre avec quoi dérouiller diverses garnitures de chasse. (...) Le pharmacien se mit à dire :</p> <p>– En effet, le temps n'est pas propice, à cause de l'humidité. (...)</p> <p>– Une demi-once d'arcanson et de térébenthine, quatre onces de cire jaune, et trois onces de noir animal, s'il vous plaît, pour nettoyer les cuirs vernis de mon équipement.</p> <p>L'apothicaire commençait à tailler de la cire, (...) tandis que sa sœur aînée rôdait autour de la boîte de jujube près de son petit papa. Celui-ci emplissait des entonnoirs et bouclait des flacons, il collait des étiquettes, il confectionnait des paquets. On se taisait autour de lui; et l'on entendait seulement de temps à autre tinter les poids dans les balances, avec quelques paroles basses du pharmacien donnant des conseils à son élève. »</p> <p>p.204 : « Bovary se chargeait même de fournir la machine pour l'opération. (...) Avec les conseils du pharmacien, et en recommençant trois fois, il fit donc construire par le menuisier, aidé du serrurier, une manière de boîte pesant huit livres environ, et où le fer, le bois, la tôle, le cuir, les vis et les écrous ne se trouvaient point épargnés. »</p> <p>p.205 : « Et, comme les hôpitaux, on voyait, à côté, sur une table, un tas de charpie, des fils cirés, beaucoup de bandes, une pyramide de bandes, tout ce qu'il y avait de bandes chez l'apothicaire. »</p>	<p>pour la cure des pieds bots ; (...) des opérations de stréphopodie. (...) il énumérait sur ses doigts les avantages de la tentative) : succès presque certain, soulagement et embellissement du malade, célébrité vite acquise à l'opérateur. (...) Tandis qu'il étudiait les équins, les varus et les valgus, c'est-à-dire la stréphocatopodie, la stréphendopodie et la stréphexopodie (ou, pour parler mieux, les différentes déviations du pied, soit en bas, en dedans ou en dehors), avec la stréphypopodie et la stréphanopodie (autrement dit : torsion en dessous et redressement en haut), (...) »</p> <p>p.204 – 205 : « (...) quelle espèce de pied bot il avait. Il avait un pied faisant avec la jambe une ligne presque droite, ce qui ne l'empêchait pas d'être tourné en dedans, de sorte que c'était un équin mêlé d'un peu de varus, ou bien un léger varus fortement accusé d'équin. Mais, avec cet équin, large en effet comme un pied de cheval, à peau rugueuse, à tendons secs, à gros orteils, et où les ongles noirs figuraient les clous d'un fer, le stréphopode, depuis le matin jusqu'à la nuit galopait comme un cerf. (...) Or, puisque c'était un équin, il fallait couper le tendon d'Achille, quitte à s'en</p>
---	---	--

<p>(...) <i>Honneur donc aux savants généreux ! Honneur à ces esprits infatigables qui consacrent leurs veilles à l'amélioration ou bien au soulagement de leur espèce ! Honneur ! trois fois honneur ! N'est-ce pas le cas de s'écrier que les aveugles verront, les sourds entendront et les boiteux marcheront ? Mais ce que le fanatisme autrefois promettait à ses élus, la science maintenant l'accomplit pour tous les hommes ! »</i></p> <p>p.209 : « <i>L'apothicaire s'indigna contre ce qu'il appelait les manœuvres du prêtre ; elles nuisaient, prétendait-il, à la convalescence d'Hippolyte, (...) vous lui perturbez le moral avec votre mysticisme ! Mais la bonne femme ne voulait plus l'entendre. Il était cause de tout. »</i></p> <p>p.210 : « (...) <i>M. Canivet, de</i></p>	<p>p.208 : « <i>La gangrène (...) Et le médecin s'en allait toujours en lui recommandant la diète. »</i></p> <p>p.209 – 210 : « <i>On avait beau varier les potions et changer les cataplasmes, les muscles, chaque jour, se décollaient davantage, (...) »</i></p> <p>p.210 : « <i>C'est comme le strabisme, le chloroforme et la</i></p>	<p><i>prendre plus tard au muscle tibial antérieur pour se débarrasser du varus : car le médecin n'osait d'un seul coup risquer deux opérations, (...) »</i></p> <p>p.207 – 208 : « <i>– Au secours ! il se meurt !... j'en perds la tête ! (...) Il se tordait, le stréphopode, dans des convulsions atroces, (...) on retira donc la boîte, et l'on vit un spectacle affreux. Les formes du pied disparaissaient dans une telle bouffissure, que la peau tout entière semblait près de se rompre, et elle était couverte d'ecchymoses (...) Mais à peine l'œdème eut-il un peu disparu, que les deux savants jugèrent à propos de rétablir le membre dans l'appareil, et en l'y serrant davantage, (...) Une tuméfaction livide s'étendait sur la jambe, et avec des phlyctènes de place en place, par où suintait un liquide noir. »</i></p> <p>p.208 : « (...) <i>tu ne sens pas bon ! La gangrène, en effet, montait de plus en plus. »</i></p> <p>p.209 : « (...) <i>et l'invincible pourriture allait montant toujours des extrémités vers le ventre. »</i></p> <p>p.210 : « (...) <i>cette jambe gangrenée</i></p>
--	--	--

<p><i>Neufchâtel, qui était une célébrité. Docteur en médecine, âgé de cinquante ans, jouissant d'une bonne position, et sûr de lui-même, le confrère ne se gêna pas pour rire dédaigneusement (...) Secouant M. Homais par le bouton de sa redingote, il vociférait dans la pharmacie. (...) Homais souffrait en écoutant ce discours, et il dissimulait son malaise sous un sourire de courtisan, ayant besoin de ménager M. Canivet, dont les quelques ordonnances arrivaient jusqu'à Yonville, ; aussi ne prit-il pas la défense de Bovary, ne fit-il même aucune observation, et, abandonnant ses principes, il sacrifia sa dignité aux intérêts plus sérieux de son négoce. »</i></p> <p>p.211 : « <i>Homais se présenta. – Je compte sur vous, fit le docteur. Sommes-nous prêts ? En marche! Mais l'apothicaire, en rougissant, avoua qu'il était trop sensible pour assister à une pareille opération. – Quand on est simple spectateur, disait-il, l'imagination, vous savez, se frappe! Et puis j'ai le système nerveux tellement...</i></p> <p><i>(...) Et d'ailleurs, cela ne m'étonne pas, car, vous autres, messieurs les pharmaciens, vous êtes continuellement fourrés dans votre cuisine, ce qui doit finir par altérer votre tempérament. »</i></p> <p>p.211 : « <i>(...) l'apothicaire compara le sang-froid d'un chirurgien à celui d'un général ; et ce rapprochement fut agréable à Canivet qui se répandit en paroles sur les exigences de son art. Il le considérait comme un sacerdoce, bien que les officiers de santé le déshonorassent. »</i></p>	<p><i>lithotritie, un tas de monstruosité (...) et l'on vous fourre des remèdes sans s'inquiéter des conséquences. »</i></p> <p>p.210 : « <i>(...) cette amputation de cuisse par le docteur Canivet ! »</i></p> <p>p.212 : « <i>(...) les bandes apportées par Homais, (...)</i> »</p> <p>p.217 : « <i>(...) trois cents francs pour une jambe de bois (...) Le pilon en était garni de liège, et il avait des articulations à ressort, une mécanique compliquée recouverte d'un pantalon noir, que terminait une botte vernie. Mais Hippolyte, n'osant à tous les jours se servir d'une si belle jambe, supplia Mme Bovary de lui en procurer une autre plus commode. »</i></p> <p>p.234 : « <i>– Je cours, dit l'apothicaire, chercher dans mon laboratoire un peu de vinaigre</i></p>	<p><i>jusqu'à genou. »</i></p> <p>p.211 : « <i>(...) vous me paraissez, au contraire, porté à l'apoplexie. »</i></p> <p>p.214 : « <i>(...) cherchant ce qu'elle pouvait avoir, imaginant une maladie nerveuse, (...)</i> »</p> <p>p.234 : « <i>Emma poussa un cri et tomba roide par terre, à la renverse.</i></p>
--	---	--

<p>p.235 : « – Extraordinaire!... reprit le pharmacien. Mais il se pourrait que les abricots eussent occasionné la syncope! Il y a des natures si impressionnables à l'encontre de certaines odeurs ! et ce serait même une belle question à étudier, tant sous le rapport pathologique que sous le rapport physiologique. (...) – Prenez garde de l'éveiller ! dit à voix basse Bovary. – Et non seulement, continua l'apothicaire, les humains sont en butte à ces anomalies, mais encore les animaux. (...) Cela nous prouve, reprit l'autre en souriant avec un air de suffisance bénigne, les irrégularités sans nombre du système nerveux. »</p> <p>p.242 : « (...) fréquent l'église avec moins d'assiduité, à la grande approbation de l'apothicaire, qui lui dit alors amicalement :</p>	<p>aromatique. Puis, comme elle rouvrait les yeux en respirant le flacon : – J'en étais sûr, fit-il; cela vous réveillerait un mort. »</p> <p>p.235 : « (...) aucun de ces prétendus remèdes qui, sous prétexte d'attaquer les symptômes, attaquent le tempérament. Non, pas de médication oiseuse! Du régime, voilà tout! Des sédatifs, des émoullients, des dulcifiants. »</p> <p>p.236 : « (...) il était continuellement à lui tâter le pouls, à lui poser des sinapismes, des compresses d'eau froide. »</p> <p>p.239 : « (...) la commode encombrée de sirops (...) »</p>	<p>(...) délaçait Madame, qui avait le long du corps des mouvements convulsifs. »</p> <p>p.235 : « (...) eussent occasionné la syncope ! »</p> <p>p.236 : « On crut qu'elle avait le délire; elle l'eut à partir de minuit : une fièvre cérébrale s'était déclarée. (...) Ce qui l'effrayait le plus, c'était l'abattement d'Emma; car elle ne parlait pas, n'entendait rien et même semblait ne point souffrir, (...) Les forces lui revinrent; (...) Elle eut un étourdissement, et, dès le soir sa maladie recommença avec une allure plus incertaine, il est vrai, et des caractères plus complexes. Tantôt elle souffrait au cœur, puis dans la poitrine, dans le cerveau, dans les membres; il lui survint des vomissements où Charles crut apercevoir les premiers symptômes d'un cancer. »</p> <p>p.239 : « Un jour qu'au plus fort de sa maladie elle s'était cru agonisante, (...) »</p> <p>p.241 : « – Ta colique est-elle passée, mon ange ? »</p>
---	---	--

<p>– Vous donniez un peu dans la calotte ! »</p> <p>p.243 : « (...) il y a la mauvaise littérature comme il y a la mauvaise pharmacie; mais condamner en bloc le plus important des beaux-arts me paraît une balourdise, une idée gothique, digne de ces temps abominables où l'on enfermait Galilée. »</p> <p>p.245 : « (...) M. Homais dit au médecin : – Voilà ce qui s'appelle une prise de bec ! Je l'ai roulé, vous avez vu, d'une manière!... »</p> <p>p.272 : « Justin, debout, baissait la tête, et le pharmacien criait : – Qui t'avait dit de l'aller chercher dans le capharnaüm (...) L'apothicaire appelait ainsi un cabinet, sous les toits, plein des ustensiles et des marchandises de sa profession. Souvent il y passait seul de longues heures à étiqueter, à transvaser, à reficeler, et il le considérait non comme un simple magasin mais comme un véritable sanctuaire, (...) Enfin, si la pharmacie, ouverte à tout venant, était l'endroit où il étalait son orgueil, le capharnaüm était le refuge où, se concentrant égoïstement, Homais se délectait dans l'exercice de ses prédilections; (...) »</p> <p>p.272 – 273 : « Tout a son importance dans les opérations délicates de notre art ! Mais, que diable! Il faut établir des distinctions et ne pas employer à des usages presque domestiques ce qui est destiné pour les pharmaceutiques! C'est comme si on découpait une poularde avec un scalpel, (...) autant s'établir épicier, ma parole d'honneur! Allons, va! »</p> <p>p.273 : « (...) empoisonner un malade! continua l'apothicaire. Tu voudrais donc que j'allasse sur le banc des criminels, en cour d'assises ? me voir traîner à l'échafaud ? Ignores-tu le soin que j'observe dans les manutentions, quoique j'en aie cependant une furieuse habitude.</p>	<p>p.272 : « (...) élaborés par ses mains, toutes sortes de pilules, bols, tisanes, lotions et potions, qui allaient répandre aux alentours sa célébrité. »</p> <p>p.272 : « – Oui, du capharnaüm ! la clef qui enferme les acides avec les alcalis caustiques ! Avoir été prendre une bassine de réserve! Une bassine à couvercle! »</p> <p>p.273 : « (...) lâche les sangsues! Brûle la guimauve! Marine des cornichons dans les bocaux, lacère les bandages! »</p> <p>p.273 : « Tu as vu une bouteille, en verre bleu, cachetée avec de la cire jaune, qui contient une poudre blanche, sur laquelle même j'avais écrit : Dangereux ! Et sais-tu ce qu'il y avait dedans ? De l'arsenic ! Et tu vas toucher à cela ! prendre une bassine qui est à côté ! – A côté ! s'écria Mme Homais en joignant les mains. De l'arsenic ? Tu pouvais nous empoisonner tous ! (...) Ou bien empoisonner un malade ! continua l'apothicaire. »</p>	
---	---	--

<p><i>Souvent, je m'épouvante moi-même, lorsque je pense à ma responsabilité ! Car le gouvernement nous persécute, et l'absurde législation qui nous régit est comme une véritable épée de Damoclès suspendue sur notre tête ! »</i></p> <p>p.274 : <i>« Tu ne seras jamais bon qu'à être un gardeur de bêtes à cornes! Tu n'as nulle aptitude pour les sciences ! A peine si tu sais coller une étiquette! Et tu vis là, chez moi, comme un chanoine, comme un coq en pâte, à te goberger. »</i></p> <p>p.274 – 275 : <i>« (...) Justin (...) fit tomber un livre de sa poche. L'enfant se baissa. Homais fut plus prompt, (...) – L'amour... conjugal ! (...) très joli ! Et des gravures!... Ah! C'est trop fort! (...) Il marcha d'abord de long en large, à grands pas, gardant le volume ouvert entre ses doigts. (...) Mais tu as donc tous les vices, petit malheureux ?... (...) Il se calmait, cependant, et, à présent, il grommelait d'un ton paternel, tout en s'éventant avec son bonnet grec : – Ce n'est pas que je désapprouve entièrement l'ouvrage! L'auteur était médecin. Il y a là dedans certains côtés scientifiques qu'il n'est pas mal à un homme de connaître et, j'oserais dire, qu'il faut qu'un homme connaisse. Mais plus tard, plus tard ! »</i></p> <p>p.285 : <i>« On lui faisait honte, et surtout le pharmacien : (...) Moi, je trouve que les mères doivent instruire elles-mêmes leurs enfants. C'est une idée de Rousseau, peut-être un peu neuve encore, mais qui finira par triompher, j'en suis sûr, comme l'allaitement maternel et la vaccination. »</i></p> <p>p.301 : <i>« (...) tu trouves que je ne ruine pas assez ma santé à vivre parmi les émanations continues de la pharmacie! Voilà, du reste, le caractère des femmes : elles sont jalouses de la Science, puis s'opposent à ce que l'on prenne les plus légitimes distractions (...) L'apothicaire (...)</i></p>	<p>p.276 : <i>« Quelque chose de stupéfiant comme une vapeur d'opium l'engourdissait. »</i></p>	<p>p.274 – 275 : <i>« En effet le sieur Bovary père venait de décéder l'avant-veille, tout à coup, d'une attaque d'apoplexie, au sortir de table; (...) »</i></p>
---	---	---

<p><i>distractions. (...) L'apothicaire (...) donnait maintenant dans un genre folâtre et parisien qu'il trouvait du meilleur goût, (...) »</i></p> <p><i>p.302 : « Léon contemplait la pendule avec désespoir. L'apothicaire buvait, mangeait, parlait. »</i></p> <p><i>p.334 : « Il y avait contre la muraille une clef étiquetée Capharnaüm. – Justin ! cria l'apothicaire, qui s'impatientait. (...) N'en dis rien tout retomberait sur ton maître! »</i></p>	<p><i>p.304 : « (...) surveillant trois garçons qui galetaient à tourner la grande roue d'une machine pour faire de l'eau de Seltz. »</i></p> <p><i>p.320 – 321 : « L'aveugle (...) cette épouvantable infirmité ? Au lieu de t'enivrer au cabaret, tu ferais mieux de suivre un régime. (...) Mais l'apothicaire certifia qu'il le guérirait lui-même, avec une pommade antiphlogistique de sa composition, (...) Pas de farineux, ni de laitage ! Porter de la laine sur la peau et exposer les parties malades à la fumée de baies de genièvres ! »</i></p> <p><u>Intoxication aiguë à l'arsenic :</u></p> <p><i>p.334 : « (...) elle alla droit vers la troisième tablette, (...) saisit le bocal bleu, en arracha le bouchon, y fourra sa main, et, la retirant pleine d'une poudre blanche, elle se mit à manger à même. »</i></p> <p><i>p.335 : « Une saveur âcre qu'elle sentait dans sa bouche la réveilla. (...) Cet affreux goût d'encre continuait. – J'ai soif! ... oh! j'ai bien soif! soupira-t-elle. (...) Et elle fut prise d'une nausée si soudaine, qu'elle eut à peine le temps de saisir son mouchoir sous l'oreiller. (...) Cependant, elle sentait un froid de glace qui lui montait des pieds jusqu'au cœur. (...) tout en ouvrant continuellement les mâchoires, comme si elle eût porté sur sa langue quelque chose de très lourd. A huit heures, les vomissements reparurent. Charles observa qu'il y avait au fond de la cuvette une sorte de gravier blanc, attaché aux parois de la porcelaine. »</i></p>	<p><i>p.320 : « L'aveugle tendait son chapeau, (...) murmura les mots cornée, cornée opaque, sclérotique, facies, (...) »</i></p>
---	---	---

p.336 : « (...) il lui passa la main sur l'estomac. Elle jeta un cri aigu. (...) Puis elle se mit à geindre, faiblement d'abord. Un grand frisson lui secouait les épaules, et elle devenait plus pâle que le drap où s'enfonçaient ses doigts crispés. Son pouls, inégal, était presque insensible maintenant. Des gouttes suintaient sur sa figure bleuâtre, qui semblait comme figée dans l'exhalaison d'une vapeur métallique. Ses dents claquaient, ses yeux agrandis regardaient vaguement autour d'elle, (...) Peu à peu, ses gémissements furent plus forts. Un hurlement sourd lui échappa; (...) Mais les convulsions la saisirent; (...) »

p.337 : « – Du calme ! dit l'apothicaire. Il s'agit seulement d'administrer quelque puissant antidote. Quel est le poison ? Charles montra la lettre. C'était de l'arsenic. – Eh bien ! reprit Homais, il faudrait en faire l'analyse. Car il savait qu'il faut, dans tous les empoisonnements, faire une analyse; et l'autre, qui ne comprenait pas, (...) »

p.338 : « – Oh ! comme tu as de grands yeux maman ! comme tu es pâle ! comme tu sues!... »

p.338 : « Puis les symptômes s'arrêtèrent un moment; elle paraissait moins agitée; et, à chaque parole insignifiante, à chaque souffle de sa poitrine une peu plus calme, il reprenait espoir. »

p.338 : « (...) il prescrivit de l'émétique, afin de dégager complètement l'estomac. Elle ne tarda pas à vomir du sang. Ses lèvres se serrèrent davantage. Elle avait les membres crispés, le corps couvert de taches brunes, et son pouls glissait sous les doigts

<p>p.339 : « C'était le docteur Larivière. L'apparition d'un dieu n'eût pas causé plus d'émoi. (...) Homais retira son bonnet grec bien avant que le docteur fût entré.</p> <p><i>Il appartenait à la grande école chirurgicale sortie du tablier de Bicat, à cette génération, maintenant disparue, de praticiens philosophes qui, chérissant leur art d'un amour fanatique, l'exerçaient avec exaltation et sagacité ! Tout tremblait dans son hôpital quand il se mettait en colère, et ses élèves le vénéraient si bien, qu'ils s'efforçaient, à peine établis, de l'imiter le plus possible; (...) Dédaigneux des croix, des titres et des académies, hospitalier, libéral, paternel avec les pauvres et pratiquant la vertu sans y croire, il eût presque passé pour un saint si la finesse de son esprit ne l'eût fait craindre comme un démon. Son regard, plus tranchant que ses bistouris, vous descendait droit dans l'âme et désarticulait tout mensonge à travers les allégations et les pudeurs. Et il allait ainsi, plein de cette majesté débonnaire que donnent la conscience d'un grand talent, de la fortune, et quarante ans d'une existence laborieuse et irréprochable. »</i></p> <p>(Ne lit-on pas ici la description du père de Gustave ou d'un de ses confrères?)</p> <p>p.341 : « Homais s'épanouissait dans son orgueil d'amphitryon, (...) Puis la présence du Docteur le transportait. (...)</p> <p>– Et même j'ai lu que différentes personnes s'étaient trouvées intoxiquées, docteur, et comme foudroyées par des boudins qui avaient subi une trop véhémence fumigation ! Du moins, c'était dans un</p>	<p><i>comme un fil tendu, comme une corde de harpe près de se rompre. Puis elle se mettait à crier, horriblement. Elle maudissait le poison, l'invectivait, le suppliait de se hâter, et repoussait de ses bras raidis tout ce que Charles (...) s'efforçait de lui faire boire. »</i></p> <p>p.339 : « (...) sans écouter le pharmacien qui hasardait encore cette hypothèse : C'est peut-être un paroxysme salutaire, Canivet allait administrer de la thériaque, (...) »</p> <p>p.339 : « (...) la face cadavéreuse d'Emma étendue sur le dos, la bouche ouverte. »</p> <p>p.340 : « Si l'on posait des sinapismes ? (...) Il n'y a plus rien à faire. »</p> <p>p.340 : « – Nous avons eu d'abord un sentiment de siccité au pharynx, puis des douleurs intolérables à l'épigastre, superpurgation, coma. »</p> <p>p.341 : « (...) je ne sais pas trop où elle a pu se procurer cet acide arsénieux. »</p> <p>p.341 : « – J'ai voulu, docteur, tenter une analyse, et primo, j'ai délicatement introduit dans un tube...</p> <p>– Il aurait mieux valu, dit le chirurgien, lui introduire vos doigts dans la gorge.</p>	
--	--	--

<p><i>fort beau rapport, composé par une de nos sommités pharmaceutiques, un de nos maîtres, l'illustre Cadet de Gassicourt ! »</i></p> <p>p.342 : « <i>Homais, comme il le devait à ses principes, compara les prêtres à des corbeaux qu'attire l'odeur des morts ; (...)</i> »</p> <p>p.345 : « <i>(...) il entra précipitamment dans la pharmacie. (...) trouver un mensonge qui pût cacher l'empoisonnement et à le rédiger en article pour le Fanal, (...)</i> »</p> <p>p.347 : « <i>Bien que philosophe, M. Homais respectait les morts. (...) il revint le soir pour faire la veillée du cadavre, (...)</i> <i>M. Bournisien s'y trouvait, (...) le pharmacien et le curé recommencèrent leurs discussions. (...) Ils s'échauffaient, ils étaient rouges, ils parlaient à la fois, sans s'écouter; Bournisien se scandalisait d'une telle audace; Homais s'émerveillait d'une telle bêtise; et ils n'étaient pas loin de s'adresser des injures, (...)</i> »</p>	<p><i>(...) une forte semonce à propos de son émétique, (...)</i> »</p> <p>p.341 : « <i>(...) il citait pêle-mêle les cantharides, l'upas, le mancenillier, la vipère...</i> »</p> <p>p.342 : « <i>Emma, le menton contre sa poitrine, ouvrait démesurément les paupières, (...)</i> »</p> <p>p.343 : « <i>Cependant elle n'est pas aussi pâle, et son visage avait une expression de sérénité, (...) elle regarda autour d'elle, lentement, comme quelqu'un qui se réveille d'un songe, (...)</i> »</p> <p>p.343 : « <i>Sa poitrine se mit aussitôt à haleter rapidement. La langue toute entière lui sortit hors de la bouche; ses yeux, en roulant, pâlissaient comme deux globes de lampe qui s'éteignent, à la croire déjà morte, sans l'effrayante accélération de ses côtes, secouées par un souffle furieux, (...)</i> »</p> <p>p.344 : « <i>A mesure que le râle devenait plus fort, (...)</i> »</p> <p>p.344 : « <i>Une convulsion la rabattit sur le matelas. Tous s'approchèrent. Elle n'existait plus.</i> »</p> <p>p.345 : « <i>(...) dans l'espoir de la pommade antiphlogistique, (...) à faire une potion calmante pour Bovary, (...)</i> »</p> <p>p.345 : « <i>(...) son histoire d'arsenic qu'elle avait pris pour du sucre, (...)</i> »</p>	<p>p.342 : « <i>(...) une fluxion de poitrine, (...) parfois des fringales, (...) des picotements; (...) des vertiges; (...) un rhumatisme; (...) des aigreurs.</i> »</p>
---	---	---

<p>p.349 : « <i>J'en ai vu d'autres à l'Hôtel-Dieu, quand j'étudiais la pharmacie! Nous faisons du punch dans l'amphithéâtre aux dissections!</i> »</p> <p>p.351 – 352 : « <i>Alors M. Bournisien aspergeait la chambre d'eau bénite et Homais jetait un peu de chlore par terre. (...) Nous finirons par nous entendre.</i> »</p> <p>p.361 : « (...) <i>Justin s'était enfui à Rouen, où il est devenu garçon épicier, (...)</i> »</p> <p>p.361 – 362 : « (...) <i>les enfants de l'apothicaire fréquentaient de moins en moins la petite, M. Homais ne se souciant pas, vu la différence de leurs conditions sociales, que l'intimité se prolongeât. L'aveugle, qu'il n'avait pu guérir avec sa pommade, était retourné dans la côte du Bois-Guillaume, où il narrait aux voyageurs la vaine tentative du pharmacien, à tel point que Homais, lorsqu'il allait à la ville, se dissimulait derrière les rideaux de l'Hirondelle, afin d'éviter sa rencontre. Il l'exécrait; et, dans l'intérêt de sa propre réputation, voulant s'en débarrasser à toute force, (...) C'était une lutte. Il eut la victoire; car son ennemi fut condamné à une réclusion perpétuelle dans un hospice. Ce succès l'enhardit; (...) toujours guidé par l'amour du progrès et la haine des prêtres. (...) Cependant il étouffait dans les limites étroites du journalisme, et bientôt il lui fallut le livre, l'ouvrage ! Alors il composa une Statistique générale du canton d'Yonville, suivie d'observations climatologiques, et la statistique le poussa vers la philosophie. (...) Il en vint à rougir d'être bourgeois. Il affectait le genre artiste, il fumait! Il s'acheta deux statuettes chic Pompadour, (...)</i> »</p> <p>p.364 : « <i>En face de lui s'étalait, florissante et hilare, la famille du pharmacien, que tout au monde contribuait à satisfaire. Napoléon</i></p>	<p>p.349 : « (...) <i>une provision de camphre, de benjoin et d'herbes aromatiques. Il portait aussi un vase plein de chlore, pour bannir les miasmes.</i> »</p> <p>p.353 : « (...) <i>les médecins découvriraient un remède, c'était sûr.</i> »</p> <p>p.361 : « (...) <i>qu'il n'avait pu guérir avec sa pommade, (...)</i> »</p> <p>p.362 : « <i>Il suivait le grand mouvement des chocolats. C'est le premier qui ait fait venir dans la Seine-Inférieure du cho-ca et de la revalentia.</i> »</p>	<p>p.353 : « (...) <i>comme frappé d'apoplexie.</i> »</p> <p>p.361 : « (...) <i>la lèpre et les scrofules (...)</i> »</p> <p>p.364 : « (...) <i>du choléra (...)</i> »</p>
---	--	--

<p><i>l'aidait au laboratoire, Athalie lui brodait un bonnet grec, (...) Il était le plus heureux des pères, le plus fortuné des hommes.</i></p> <p><i>Erreur ! une ambition sourde le rongait : Homais désirait la croix. Les titres ne lui manquaient point : 1° S'être, lors du choléra, signalé par un dévouement sans bornes; 2° avoir publié, et à mes frais, différents ouvrages d'utilité publique, tels que... (et il rappelait son mémoire intitulé : Du cidre, de sa fabrication et de ses effets ; plus, des observations sur le puceron laniger, envoyées à l'Académie; son volume de statistique, et jusqu'à sa thèse de pharmacien); sans compter que je suis membre de plusieurs sociétés savantes (il l'était d'une seule). »</i></p> <p><i>p.366 : « Depuis la mort de Bovary, trois médecins se sont succédés à Yonville sans pouvoir y réussir, tant M. Homais les a tout de suite battus en brèche. Il fait une clientèle d'enfer; l'autorité le ménage et l'opinion publique le protège. Il vient de recevoir la croix d'honneur. »</i></p>	<p><i>p.366 : « Il était mort. Trente-six heures après, sur la demande de l'apothicaire, M. Canivet accourut. Il l'ouvrit et ne trouva rien. »</i></p>	
---	--	--

3.1.2- Pharmaciens (médecins, officiers de santé)

Il est difficile, avec les écrits de Flaubert, de dégager de simples citations et de les séparer par thème, comme exposées dans le tableau ci-dessus, d'extraire l'image véhiculée de tous ces notaires, de toute cette bourgeoisie naissante, comme nous l'avons fait avec Maupassant. Celui-ci, par la forme de ses écrits que nous avons choisi d'étudier, la nouvelle, était obligé d'être précis, net, avec le moins de mots possible. Ce cher Flaubert avait, grâce à la forme du roman et à son profond désir de perfection, à sa recherche du mot juste, la possibilité d'étendre ses récits et ses descriptions, qui instillent ses idées de façon plus lente, plus subtile mais plus profonde également.

Ces quelques phrases choisies, le moins maladroitement possible, démontrent la piètre image qu'il se faisait de la bourgeoisie de son époque, cette nouvelle classe moyenne qui émergeait des évolutions politiques de la nation, et dont Homais, le pharmacien, faisait partie. Avant de poursuivre sur ce sujet qui nous intéresse en particulier, notons tout de même que les pharmaciens ne sont pas les seules victimes de Flaubert. Tout le monde y passe. Il parvient à décrire les mœurs, les hommes et les femmes de telle façon qu'en suivant le cours du récit, ils paraissent en tout point normaux et vrais, mais lorsque l'on s'y arrête, que de bêtise personnifiée !

Les exemples sont nombreux et ponctuent tout le livre, mais l'épisode du redressement du pied bot de ce pauvre Hippolyte Tautain nous paraît pertinent (chapitre XI de la deuxième partie), en ce sens où il touche à la santé, et où l'image des hommes y est exécration. Mr Bovary et Mr Homais, déjà, qui espèrent tirer de la gloire à pratiquer une dangereuse intervention sans compétence aucune sur un homme qui n'est pas gêné par son pied bancal. Puis, une fois l'opération tournant à la gangrène, les avis des uns et des autres dans Yonville qui traitent Hippolyte de fainéant, de douillet et de puant. L'abbé Bournisien qui vient s'enquérir du malade uniquement pour le voir se rapprocher de sa foi et lui faire des reproches sur sa vie passée. Même le grand chirurgien Canivet, appelé pour une amputation de la jambe, qui apparaît comme un sauveur, et comme une sacrée distraction morbide pour Yonville, est décrit comme un homme pédant, méprisant et d'une arrogance folle.

Le but de Flaubert était-il, en écrivant *Madame Bovary*, de démontrer la bêtise humaine, l'insatisfaction, les rêves plus grands que soi et l'ego du même allant ? Si oui, il y a parfaitement réussi.

Mais revenons à Mr Homais. Ce grandiloquent personnage donne une bien piètre image de notre métier, mais il est si drôle dans sa grandeur égocentrique et tellement agaçant par ses discours incessants ! Flaubert le décrit ainsi : « *Un homme en pantoufles de peau verte, quelque peu marqué de petite vérole et coiffé d'un bonnet de velours à gland d'or, se chauffait le dos contre la cheminée. Sa figure n'exprimait rien que la satisfaction de soi-même, et il avait l'air aussi calme dans la vie que le chardonneret suspendu au-dessus de sa tête, dans une cage d'osier : c'était le pharmacien.* »

Mr Homais est imbu de lui-même, manipule le médecin pour servir son propre intérêt, en évitant d'éventuelles poursuites judiciaires pour exercice illégal de la médecine, pour s'attirer sa part de gloire avec l'opération du pied bot, fustige la religion sans aucun respect pour les croyants, étale sans cesse ses connaissances, écrit des articles pompeux, s'enorgueillit de son

propre talent, de sa propre intelligence, tout en ne faisant preuve d'aucune compétence lorsque les choses tournent mal lors de l'opération du pied bot ou de l'empoisonnement de Madame Bovary : « – *J'ai voulu, docteur, tenter une analyse, et primo, j'ai délicatement introduit dans un tube...*

– *Il aurait mieux valu, dit le chirurgien, lui introduire vos doigts dans la gorge.* »

Le caractère tout à fait horripilant de Mr Homais ressort, à mon sens, particulièrement dans un long passage du chapitre VI de la troisième partie, alors qu'il empêche Léon de courir rejoindre Emma par une lourdeur profonde, des palabres sans fin et une certitude que ses occupations supérieures sont plus intéressantes pour Léon que ses projets de clerc. A la lecture, je n'avais qu'une envie : le faire taire par n'importe quel moyen !

Mais l'œuvre de Flaubert nous montre un aspect de la vie du pharmacien beaucoup plus documenté que l'œuvre de Maupassant.

Nous y voyons pour commencer un aspect plus législatif du métier : « *Il avait enfreint la loi du 10 ventôse an XI, article 1er, qui défend à tout individu non porteur de diplôme l'exercice de la médecine; si bien que, sur des dénonciations ténébreuses, Homais avait été mandé à Rouen, près M. le procureur du roi, en son cabinet particulier. (...) Les oreilles du pharmacien lui tintèrent à croire qu'il allait tomber d'un coup de sang ; il entrevit des culs de basse-fosse, sa famille en pleurs, la pharmacie vendue, tous les boccas disséminés ; (...) Peu à peu, le souvenir de cette admonition s'affaiblit, et il continuait, comme autrefois, à donner des consultations anodines dans son arrière-boutique.* » Autre passage où cette législation est évoquée, lors de la remontrance que Mr Homais fait à Justin, et où il s'effraie de ses responsabilités : « (...) *empoisonner un malade! continua l'apothicaire. Tu voudrais donc que j'allasse sur le banc des criminels, en cour d'assises ? me voir traîner à l'échafaud ? Ignorestu le soin que j'observe dans les manutentions, quoique j'en aie cependant une furieuse habitude. Souvent, je m'épouvante moi-même, lorsque je pense à ma responsabilité ! Car le gouvernement nous persécute, et l'absurde législation qui nous régit est comme une véritable épée de Damoclès suspendue sur notre tête !* »

Notons rapidement la dualité que joue Mr Homais : l'orgueil que lui apporte son métier et sa connaissance, qui le pousse à se croire permis de faire médecine, et la peur primale de la législation et de ses responsabilités. Mr Homais ne cherche donc que la gloire personnelle à travers son métier et non pas le bien-être de ses patients, qu'il ne soigne que pour améliorer sa grandeur (notion limpide dans l'épisode de l'opération du pied-bot et dans les derniers paragraphes du livre où tout réussit à Mr Homais).

Et terminons cet aspect législatif par le sort réservé aux substances vénéneuses : enfermées à clé dans un local à part comme le stipule l'article XXXIV de la loi Germinal : « *Justin, debout, baissait la tête, et le pharmacien criait : – Qui t'avait dit de l'aller chercher dans le capharnaüm (...)* » / « *Il y avait contre la muraille une clef étiquetée Capharnaüm.* » / « – *Oui, du capharnaüm ! la clef qui enferme les acides avec les alcalis caustiques !* »

Madame Bovary nous montre également l'élève pharmacien Justin et la vie de l'officine. « *Ils avaient, pour les soigner, outre la bonne, Justin, l'élève en pharmacie, un arrière-cousin de M. Homais, que l'on avait pris dans la maison par charité, et qui servait en même temps de domestique.* » L'élève en pharmacie servait donc à Yonville d'homme à tout faire, peut-être plus que d'élève. « *Tu ne seras jamais bon qu'à être un gardeur de bêtes à cornes! Tu n'as nulle aptitude pour les sciences ! A peine si tu sais coller une étiquette! Et tu vis là, chez moi, comme un chanoine, comme un coq en pâte, à te goberger.* » Justin ne semble en effet pas très doué et est associé au risque d'empoisonnement, non seulement quand il s'introduit dans le capharnaüm sans la permission de Mr Homais mais aussi en offrant à Emma Bovary la clé du dit capharnaüm où elle pourra s'intoxiquer à l'arsenic. Cette idée sera également fréquente dans les caricatures de l'époque notamment par Granville en 1830 où un apprenti dessiné en squelette prépare un médicament dans l'arrière boutique, alors que le pharmacien délivrant un médicament assure à ses patients qu'il a toute confiance en son commis ; mais aussi chez le poète Fabre dont nous reparlerons un peu plus longuement dans la partie 3.4.

La vie à l'officine semble bien réglée chez Mr Homais et là semble s'établir sa vraie compétence, une compétence de chimiste, car il se définit lui-même ainsi : « (...) *je m'y entends, puisque je suis pharmacien, c'est-à-dire chimiste !* » / « *L'apothicaire appelait ainsi un cabinet, sous les toits, plein des ustensiles et des marchandises de sa profession. Souvent il y passait seul de longues heures à étiqueter, à transvaser, à reficeler, et il le considérait non comme un simple magasin mais comme un véritable sanctuaire, (...)* »

Nous disposons également d'un bon exemple d'épisode au comptoir : « *Il était debout devant le comptoir, éclairé par la lumière du bocal rouge, et il disait :*

– *Donnez-moi, je vous prie, une demi-once de vitriol.*

– *Justin, cria l'apothicaire, apporte-nous l'acide sulfurique.*

(...) *Mais prends garde de renverser les mortiers ! (...)* quand Binet lui demanda une demi-once d'acide de sucre.

– *Acide de sucre ? fit le pharmacien dédaigneusement. Je ne connais pas, j'ignore! Vous voulez peut-être de l'acide oxalique ? C'est oxalique, n'est-il pas vrai ?*

Binet expliqua qu'il avait besoin d'un mordant pour composer lui-même une eau de cuivre avec quoi dérouiller diverses garnitures de chasse. (...) Le pharmacien se mit à dire :

– En effet, le temps n'est pas propice, à cause de l'humidité. (...)

– Une demi-once d'arcanson et de térébenthine, quatre onces de cire jaune, et trois onces de noir animal, s'il vous plaît, pour nettoyer les cuirs vernis de mon équipement.

L'apothicaire commençait à tailler de la cire, (...) tandis que sa sœur aînée rôdait autour de la boîte de jujube près de son petit papa. Celui-ci emplissait des entonnoirs et bouclait des flacons, il collait des étiquettes, il confectionnait des paquets. On se taisait autour de lui; et l'on entendait seulement de temps à autre tinter les poids dans les balances, avec quelques paroles basses du pharmacien donnant des conseils à son élève. »

Il apparaît aussi que seul le pharmacien fermait boutique : « *A huit heures, Justin venait le chercher pour fermer la pharmacie. »* ; et des exigences de son art : « *Tout a son importance dans les opérations délicates de notre art ! Mais, que diable ! Il faut établir des distinctions et ne pas employer à des usages presque domestiques ce qui est destiné pour les pharmaceutiques ! C'est comme si on découpait une poularde avec un scalpel, (...) autant s'établir épicier, ma parole d'honneur ! »*

Nous pouvons y voir également que l'orthopédie était déjà bien implantée en officine, et nous y voyons différents outils du pharmacien, qui seront listés dans la partie suivante.

Madame Bovary nous montre également les liens professionnels qui pouvaient exister entre médecin et pharmacien, ainsi que le rôle de notable de Mr Homais (il siège au conseil municipal de Yonville, est membre de la Société Agronomique de Rouen, correspondant pour un journal, juge de la commission consultative des Comices (37)).

Flaubert nous fait également une superbe description de la pharmacie de Mr Homais : « *Mais ce qui attire le plus les yeux, c'est, en face de l'auberge du Lion d'Or, la pharmacie de M. Homais ! Le soir, principalement, quand son quinquet est allumé et que les bocaux rouges et verts qui embellissent sa devanture allongent au loin, sur le sol, leurs deux clartés de couleur, alors, à travers elles, comme dans des feux de Bengale, s'entrevoit l'ombre du pharmacien accoudé sur son pupitre. Sa maison, du haut en bas, est placardée d'inscriptions écrites en anglaise, en ronde, en moulée : Eaux de Vichy, (...) Et l'enseigne, qui tient toute la largeur de la boutique, porte en lettres d'or : Homais, pharmacien. Puis, au fond de la boutique, derrière les grandes balances scellées sur le comptoir, le mot laboratoire se déroule au-dessus d'une porte vitrée qui, à moitié de sa hauteur, répète encore une fois Homais, en lettres d'or, sur un fond noir. »* ; et va même jusqu'à citer un pharmacien illustre : Cadet de Gassicourt : « *Du*

moins, c'était dans un fort beau rapport, composé par une de nos sommités pharmaceutiques, un de nos maîtres, l'illustre Cadet de Gassicourt ! »

Pour terminer, notons que le terme apothicaire est beaucoup plus fréquemment utilisé que dans l'œuvre de Maupassant. Flaubert nous offrant sa vision de la première moitié du XIX^e, la pérennité de ce terme s'explique par une loi Germinal plus jeune que celle de l'époque de l'élève de Flaubert.

Cette œuvre contemporaine de celle de Guy, mais plus précoce, écrite par son mentor, nous offre donc une manne d'informations documentées concernant la pharmacie en y décrivant des épisodes de la vie à l'officine : de l'élève Justin, aux opérations de son maître, aux produits qu'il délivre, ceux qu'il enferme selon la législation en vigueur, législation qui pèse lourdement sur les épaules d'un Mr Homais orgueilleux et suffisant, à la recherche du renom et de la gloire, avant tout autre chose.

3.1.3- Remèdes

Cette œuvre de Flaubert est tout aussi riche en détails ayant cours à la santé que les Contes et Nouvelles de Guy. Nous nous proposons d'utiliser le même procédé de tableau pour résumer toutes ces précieuses indications. Pour les termes déjà rencontrés dans la partie 3.1.2., nous ne reprendrons pas les définitions et nous renverrons à la page correspondante du tableau 6.

Tableau 8 : Résumé des remèdes et traitements cités dans *Madame Bovary* de Gustave Flaubert

	Termes et usages dans le roman (si précisé)	Définitions et usages au XIX ^e (en dehors des termes généraux) (15) (11) (35)
Molécules, préparations	Acide arsénieux	[As ₂ O ₃] Solide, inodore, masses convexes d'un côté et concaves de l'autre. Vitreux au moment de sa préparation, l'acide arsénieux ne tarde pas à devenir opaque comme de la porcelaine. Plus soluble dans l'alcool que dans l'eau, soluble dans la glycérine. Escharotique anticancéreux, antidartreux dans les maladies chroniques telles la lèpre, le psoriasis, fébrifuge, contre les névralgies et l'asthme sous forme de cigares et de cigarettes.

Acide de sucre : terme inconnu du pharmacien	/
Acides et alcalis caustiques : enfermés dans un local à part	Caustique. s. m. En médecine, corps qui, mis en contact avec une partie animale et à une température peu élevée, en altère et détruit l'organisation. Les plus actifs produisent des eschares (escharotiques), d'autres n'ont qu'une action plus faible (cathérétiques).
Acide oxalique : en remplacement du terme acide de sucre proposé par le patient	[C ₂ H ₂ O ₄ , 2H ₂ O] Existe dans une foule de plantes et dans les calculs rénaux sous forme d'oxalate. Solide, cristallisé en prismes rhomboïdaux obliques à sommets dièdres, transparents, sans couleur ni odeur, d'une saveur acide prononcée, soluble dans l'alcool. Acidule, rafraîchissant, quand très dilué ; vénéneux à haute dose.
Acide sulfurique	[SO ₄ H ₂] Etat liquide (seul utilisé en médecine), état concentré impur, état concret pur. Solide, blanc, cristallisé en aiguilles flexibles. On peut le pétrir comme de la cire dans les doigts sans qu'il les attaque. Il fond à 25 et bout à 30°, très volatil. Concentré : caustique violent contre les verrues. Etendu : gargarismes, tisanes, lavements.
Arcanson de térébenthine	Arcanson. s. m. Galipot (térébenthine impure, solide, privée de son huile essentielle) liquéfié dans des chaudières, filtré et coulé dans des moules creusés au milieu du sable, pour lui donner la forme de pains. Il n'est employé que dans la préparation des onguents et des emplâtres. Les térébenthines sont des composés naturels, de consistance molle, représentant une dissolution d'un ou de plusieurs principes résineux dans une huile hydrocarburée. Les végétaux qui les fournissent appartiennent à la famille des conifères et des térébinthacées.
	Quelques-unes découlent spontanément mais le plus grand nombre est obtenu par incision. Incolores puis jaunâtre, leur odeur est en général très forte, leur saveur chaude et âcre. Excitants énergiques, très utiles dans les catarrhes chroniques de la vessie, des poumons, pleurodynies, rhumatismes musculaires.
Arôme	Arôme. s. m. Le principe odorant d'un grand nombre de substances végétale. (...) L'odeur des substances aromatiques, leur arôme, est due le plus ordinairement à la présence d'un corps entièrement volatil (l'essence) qu'elles contiennent tout formé, mais quelquefois il résulte de leurs principes inodores qui se déboulent en composées odorants.
Arsenic / poudre blanche : suicide d'Emma	Corps simple, considéré comme un métal ou un métalloïde. Poison à mouches, base de réactions chimiques
Bain de camphre	/

Bain de mer : effet supposé sur l'humeur d'Emma Bovary	/
Bain de pied	<p>Synonyme de pédiluve.</p> <p>Pédiluve. s. m. Bain de pieds. Les effets des pédiluves varient suivant la température de l'eau employée. Les pédiluves tièdes déterminent la dilatation des vaisseaux et l'afflux du sang dans leur intérieur : aussi en fait-on usage immédiatement avant la saignée du pied, et y replonge-t-on ensuite le membre pour entretenir l'écoulement du sang.</p> <p>Les pédiluves froids, ou même avec l'eau glacée, conviennent pour empêcher le développement d'une inflammation, particulièrement à la suite d'une entorse, d'une brûlure, etc., ou au début d'un panaris.</p> <p>Les pédiluves chauds sont employés comme révulsifs, particulièrement dans les cas de céphalalgie, d'éblouissements, de tintements d'oreilles, d'ophtalmie, d'angine, etc. : en un mot, toutes les fois qu'on veut opérer une prompte dérivation. Il faut que l'eau soit aussi chaude qu'on puisse l'endurer, et l'immersion ne doit pas durer au-delà de huit à dix minutes. Le plus souvent on ajoute à ce pédiluve quelques grammes de sel commun ou de la farine de moutarde.</p>
Benjoin	<p>Baume naturel produit par le <i>Styrax benzoin</i> (Styracinéas) qui croit en Chine, en Inde, à Sumatra. Obtenu par incisions que l'on renouvellent de temps en temps. Les premières incisions sont plus estimées que celui des autres.</p> <p>Le benjoin se présente en masses sèches, friables, grisâtres, un peu luisantes, formées à l'intérieur de larmes ovoïdes, blanches, réunies entre elles par une pâte brunâtre poreuse et ayant quelquefois l'apparence du nougat. L'odeur est très suave la saveur, d'abord balsamique, douceâtre, puis âcre.</p>
	<p>Excitant, balsamique, employé dans les affections de la vessie, de la poitrine, dans les inflammations des voies respiratoires, en fumigations, dans les douleurs rhumatismales.</p> <p>A l'intérieur, on en fait une teinture, un sirop.</p>

	Camphre	<p>[C10H16O]</p> <p>Huile volatile concrète de couleur blanche, translucide, d'aspect cristallin, à cassure brillante, que l'on retire d'un arbre du Japon, le <i>Laurus camphora</i> L.? (Laurinées), arbre ressemblant au tilleul. Répandu dans l'Asie Orientale, en Chine, au Japon.</p> <p>Pour l'obtenir, on réduit en copeaux, tronc, branches et racines, on les fait bouillir avec de l'eau dans des pots de fer recouverts de chapiteaux, garnis intérieurement de paille de riz, sur laquelle le camphre vient se condenser, qui aura besoin d'être purifié par la chaleur ou par une distillation.</p> <p>Blanc, très onctueux au toucher, fragile, cassure brillante, texture cristalline, saveur chaude et piquante, odeur vive et pénétrante.</p> <p>Petites doses : propriétés sédatives. Hautes doses : excitant énergique.</p> <p>Calmant des douleurs des vies urinaires, surtout celles causées par l'action des cantharides. La poudre de camphre a été recommandée pour le pansement du chancre primitif. Excipient.</p>
	Cantharide	p.158 3.1.2.
	Cataplasme	<p>Topique magistral d'une consistance de pâte molle, et composé de poudres ou de farines délayées dans de l'eau, des décoctés, des infusés, du vin, du lait et destiné à être placé sur quelques parties du corps. Quelquefois on y ajoute des poudres, des pulpes, des onguents, des huiles, des sels, des extraits, tantôt en incorporant ces substances dans la masse, tantôt en les étendant seulement à sa surface. On le fait à chaud, plus rarement à froid.</p> <p>On nomme sinapismes les cataplasmes faits avec de la farine de moutarde.</p> <p>Pour maintenir la chaleur des cataplasmes, on les recouvre de flanelles et de taffetas gommé ordinaire. Les cataplasmes peuvent recevoir des indications très variées. Ils sont émollients, rubéfiants, maturatifs, résolutifs, calmants. On les applique à nu ou entre deux linges.</p> <p>Cataplasme simple :</p> <p>Farine de lin.....Q.V. Eau.....Q.S.</p> <p>On fait avec de l'eau froide une pâte claire que l'on fait chauffer jusqu'à boursoufflement en remuant continuellement, ou bien on délaye tout simplement la farine avec de l'eau bouillante ajoutée par partie et en Q. S.</p>

	Chlore	<p>Corps simple, métalloïdique, découvert en 1770. Gaz d'une couleur jaune verdâtre, d'une odeur suffocante. Le chlore des pharmacies n'est pas le chlore pur, qui est gazeux, mais sa dissolution concentrée dans l'eau.</p> <p>Le chlore liquide doit être conservé à l'abri de la lumière, dans des flacons jaunes. Il est jaune verdâtre et a une odeur suffocante, désagréable. Respiré de trop près, il excite la toux, des contractions musculaires intenses, l'expectoration sanguinolente, et même, quelquefois, la mort s'ensuit.</p> <p>Le plus puissant agent de désinfection connu.</p>
	Chloroforme	p.159 3.1.2
	Chocolat : désignant le "mouvement", la mode que Homais va suivre à la fin du roman et qui expliquera en partie son succès professionnel	<p>Sortes de pâtes solides dont la base essentielle est le cacao broyé, auquel on ajoute du sucre, des poudres végétales et minérales, des sels. Le mot Chocolat vient du nom d'un breuvage mexicain dont le cacao faisait la base, nom formé lui-même de deux mots mexicains, choco, bruit et late, eau.</p> <p>Importée en Europe par les Espagnols vers le milieu du XVIe.</p> <p>Les chocolats sont dits alimentaires ou médicinaux. Les premiers sont des aliments très nourrissants, analeptiques, qui conviennent aux individus épuisés par les maladies ou les excès de toute nature. Il ranime les forces et produit promptement une amélioration sensible.</p>
	Chocolat de santé	<p>Ou chocolat simple, chocolat médicinal.</p> <p>Peut avoir une foule d'indications thérapeutiques. Le médecin, en prescrivant une substance médicamenteuse sous cette forme, a souvent en vue d'y ajouter l'action propre du chocolat.</p> <p>Chocolat de santé :</p> <p>Cacao caraque.....3000 Cacao maragnan.....3000 Sucre.....5000 Cannelle pulvérisée.....30</p> <p>Criblez le cacao pour en séparer les petites pierres qui s'y trouvent, torréfiez-le jusqu'à ce que le tégument s'enlève facilement par le froissement ; brisez les grains, séparez par ventilation les pellicules des fragments d'amandes, puis mondez à la main pour en séparer les germes et les parties altérées.</p> <p>Pilez le cacao ainsi préparé dans un mortier préalablement chauffé, jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte, ajoutez le sucre et la cannelle, portez le mélange sur la pierre à broyer chaude, et, à l'aide du rouleau faites une pâte fine que vous introduisez dans des moules de fer-blanc chauds auxquels vous imprimez des secousses brusques pour unir la surface du chocolat. Quand celui-ci sera refroidi, sortez-le des moules et enveloppez-le dans des feuilles d'étain.</p>

Cire jaune / cire	Matière élaborée par l'abeille mellifère, et qui constitue les gâteaux ou les rayons des alvéoles hexagonales dans lesquelles cet hyménoptère dépose le miel. Cire jaune : cire impure Cire blanche : cire purifiée Sous forme d'émulsions, en potions ou lavements, dans les maladies intestinales, les diarrhées. Base des cérats, excipient des pommades, des onguents.
Diachylum : désinfection des plaies	Ou diachylon, emplâtre simple. Se prépare avec litharge, huile d'olive et des huiles mucilagineuses. Employé comme agglutinant. Emplâtre : médicament destiné à être appliqué sur la peau et se rapprochant des onguents par leur composition, mais en différant par leur consistance plus grande.
Dulcifiant	Adoucissant, édulcorant
Eau avec cassonade : dissiper un malaise, fortifiant	/
Eau de barège	Eau sulfurée / Eau hydrosulfurée Formule de Lefort : Sulfure de sodium.....0,130 Silicate de soude.....0,065 Chlorure de sodium.....0,046 Eau distillée.....625,0 Action stimulante, véhicule à une foule de corps médicamenteux
Eau de cuivre	/
Eau de Cologne	p.159 3.1.2.
Eau de Seltz	Chlorure de calcium.....0,27 Chlorure de magnésium.....0,8 Carbonate de soude.....1,0 Sel marin.....0,25 Phosphate de soude.....0,07 Sulfate de fer.....0,013 Sulfate de soude.....0,4 Eau gazeuse à 5 volumes.....625,0 Action stimulante, véhicule à une foule de corps médicamenteux
Eau de Vichy	Carbonate de soude.....8,84 Chlorure de sodium.....0,2 Chlorure de calcium.....0,5 Sulfate de soude.....0,5 Sulfate de magnésium.....0,15 Sulfate de fer.....0,006 Eau.....625,0 Acide carbonique volume.....4 à 5 Action stimulante, véhicule à une foule de corps médicamenteux
Eau-de-vie	/
Emétique	Vomitif (à 10-15 cg dissous dans environ 3 verres d'eau pure, à prendre à une demi-heure d'intervalle).

Emollient	Emollient. adj. et s. m. Nom donné aux substances médicamenteuses qui ont la propriété de relâcher, de détendre et de ramollir les parties enflammées.
Fumée de baie de genièvre	Petits malacônes formés de trois écailles soudées, contenant un suc pulpeux sucré et des semences osseuses, anguleuses, creusées de petites fossettes garnies d'utricules remplies d'huile volatile avant la maturité des fruits, qui se résinifie à cette époque. Fruits du genévrier, <i>Juniperus vulgaris</i> (Conifères). En fumigation comme excitant, antirhumatismal, en infusé comme stomachique et diurétique.
Gélatine	Substance neutre qui prend naissance par l'action prolongée de l'eau bouillante sur les tissus animaux et plus particulièrement les os, les cartilages, les parties tendineuses et aponévrotiques. Pure, elle est incolore, inodore et insipide. Colle, lavement dans les inflammations d'entrailles, injection dans les irritations de la vessie, excipient de certaines préparations dont les gelées.
Guimauve (pâte à la)	Guimauve : <i>Althaea officinalis</i> (Malvacées), haute d'un mètre et plus, feuilles assez grandes, arrondies, blanchâtres, molles, fleurs d'un blanc rosé, terrains humides. La racine contient une matière gommeuse abondante. Pâte de gomme arabique : Gomme arabique blanche.....1000 Sucre.....1000 Eau commune.....1000 Eau de fleurs d'oranger.....100 Blancs d'œufs.....n° 12 Concassez la gomme, faites-la dissoudre au B.-M. dans l'eau, passez ; remettez la solution gommeuse sur le feu, dans une bassine plate, toujours au B.-M., ajoutez le sucre en remuant continuellement jusqu'à consistance de miel épais. D'autre part, battez les blancs d'œufs en neige, ajoutez-les alors par portions à la pâte que vous agiterez vivement, continuez à battre la pâte jusqu'à ce qu'en l'appliquant avec la spatule sur le dos de la main elle n'y adhère plus, alors coulez sur une table de marbre ou dans des boîtes couvertes d'amidon. Conservez dans un mélange d'amidon 3, sucre 1. Médicaments internes, pectoraux
Herbes aromatiques	/
Jujubes (boite de)	Ce sont les fruits drupacés du jujubier <i>Ziziphus sativa</i> (Rhamnées), arbrisseau épineux, cultivé dans le midi de l'Europe, très commun en Algérie. Grosseur d'une olive, rouges à l'extérieur, chair jaunâtre, spongieuse, d'une saveur douce, sucrée et mucilagineuse. Ils font partie de la pâte de leur nom et des quatre fruits pectoraux.
Lait de poule	Cette crème, en usage dans les ménages, se fait avec le jaune d'œuf, de l'eau chaude, du sucre et de l'eau de fleurs d'oranger, battus ensemble.

Lotion	Préparations externes liquides, dont l'application se fait en imbibant des compresses que l'on passe ensuite très légèrement sur la partie affectée.
Mancenillier	Mancenillier. s. m. Arbre de la famille des euphorbiacées, qui croît dans l'Amérique méridionale, et dont l'écorce, le bois, les feuilles et le fruit sont remplis d'un suc laiteux caustique et vénéneux. On a trouvé dans ce suc un acide particulier, de la glutine, de la cire, une substance résineuse et un principe volatil.
Médecine Raspail	Plusieurs préparations : alcool, bain, cigarettes de camphre, eau (sulfate de zinc, goudron, chlorure de sodium, aloès), huile, lavement, pommade, sparadrap camphré, vinaigre camphré vétérinaire.
Noir animal	Charbon animal, obtenu en chauffant des marmites ou des cylindres de fonte les os d'animaux divers jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de produits volatils. On étouffe et on pulvérise sous des meules. Désinfectant, antiputride, traitement des ulcères, des plaies gangréneuses, lutte contre la fétidité de l'haleine, laxatif, vermifuge, antidartreux, dyspepsie, cardialgie, pyrosis, fièvres putrides, dentifrices.
Opium	p.163 3.1.2.
Osmazôme	Préparation d'un dénommé Thénard. Obtenu en épuisant par l'eau froide les muscles de bœuf, faisant réduire la liqueur en consistance de sirop, et traitant celui-ci par l'alcool qui s'empare de l'osmazome, on retire cette dernière par évaporation. Un kilo de bœuf fournit à peine 1,3 d'osmazome. C'est un produit azoté complexe; d'un brun rougeâtre, d'une odeur suave de viande, très sapide, déliquescent. Analeptique (qui tend à rétablir les forces des convalescents, tonique), employé soit pur, soit associé au chocolat, à la gomme, au sucre, etc.
Pâte Regnault	Pâtes pectorales balsamiques Quatre fleurs.....500 Gomme arabique.....3080 Teinture de tolu.....24 Eau.....1500 Sucre.....2500 Brevet expiré (initialement détenu par le docteur Véron et avant lui : thèse caricature)
Pastilles Darcet	Pastilles D'Arcet / de Vichy / alcalines / digestives / de bicarbonate de soude Bicarbonate de soude.....50,0 Sucre.....1250,0 Mucilage adragante.....180 Faites des pastilles de 1 g; chacune contiendra 0,025 de bicarbonate. Aromatisation au citron, à la fleur d'oranger, à la menthe, à l'anis, au tolu, à la vanille, etc. Dose : 6 à 8.

Pectoraux	Médicaments qu'on regarde comme propres à combattre les affections des poumons ; espèces pectorales, les feuilles sèches de capillaire du Canada, de véronique, d'hyssope et de lierre terrestre, mélangées par parties égales en poids. Les quatre fleurs pectorales sont : les fleurs de mauve, de violette, de bouillon blanc et de coquelicot; et les quatre fruits pectoraux sont : les dattes, les jujubes, les figues et les raisins.
Pilules	p.31 1.1.3
Pommade antiphlogistique : traitement des yeux aveugles	Antiphlogistique. adj. et s. m. Propre à combattre l'inflammation.
Potion	p.164 3.1.2.
Potion calmante	/
Racahout / racahout des Arabes	Salep de Perse.....15 Cacao caraque.....60 Glands doux d'Asie.....60 Fécule de pomme de terre.....45 Farine de riz.....60 Sucre.....250 Vanille.....0,5 Brevet expiré. Analeptique.
Remède	p.164 3.1.2.
Rhum avec de l'eau de Seltz	/
Rob dépuratif	Sirop dépuratif (Ricord et Duval) : Salsepareille.....250 Ecorce de mézéréon.....125 Faites infuser dans Q. S. d'eau pour obtenir 2000 de colature, dans laquelle vous ferez dissoudre : Protoiodure de fer.....10,0 Sucre.....4000 2 à 6 cuillérées par jour. Syphilis constitutionnelle. Sirop dépuratif (Dervergier aîné) : Bardane, patience, saponaire, gaïac, ââ.....1000 Séné.....250 Miel.....5000 Sucre.....5000 Eau.....15000 3 cuillérées par jour. Maladies syphilitiques.
Sangsue	<i>Hirudo medicinalis</i> , ver de la classe des annélides, sous classe des Hirudinées. Leur corps, dont l'extension moyenne a de 6 à 10 cm de longueur, est allongé, convexe sur la partie dorsale, aplati à la partie ventrale, composée de 95 anneaux qui correspondent par 4 ou 5 à un segment. La ventouse antérieure dite orale ou buccale est un peu profonde, bilabiée, à lèvre supérieure proéminente, sublancéolée, et formée par les cinq premiers segments ; la bouche est grande ; les mâchoires, au nombre de trois, sont dures, armées chacune de deux rangées de 60 denticules très fines, très acérées.

	<p>La ventouse postérieure ou anale est de moyenne grandeur ; sa concavité est sillonnée et s'ouvre obliquement du côté du ventre.</p> <p>Les sangsues sont ovipares, le produit de la conception consiste en un cocon ovoïde, contenant un nombre variable d'ovules (3 à 24). L'éclosion a lieu au bout de 30 à 40 jours.</p> <p>Les sangsues habitent les eaux des rivières, les fossés, les vases des eaux stagnantes, la surface des terres humides, mais surtout les eaux des douves des marais, qui se renouvellent lentement.</p> <p>A conserver dans des pots en grès contenant de l'argile humide, ou plus ordinairement dans des vases de faïence, contenant de l'eau, et que l'on recouvre d'une toile peu serrée. Changer l'eau tous les jours, et avec tous les soins de propreté possibles. On doit les tenir dans un lieu frais et non susceptible de variations de températures ou exposé aux émanations étrangères.</p> <p>Dégorgement, saignée.</p>
Sédatif	Sédatif. adj. et s. m. Médicament qui modère l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organes. Ce mot est synonyme de calmant ; cependant il a un sens plus étendu, car il comprend non seulement les moyens médicamenteux, mais encore un grand nombre de moyens étrangers à la pharmacologie.
Sirop	Saccharolés liquides, saccharhydrolés.
	Les sirops sont des liquides de consistance visqueuse, formés par une solution concentrée de sucre dans de l'eau, du vin, du vinaigre, soit pure, soit chargée de principes médicamenteux.
	Sirop simple : 1700g de sucre dans une bassine contenant 1000g d'eau distillée, à faire chauffer jusqu'à ébullition et de passer au premier bouillon ou de filtrer. Bouillant, il doit marquer 1,26 au densimètre.
Suc	On nomme sucs les produits liquides qui existent dans les divers organes des végétaux. A ce titre, les résines, les gommes-résines, les hommes, les huiles fixes et volatiles, etc. sont, par exemple, des sucs.
Thé : dissiper un malaise, fortifiant	Le thé est en Chine ce qu'est la vigne en France, un objet de la plus grande importance.
	<i>Thea chinensis</i> ou <i>sinensis</i> (Camelliacées) : arbrisseau qui croît en Chine, au Japon, en Cochinchine, en Inde, ... Les feuilles de thé qui ont subi une sorte de fermentation donneront le thé noir. Si elles sont torréfiées directement, elles forment le thé vert.
	L'infusé de thé est stimulant, stomachique, boisson d'agrément.
Tisane	p.164 3.1.2.
Upas	Upas. s. m. Substance vénéneuse dont les habitants des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches, et dont la plus petite quantité suffit pour donner immédiatement la mort. Provient de <i>Antiaris toxicaria</i> , arbre de la famille des urticées.

	Valériane	Herbe aux chats, <i>Valeriana officinalis</i> (Valérianées). Plante herbacée à tige fistuleuse, à feuilles découpées et à fleurs blanches ou couleur lilas, en cimes au sommet des tiges. La racine se compose de fibres déliées, brunâtres, elle acquiert, par la dessiccation, une odeur fétide d'urine de chat, très désagréable, fraîche son odeur est peu sensible. Elle a une saveur âcre et amère. Puissant antispasmodique, fébrifuge, vermifuge, sédatif, antihystérique et antiepileptique.
	Vinaigre : amaigrissant, ranimation	p.165 3.1.2.
	Vipère	<i>Vipear berus</i> , reptile ophidien. Très commune dans nos départements méridionaux. Usages empiriques et anciens, entre dans la composition de la thériaque.
	Vitriol	p.165 3.1.2.
Matériels	Attelles : immobilisation d'une fracture à la jambe	Eclisse. Lame de bois flexible, mais résistante, plus ou moins longue, que l'on applique, garnie de linge, le long d'un membre fracturé, pour le maintenir dans l'immobilité et prévenir le déplacement des fragments.
	Balance : mesure des poids des drogues	Balance. s. f. Instrument qui sert à déterminer le poids des corps. Ordinairement composé d'un fléau mobile sur un axe très sensible, et portant à ses deux extrémités des plateaux où l'on place, d'une part la substance à peser, de l'autre les poids, qui en indiquent la pesanteur lorsque l'équilibre est établi.
	Bandage	Bandage. s. m. Tout appareil dont les bandes et les compresses forment la partie essentielle. Appareil plus ou moins compliqué qu'on emploie pour le traitement des fractures, des hernies, des luxations, etc. Noms très variés en fonction de leurs formes et de leurs usages.
	Bande : matériel préparé avant une saignée et une opération d'un pied et d'une amputation	Bande. s. f. En chirurgie, les bandes dont on se sert pour faire les pansements sont ordinairement de toile à demi usée, coupée de droit fil, et autant que possible sans ourlet ni couture. Différents noms en fonctions de la spécificité de ses extrémités ou de sa matière.
	Bassine	Bassine. s. f. Vase ou espèce de chaudière hémisphérique, à fond presque plat ou légèrement concave, destiné, dans les laboratoires, à évaporer ou à cuire les sirops ou autres préparations pharmaceutiques.
	Bocaux	/
	Boite (de jujubes)	/
	Bol	Bol. s. m. Nom donné, en pharmacie, à une portion d'électuaire officinal ou magistral, d'un poids déterminé, que l'on avale en une fois, après l'avoir roulée dans une poudre inerte, ou enveloppée d'un morceau de pain azyme/ On donne quelquefois aux bols une forme ovoïde, qui en rend la déglutition plus facile.
	Bouteille en verre bleu cachetée avec sa cire jaune : conditionnement de l'arsenic	/

Charpie : approchant de bande	Charpie. s. f. Fils provenant de morceaux de toile de 8 à 10 cm de longueur et d'autant de largeur, que l'on a effilés. La charpie est employée au pansement des plaies. Elle doit être blanche, légère, douce au toucher, souple et élastique.
Coffins	Etui rempli d'eau, dans lequel on place la pierre qui sert à aiguiser les faux.
Compresse	p.166 3.1.2.
Comptoir : intérieur de la pharmacie	/
Coussinets : en complément des attelles pour un meilleur confort	Coussinet. s. m. Pièce d'appareil faite avec du vieux linge piqué, ou avec de la peau de mouton ou de chamois rembourrée de coton, de laine, de crin ou d'étoupe. La forme, les dimensions, la consistance des coussinets varient suivant l'usage auquel on les destine.
Cuvette : pour récupérer le sang d'une saignée	/
Entonnoir	/
Etiquette	Jadis manuscrites et purement informatives, les étiquettes n'ont été imprimées par des procédés d'impression comme la lithographie que lorsqu'elles ont été vendues au cent. Elles se sont alors ornées de filets dorés, de bordures ornementées, de véritables saynètes où figurent cornues et alambics.
Fil ciré	/
Flacon	/
Jambe de bois : après amputation, prothèse	Jambe artificielle. Appareil destiné à remplacer une jambe amputée. Il se compose : d'un pied artificiel et d'une jambe lacée, ou boîte de réception du moignon, d'une boîte de réception de la cuisse, avec deux bourrelets pour point d'appui, sur la crête iliaque et la tubérosité sciatique. Les deux boîtes sont réunies au genou par des leviers articulés, qui opèrent l'extension et la flexion par l'élasticité d'un ressort.
Lancette : instrument pour réaliser la saignée	Lancette. s. f. Instrument de chirurgie ainsi nommé à cause de sa forme allongée, et qui est particulièrement destiné à l'opération de la saignée.
Machine orthopédique : redressement d'un pied difforme	/
Mortier : préparation des médicaments, des drogues	Mortier. s. m. Vase de fer ou de marbre assez profond, hémisphérique dans son fond, ordinairement évasé à sa partie supérieure, dans lequel les pharmaciens pilent les substances solides qu'il faut pulvériser, ou triturent les substances molles dont il faut opérer le mélange intime. On emploie le mortier de fer et le pilon de même métal pour pulvériser les bois, les écorces, les racines, et généralement les substances dures qui ne sont pas susceptibles de l'attaquer ou de s'y colorer.

		On se sert du mortier de marbre pour les substances blanches, faciles à pulvériser (le sucre, l'azotate de potasse, etc.) ; on prend alors un pilon de bois ou de gaïac. On emploie un mortier de verre ou de porcelaine pour le sublimé corrosif et les substances analogues,, un mortier d'agate pour les corps durs que l'on veut analyser.
	Pansement	p.167 3.1.2.
	Paquet	/
	Poids : associés à la balance	/
	Sinapisme	p.167 3.1.2.
	Sparadrap	On donne ce nom à des tissus de lin ou de coton, à des étoffes de soie, à des feuilles de papier et à des peaux d'animaux, recouverts d'une composition emplastique. Synonyme : diachylon Sparadrap commun : Emplâtre diachylon gommeux.....Q.S. Liquéfiez l'emplâtre sur un feu doux, et étendez-le sur des bandes de toile.
	Tête de phrénologie : outil d'étude pour le docteur Bovary	Phrénologie. s. f. Hypothèse de Gall dans laquelle on considère le cerveau comme constitué par des parties ou organes, servant chacun à une affection, à un instinct, une faculté particulière, et dans laquelle on admet que le développement de chacune de ces qualités est en rapport avec la grosseur relative de l'organe. Cette hypothèse, telle que Gall l'a posée n'a pas été vérifiée par l'expérience.
	Vase	/
Actes médicaux	Amputation : prévention d'une gangrène généralisée	p.168 3.1.2.
	Bain	p.168 3.1.2.
	Chirurgie	Chirurgie. s. f. Partie de l'art de guérir qui s'occupe des maladies externes, de leur traitement, et particulièrement des procédés manuels qui servent à leur guérison.
	Extraction des dents : un des points forts de Mr Bovary	Au point de vue chirurgical, l'extraction des dents a été pratiquée de tout temps, toutefois les anciens la regardaient comme une opération redoutable. Au XVIIIe siècle, un instrument ingénieux fut inventé à l'effet de pratiquer l'extraction des molaires : la clef dite de Garengol. Depuis une vingtaine d'années environ, l'opération de l'extraction des dents subit une métamorphose complète par la découverte des daviers ou forceps, qui ont une forme adaptée aux dents qu'elles doivent arracher. Elle doit être considérée, d'un point de vue légal, comme un acte chirurgical.
	Phlébotomie : synonyme de saignée	Phlébotomie. s. f. Ouverture qu'on fait à une veine pour en tirer du sang.
	Saignée	Saignée. s. f. Evacuation d'une certaine quantité de sang provoquée par l'art. On distingue la saignée artérielle, la saignée veineuse et la saignée capillaire. C'est le plus ordinairement au pli du bras ou au pied qu'on pratique la phlébotomie.
	Tâter le pouls	p.170 3.1.2.

	Vomissement provoqué : traitement de l'intoxication par voie orale d'Emma Bovary à l'arsenic	Vomissement. s. m. Acte par lequel les substances solides et liquides contenues dans l'estomac sont rejetées au dehors. Le vomissement est un symptôme commun à un grand nombre de maladies de l'estomac et du canal intestinal. Souvent aussi il est sympathique, comme dans les affections des reins ou de l'utérus. Quatre organes concourent à l'acte du vomissement : l'œsophage l'estomac, le diaphragme et les muscles abdominaux.
Règles hygiéno- diététiques	Régime / diète	p.170 3.1.2.
Empirisme	Pas les remèdes de la terre : Emma va chercher du réconfort auprès de l'abbé d'Yonville pour soulager sa dépression, l'abbé n'y sera absolument pas réceptif	/
Expression	Se donner du cœur au ventre	/
Mesures	Demi-once : Une demi-once d'acide de sucre, de vitriol	Une demi-once = cent cinquante grammes, 150g, 0,150kg (cours légal en France de 1812 à 1837)
	Once : Quatre onces de cire jaune Trois onces de noir animal	Une once = trois cents grammes, 300g, 0,3kg (cours légal en France de 1812 à 1837) Douze cents grammes, 1200g, 1,200kg de cire jaune Neuf cents grammes, 900g, 0,9kg de noir animal

C'est un tableau complet et varié que nous offre Flaubert. Il est étonnant de constater à travers les lignes la véritable documentation de l'auteur, qui donne l'impression d'avoir vraiment travaillé le cœur du sujet, beaucoup plus que Guy de Maupassant, qui paraissait beaucoup moins documenté et décrivant plus ce qu'il avait pu expérimenter personnellement ou entendre et voir chez d'autres personnes.

Pour la suite, nous ne reprendrons pas tous les remèdes en détail mais nous ne pouvons conclure cette partie sans nous intéresser d'un peu plus près aux symptômes d'une intoxication aiguë à l'arsenic, qui nous est décrite d'une façon précise et exemplaire. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître les sources que Flaubert a utilisées pour rendre aussi parfaitement les affres qui suivent un tel empoisonnement.

Emma commence par subir une soif impérieuse et une sensation de froid. Les nausées apparaissent rapidement, avec violence, avant de déboucher sur des vomissements après plusieurs heures d'ingestion. Le tableau clinique s'étoffe ensuite de douleurs d'estomac, d'un pouls irrégulier et faible, d'une pâleur, voire d'une cyanose, d'une sueur profuse, de taches brunes sur la peau, de pertes de conscience. Il y aura ensuite apparition de convulsions avant une diminution des symptômes et un ralentissement apparent de l'intoxication. Mais s'ensuivra

une hyperventilation, avec une sortie de la langue hors de la bouche (hypertrophie) et une certaine exophtalmie avec reprise des convulsions, puis la mort.

Il serait intéressant de comparer avec nos connaissances actuelles le tableau clinique dressé par Flaubert, mais je m'arrêterai là pour ma part, pour ne pas m'étendre sur un sujet qui s'éloigne du mien.

3.1.4- Maladies

Là encore, nous procéderons de la même façon que dans la partie précédente, en listant les maladies rencontrées, à titre indicatif et sans nous y attarder. Il y aurait de quoi développer des sujets comme l'orthopédie, la dépression, l'insatisfaction, et bien d'autres, mais qui n'entrent pas dans le thème principal de cette thèse.

- Accouchement
- Affection bilieuse
- Aigreur (sous-entendu d'estomac)
- Apoplexie
- Aveugle
- Blessure
- Bronchite
- Cancer
- Catarrhe
- Choléra
- Colique
- Cornée opaque / sclérotique
- Convulsion
- Dépression
- Digestion (mauvaise)
- Ecchymose
- Enfle (l'enfle d'une vache)
- Entérite
- Equin (pied)
- Etourdissement (fréquent pour Emma)
- Fièvre
- Fièvre cérébrale

- Fièvre typhoïde (crainte lorsqu'un personnage s'en va pour Paris, crainte de l'eau parisienne)
- Fluxion de poitrine
- Fracture
- Fringale (hypoglycémie)
- Gangrène (suite à une opération orthopédique désastreuse et sans intérêt autre que la recherche de gloire du médecin et du pharmacien)
- Humeurs
- Hygiène (mauvaise)
- Lèpre
- Lymphatique
- Malade
- Maladie
- Maladie de cerveau
- Maladie de cœur
- Maladie de poitrine
- Migraine
- Nerfs / maladie nerveuse / troubles d'humeurs (pour Emma principalement)
- Œdème
- Perte de connaissance
- Phlébotomie
- Phlyctène
- Picotement
- Pied bot
- Poitrine (crampes)
- Rhumatisme
- Scrofule
- Stréphanopodie
- Stréphendopodie
- Stréphexopodie
- Stréphocatopodie
- Stréphopodie
- Stréphypopodie
- Syncope

- Tuméfaction
- Valgus
- Varus
- Vertige
- Vomissement

L'œuvre de Flaubert est donc riche en enseignements et apporte un complément d'informations sur l'image du pharmacien au XIX^e par la précision de ses descriptions qui semble s'appuyer sur une documentation solide, sans compter les multiples références faites à la médecine. Son Mr Homais est un personnage qui aurait eu tout à fait sa place en caricature, puisqu'il en est une, une caricature de la bêtise de la bourgeoisie de l'époque, de ces notables qui s'étaient emparés du pouvoir des nobles en brandissant les étendards d'égalité et de liberté, mais qui ne faisaient que s'enorgueillir de s'arracher du bas-peuple. Ce qui nous amène à évoquer rapidement les effets de la caricature sur l'image de la pharmacie au XIX^e.

3.3.- Caricature, poésie et pharmacie

Comme évoqué dans la conclusion du 3.2., nous nous attacherons brièvement ici à un incontournable de l'image de la pharmacie au XIX^e : la caricature et un de ses plus célèbres égratigneurs de pharmaciens et de personnalités en vue : Honoré Daumier. Nous analyserons également le regard porté par un médecin et poète contemporain de Daumier, le poète Fabre.

3.3.1.- Définition et caricature au XIX^e siècle

Il semblerait que la caricature soit un concept né en Italie, où l'art et la peinture y étaient florissants. Le mot caricature vient de l'italien *caricare* qui signifie charger, exagérer et son apparition daterait du XVI^e, grâce à Annibale Carracci (1560-1609) (37), peintre facétieux dans une famille d'artistes, qui s'amusait à représenter ses proches avec des dessins ressemblants mais déformés (des grosses têtes sur des petits corps, etc.).

Sa technique fut reprise par ses élèves avant de se répandre en Europe et surtout en Angleterre, terre friande d'art italien, et qui connaîtra son âge d'or au XVIII^e, où les caricaturistes iront jusqu'à inventer un véritable langage pictural (37).

En France la caricature ne sera pas en reste mais avec un essor plus tardif, s'épanouissant véritablement vers 1830 et s'inspirant des maîtres anglais.

La caricature, d'abord basée sur le portrait-charge, c'est-à-dire un portrait exagéré, va réellement se diversifier et évoluer avec tous les aspects que lui apportera la satire politique et sociale.

Dans ce nouveau développement, la caricature gagnera un rôle plus ambigu. Elle devra montrer une certaine vérité, fustigeante bien souvent, mais pour toucher le public, il lui faudra parfois alimenter des préjugés voire des mensonges. La caricature ne peut pas rester neutre ou réservée, elle doit être incisive, implacable, moqueuse. Satirique.

Et elle n'épargne personne. Henri Monnier déclare qu'elle consiste "*à étudier les plaisirs, les modes, les occupations, le désœuvrement, les travers, les vices, les misères, le luxe, la prodigalité, dans tous les rangs, et dans toutes les classes de la société*" (37). Mais ses cibles préférées resteront la classe politique et la bourgeoisie, dont elle s'efforcera de corriger ou d'accuser les mœurs par le rire.

Et au delà de la satire, la caricature deviendra une ennemie redoutable des politiques et, à mon sens, alimentera les futures campagnes propagandistes. Les armes de la caricature seront toujours les mêmes : le ridicule, l'ironie, la moquerie. Les nombreuses censures politiques qu'elle subira expliquent son goût pour la satire des mœurs, vers laquelle elle devra se rabattre pour éviter les foudres des dirigeants de la France. Et cette satire de mœurs sera bien souvent tournée vers la bourgeoisie et ses représentants, finalement personnalités les plus proches du "pouvoir" mais qui restaient attaquables.

Le succès florissant de la caricature au XIX^e sera également la conséquence de l'essor de la presse et de l'apparition de la reproduction en série. Les techniques employées étaient multiples : la gravure sur bois (la plus ancienne), l'aquatinte, le burin et l'eau-forte sur cuivre (plus moderne), et la lithographie, la dernière née qui ne cessera de se développer au XIX^e (37).

« *Mise au point en 1796 à Prague par Aloys Senefelder (1771-1834), la lithographie consiste à dessiner à l'encre ou au crayon, sur un bloc de calcaire à grain très fin, des images imprimables* » (37). Ce procédé sera plus rapide et plus libre que le bois ou le cuivre pour les caricaturistes, qui pourront en plus se passer des compétences auparavant requises d'un graveur.

Tout est donc prêt pour que la caricature envahisse la France du XIX^e, soit commercialisable et y prenne valeur de tract accessible au plus grand nombre, jusqu'à se spécialiser en journaux comme *La Caricature* ou le *Charivari*, pour mieux égratigner les bourgeois et les politiques de leur verve pleine de comique.

3.3.2.- Honoré Daumier et la pharmacie

Illustration 18 : Honoré Daumier

Honoré Daumier est né à Marseille en 1808 et mort en 1879 à Valmondois. Il est « *considéré comme le plus grand caricaturiste de son époque* » (37). Intéressé dans sa jeunesse par la peinture et la sculpture, il sera finalement initié à la lithographie. Ses premiers dessins satiriques seront publiés dans le journal *La Silhouette* en 1829 (37).

Puis il collaborera avec le journal « *La Caricature, fondé en 1830 par Charles Philippon, journaliste républicain* » (31), qui sera également à la tête du *Charivari*, successeur de *La Caricature* une fois celui-ci disparu sous le coup de « *la loi du 29 août 1835 contre la liberté de la presse* » (31). Daumier abandonnera donc pour un temps la satire politique (qui lui aura valu six mois de prison en 1832 (37)) pour s'orienter vers la satire des mœurs, où il va s'intéresser à la justice, à la médecine et à la pharmacie (31).

Il s'éteindra en 1879, devenu presque aveugle, « *légataire de 991 dessins d'illustration, de 4000 lithographies* », de peintures et de sculptures (37).

Commençons par illustrer le véritable et dérangeant pouvoir qu'aura acquis la caricature, grâce au duel implacable auquel se sont livrés le Dr Louis-Désiré Véron (1798-1867) (37) et le journal *Le Charivari* à partir d'un article virulent dudit journal en décembre 1849.

Le Dr Véron était une personnalité très en vue à cette époque, politiquement impliqué, un touche-à-tout (« *journaliste, directeur d'Opéra, directeur du Constitutionnel, homme d'affaires et homme politique* » (31)) qui était devenu propriétaire du brevet des pâtes Regnault, pâtes pectorales qui lui vaudront sa fortune et dont il relayera la grande efficacité contre les rhumes, les catarrhes, l'asthme et les affections de poitrine en inondant les journaux de réclame (31).

Le *Charivari* et Daumier l'ayant pris pour cible, le Dr Véron, surnommé par le caricaturiste Mimi Véron, intentera un procès au journal. S'en suivront de nombreuses caricatures présentant le *Charivari* sous la forme d'un lutin et Mimi Véron sous les traits d'un gros pharmacien se bagarrant sans cesse, Véron tourné en ridicule et le lutin se dressant avec insolence face à lui, dans toutes les situations, même les plus désespérées (37).

Ainsi donc la caricature aura acquis la capacité d'inquiéter suffisamment un homme pourtant puissant et bien implanté dans la vie parisienne, qui ira jusqu'à lui intenter un procès, qu'il

gagnera certes, mais qui lui vaudra encore plus d'être montré du doigt par Daumier et consorts.

Il est aussi très intéressant de voir que Daumier a préféré l'illustrer sous les traits d'un pharmacien plutôt que d'un médecin. Était-ce à cause de ces pâtes Regnault qui lui valaient sa fortune ou parce que le pharmacien est plus facilement risible ? Cela sous-entend plutôt que les instruments du pharmacien sont aisément adaptables à l'image et à la caricature. La boîte de pâtes pectorales, la seringue à clystère, le mortier,...

Illustration 20 : Le Chevalier Véron défiant le Charivari à un singulier combat dans le champ clos de la 6^e Chambre du Palais de Justice.

Illustration 19 : Mimi Véron croit avoir enfin trouvé le véritable moyen de pulvériser son ennemi.

C'est d'ailleurs la seringue à clystère qui est la plus présente dans la représentation d'objets de pharmacie dans la caricature. Guy de Maupassant lui-même, dans son *Héraclius Gloss*, ne décrivait-il pas le pharmacien comme un ibis, se servant de son bec comme d'un clystère ? La plaisanterie semblait donc répandue.

A travers ses caricatures, Daumier nous montre aussi les aspects financiers de la pharmacie, certes sous un mauvais jour. Le choix des pâtes Regnault et leur intensive publicité sont parlant, tout comme le choix de s'emparer du personnage de Robert Macaire, à l'origine un personnage littéraire, « *un bandit, un escroc cynique* » transformé par Daumier et Philippon en un héros « *hypocrite et sournois qui profite du système et défie la morale* » (31). Ce Robert Macaire ne sera pas que pharmacien, il sera aussi médecin, juriste, avocat, journaliste, etc.

Mais quand il sera pharmacien, Daumier le présentera comme un véritable charlatan, se jouant des maux de chacun, usant même de la naïveté et de l'espoir des malades pour se faire de l'argent et vendre ses produits. Bref, un avide de gains qui n'hésite pas à passer par des voies malhonnêtes pour les obtenir. De telles pratiques ne se rapprochent-elles pas d'un Chouquet chez Guy de Maupassant ?

Illustration 21 : Robert Macaire pharmacien

La pharmacie et le pharmacien sont également tout désignés comme sujets pour les caricaturistes à travers les "pouvoirs magiques" de chimiste, qui font faire des mélanges incompréhensibles de tous, mais créant quelque chose de nouveau, de meilleur et de bénéfique. Ces préparations sont finalement mises en parallèle avec les recettes des politiques tout aussi incompréhensibles, remplies de faux espoir et... inefficaces à régler les maux du peuple, mais particulièrement performantes pour leur soupirer leur argent.

Illustration 22 : Dumas nouveau prodige de la chimie

Et enfin, il se trouve que le pharmacien se prête particulièrement à la caricature par le simple fait que l'officine est un lieu où tout se rejoint, la santé, le social, l'économie, un lieu où chacun a besoin un jour ou l'autre de franchir la porte, pour y trouver des conseils comme dans *L'Enragée*, ou des produits spécifiques, n'en déplaise à nos chères Yvette et Emma Bovary.

3.3.3 - L'avis d'un médecin : le poète Fabre

Nous finirons de traiter l'image du pharmacien au XIX^e par le témoignage d'un médecin de cette époque. Antoine-François-Hippolyte Fabre, médecin et poète, nous a laissé un long travail en vers : sa *Némésis médicale* (16), publiée à Paris en 1840.

Contemporain et associé de Daumier pour sa *Némésis médicale* illustrée où figurent trente illustrations du caricaturiste (37), il ne s'intéresse pas seulement à la pharmacie mais aussi aux autres corps de métier de santé, mais quand il s'y attarde, il nous brosse une image nette de la pharmacie de l'époque, des remèdes et matériaux, mais également, très intéressant, ce qu'il considère comme les bonnes pratiques de la profession.

Ce récit est d'autant plus passionnant qu'il montre réellement les matériaux, les remèdes, les ingrédients de l'officine du XIX^e. Il serait bien sûr trop long de tous les résumer sous forme de tableaux comme nous l'avons fait dans les parties précédentes, car nous nous éloignerions de notre sujet, mais il est à noter une certaine similitude avec les remèdes de Flaubert, plus qu'avec ceux de Guy, qui était moins contemporain de Fabre que son maître.

On peut ainsi constater, à travers ces trois types d'écriture, de l'évolution de la pharmacie à l'époque. Si la première moitié du XIX^e est dense en allusions aux remèdes secrets, la deuxième moitié, celle de Guy, est plus riche en produits chimiques tels l'éther, le chloroforme, la morphine, etc. Preuve de plus, s'il en était besoin, de l'apogée de la chimie et de ses progrès en thérapeutique durant notre siècle d'étude. Il est passionnant de s'apercevoir de son impact sur le quotidien de ces trois auteurs qui en ont forcément été influencés dans leurs écrits.

Fabre plaisante et ironise (d'où le terme Némésis) également sur un bon nombre d'aspects de la pharmacie, dont les patients et les médecins.

Ainsi, « *la foule au caprice incessant* » (16), qui a besoin d'étiquettes luxueuses, d'une « *pharmacie coquette* » (16) et d'or pour oser en franchir le seuil, ferait peut-être bien d'y réfléchir à deux fois, et trouver d'autres critères de compétence chez son pharmacien.

Mais surtout il fustige le pharmacien qui réinvente des préparations déjà connues, dont les pâtes pectorales sont un bon exemple, et les vend à prix d'or sous un nom inventé de toute pièce (« *Qu'un kaïffa d'Orient adroitement émane, La part de l'homme est là qui donne au racahout, Pour sa fraude innocente un long passe-debout* » (16)).

Et il donne aussi les bonnes compétences et la bonne éthique à adopter pour éviter ses foudres: éviter de mélanger des ingrédients qui n'ont rien à faire dans une préparation dans le but de faire des économies, car non seulement le prix reste le même mais l'inefficacité est garantie. Illustrons par un exemple qui nous intéresse : « *Ne mêlez point au rob à vingt francs la bouteille, Une inerte racine à la salsepareille ; (...)* » (16).

Il conseille aussi aux pharmaciens de prôner avec art et de ne pas chercher à tout prix à faire fortune, notamment en se livrant à des trafics ou même en exerçant illégalement la médecine. Et ne parlons pas de son courroux pour les associations frauduleuses de médecin-pharmacien, qui s'entendent pour que le médecin fasse des consultations gratuites mais en parallèle écrive des ordonnances avec les produits du bon pharmacien. Celui-ci qui les fera payer à prix d'or, une fois que le médecin eût assuré au crédule et angoissé patient sa complète guérison grâce à cette préparation particulière. Qui sera bien sûr la seule à obtenir succès. Malheur donc à ces pharmaciens et à ces médecins qui profitent des maladies pour obtenir de l'argent, au risque de détériorer un peu plus la fragile santé de leurs patients.

Cette notion d'argent et d'économie de la pharmacie et de la santé est donc l'une de celles qui reviennent le plus fréquemment dans nos écrits d'étude, et semble être le point commun aux critiques envers le pharmacien.

Le pharmacien ne devra pas non plus distribuer ses médicaments au hasard, sans certitude ni compétence, et il lui faut être entièrement dévoué à son métier. Étonnamment, ces parties sont moins étoffées en vers que celles sur les trafics et la recherche d'argent du pharmacien. Cela induit-il que ces dernières notions sont moins fréquemment rencontrées et plus anecdotiques, d'où le fait que l'auteur veuille les pointer du doigt ? Ce serait de bon augure pour le métier.

Et en effet, toutes ces critiques s'accompagneront également d'un éloge : ce pharmacien à la charge si lourde de responsabilités (comme Mr Homais semblait fortement le craindre), à une erreur de pesée qui peut provoquer la mort, alors qu'il manipule des produits dangereux (« *Quatre grains d'opium et vingt de calomel* » / « *D'un emplâtre arrondi, poudré de cantharides* » / « *De l'antimoine éteint* » (16)). Fabre décrit par le menu la base des préparations et son matériel, avec le mortier, la pesée, les cartes, le pilon, la spatule, les paquets, bref il dépeint la complexité du métier et qualifie le pharmacien par ces termes : « *De ses agiles doigts* » (16).

Il présente enfin une part intéressante de l'officine qui manquait cruellement dans les descriptions auparavant étudiées : le contact avec le public, le langage des halles, les caquets des commères, les appels qui le dérangent dans sa préparation.

Il évoque aussi, comme Flaubert le fit, le danger de l'erreur de l'apprenti, erreur dont le pharmacien sera responsable, et met en dualité ce problème avec les droguistes qui fournissent pareils produits dangereux (notion déjà entraperçue dans *Yvette*) : « *Mais victime parfois d'une innocente erreur, D'inattentifs commis qu'il a quittés à peine. Pour un grain d'arsenic imprudemment vendu, Son renom est flétri, son avenir perdu ; Tandis qu'impunément, si l'on est las de vivre, Le droguiste voisin le vendrait à la livre.* » (16)

Mais surtout, Fabre conclut sur une belle leçon et un beau message : que les pharmaciens et les médecins s'allient pour le bien de la santé et de l'avancée de la science. « *Médecins, pharmaciens, point d'indigne rebut, Et marchons tous égaux à notre noble but.* » (16).

4.- Les maux de Maupassant

Guy, en plus de ses œuvres nombreuses qui nous ont laissé un témoignage précieux sur son époque, avait également une correspondance active où il évoque, avec sa famille et ses amis, sa vie quotidienne. Ainsi, nous avons pu suivre toutes les maladies qui ont accablé Guy au cours de sa vie et les traitements subis.

Nous suivrons l'exemple des parties précédentes avec l'utilisation d'un tableau récapitulatif de ses symptômes, de ses traitements et de ses rapports avec les professionnels de santé, du moins, ceux que nous avons pu extraire de sa correspondance.

4.1- Aperçu de la santé de Guy de Maupassant à travers sa correspondance

Resituons les principaux protagonistes : Laure de Maupassant sa mère / Robert Pinchon ou La Toque un de ses compagnons de canotage / Louis le Poittevin son cousin / Victor Havard son éditeur / Gisèle d'Estoc une de ses maîtresses / De Funel de Clausonne oncle de Madame Marie-Thérèse de Maupassant, belle-sœur de Guy. / Dr Emile Blanche / Dr Meuriot adjoint du Dr Blanche / ...)

Les fautes d'orthographe seront celles de l'auteur, conservées volontairement.

Tableau 9 : Symptômes, traitements et rapports à la santé de Guy de Maupassant à travers sa correspondance

Date, destinataire	Symptômes	Traitements	Rapport à la santé
Guy de Maupassant naît le 5 août 1850.			
1875			
Le 24 décembre, De Virginie d'Harnois de Blangués à Laure de Maupassant (226)	« L'état de M. Guy de M. n'a absolument rien d'alarmant. Il n'y a pas de maladie de cœur seulement il y a un peu de dilatation de cet organe et, comme cet état n'est pas chronique, il faut l'empêcher de le devenir. Le docteur croit que ce sont des accidents nerveux (...) » « Il m'a dit que Guy était admirablement constitué (...) » « L'exercice beaucoup trop violent qu'il prend à Bezons ² »	« (...) il essaie en ce moment d'un régime approprié aux affections névralgiques. »	« Il pense que cela va amener un résultat satisfaisant mais, s'il n'y avait pas amélioration sensible il adresserait Guy à l'un de ses confrères qui s'occupe spécialement de ces affections ¹ . » « (...) sous tous les rapports, ton

	<i>est probablement cause de cette indisposition. »</i>		<i>filz avait fait complètement la conquête de son docteur. »</i>
1876			
<i>Le 11 mars, à Robert Pinchon (58)</i>	<p>« <i>J'ai du reste peu travaillé. Mon cœur me faisant beaucoup souffrir, j'ai été consulter (...)</i>»</p> <p>« <i>Ce dernier m'a déclaré que le cœur lui-même n'avait absolument rien mais que j'étais atteint d'un commencement d'empoisonnement par la nicotine. Cela m'a produit tant d'effet que j'ai avalé immédiatement toutes mes pipes pour ne plus les voir. Cependant mon cœur bat toujours autant ; il est vrai qu'il n'y a que quinze jours que je ne fume plus. »</i></p>	<p>« (...) <i>on m'a ordonné un repos complet avec bromure de potassium, digitale et défense de veiller. Ce traitement n'a obtenu aucun succès. Alors on m'a mis à l'arsenic, iodure de potassium, teinture de colchique : ce traitement n'a obtenu aucun succès. »</i></p>	<p>« <i>Alors mon médecin m'a envoyé consulter un spécialiste, le maître des maîtres, le docteur Potain.</i>»</p>
<i>Le 3 octobre, à Emile Zola (59)</i>	<p>« <i>Une réapparition d'herpès (absolument étrangère à ma maladie de cœur) (...)</i>»</p>		<p>« (...) <i>m'a décidé à voir Love plus tôt que je n'avais l'intention de le faire. »</i></p>
<i>Le 17 novembre, à Gustave Flaubert (60)</i>	<p>« <i>Mon cœur va bien. »</i></p> <p>« <i>Il m'était revenu des herpès, (...)</i> »</p>	<p>« (...) <i>des herpès, et, sans lotions extérieures, je les ai fait passer avec 12 granules dans une bouteille d'eau, et cela en trois jours, ce qui ne m'était jamais arrivé. »</i></p>	<p>« <i>Ma foi, vive les homéopathes ! Love fait de mon cœur ce qu'il veut, l'accélère ou le ralentit quand il lui plaît. »</i></p>
1877 (Guy a vingt-sept ans)			
<i>Le 2 mars, à Robert Pinchon Fragment, l'original ayant disparu pendant l'occupation (61)</i>	<p>« <i>J'ai la vérole ! enfin ! la vraie !! pas la méprisable chaude-pisse, pas l'ecclésiastique cristalline, pas les bourgeoises crêtes de coq, ou les légumineux choux-fleurs, non, non, la grande vérole, celle dont est mort François Ier... Et j'en suis fier morbleu et je méprise par-dessus tout les bourgeois. Alleluia ! j'ai la vérole, par conséquent, je n'ai plus peur de l'attraper... »</i></p>	<p>« <i>Note : Son docteur vient de lui apprendre qu'il est atteint d'une maladie spécifique dont le remède est le mercure et l'iodure de potassium. »</i></p>	<p>« <i>Note : Récit de la consultation chez son docteur habituel et de la consultation chez un autre docteur. »</i></p>

<i>Ce samedi,</i> à Laure de Maupassant (62)	« <i>Je ne vais pas mal en ce moment ;(...)</i> »	« (...) <i>je crois que c'est l'effet des bains de vapeur que je continue à prendre tous les deux jours, sans qu'ils me fatiguent le moins du monde.</i> »	
<i>Septembre,</i> à Gustave Flaubert (63)		« <i>J'ai été prendre les eaux de Loèche par ordonnance du docteur.</i> »	
1878			
<i>Le 21 janvier,</i> à Laure de Maupassant (64)	« <i>L'autre jour, ayant eu une terrible migraine, (...)</i> »	« <i>Mon chef, depuis que je suis revenu de Suisse, me traite comme un chien, cette saison d'eaux l'a exaspéré contre moi, (...)</i> »	« (...) <i>d'aller voir mon médecin. Or, comme je suis obligé d'aller tous les quinze jours chez M. de la Charrière, (...)</i> »
<i>Le 5 juillet,</i> à Gustave Flaubert (65)	« <i>Je ne vais aussi qu'à moitié. Mes cheveux comme je le prévoyais depuis longtemps se sont remis à tomber si vite que tout le milieu du crâne s'est dénudé de nouveau.</i> » « <i>L'estomac est mauvais et, partout, le cœur bat bruyamment et durement.</i> » « (...) <i>il me vient par moments des perceptions si nettes de l'inutilité de tout, de la méchanceté inconsciente de la création, du vide de l'avenir (quel qu'il soit), que je me sens venir une indifférence triste pour toutes choses (...)</i> »	« <i>Cela repousse maintenant grâce à un traitement embêtant.</i> »	
<i>Le 21 août,</i> à Gustave Flaubert (66)	« (...) <i>je suis complètement démoli moralement.</i> » « <i>Quant à moi, je suis toujours déplumé. La Faculté croit maintenant qu'il n'y a rien de syphilitique dans mon affaire, mais que j'ai un rhumatisme constitutionnel qui a d'abord attaqué l'estomac et le cœur, puis, en dernier lieu, la peau.</i> »	« <i>On me fait prendre des bains de vapeur en boîte, ce qui, jusqu'ici, ne m'a rien fait. Mais ce traitement, joint aux tisanes amères, sirops et eaux minérales de table, a mangé le peu d'argent que j'avais mis de côté pour mon été.</i> »	« <i>Ça, c'est toujours un résultat. J'espère, pour la confusion des médecins, que je n'en obtiendrai pas d'autre.</i> »
1879			
<i>Le 14 avril,</i> à Emile Zola (67)		« <i>Aujourd'hui j'ai profité de la pluie pour me faire appliquer 12 sangsues ; histoire de voir si je serai moins congestionné après</i>	

		<i>cette opération. Vous me verrez sans doute jeudi aussi pâle et maigre que Huysmans. »</i>	
<i>Le 27 mai, à Gustave Flaubert (68)</i>	<i>« (...) je viens d'être repris de tous mes malaises et on m'envoie coucher tous les soirs à la campagne, (...) »</i>	<i>« (...) je prends de la teinture de colchique, comme un goutteux. »</i>	
1880			
<i>Le 18 février, à Gustave Flaubert, (69)</i>	<i>« Maintenant, j'ai un autre embêtement bien plus grave que mon procès. Je n'y vois presque plus de l'œil droit. Mon médecin est un peu inquiet et croit à une congestion de je ne sais quelle partie de l'organe. Enfin, c'est à peine si je puis vous écrire en fermant cet œil ; (...) »</i> <i>« Cela m'est arrivé tout à coup, avant-hier, au moment où j'écrivais une lettre.</i>	<i>« (...) il me faut mettre demain matin cinq sangsues derrière l'oreille et employer un tas de collyres. »</i>	
<i>Le 21 février, à Gustave Flaubert (70)</i>	<i>« (...) mais mon œil ne va guère mieux, je n'y vois pas. »</i>	<i>« J'ai mis des sangsues, (...) »</i>	
<i>Début mars, à Gustave Flaubert (71)</i>	<i>« J'ai une paralysie de l'accommodation de l'œil droit, et Abadie considère cette affection comme à peu près inguérissable. »</i> <i>« Je suis, d'après lui, atteint de la même maladie que ma mère, c'est-à-dire d'une légère irritation de la partie supérieure de la moelle. Donc troubles du cœur, chute des poils ou accidents de l'œil auraient la même cause, et tous ces symptômes disparaîtraient également pour faire place à d'autres, voilà. »</i>	<i>« Il me suffira cependant de porter un pince-nez avec un verre spécial pour rétablir la vision normale. »</i>	<i>« Mais mon médecin (qui est professeur à la Faculté) tout en admettant parfaitement l'existence de cette affection, affirme qu'elle se guérira. Il croit qu'Abadie n'a nullement débrouillé mon état pathologique. »</i>
<i>Le 1^{er} juin, à Jules Ferry ministre de l'instruction publique (72)</i>	<i>« Une maladie nerveuse dont je souffre depuis plusieurs années a pris depuis quelques semaines des proportions inquiétantes, attaquant mes yeux et me faisant souffrir sans cesse de violentes migraines. »</i> <i>« (...) atteint d'une névrose tenace, caractérisée par des</i>	<i>« (...) qu'un repos absolu pourrait seul rétablir ma santé.</i> <i>Me conformant à mon conseil j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter de votre bienveillance un congé de trois mois, avec traitement, pour me permettre de me</i>	<i>« Ainsi que l'atteste le certificat ci-joint, mon médecin, M. le Docteur Rendu, (...)»</i> <i>« CERTIFICAT MÉDICAL (...) »</i>

	<p><i>maux de tête incessants, des poussées congestives vers le cerveau, qui à plusieurs reprises ont préoccupé pour sa santé.</i></p> <p><i>Cette disposition, bien que légèrement atténuée, persiste, ainsi que des palpitations cardiaques violentes qui reviennent à certains moments et s'accompagnent de troubles digestifs. Enfin, depuis quelques semaines, M. de Maupassant a été atteint de paralysie de l'accommodation de l'œil droit, coïncidant avec une névralgie tenace du coin correspondant de la tête. En raison de la persistance et de l'intensité de ces troubles fonctionnels, qui empêchent bien souvent M. de Maupassant de se livrer au travail, (...) »</i></p>	<p><i>soigner d'une façon régulière et de vivre un peu à la campagne dont l'air m'est vivement conseillé. »</i></p> <p><i>« (...) utile pour lui de garder un repos absolu et de prendre un congé pendant trois ou quatre mois environ.»</i></p>	<p><i>Je soussigné, agrégé médecin des hôpitaux, certifie avoir donné, depuis deux ans, mes soins à M. de Maupassant. (...) En foi de quoi, j'ai délivré à M. de Maupassant, ce certificat pour en faire l'usage qu'il croira utile.»</i></p>
<p><i>Le 13 août, à Jules Ferry ministre de l'instruction publique (73)</i></p>	<p><i>« Malgré des soins assidus, je me trouve encore aujourd'hui dans un état fort peu satisfaisant, (...)»</i></p>	<p><i>« (...) de consentir à prolonger de trois mois le congé que j'ai obtenu de vous.</i></p> <p><i>L'avis formel de mon médecin est que je change absolument d'air et que je me rende à une station thermale ; c'est pour suivre son conseil que je sollicite cette prolongation. »</i></p>	<p><i>« (...) ainsi que l'atteste le certificat ci-joint de M. le Docteur Rendu, (...)»</i></p>
<p><i>Décembre, à Jules Ferry ministre de l'instruction publique (74)</i></p>	<p><i>« (...) ma santé gravement attequée. Les accidents dont je souffre, qui avaient sensiblement diminué, viennent de reprendre violemment à l'approche de l'hiver, (...)»</i></p> <p><i>« (...) une névralgie occipitale accompagnée de palpitations, (...) »</i></p>	<p><i>« (...) je me trouve de nouveau dans la nécessité de suivre un traitement pénible et compliqué.</i></p> <p><i>« (...) une prolongation de congé de six mois, sans appointements, afin que je puisse passer les jours froids dans un climat plus propice à la maladie dont je suis atteint. »</i></p>	<p><i>« (...) ainsi que le constate le certificat ci-joint de M. le Docteur Rendu (...) Je soussigné, médecin des hôpitaux, certifie que M. de Maupassant que j'ai soigné déjà à plusieurs reprises pour une névralgie occipitale accompagnée de palpitations, est repris des mêmes accidents et qu'il lui serait</i></p>

			<i>préjudiciable de se soumettre à un travail intellectuel assidu. »</i>
1881			
<i>Janvier, à Gisèle d'Estoc (77)</i>	<i>« J'ai, comme beaucoup d'hommes de lettres des accidents de névralgie terribles au cerveau, et je traverse en ce moment une crise aiguë, (...) »</i>	<i>« (...) je suis obligé de prendre cet odieux remède qu'on appelle le salycilate de soude et cela me rend idiot. »</i>	
<i>Janvier, à Caroline Commanville (78)</i>	<i>« Madame et chère amie, je ne vous ai point répondu plus tôt parce que je suis au lit depuis huit jours avec une atroce névralgie du cerveau et des yeux. »</i> <i>« Si ma santé ne me permettait pas de partir demain (car je souffre toujours beaucoup) je tâcherais de me faire voiturer jusque chez vous quand vous passerez ici. Excusez le laconisme de cette lettre. Je suis absolument abruti par la névralgie. »</i>		
<i>Ce mardi, janvier, à Laure de Maupassant (79)</i>	<i>« Quant à moi je me mouche, j'éternue, envahi par un affreux rhume de cerveau, car j'ai voyagé toute la nuit par un froid de cinq degrés, (...) »</i>		
<i>Date inconnue, à Gisèle d'Estoc (80)</i>	<i>« J'ai encore souffert, mais en ce moment ça va bien. »</i>		
<i>Date inconnue, à Gisèle d'Estoc (81)</i>	<i>« Je viens de passer toute la nuit à travailler, j'ai les nerfs dans un tel état de fatigue que je tremble comme pendant une fièvre. »</i>		
<i>Date inconnue, à Gisèle d'Estoc (82)</i>	<i>« J'ai migraine sur migraine, et je vis chaste, étant écœuré par l'amour. »</i>	<i>« Quant à moi depuis trois semaines, je vis maritalement avec une douzaine de sangsues qui ne me quittent guère. »</i> <i>« Mon médecin me crie : "Des femmes !" J'aime mieux des sangsues. »</i>	
<i>Date inconnue, à Gisèle d'Estoc (83)</i>	<i>« Quant à ma gorge elle ressemble à une cheminée non ramonée. Je suis obligé de ne</i>	<i>« Comme remèdes, rien que des adoucissants. »</i>	<i>« J'admire la sereine ignorance des</i>

	<i>pas parler ou, quand j'essaye je lâche des sons étonnants, rauques ou aigus, sifflants, chantants, musicaux toujours. C'est tout simplement une inflammation nerveuse, toujours la suite de cette terrible névrose qui me travaille. »</i>		<i>médecins ! »</i>
<i>Date inconnue, à Gisèle d'Estoc (84)</i>	<i>« (...) j'ai la tête dans un tel état que ce voyage me détruirait tout à fait. »</i>		
<i>Date inconnue, à Emile Zola (85)</i>	<i>« (...) je ne quitte plus la chambre et je ne sais quand je pourrai sortir ; je ne souffre plus du tout à la tête, seulement j'ai un engorgement du foie qui me fait passer toutes les nuits en d'atroces douleurs. »</i>		
<i>Mai, à Gisèle d'Estoc (86)</i>	<i>« Je vous écris de mon lit où je suis retenu par d'horribles névralgies. J'ai été contraint de revenir des champs, tant je souffrais, et depuis dimanche je n'ai pas une minute d'apaisement. »</i>		
1882			
<i>Le 2 janvier, à Gisèle d'Estoc (87)</i>	<i>« (...) j'ai eu un gros accident et depuis trois semaines je n'ai pu sortir. J'ai reçu une balle de revolver qui m'est entrée au bout d'un doigt et est ressortie près de la main. »</i>		
1883			
<i>Le 22 février, à Victor Havard (88)</i>	<i>« Je commence à corriger les épreuves de Une Vie, mais je ne puis aller vite, ayant les yeux très malades. »</i>		
<i>Printemps, à Emile Zola (89)</i>	<i>« (...) je suis à moitié aveugle depuis six mois, que toute lecture m'est impossible et que j'écris presque à tâtons, (...) »</i>		
<i>Le 10 août, A Victor Havard (90)</i>	<i>« Mon cœur va beaucoup mieux, mais les yeux n'ont rien gagné. »</i>	<i>« Je reste ici [Châtel-Guyon] bien plus longtemps que je n'aurais cru, le traitement n'ayant sur moi qu'une action très lente. »</i>	
<i>Jeudi, à un destinataire inconnu (91)</i>	<i>« (...) je suis fort souffrant depuis deux mois, et je ne dîne jamais hors de chez moi, mon estomac me faisant payer par cinq ou six jours de</i>	<i>« Je me suis fait appliquer hier des sangsues ; et j'ai recommencé ce matin. »</i>	

	<i>souffrances toute infraction à cette règle sévère. »</i> <i>« Vous voyez que je ne me trouve en guère bon état. »</i>		
1884			
<i>Mai,</i> à Henry Kistemaeckers (92)	<i>« (...) sans le lire, toute lecture m'étant absolument interdite, vu l'état déplorable de ma vue. »</i>		
<i>Le 31 mai,</i> à J.-K. Husymans (93)	<i>« Je viens seulement de lire votre livre, mes yeux étant fort mauvais. »</i>		
<i>Le 2 juillet,</i> à une inconnue (94)		<i>« (...) une saison d'eaux à Châtel-Guyon (...) »</i>	
<i>Le 6 octobre,</i> A Victor Havard (95)	<i>« (...) je ne l'ai pas relu, à cause de mes yeux qui ne pourraient vraiment supporter deux fois ce travail. »</i>		
<i>Le 19 octobre,</i> à Victor Havard (96)	<i>« J'étais très souffrant hier (...) »</i> <i>« La même indisposition m'a empêché de faire un conte pour le Gil Blas. »</i>		
1885			
<i>Le 21 février,</i> à Victor Havard (97)	<i>« J'ai les yeux de plus en plus malades. Cela tient, je crois, à ce qu'ils sont extrêmement fatigués par le travail. »</i>		
<i>Le 15 mai,</i> à Hermine Lecomte du Noüy (98)	<i>« (...) mon estomac ne va guère et mes yeux ne vont pas du tout. Quant à mon cœur, il marche avec une régularité d'horloge et je grimpe les montagnes sans le sentir une seconde. »</i>	<i>« (...) j'irai un peu à Étretat, et puis en Auvergne, à Châtel-Guyon, (...) »</i>	
<i>Mai,</i> à Victor Havard (99)	<i>« Mes yeux ne vont pas mieux. »</i>		
<i>Mai,</i> à Emile Zola (100)	<i>« (...) j'ai les yeux tout à fait malades et que la plus courte lecture m'est absolument interdite (...) j'ai prié l'ami qui m'accompagne de m'en faire la lecture. Donc, depuis huit jours, je suis dans Germinal. »</i>		
<i>Août,</i> à Laure de Maupassant (101)		<i>« (...) Châtel-Guyon (...) »</i> <i>« (...) Châteauneuf, (...) »</i>	<i>« (...) Potain² a adopté cette station, (...) »</i> <i>« Note 2 Pierre-</i>

			<i>Edouard Potain, médecin célèbre (1825-1901). »</i>
<i>Le 15 septembre, à Victor Havard (102)</i>	<i>«Rien de nouveau, si ce n'est que j'ai toujours bien mal aux yeux. »</i>		
<i>Fin, à Alphonse Daudet (103)</i>	<i>« J'ai été tellement malade, le jour de la première de Sapho, qu'il m'a été impossible d'aller au théâtre, (...) »</i>		
<i>Date inconnue, à Henry Cazalis (104)</i>	<i>« (...) si je n'ai pas la migraine, car, je ne suis jamais sûr du lendemain ou même de l'heure suivante. »</i>		<i>« Mon cher Docteur et ami, (...) »</i> <i>« Note : Le docteur Cazalis tient une place importante dans les dernières années de la vie de Maupassant. »</i>
1886			
<i>Le 21 janvier, à Thiebault-Sisson (105)</i>		<i>« On m'avait condamné à la chambre noire pour cinq jours, en me paralysant les yeux, pour les examiner ensuite. »</i>	
<i>Le 2 juin, à Georges Decaux (106)</i>	<i>Note 1 : « (...) Maupassant avait mal aux yeux et il devait se contenter de dicter ses lettres et ses articles. Il en résulte que la lettre et les corrections ne sont pas de sa main. »</i>		
<i>Juillet, A Louis Le Poittevin (107)</i>	<i>« Mon cœur surtout était absolument détraqué. Ma mère et moi nous avons l'air de deux soufflets crevés. »</i>	<i>« Châtel-Guyon, mardi. »</i> <i>« Je suis mon traitement avec énergie et je crois sentir un peu de mieux, mais depuis deux jours seulement. »</i> <i>« J'avale mon tube tous les matins et je commence à y prendre un certain plaisir. »</i>	
<i>Eté, à Mme Georges Bizet (108)</i>	<i>« (...) les cheveux tombent pour deux causes : premièrement, paralysie du cuir chevelu, provenant de la nature grasse de la peau ; deuxièmement, excès contraire, c'est-à-dire extrême sécheresse des cheveux. »</i>	<i>« (...) une première méthode contre la chute des cheveux. »</i> <i>« (...) vous laverez la racine des cheveux deux fois par semaine avec de l'eau chaude où vous aurez jeté</i>	<i>« Le coaltar, que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies, (...) »</i>

		<p><i>(quelques minutes avant de vous en servir) dix ou quinze gouttes d'ammoniaque afin de la rendre propre à bien meilleur, puis vous rincerez et frictionnerez la peau avec le mélange suivant : dans un verre d'eau tiède, vous verserez une cuillerée à café de coaltar saponiné de Lebœuf et Bayonne. »</i></p> <p><i>« Le coaltar, que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies, doit avoir l'apparence verdâtre et laiteuse, sans aucun dépôt au fond de la bouteille. Si le liquide est léger et dépose, il est trop vieux. (...) Il faut toujours essuyer la peau le plus possible et la sécher complètement. N'employez aucune pommade ni huile, mais de la brillantine, sans jamais en mettre sur la peau, car les corps gras empêchent le fonctionnement, la vie de l'épiderme. »</i></p>	
<p><i>Le 15 septembre, à Victor Havard (109)</i></p>	<p><i>« C'est la faute de mes yeux si je ne vous écris pas moi-même ; cela ne veut point dire pourtant que j'aie plus mal, au contraire. »</i></p>		
<p><i>Le 26 octobre, à Victor Havard (110)</i></p>	<p><i>« Ma santé est toujours dans le même état. »</i></p>		
<p><i>Le 7 novembre, à Louis Le Poittevin (111)</i></p>	<p><i>« Pardonne-moi cette lettre si brève. J'économise mes yeux. »</i></p>		
1887			
<p><i>Le 5 mars, à Victor Havard (112)</i></p>	<p><i>« J'ai les yeux fort malades et je ne puis guère écrire. »</i></p>		
<p><i>Fin septembre, à Laure de Maupassant (113)</i></p>	<p><i>« Je vais très bien en ce moment, (...) »</i></p>	<p><i>« (...) ayant repris douches et bains de vapeur et vivant dans une serre chaude, car mon logis est terriblement chauffé. »</i></p>	

Décembre, à Henry Cazalis (114)	« Je ne vais guère. Mon estomac est tout à fait détraqué, mes yeux refusent le service, et ma tête où aucune idée ne s'agite, n'est plus qu'une boîte à migraine »		« (...) mon ami Pouchet ² » « Note : <u>2</u> Georges Pouchet, médecin (1833-1894). »
Décembre, à Georges Pouchet (115)			« Je vous envoie le Docteur Cazalis, qui est certes un excellent médecin mais qui est avant tout un exquis poète et un délicieux homme. » « Vous ayant dit que j'aime beaucoup le docteur Cazalis, je sais que vous le recevrez en ami. »
1888			
Le 3 janvier, à Lucie le Poittevin (116)	« (...) j'ai très peu de migraines ici... [Tunis] »		
Le 25 mars, à Oscar Méténier (117)	« Je vous aurais écrit plus tôt si je n'étais depuis une dizaine de jours en proie à la migraine. »		
Avril, à Oscar Méténier (118)	« Je suis fort embarrassé pour vous répondre, car je ne peux, en ce moment, me livrer à aucun travail, et cela depuis plus de huit mois, pour raison de santé. »	« Aix-les-Bains, Maison de Varicourt. »	
Le 26 avril, à Gustave de Maupassant (119)	« Je n'ai toujours pas eu une seule migraine depuis que je suis ici. Je trouve ce pays superbe. »	« Aix, Maison de Varicourt »	
Date inconnue, à Mme Emile Straus (120)	« J'ai fait la bêtise de déjeuner hier avec des amis, ce qui a installé immédiatement la migraine dans ma tête. J'ai résisté à peu près jusqu'à ce soir, mais me voici contraint de me mettre au lit. »	« Malgré l'antipyrine, me voici dans l'impossibilité d'aller chez vous. »	

<i>Date inconnue,</i> à Mme Emile Straus (121)	« Je ne puis quitter ma chambre. La migraine m'a tenu au lit toute la journée ; (...) »	« Comme je ne veux pas m'exposer à ce que cette crise continue jusqu'à demain, je reste immobile, seul moyen d'en hâter la fin. »	
<i>6 juillet,</i> à Mme Emile Straus (122)	« Je suis extrêmement nerveux, ce qui est mauvais pour la migraine. »	« L'antipyrine m'ayant rendu un peu de repos, je serai bien forcé d'aller chez Zola. »	
<i>Le 15 septembre,</i> à Mme Emile Straus (123)	« Ma seule excuse est l'état de souffrance constant où je vis ; mes migraines ne me quittent plus ni jour ni nuit. » « Je passe des jours douloureux et vides, attendant encore la fin de cet état qui me plonge dans une telle torpeur que je n'ai pas plus l'énergie d'écrire une lettre que celle de m'en aller. Je dois assurément la prolongation de ces malaises à mon séjour à Paris, qui me produit chaque fois le même effet. »		
<i>Le 20 septembre,</i> à Victor Havard (124)	« Je ne vais pas du tout. Depuis deux mois je n'ai pu travailler une heure. (...) les affreuses migraines dont je souffre. »	« Je pars pour Aix ¹ demain afin d'essayer de soigner (...) » « Note : ¹ Aix-les-Bains. »	
<i>Le 8 octobre,</i> à Lucie le Poittevin (125)	« (...) après avoir été si malade à Étretat que je ne retournerai jamais dans cette horrible Sibérie. »	« C'est d'Étretat que vous attendez une lettre de moi, et celle-ci vous arrive d'Aix où j'ai dû me réfugier pour me soigner, (...) »	
<i>Le 19 octobre,</i> à Victor Havard (126)	« Je vis avec de continuelles migraines qui m'ont mis dans l'impossibilité d'écrire une ligne cet été. » « Je ne peux même écrire un billet de cinq lignes sans ressentir aussitôt de violentes douleurs. »	« Aix-les-Bains. » « Je pars maintenant pour l'Afrique, cherchant un climat chaud, que je n'ai encore trouvé nulle part. »	
<i>Octobre,</i> à Mme Emile Straus (127)	« Le long séjour que j'ai fait en cette ville [Paris] au printemps a exaspéré mes migraines, dont je n'ai pu me débarrasser depuis. » « Je suis demeuré durant tout l'été dans un état de souffrance »		

	<p><i>qui m'a empêché de me livrer au moindre travail et qui me rend, en outre, la vie intolérable. »</i></p> <p><i>« Il est probable aussi que cette hypocondrie invincible vienne des névralgies. »</i></p>		
<p><i>Octobre, à un destinataire non identifié (128)</i></p>	<p><i>« Des névralgies harcelantes m'ont empêché, depuis près d'un an, de me livrer à aucun travail, (...)»</i></p>	<p><i>« Aix-les-Bains »</i></p> <p><i>« (...) et je dois aller demander au climat africain un soulagement que me refusent nos pays. »</i></p>	
<p><i>Le 21 novembre, à Mme Emile Straus (129)</i></p>	<p><i>« J'ai eu des migraines, j'en ai encore, je me suis installé, fort mal, j'ai essayé de travailler (...) »</i></p> <p><i>« J'ai surtout mal à la tête, de sorte que je promène mes névralgies au soleil, car nous avons du soleil, du vrai, du chaud, du premier tombé, du soleil d'Afrique (...)»</i></p> <p><i>« On ne dort pas, on tressaille, on s'agite, on a mal aux nerfs enfin. »</i></p>		
1889			
<p><i>Le 2 janvier, à Victor Havard (130)</i></p>	<p><i>« J'ai eu encore de terribles migraines qui m'ont absolument empêché de travailler ; (...) »</i></p>	<p><i>« (...) le climat de Tunis me fait beaucoup de bien (...) »</i></p>	
<p><i>Août, à Gustave de Maupassant (131)</i></p>	<p><i>« Je te demande bien pardon, mon cher père, de ne t'avoir pas écrit plus tôt, mais je suis fort souffrant, (...) »</i></p> <p><i>« Moi, je ne vais guère. J'ai mal à l'estomac et mal dans les jambes. »</i></p>	<p><i>« J'ai consulté pour Vichy. Tous les médecins me le déconseillent. On va m'envoyer je ne sais où. Peut-être à Pougues, peut-être en Allemagne. »</i></p>	
<p><i>Août, à Gustave de Maupassant (132)</i></p>	<p><i>« Je ne vais pas trop d'ailleurs. (...) j'ai une atonie, une paresse, un affaiblissement de l'estomac et de l'intestin, (...) »</i></p>	<p><i>« (...) il me faudrait plutôt une eau très fortifiante de ces organes et stimulante. »</i></p>	<p><i>« J'ai beaucoup pensé à Vichy, mais tous les médecins me le déconseillent unanimement, (...)»</i></p> <p><i>« J'aime mieux</i></p>

			<i>aller chercher la chaleur dans le Midi... »</i>
<i>Le 21 août, à la Comtesse Potocka (133)</i>		<i>« L'idée de mon frère me tourmentait et j'ai voulu endormir ma migraine avec du chloroforme pour aller à l'asile dès aujourd'hui. J'ai réussi à peu près. »</i>	
<i>Août, à Henry Cazalis (134)</i>		<i>« (...) je me décide à naviguer car je sais que le mouvement de la mer est encore ce qu'il y a de meilleur pour mon estomac.»</i>	
<i>Octobre, à Jean Bourdeau (135)</i>	<i>« (...) je suis encore à Florence (...) J'y ai été fort malade (...)»</i> <i>« J'ai eu des hémorragies violentes de l'intestin où les déchirures, aujourd'hui cicatrisées, font encore des bosses sensibles. C'est encore un tour. de mon système nerveux et de cet odieux régulateur des fonctions physiques des organes qu'on appelle stupidement « Le grand sympathique ». Le mien « grand sympathique », quand un climat ne lui plaît pas il essaye de me tuer en fermant un de ses réseaux, ce qui paralyse un organe. Il m'a fait cela pour le cœur, pour les jambes, pour l'estomac, pour la peau, ce qui m'a rendu chauve il y a huit ans. Il vient de me jouer le même tour dans le ventre, sans crier gare. Je me suis réveillé une nuit saignant comme une femme en couches. Je me tâte. Ça me fait mal. »</i>		<i>« (...) le médecin semble content de me voir partir, (...)»</i> <i>« J'appelle mon médecin qui trouve une série d'inflammations, et de déchirures sans rien des caractères qu'ont d'ordinaire ces sortes de maux.»</i>
<i>Novembre, à Georges Daremborg (136)</i>	<i>« (...) il me sera impossible d'en profiter, car je suis malade, et la nature de mon mal me force à un régime absolu.</i> <i>Après une inflammation de la gorge comme celle que vous avez soignée, et des varices de cet organe, ces varices ont dû descendre dans le ventre car</i>		

	<p><i>j'ai eu des hémorragies terribles avec 39° de fièvre, pendant six jours à Florence. »</i></p> <p><i>« (...) je dois avoir des cicatrices mal fermées dans l'abdomen qui est bosselé comme un sac de pommes. Et je ne puis marcher sans y ressentir des douleurs. »</i></p>		
<p><i>Date inconnue, à Jeannine Alexandre Dumas (137)</i></p>	<p><i>« J'ai été très long à lire le manuscrit que vous m'avez confié, parce que mes yeux ne me permettent presque aucune lecture et que je ne peux fixer leur attention plus de vingt minutes de suite sans troubles de la vision. »</i></p>		
1890			
<p><i>Janvier, à Normant, receveur de rentes (138)</i></p>	<p><i>« (...) accidents nerveux très graves causés par quinze nuits d'insomnie dues au travail nocturne du boulanger établi sous moi. »</i></p> <p><i>« Je vous avais prévenu qu'ayant les nerfs délicats et le sommeil difficile (...)»</i></p>	<p><i>« (...) l'appartement que vous m'avez loué. En tout cas je dois le quitter immédiatement par ordonnance de médecin que j'ai fait légaliser, et m'en aller me soigner et me remettre dans le Midi (...)»</i></p>	
<p><i>Janvier, à Henry Cazalis (139)</i></p>	<p><i>« Si je n'étais fort souffrant moi-même, j'irais vous voir, mais je n'ose guère sortir. Je suis malade et ce mal a augmenté par suite d'insomnies (...)»</i></p>		<p><i>« Je vous demanderai un conseil médical et en outre, si ce n'est pas abuser de votre amitié, je vous prierai de jeter votre œil scientifique sur mon domestique qui est au lit. »</i></p>
<p><i>Janvier, à Henry Cazalis (140)</i></p>			<p><i>« Je voudrais d'abord un conseil médical pour moi - puis le certificat, (...)»</i></p> <p><i>« Note : <u>1</u> A cette lettre était joint le certificat préparé par Maupassant à la signature d'Henry</i></p>

			<p><i>Cazalis :</i> <i>Je soussigné...</i> <i>Certifie</i> <i>qu'appelé par M.</i> <i>Guy de</i> <i>Maupassant que</i> <i>je soigne depuis</i> <i>plusieurs années</i> <i>pour des</i> <i>accidents de</i> <i>nature nerveuse</i> <i>j'ai constaté chez</i> <i>lui en ce moment</i> <i>des troubles</i> <i>tellement</i> <i>accentués que je</i> <i>dois lui</i> <i>conseiller de</i> <i>quitter</i> <i>immédiatement</i> <i>Paris.</i></p> <p><i>L'exaspération</i> <i>actuelle de son</i> <i>système nerveux</i> <i>me parait</i> <i>attribuable à des</i> <i>insomnies</i> <i>constantes et</i> <i>résistant à tous</i> <i>les [mot illisible,</i> <i>peut-être</i> <i>« hypnot. »] dues</i> <i>à ce que son</i> <i>sommeil est</i> <i>troublé toutes les</i> <i>nuits par le bruit</i> <i>d'un four à</i> <i>boulangier placé</i> <i>au-dessous de sa</i> <i>chambre à</i> <i>coucher. »</i></p>
<i>Le 16 février,</i> <i>à Henry Cazalis</i> <i>(141)</i>	<i>« Trop long écrire pour mes</i> <i>yeux. »</i>		
<i>Le 16 mars,</i> <i>à Gustave de</i> <i>Maupassant</i> <i>(142)</i>	<i>« Je ne vais pas bien. Mes</i> <i>yeux sont tout à fait malades,</i> <i>(...) les accidents inexplicables</i> <i>de mes pupilles. »</i> <i>« Un simple billet de dix lignes</i> <i>éveille des douleurs</i> <i>intolérables dans mes yeux. »</i>	<i>« On me défend toute lecture</i> <i>et toute écriture. »</i>	<i>« (...) Bouchard</i> <i>qui a passé par</i> <i>Cannes pour me</i> <i>voir ne sait plus</i> <i>du tout ce que</i> <i>j'ai (...)</i> <i>»</i>

Le 17 mars, à Victor Havard (143)	« J'ai les yeux tout à fait malades et je corrige très lentement... »		
Avril, à Robert Pinchon (144)	« Je suis malade, atteint d'une influenza inguérissable et de névralgies affreuses. »	« Il me faut une chaleur tropicale. »	
Le 21 avril, à Victor Havard (145)	« Mais ne me donnez pas à répondre. Vous savez que mes yeux ne me le permettent pas. »		
Le 20 mai, à Laure de Maupassant (146)	« Je t'écrirai encore une bien courte lettre car mes yeux sont tout à fait repris. » (...) j'ai un rhumatisme normand, augmenté et complet (sic) partout et qui paralyse toutes les fonctions. Le mécanisme de mon œil suit tous les états de mon estomac et de mon intestin. »	« J'ai dû cesser complètement ce traitement de Bouchard qui mettait mes nerfs dans un état intolérable et, par là, attaquait la vue. » « (...) on m'ordonne des ventouses sèches le long de la colonne vertébrale dans toutes les insomnies accompagnées de cauchemar. Cela calme instantanément. Et c'est si léger qu'on peut recommencer le lendemain. » « Plombières, en ce cas, est le seul remède connu. »	« Je ne sais plus à qui m'adresser. Mon ami Grancher me donne quelques conseils. Il m'ordonne avant tout Plombières (Bouchard aussi d'ailleurs) et la montagne, dans un pays chaud. »
Juin, à François Tassart (147)	« (...) je vais beaucoup mieux. »	« Aix-les-Bains, Savoie, Hôtel de l'Europe » « Si Plombières ne me réussit pas, je reviendrai ici probablement. »	
Juillet, à Henry Cazalis (148)	« Excusez-moi de vous écrire ce simple mot ; j'ai fort mal aux yeux et ne m'en sers qu'avec une peine infinie. »		
Date inconnue, à Koning, directeur du gymnase (149)	« (...) à une grande fatigue cérébrale, (...) »	« (...) un repos absolu de cinq ou six mois. » « Je fais la cure de Plombières et je ne travaille à rien. » « Je la ferai dès que j'aurai fini mon traitement. »	« Après la publication de mon roman, mes médecins ont voulu exiger de moi, (...) Je trouve la prescription bien sévère, car il m'est défendu de lire quoi que ce soit et même d'écrire une lettre. Je ne la suivrai pas quant

			à la durée... »
Août, à Laure de Maupassant (150)	« Je vais bien. » « Je crois un peu que ma crainte excessive du froid est devenue un résultat de ma maladie même, dont le froid est la principale cause. »	« Plombières » « Les deux premières journées de traitement semblent réussir, car j'éprouve un bien-être physique sensible. »	
Le 5 août, à Laure de Maupassant (151)	« (...) te donner de mes nouvelles. Elles sont bonnes ; elles seraient meilleures sans l'humidité de cet air qui entretient mes névralgies de la nuque et des yeux. » « (...) névralgie du cou (...) » « (...) il croit que j'ai avant tout une maladie nerveuse. »	« Plombières » « (...) les résultats excellents de Plombières sur mon estomac et sur la santé générale, il est convaincu que le résultat consécutif du traitement sera parfait quand j'irai le chercher dans un climat plus sec. » « J'irai donc sans doute dans les Pyrénées, à moins que je ne finisse tout simplement mon été à Paris où j'ai, dans mon logis sec et clair tout ce dont j'ai besoin pour ma santé. »	« Le médecin le reconnaît ; soit que j'ai attrapé ce genre de névralgie du cou à Cannes cet hiver, car elles y sont fréquentes ; (...) »
Août, à Henry Cazalis (152)	« Je souffre toujours beaucoup dans la nuque et dans les yeux. »	« Je reviens de Plombières sans opinion encore sur ce que m'ont fait les eaux. »	« Mais je vous raconterai tout cela. »
Août, à Laure de Maupassant (153)	« J'ai eu des douleurs de rhumatisme, mais mon estomac allait bien mieux au bout de quatre jours. Mes jambes étaient redevenues élastiques, bien que je souffrisse de crampes dans les mains et dans les épaules. Aujourd'hui, à peine revenu à Étretat, je suis repris de migraine, de faiblesse et d'impatience nerveuses. Le travail m'est absolument impossible. Dès que j'ai écrit dix lignes je ne sais plus du tout ce que je fais, ma pensée fuit comme l'eau d'une écumoire. »		
Août, à Henry Cazalis (154)	« Je suis très patraque (...) »	« Aix-les-Bains »	
Septembre, à Henry Cazalis (155)		« Aix-les-Bains »	« (...) ce que je vous dois pour les soins si empressés que vous m'avez

			<i>donnés. »</i>
<i>Date inconnue, à une inconnue (156)</i>	<i>« Si jamais je pouvais parler, je laisserais sortir tout ce que je sens au fond de moi de pensées inexplorées, refoulées, désolées. Je les sens qui me gonflent et m'empoisonnent comme la bile chez les bilieux. Mais si je pouvais un jour les expectorer, alors elles s'évaporerait peut-être et je ne trouverais plus en moi qu'un cœur léger, joyeux qui sait ? Penser devient un tourment abominable quand la cervelle n'est qu'une plaie. J'ai tant de meurtrissures dans la tête que mes idées ne peuvent remuer sans me donner envie de crier. Pourquoi ? Pourquoi ? Dumas dirait que j'ai un mauvais estomac. Je crois plutôt que j'ai un pauvre cœur orgueilleux et honteux, un cœur humain, ce vieux cœur humain dont on rit, mais qui s'émeut et fait mal et dans la tête aussi, j'ai l'âme des Latins qui est très usée. Et puis il y a des jours où je ne pense pas comme ça, mais où je souffre tout de même, car je suis de la famille des écorchés. »</i>	<i>« Aix-les-Bains »</i>	
<i>Septembre, à Paul Ollendorf (157)</i>	<i>« Mais mes yeux sont encore perclus. J'espère que Biskra les éclaircira... »</i>	<i>« Aix-les-Bains »</i> <i>« Je vais mieux parce qu'il fait très chaud. »</i>	
<i>Dimanche 28 décembre, à Henry Cazalis (158)</i>	<i>« Note : <u>1</u> Maupassant était, de temps à autre, atteint d'alopecie. »</i>		<i>« Je voudrais bien avoir demain lundi un entretien tout à fait confidentiel avec vous. Il s'agit d'un conseil absolument intime que je veux vous demander dans une situation grave. »</i>

<p>Date inconnue (1890 ou 1891), à Germer d'Harnois de Blangues (159)</p>	<p>« Mais au bout de ce temps, de nouveaux accidents graves m'ont décidé à quitter ce médecin (...) »</p> <p>« Dans mon cas il s'agit d'une maladie nerveuse et non d'une maladie de cet organe. »</p>	<p>« Je me suis très bien trouvé pendant six mois du traitement de Bouchard. »</p>	<p>« (...) ce médecin [Bouchard] qui est pourtant un homme de premier ordre, une des grandes célébrités du monde pour les maladies de l'estomac. (...) Ses prix sont très élevés, dit-on (car il m'a rapporté un jour fort galamment tout ce que je lui avais payé. Mais il est rare qu'un médecin accepte de l'argent des artistes). Il prend d'ordinaire 60 francs à ses malades pour une consultation chez lui, et cent francs aux inconnus. A aucun prix il ne fait de visite au dehors. Il a refusé d'aller voir dans les hôtels de Paris la plupart des princes de l'Europe, dont la reine (sic) d'Autriche. »</p> <p>« Je suis très content du mien aujourd'hui : Robin, membre de l'Académie, professeur, etc., etc. Mais c'est aussi un inabordable. Il demeure 4, rue Saint-Pétersbourg. Je suis en très bons</p>
---	--	--	---

			termes avec lui. Parmi les célébrités je te citerai encore Dieulafoy, homme qui a fait des cures remarquables. »
1891			
Date inconnue, au Docteur Grancher (160)	« Me voilà pour tout l'hiver dans l'impossibilité de travailler. Ce coup a été terrible pour eux. Quant au sommeil je viens de passer ma nuit à me lever et à me recoucher (...) »	« Une piqûre de morphine m'a mis dans un état tel que jamais je n'ai souffert ainsi. Mes yeux que je sentais de nouveau beaucoup mieux sont hagards et tellement contractés que je ne peux du tout m'en servir et que de nouveau je ne saurais lire ni écrire. » « (...) comme après une piqûre de cocaïne, hanté de cauchemars, de visions et de bruits. »	
Date inconnue, au Docteur X... (vraisemblablement Grancher) (161)	« J'étouffe ici... mes yeux presque guéris ont été atteints en deux heures par l'humidité de l'air, et ma maladie de ventre (...) recommence, étrange comme toujours et maîtresse du cerveau ... » « La vertèbre que je vous ai fait toucher hier... est devenue si sensible que je n'ai pas pu fermer l'œil de la nuit, la souffrance s'est étendue dans tout le dos ... J'ai eu des cauchemars et je n'ai pu rester dans mon lit... »	« (...) guérie à Divonne (...) »	
Début janvier, à Henry Cazalis (162)		« Fallait-il employer le mélange d'alcool et de baume du Pérou que vous m'avez conseillé pour la tête pur ou mélangé d'eau. Je l'ai employé pur ce matin et j'ai ressenti sur le crâne une cuisson intolérable. Depuis ce moment mes cheveux sont si secs et défrisés que j'ai peur de les avoir un peu brûlés. Faut-il faire usage de cela tous les jours, ou bien une ou deux fois par semaine. »	

Janvier, à Henry Cazalis (163)	« Je vous assure que je perds la tête. Je deviens fou. J'ai passé la soirée d'hier chez la princesse Mathilde, cherchant mes mots, ne pouvant plus parler, perdant la mémoire de tout. Je suis rentré me coucher, et la sensation de la détresse de ma pensée me tient debout. »	« J'ai pris du sulfonal ; rien n'agit. »	
Janvier, à Henry Cazalis (164)	« Je suis tout à fait malade. Je n'y vois plus du tout. Je ne puis pas écrire parce que je ne suis plus maître de mes mots. Ma plume en écrit d'autres. »	« J'ai vu Robin qui m'a donné un traitement compliqué avec des masses de drogues. Je crois qu'il n'a pas compris mon état et que son traitement déjà me fait mal. Je me suis toujours mal trouvé des médications internes compliquées. »	
Le 7 janvier, à Louis Le Poittevin (165)	« C'est toujours mon même mal, une névrose qui nécessite beaucoup de précautions. »	« Mon médecin sort d'ici. Il me défend toute sortie, et d'ici à longtemps il ne veut pas que je m'aventure le soir dans les rues. »	« Il veut que je me défasse à tout prix de mon poêle à combustion lente ... Il dit que c'est la mort des gens... »
Le 22 février, A Laure de Maupassant (166)	« Ma santé par exemple n'est plus fameuse. Mes yeux demeurent dans le même état mais je suis certain que cela vient d'une fatigue du cerveau, ou mieux d'une fatigue nerveuse du cerveau, car aussitôt que j'ai travaillé une demi-heure, les idées s'embrouillent et se troublent en même temps que la vue, et l'action même d'écrire m'est très difficile, les mouvements de la main obéissant mal à la Pensée. »	« Quand je repose mes yeux deux ou trois jours entiers, ils reprennent tout de suite de la clarté. »	« Mon médecin, l'académicien et professeur Robin n'est pas inquiétant. Il dit : « Ce sont de gros désordres dont il faut trouver le remède, mais je ne vois rien d'atteint gravement. »
Le 25 février, à Mme Emile Straus (167)	« Il est quatre heures, et je sors du Gymnase où je suis depuis midi et demi ¹ , avec une telle migraine que je ne peux que me coucher. »		
Le 27 février, à Mme Emile Straus (168)	« Je suis toujours affreusement détraqué. »		
Début mars, à Henry Cazalis (169)	« Je viens d'avoir une nuit d'accidents nerveux qui m'a fort troublé. Puis en allant chez Robin, j'ai attrapé une	« Pour l'influenza, je ne sais que faire, la poudre de Dower agissant sur ma tête, et la quinine aussi, je crois.»	

	<p>rechute d'influenza. <i>Les accidents nerveux du cerveau que j'ai eus me paraissent venir des dents qui m'ont fait beaucoup de mal cette nuit ; la joue était fort enflée. »</i></p> <p>« <i>La muqueuse des fosses nasales recommence à couler sans cesse : surtout quand je suis couché. »</i></p>		
Mars, à Laure de Maupassant (170)	« <i>Mes yeux sont si faibles que je ne peux plus écrire du tout et j'ai aussi l'esprit très fatigué. »</i>		
Mars, à Henry Cazalis (171)	« <i>Je vais beaucoup moins bien. J'ai de la fièvre et je tousse sans cesse. »</i>	« <i>Les poudres de Dower me donnent la migraine et la quinine me rend sourd. »</i>	
	« <i>Je ne dors plus. »</i>		
Mars, à Henry Cazalis (172)	« <i>Je tousse comme un malheureux et je suis en outre tout à fait malade. Que faire pour ce rhume ? »</i>		
Le 12 mars, à Henry Cazalis (173)	« <i>Je crois bien que mon influenza ... est devenue bronchite. J'ai passé toute la nuit assis dans mon lit toussant et râlant. J'ai la gorge en feu, des gargouillements terribles et une courbature dans tout le côté gauche de la poitrine. »</i>	« <i>Je crois qu'il faudrait user d'une médication énergique.»</i>	
	« <i>Nous avons oublié hier la chose essentielle avec Déjerine : le sinus maxillaire dont j'ai souffert toute la nuit...»</i>		
Le 14 mars, à Laure de Maupassant (174)	« <i>Je crois tout simplement que mes yeux et ma tête sont très fatigués, et que cet hiver abominable a fait de moi une plante gelée. J'ai bonne mine. Je n'ai plus du tout mal au ventre. J'ai besoin d'air et de calme avant tout. »</i>	« <i>De l'hygiène, des douches, un climat calmant et chaud en été, de longs repos bien profonds, bien solitaires. »</i>	« <i>J'ai consulté sur mon état nerveux un homme qu'on dit très supérieur à Charcot. Jeune et déjà professeur et médecin des hôpitaux, tous ses confrères le célèbrent. Il m'a examiné pendant très longtemps, a</i>
	« <i>Vous avez eu tous les accidents de ce qu'on appelle la neurasthénie (style Charcot, on disait autrefois hystérie). C'est du surmenage intellectuel : la moitié des</i>	« (...) <i>névralgies (...) La chaleur seule en vient à bout. »</i>	

	<p><i>hommes de lettres et de Bourse est comme vous. En somme des nerfs, fatigués par le canotage, puis par vos travaux intellectuels, rien que des nerfs qui troublent tout chez vous ; mais la constitution physique est excellente, et vous mènera très loin, avec des embêtements. »</i></p> <p><i>« Mais je suis perclus de névralgies (...) J'ai l'influenza, mais elle se guérit depuis deux jours. Elle a été très bénigne. »</i></p>		<p><i>écouté toute mon histoire, puis m'a dit : (...) »</i></p>
<p><i>Le 18 mars, à Henry Cazalis (175)</i></p>	<p><i>« J'ai eu hier des accidents très pénibles, puis une nuit de cauchemars, d'angoisses de détraquement absolu. Je crois qu'il ne s'agit pas là d'influenza mais des nerfs. »</i></p>		<p><i>« J'ai même envie d'aller voir Déjérine à 4h... »</i></p>
<p><i>Le 25 mars, à Henry Cazalis (176)</i></p>	<p><i>« (...) abcès (...) Il en est sorti un peu de pus et de sang, et cela m'a soulagé.</i></p>	<p><i>« (...) qui a ouvert l'abcès amené par les pointes de feu de Pickiewicz. »</i></p>	<p><i>« J'ai vu un autre dentiste, le Dr Kuhn (...) »</i></p>
<p><i>Le 26 mars, à Laure de Maupassant (177)</i></p>	<p><i>« Mon voyage va peut-être encore se trouver retardé de plusieurs jours à cause de mes dents. La question est fort importante car il se peut que l'état actuel de l'œil gauche se trouve lié à celui de la racine de la dent qui est au-dessous. »</i></p>		
<p><i>Fin mars, à Henry Cazalis (178)</i></p>	<p><i>« Mon état de détresse mentale, cette impossibilité de me servir de mes yeux, et un malaise physique de cause inconnue, mais intolérable, font de moi un martyr. »</i></p> <p><i>« Tout cela se tient si fort qu'étant entré hier soir dans un appartement éclairé à la lumière électrique, la secousse dans les yeux a communiqué une douleur à la dent, douleur suivie aussitôt d'une fluxion. Et puis j'ai la tête en déroute, les idées mêlées et désolantes. L'influenza d'ailleurs ne me quitte pas ; mais comme elle a abandonné les bronches pour faire de mes fosses nasales et de ma gorge une fabrique de glaires inimaginable, je me</i></p>	<p><i>« Mon nouveau dentiste a un peu atténué les vives douleurs amenées par les cautérisations de Pickiewicz, mais les cautérisations, et surtout les pointes de feu sur la gencive y ont déterminé un abcès d'où coule du pus toute la journée. »</i></p>	<p><i>« Je reviens à mon idée du sinus malgré que le second dentiste soit de l'avis du premier. »</i></p> <p><i>« Le dentiste me demande quelques jours de répit. »</i></p>

	<i>demande si l'inflammation du maxillaire ne contribue pas aussi beaucoup à tout cela. »</i>		
<i>Le 1^{er} avril, à Henry Cazalis (179)</i>	<i>« Mon état s'aggrave tellement que je me demande si je pourrai partir. Je suis sûr que j'ai l'influenza dans la tête. Mes nuits sont des successions de sueurs et de frissons, avec des migraines invincibles (...)» « Mes yeux sont tout à fait mal. »</i>	<i>« (...) migraines invincibles qui m'ont forcé à reprendre un peu d'antipyrine. »</i>	<i>« Je vais tantôt chez Robin, puis chez le dentiste. Je voudrais pourtant causer avec vous de tout ça. »</i>
<i>Avril, à Paul Ollendorf (180)</i>	<i>« Je suis de plus en plus souffrant, et cela ne me paraît pas près d'être fini, car mes yeux ne me permettent plus de rien écrire. »</i>		
<i>Le 23 avril, à Gustave de Maupassant (181)</i>	<i>« Je souffre de telles migraines depuis mon arrivée ici que je n'ai pu sortir. Nous en connaissons enfin la cause. C'est une dent, cette fameuse dent que je fais soigner depuis si longtemps. On va l'arracher aujourd'hui. Je serai donc encore au moins huit jours enfermé. »</i>		
<i>Date inconnue, à une inconnue (182)</i>	<i>« Certains chiens qui hurlent expriment très bien cet état. C'est une plainte lamentable qui ne s'adresse à rien, qui ne va nulle part, qui ne dit rien et qui jette dans les nuits le cri d'angoisse enchaînée que je voudrais pouvoir pousser. Si je pouvais gémir comme eux, je m'en irais quelquefois, souvent, dans une grande plaine ou au fond d'un bois, et je hurlerais ainsi durant des heures entières, dans les ténèbres. Il me semble que cela me soulagerait... ... Mon esprit suit des vallons noirs qui me conduisent je ne sais où. Ils se succèdent et s'emmêlent, profonds et longs, infranchissables. Je sors de l'un pour entrer dans un autre et je ne prévois pas ce qu'il y aura au bout du dernier. J'ai peur que la lassitude ne me décide plus tard à ne pas</i>		

	<i>continuer cette route inutile¹. »</i>		
<i>Fin avril ou début mai, à Laure de Maupassant (183)</i>	<p><i>« Quelques lignes seulement car Grancher me défend absolument d'écrire, ce qui amène toujours des contractions de l'œil à éviter jusqu'à guérison. »</i></p> <p><i>« Le mieux que je t'ai annoncé continue, non pas que je sois rétabli, mais j'engraisse, la figure est revenue. Je n'ai plus à lutter que contre les névralgies des mâchoires et les insomnies. Les névralgies des mâchoires dureront jusqu'à ce que la plaie de la dent arrachée soit fermée. Le mieux, en arrivant ici, a été instantané et a sans cesse continué. »</i></p> <p><i>« Mes yeux eux-mêmes vont un peu mieux. Tu en as la preuve par cette lettre bien plus longue que je n'aurais cru. Puis moi, je sens ce bien-être de la santé qui me revient. »</i></p>	<i>« Peux-tu m'envoyer par colis postal deux bouteilles laissées sur une de mes commodes. Une assez grosse contient une drogue qui sent l'acide phénique, c'est une eau dentifrice, l'autre porte une étiquette anglaise c'est de l'eucalyptus. »</i>	<i>« Grancher croit qu'il faut que je reste ici encore quinze jours à trois semaines afin que je reprenne des forces. Il croit que le climat de Nice est la seule cause de cette rude secousse. Il dit ceci : « Vous avez à Paris un appartement grand et sain, à dix minutes du bois de Boulogne et vous allez, juste en été, dans une ville de poussière, de rues aveuglantes et sans campagne autour de vous. Je vous veux dans la verdure ou sur la mer. Essayez de votre bateau, vous y pourrez faire une excellente cure : mais si vous séjournez à Nice vous retomberez certainement, car je ne vois rien de plus excitant que l'air de cette ville en été. Passez-y huit jours de temps en temps, n'y restez jamais, sauf en hiver où elle a des avantages sérieux sur Paris. »</i>

<p>Avril, au Docteur Magitot (184)</p>	<p>« (...) j'ai dû rentrer chez moi et me coucher, tant la douleur stomachale dont je vous ai parlé est devenue affreuse, avec serrement des poignets et picotement dans les jambes je crois que tout mon déjeuner est resté dans l'estomac.</p> <p>Je souffre atrocement. Je vous ai parlé l'autre jour d'un saignement abondant que j'ai attribué à une hémorroïde interne. Ne viendrait-il pas de plus haut ou bien est-ce tout simplement nerveux - Cette douleur devenue si vive aujourd'hui, existe depuis longtemps. Elle a une telle répercussion dans les poignets les côtes et les mâchoires en ce moment que je me demande si toutes ces choses n'en font pas une seule.</p> <p>Mais je souffre comme un martyr en cet instant. »</p>		<p>« Après vous avoir quitté et avoir appris que notre amie de la rue Monceau n'était pas levée et se nourrissait de chloroforme pour tout déjeuner, (...)»</p>
<p>Fin avril ou début mai, à Laure de Maupassant (185)</p>	<p>« Tout travail des yeux me rend malade jusqu'au soir. Il faut qu'ils se reposent absolument. Je crois que mon passage à Nice leur a fait le plus grand mal. Ils ont été mieux lors de mon retour ici, puis l'affreux temps que nous traversons m'a donné une nouvelle rechute avec cette divergence des regards que j'ai déjà eue, 1° une fois à Cannes, en écrivant Bel-Ami ; 2° l'année dernière à Cannes, et enfin à Nice cette année. »</p> <p>« Quant à la dent la question est résolue mais je ne suis pas au bout de mes tourments. »</p> <p>« Tant que le maxillaire sera exposé à l'air j'aurai des accidents de l'œil et des sinus qui sont toujours atteints de névralgies. »</p>	<p>« Il hâte beaucoup en ce moment la fermeture de ce trou par des pointes de feu à l'électricité, et je suis sûr qu'il me fera gagner au moins trois mois sur le travail normal de la nature. »</p>	<p>« Le docteur Magitot, membre de l'Académie, est celui qui vient d'écrire et va présenter à cette Académie un rapport violent et plein de faits dont les journaux ont déjà parlé sur la cocaïne. »</p> <p>« Il me dit : "Allons causons. Puisque j'ai la chance de vous rencontrer, ce que je désire depuis longtemps, je vais vous donner des conseils de sage, car vous avez mené une vie de travail qui aurait tué dix hommes ordinaires. Il y a</p>

			<p><i>longtemps que je le pense et que je voulais vous prévenir. Vous avez publié 27 volumes en dix ans, ce labeur fou a mangé votre corps. Le corps se venge aujourd'hui et vous immobilise dans votre activité cérébrale. Il vous faut un très long repos et complet, monsieur. Je vous parle comme je ferais à mon fils. Ce que vous m'avez raconté de vos projets ne me dit rien de bon. Que comptez-vous faire ? Il faut d'abord quitter Paris aussitôt que j'en aurai fini avec votre bouche. Ne retournez pas à Nice, c'est une ville énervante comme aucune autre, en été, le port est un enfer, le mont Boron également. »</i></p>
<p><i>Le 9 mai, à Laure de Maupassant (186)</i></p>	<p><i>« Mes dents ne sont pas guéries tout à fait mais elles le seront. L'abcès est sec et fermé. »</i></p> <p><i>« (...) car je suis repris encore par l'influenza. Elle m'a attaqué d'abord par la poitrine ; puis je me suis cru guéri. Elle m'a repris par les fosses nasales et la gorge. Enfin j'ai pensé que j'en étais quitte quand elle m'a saisi par la tête, par la migraine, par</i></p>		

	<i>les yeux et la mémoire. Le changement d'air me remettra tout de suite sans doute car je suis ni maigri (au contraire) ni affaibli, mais abruti. »</i>		
<i>Le 27 juin, à Laure de Maupassant (187)</i>	<p>« <i>Nous voici dans les averses et les souffles gelés des neiges qui m'ont redonné des tas d'accidents surtout à la tête. »</i></p> <p>« <i>Remarque comme ma lettre est écrite d'une main plus sûre. Mais les yeux ne sont pas remis de Luchon. Ils ne peuvent supporter l'humidité. »</i></p>	<p>« <i>Divonne »</i></p> <p>« <i>Mais les douches m'ont extraordinairement engraisé et musclé. »</i></p> <p>« <i>Taine me conseillant fort l'Établissement rival de Divonne : Champel, à dix minutes de Genève. Il y fut guéri l'an dernier en 40 jours d'une maladie toute pareille à la mienne - impossibilité de lire, d'écrire, de tout travail de la mémoire. Il se crut perdu. Il fut guéri en 40 jours. Mais il revint cette année juste à temps.</i></p> <p><i>Le poète Dorchain y est en ce moment avec les mêmes accidents que moi. Il a retrouvé le sommeil, rien que ça. Parbleu, c'est tout, ça ! »</i></p> <p>« <i>"Pour vous, tout est d'abord une question de climat, sécheresse et soleil, puis de douche indispensable car elle vous a déjà métamorphosé, j'en suis sûr à vous voir." »</i></p>	« <i>Cazalis m'a donné rendez-vous à Genève. Il m'a trouvé si bonne mine, l'air si fort, qu'il s'est écrié : "Vous êtes guéri".»</i>
<i>Juillet, à Henry Cazalis (188)</i>	<p>« <i>Quant à moi, je traîne ma triste vie que je ne crois pas traîner longtemps, sur toutes les côtes, sur la mer, de plus en plus malade, du cerveau et du corps. »</i></p> <p><i>Je suis à bout de force, n'ayant pas dormi depuis quatre mois, et atteint d'accidents de plus en graves (...)</i>»</p>	« <i>Divonne »</i>	
<i>Le 23 juillet, de Laure de Maupassant à Mme Cazalis (189)</i>	« <i>J'ai de bonnes nouvelles de lui. Il se trouve fort bien de l'hydrothérapie telle qu'elle est pratiquée dans cette localité. »</i>		

<p>Août, à Henry Cazalis (190)</p>	<p>« (...) mais son climat, glacé également car la pluie et les orages ne cessent pas, me fait grand mal ; et mes yeux dans cette atmosphère si froide sont dans un état épouvantable. Après mes trois mois de mer ils étaient guéris presque tout à fait Quand j'ai quitté mon bateau, je ne portais plus de lunettes. Luchon et Divonne m'ont rendu toutes leurs faiblesses, l'impossibilité de garder même une bougie allumée, le soir, tandis qu'en traversant Marseille j'ai pu dîner avec la lumière électrique sans en souffrir. Or cela me reprend comme à Plombières mais d'une façon bien plus grave car la pupille dilatée me fait loucher, et mes lunettes même ne me servent plus. Il me faut une minute pour écrire un mot.</p> <p>Puis voilà mes grandes migraines qui reviennent. »</p> <p>« Puis je redeviens chauve dans ce froid, et j'avais repris ma tignasse sur mon bateau. »</p>	<p>« Divonne »</p> <p>« Les douches glacées de Divonne continuent à me faire beaucoup de bien physiquement, (...) »</p> <p>« Puis voilà mes grandes migraines qui reviennent. Bouchard par son traitement au naphthol qui m'a fait tant de mal ensuite m'a du moins, rendu ce service de me les enlever. Je n'en avais pas eu depuis deux ans. A ce propos, je viens vous demander de vouloir bien me rappeler votre formule au baume du Pérou, (...)»</p> <p>« Par exemple mes muscles se reforment et deviennent très forts sous le jet deux fois répété par jour de la douche à 6 degrés... »</p>	<p>« Je reste à Divonne après un essai d'un jour à Champel où j'ai trouvé comme médecin le charlatan le plus prétentieux et exploiteur que j'aie vu de ma vie, le Dr X... Je vous raconterai notre conversation et la douche invraisemblable qu'il m'a donnée. Il fallait payer un mois d'avance. Or il ne douche pas lui-même, il fait doucher par des brutes. Tout est réuni dans cette souricière pour prendre et abrutir le malade. »</p> <p>« (...) le pharmacien d'ici m'étant plus que suspect, de me faire exécuter la mixture par votre excellent pharmacien de la place des bains d'Aix qui me l'enverra le plus vite possible, contre remboursement.»</p>
<p>Fin août, à Mme Emile Straus (191)</p>			<p>« Le Dr Grancher est venu à Divonne pour constater mon état ; il a déclaré ma guérison complète et absolue »</p>

<p><i>Date inconnue, à Mme Emile Straus (192)</i></p>	<p><i>« J'ai été très bien jusqu'à trois heures, et me voici pris subitement d'une façon terrible.</i> <i>Je suis désolé et voudrais pouvoir vous montrer ma migraine pour vous prouver que je ne puis remuer. »</i></p>		
<p><i>Fin août ou début septembre, à Henry Cazalis (193)</i></p>	<p><i>« J'ai de telles migraines ici, migraines dont j'étais guéri depuis deux ans, (...) »</i></p> <p><i>« (...) douleurs intolérables dans les mâchoires (...) »</i></p> <p><i>« (...) l'œil malade. »</i></p> <p><i>« L'œil au-dessus me semble plus clair bien que l'inflammation totale du maxillaire empoisonné par cette pourriture ne puisse être calmée en 24 heures. »</i></p> <p><i>« Je ne peux plus dormir, je ne peux plus manger, je traîne ma migraine le long des routes, péniblement, (...)»</i></p> <p><i>« Je mangeais comme dix hommes en arrivant ici, maintenant je grignote dégouté comme autrefois, incapable de marcher tant j'ai mal au ventre, perclus d'esprit et d'énergie, plus découragé que jamais. »</i></p> <p><i>« Le corps est fort ; la tête plus malade que jamais. Il y a des jours où j'ai rudement envie de me f... une balle dedans. Je ne peux pas lire ; toute lettre que j'écris me donne un mal de ventre atroce et un gonflement tel qu'il faut déboutonner tous mes vêtements. »</i></p> <p><i>« Dieu que j'en ai assez de la vie. »</i></p>	<p><i>« Je n'ai pas reçu la lotion. »</i></p> <p><i>« (...) que je prends deux grammes d'antipyrine par jour. J'y deviens idiot ; je ne peux plus écrire du tout. »</i></p> <p><i>« Je connais vos histoires de cocaïne et je partage votre horreur pour ce médicament. Mais je vous prie je vous supplie de me laisser vaporiser dans un tube de verre sur votre gencive 20 gouttes de chlorure de méthyle. Ça sent un peu l'éther. Voilà tout. J'en mets cent gouttes à tous mes malades. Je vaporise le liquide dans ma main en tenant le tube de verre dont je casse le bout. Une goutte ne vous touchera pas. »</i> <i>J'acceptai pour voir et je me bouchai le nez car il me dit que cela sentait très fort l'éther. »</i></p> <p><i>« Il me détamponna la bouche et riant, sans se presser, prit une toute petite pince et enleva la dent si vite que je ne m'en aperçus pas. Elle sortit, la racine rongée, pourrie jusqu'au fond, couverte d'espèces de végétations et d'énormes lambeaux de chair morte en putréfactions. Ah les grands chirurgiens !!!! Je n'ai plus une seule douleur dans la mâchoire aujourd'hui. L'opération a été si bien faite que le trou est presque fermé déjà.</i></p> <p><i>« Je voudrais bien la lotion.</i></p>	<p><i>« (...) consulter Terrillon, Magitot, Lannelongue¹ au sujet de douleurs intolérables dans les mâchoires avec prière de me dire si je devais faire arracher encore une œillère placée sous l'œil malade. Pozzi au contraire voulait absolument qu'on enlevât de ma gencive cette pourriture. Ils s'y sont opposés avec ensemble. J'ai obéi à ces autorités. Je viens d'aller à Genève et de voir le professeur de médecine dentaire à la faculté de cette ville. »</i></p>

		<i>Je deviens tout blanc et chauve... »</i>	
<i>Septembre, à Henry Cazalis (194)</i>	<p>« <i>J'ai très mal à ma contusion¹. C'est dedans mais la douleur se répercute aux côtes. Je toussote aussi jour et nuit.</i></p> <p>Note : ¹ <i>Maupassant avait fait une chute en tricycle à Divonne, le 13 août, se luxant deux côtes.</i>»</p> <p>« <i>J'ai si mal à ma contusion que je peux à peine lever le bras pour écrire. Et je suis convaincu que mon toussotement y est lié. Je souffre maintenant jusque dans la main.</i> »</p>	<p>« <i>Aix-les-Bains</i> »</p> <p>« <i>J'ai porté ferme pour le chloroforme.</i> »</p>	
<i>Septembre, à Henry Cazalis (195)</i>	<p>« <i>Me voici repincé par la toux et par de vives douleurs sous la côte. La muqueuse de ma gorge est une vraie varice.</i> »</p> <p>« <i>Je tousse beaucoup et ça me fait grand mal...</i> »</p>	<p>« <i>Aix-les-Bains</i> »</p> <p>« <i>J'aurais absolument besoin d'une cautérisation.</i> »</p> <p>« (...) <i>avec un collutoire d'ergotine qu'il m'avait appris à employer avec un long pinceau courbé.</i> »</p>	« <i>Despaignes m'a débarrassé deux fois à Paris, d'un accident pareil, (...)</i> »
<i>Septembre, à Henry Cazalis (196)</i>	« <i>Je n'ai pas pu rester à la Villa des Fleurs à cause de ma toux.</i> »	<p>« <i>Aix-les-Bains</i> »</p> <p>« <i>Je suis sûr que la place malade est dans l'œsophage juste à celle irritée à Nice par le chloral, ici par l'antipyrine.</i></p> <p><i>Ne faudrait pas poser un révulsif sur la poitrine.</i> »</p>	« <i>Pouvez-vous venir jusque chez moi en rentrant vous coucher...</i> »
<i>Septembre, à Henry Cazalis (197)</i>	<p>« <i>Ma situation devient intolérable. J'ai toujours la migraine, et je souffre affreusement sous l'épaule ou plutôt sous la côte. le gonflement instantané du ventre avec de vives souffrances dedans, quand j'écris un simple billet. Cela me désole car c'est ainsi qu'a commencé mon mal et c'était disparu (...)</i>»</p> <p>« <i>Mes yeux aussi sont tellement faibles qu'il m'est impossible de lire quoi que ce soit. J'ai peur que les pointes</i></p>	<p>« <i>Aix-les-Bains</i> »</p> <p>« <i>L'antipyrine en plus a réveillé l'accident initial de ma maladie (...)</i>»</p> <p>« (...) <i>cela dénonce l'état du ventre et du cerveau sous l'effet de l'antipyrine.</i> »</p>	

	<i>de feu aient amené ce résultat. J'ai toussé toute la nuit et toute la journée¹. »</i>		
Septembre, à Henry Cazalis (198)	<p>« Mes migraines, j'en suis sûr maintenant, venaient des pointes de feu. J'ai dit à mon domestique dix minutes après ces piqûres en sentant ma migraine s'accroître "Diable, je crois que je viens de faire une imprudence." »</p> <p>« Cette nuit ma nuque est devenue énorme, tous les muscles que mes massages quotidiens avaient fait disparaître apparus de nouveau. La migraine intolérable avec ça. »</p> <p>« Mais cela n'est rien ce qui est grave c'est ce qui se passe dans mon côté droit. Ma toux vient de là, et le craquement qui précède chaque accès. Mes quintes deviennent des espèces de convulsions, avec des douleurs vives dans tout le côté droit. Je ne puis plus marcher du tout et à peine remuer tant je souffre. »</p>	<p>« Aix-les-Bains »</p> <p>« Alors je me suis levé et deux heures durant je me suis massé. J'ai fait tout rentrer dans l'ordre à peu près. »</p>	<p>« Landolt d'ailleurs n'a jamais voulu m'en poser affirmant que le mal ne venait pas de là et que ça ne servirait qu'à m'énerver. Or Panas qui m'a soigné autrefois m'a fait un mal abominable¹. »</p> <p>« Note : ¹ Hans Landolt, célèbre ophtalmologiste suisse (1831-1910) ; Photinos Panas, ophtalmologiste français d'origine grecque (1832-1903). »</p>
Septembre, à Henry Cazalis (199)	« Moi je ne vais pas du tout bien. J'ai d'ailleurs la figure très pâle et décomposée, et une migraine violente, et de telles douleurs que je ne puis marcher. »	« Aix-les-Bains »	
Septembre, à Henry Cazalis (200)	<p>« Je suis si atrocement malade que je ne sais plus que faire. »</p> <p>« les douleurs du ventre sont devenues instantanément si vives et la toux si violente que j'ai dû rentrer chez moi. Je crois d'ailleurs qu'ils m'ont empoisonné avec une eau minérale pourrie. J'avais demandé du Condillac. On m'apporte une bouteille que je regarde à peine. J'avais très soif. Je verse, je bois brusquement presque un verre, et je m'aperçois que j'ai avalé une eau d'une puanteur de</p>	<p>« Aix-les-Bains »</p> <p>« Je suis certain que l'antipyrine le Bromhydrate de quinine et le Bromure de sodium dont chaque étape de ma crise de toux a suivi l'absorption, m'ont remis l'estomac dans l'état où je l'avais en quittant Paris. »</p> <p>« Réveillé par de terribles douleurs d'estomac j'ai pris une cuillerée à café de sirop de Lauriers-cerises. Les douleurs sont devenues subitement intolérables. »</p>	

	<p>putréfaction.</p> <p><i>Je suis parti mais cela n'était qu'un accident de plus. J'ai toussé dans mon lit jusqu'à dix heures, puis je me suis assoupi jusqu'à minuit. »</i></p> <p><i>« Et j'ai passé la nuit à me tordre dans mon lit que je ne quitterai probablement pas aujourd'hui. »</i></p>		
<p>Septembre, à Henry Cazalis (201)</p>	<p><i>« J'ai failli perdre connaissance en revenant chez moi, après une sortie d'une heure. La toux recommence par crises, horribles. Que faire ? Je ne peux ni marcher ni remuer, et mon ventre me tourmente autant que la douleur dans le côté droit. »</i></p> <p><i>« J'ai la tête faible à ne pas trouver mes mots. »</i></p> <p><i>« Ces crises de toux sont intolérables. Mon état s'aggrave de minute en minute, je crois mon ventre aussi malade que ma côte et j'ai peur d'un accident dans une quinte. »</i></p> <p><i>« J'ai une figure affreuse, les yeux à moitié morts, un malaise inexprimable. »</i></p>	<p>« Aix-les-Bains »</p>	<p><i>« Ne pourriez-vous pas me faire donner par le pharmacien un gargarisme énergique. »</i></p>
<p>Septembre, à Henry Cazalis (202)</p>	<p><i>« (...) cauchemars et des hallucinations toute la journée. Ni mon cerveau ni mon ventre ne supporteraient un mouvement. Les douleurs ont augmenté. »</i></p>	<p>« Aix-les-Bains »</p>	
<p>Septembre, à Henry Cazalis (203)</p>	<p><i>« Les suites de notre longue promenade en voiture découverte prennent en moi la tournure d'une maladie grave.»</i></p> <p><i>« (...) je proposai une promenade au lac dont ma vue souffrit cruellement le lendemain. (...) Au bout de dix minutes je sentis des douleurs intolérables dans le globe des yeux.(...) Bientôt mon ventre</i></p>	<p>« Aix-les-Bains »</p>	<p><i>« Je vous consulterai à ce sujet. »</i></p> <p><i>« Je voudrais bien que vous m'auscultiez de nouveau, mon cher ami. La cassure interne est-elle plus grave que nous ne pensions ? »</i></p>

	<p><i>me fit souffrir horriblement à la suite de trépidations et, vers la fin de la course l'immobilité de mes jambes dans l'air froid fit naître des douleurs des genoux. »</i></p> <p><i>« J'étais si perclus de névralgies que l'idée de prendre le train m'effraya par l'attente dans la gare. Nous repartîmes et lorsqu'on fut au bord du lac mes yeux me piquaient comme des charbons et mes genoux me faisaient grand mal. Je me sentais si malade que je refusai l'invitation obstinée que cette si amusante jeune femme m'adressait. Je rentrai chez moi paralysé. Puis des accès de toux épouvantables me prirent avec une douleur aiguë dans le poumon droit. (...) La migraine me reprenait. J'attendis 9 h. 1/2 pour me coucher avec l'estomac vide, et moi qui ne dois plus je m'endormis profondément. Je fus réveillé à 2 heures du matin par des écoulements des fosses nasales, comme ceux que j'eus ici l'an dernier après des promenades par des soirées humides. voulais pas manger. (...) »</i></p> <p><i>« J'éprouvais aussi de vives douleurs de mes maxillaires toujours malades depuis les travaux des dentistes dans mes sinus. Enfin les yeux me brûlaient. Alors je m'aperçus que j'étais glacé. J'avais sué d'une telle façon que mon matelas était complètement traversé. »</i></p> <p><i>« Je toussais toujours avec les mêmes douleurs dans la poitrine. [...] État nerveux terrible. »</i></p> <p><i>« Je me réveillai alors tenaillé par les mêmes douleurs et la</i></p>		
--	--	--	--

	<p><i>même toux ayant trempé de la même façon l'autre matelas. »</i></p> <p><i>« J'allais encore me rendormir et resuer quand tambours et clairons sonnèrent pendant une heure pour le départ de la troupe. Alors ce furent en moi des hallucinations comme après la piqûre de cocaïne... Qu'est-ce que tout cela signifie. Je souffre beaucoup dans le poumon droit à chaque coup de toux. Mon ventre est douloureux à ne pas le toucher, mes yeux sont en des nuages de lait. Mes boyaux grondent. Je tousse beaucoup mais à la façon d'un rhume qui vient. Je crois pourtant que c'est nerveux. »</i></p> <p><i>« C'est dans les mâchoires et les sinus que je souffre le plus. »</i></p>		
<p>Septembre, à Henry Cazalis (204)</p>	<p><i>« Je vais tout à fait mal. Le froid m'a saisi sur le Bel-Ami pendant ces promenades en mer longues et immobiles, et je suis perclus de rhumatismes et de douleurs de ventre si terribles que je suis au lit depuis 8 jours. »</i></p> <p><i>« Avec mes nerfs si délicats et si sensibles au froid une maison isolée en cette saison verrait le bout de ma vie en un mois. »</i></p>	<p><i>« Il me faut mille détails d'hygiène constante, l'eau surtout. Et j'ai ici une douche suffisante mais pas de vapeur. Je remplacerai par le tricycle qui est un exercice violent dont je me suis trouvé bien pour le ventre surtout et même pour les yeux, car il décongestionne la tête, (...) »</i></p>	
<p>Date inconnue, à Henry Cazalis (205)</p>	<p><i>« Quant à moi je vous ai répété tous les jours « Mais je perds mes yeux ici, je n'y vois plus, je ne peux plus écrire ni lire. »</i></p> <p><i>« Quand ma mère m'a vu elle s'est écriée « Ah mon pauvre garçon comme tu as les yeux malades mais tu ne pourras pas travailler cet hiver. » Ils sont enfermés entre deux paupières gonflées et sanguinolentes, et le blanc est une plaque rouge. La pupille gauche tient tout l'iris, la</i></p>	<p><i>« Mais Divonne en quelques douches les a calmés et m'a fait l'œil brillant que vous avez vu. »</i></p> <p><i>« Mes intestins aussi l'ont senti, mais grâce au podophile j'ai un peu apaisé le gonflement et les douleurs de chaque repas. »</i></p>	

	<i>droite à peine visible. » « Maintenant je suis presque aveugle, je vais passer le même hiver que le dernier, dans quelque solitude éloignée. Car je ne peux plus tolérer aucune lumière, même pas ma bougie le soir. »</i>		
<i>Fin septembre ou début octobre, vraisemblablement à Hermine Lecomte du Noüy (206)</i>	<i>« (...) je suis encore affreusement souffrant, et voilà pourquoi vous n'avez eu aucune nouvelle de moi. La maladie survenue dont je suis atteint, et dont on ignore le foyer, vient de me donner des accidents des yeux, intolérables et bizarres. Aussitôt que je fixe, que je porte mon attention sur quelque chose, que j'essaye de lire ou d'écrire, mes pupilles se déforment, se dilatent, prennent des apparences invraisemblables. Aussi depuis trois semaines m'est-il défendu de faire quoi que ce soit, d'écrire même un court billet.»</i>		
<i>Octobre, à Emile Straus (207)</i>	<i>« Je ne pourrai pas dîner chez vous samedi car je garde la chambre avec une bronchite. »</i>		
<i>Le 19 novembre, à Laure de Maupassant (208)</i>	<i>« JE VAIS TOUT A FAIT BIEN (...) »</i>		
<i>Le 2 décembre, à Mme Albert Cahen (D'Anvers) (209)</i>	<i>« Je serai mort dans quelques jours, (...) »</i>	<i>« (...) de me laver pendant huit jours les fosses nasales avec de l'eau légèrement salée. »</i>	<i>« (...) c'est la pensée de tous les médecins d'ici pour avoir fait la bêtise sur le conseil du docteur Levenberg (...)»</i>
<i>Le 5 décembre, à Me Jacob (210)</i>	<i>« Je suis tellement malade que j'ai bien peur d'être à la mort dans quelques jours par suite d'un traitement qu'on m'a fait suivre. »</i>		
<i>Le 5 décembre, à Me Jacob (211)</i>	<i>« Je suis en effet fort souffrant.»</i>		
<i>Novembre-décembre, à un de ses médecins (212)</i>	<i>« Je me suis senti mieux hier (...) mais j'ai passé une nuit de détraquement cérébral épouvantable, mon cerveau haletait d'une douleur</i>		<i>« J'ai demandé à Daremberg si ce n'était pas du ramollissement cérébral produit</i>

	<p><i>horrible. La sueur coulait du front comme d'une source ce matin je suis tombé dans mon escalier et tantôt dans mon jardin. J'ai maigri de 10 kilos depuis huit jours.</i></p> <p><i>En vous écrivant mon front se remet à suer et ma tête me répète des mots sans suite. L'air d'ici chargé de sel est sans doute cause de cette aggravation car depuis que j'y suis arrivé les accidents ont augmenté de jour en jour, et je sens que ma respiration salée est cause, une raison constamment aggravante de l'excitation croissante des troubles du cerveau. »</i></p> <p><i>« (...) jour de souffrances odieuses, que tout mon corps, chair et peau, étaient imprégnés de sel. J'ai des accidents ou plutôt des douleurs terribles pour tout ce qui entre dans mon estomac et alors des accidents désolants de la tête et de la pensée. Plus de salive - le sel a tout séché mais une pâte odieuse et salée qui me coule des lèvres. Je crois que c'est le commencement de l'agonie. Mes douleurs de tête sont si fortes que je la serre entre mes deux mains et il me semble que c'est une tête de mort. »</i></p> <p><i>« Le cerveau usé et vivant encore, je ne peux pas écrire. Je n'y vois plus. C'est le désastre de ma vie... »</i></p>		<p><i>par les lavages. Il m'a dit que le ramollissement était toujours ignoré du fou, tandis que je sens, que je raisonne très bien ce qui m'arrive. »</i></p>
<p><i>Novembre-décembre, à Georges Daremberg (213)</i></p>	<p><i>« Vous êtes chimiste, n'est-ce pas ? Eh ! bien, pouvez-vous reconnaître s'il y a du sel là-dedans, car enfin j'ai rendu mille fois plus de sel que je ne m'en suis mis dans la tête, et voilà six semaines que cela dure... »</i></p> <p><i>« Je suis dans un état abominable. Je crois que c'est le commencement de l'agonie.</i></p>	<p><i>« Mais il y a de l'alcool dans votre eau-de-vie allemande ! Ne saviez-vous donc pas que je ne puis boire une goutte de vin, blanc ou rouge, ni un demi-verre d'alcool eau-de-vie, même anisette ou cassis. Depuis la petite cuillerée que j'ai prise ce matin, je tousse comme un malheureux, ma gorge et toute ma muqueuse sont en</i></p>	

	<i>Je n'ai pas mangé hier soir ni ce matin. Ma nuit a été atroce. J'ai à peu près perdu la parole, et ma respiration est une espèce de râle horrible et violent... »</i>	<i>feu. Je ne peux même plus me servir de parfums ni les respirer, tant toute émanation alcoolique me trouble le cerveau... »</i> <i>« Je crève de morphine autant que du sel. »</i>	
<i>Décembre, à Me Jacob (214)</i>	<i>« Voici le codicille à mon testament. »</i> <i>« Je vais de mal en pis, ne pouvant plus rien manger, la tête affolée. »</i>		<i>Prévenez Grancher qu'il m'est impossible de rester ici. »</i>
<i>Le 26 décembre¹, à Me Jacob (215)</i>	<i>« Note : <u>1</u> Cinq jours après avoir écrit cette lettre, le soir du 31 décembre, Maupassant, rentrant de Nice où il était allé dîner chez sa mère, tentait de se suicider. »</i>		
<i>Date inconnue, à Me Jacob (216)</i>	<i>« Je suis mourant. Je crois que je serai mort dans deux jours. (...) C'est un adieu que je vous envoie. »</i>		
<i>Fin décembre, à Henry Cazalis (217)</i>	<i>« Je suis absolument perdu. Je suis même à l'agonie, j'ai un ramollissement du cerveau, venu des lavages que j'ai faits avec de l'eau salée dans mes fosses nasales. Il s'est produit dans le cerveau une fermentation de sel et toutes les nuits mon cerveau me coule par le nez et la bouche en une pâte gluante et salée dont j'emplis une cuvette entière. Voilà vingt nuits que je passe comme ça. C'est la mort imminente et je suis fou. Ma tête bat la campagne. Adieu ami, vous ne me reverrez pas. »</i>		
Lettres difficilement datables : 1880 – 1889			
<i>1888 ?, à Mme Emile Straus (218)</i>	<i>« J'ai un peu de migraine et je vous demande la permission de ne point aller dîner chez vous ce soir, (...) »</i>		
<i>1888 ?, à Mme Emile Straus (219)</i>	<i>« Je suis malade comme je ne l'ai jamais été. La migraine (...) Je ne puis me lever. »</i>	<i>« (...) et l'éther ont provoqué chez moi tantôt deux heures de folie absolue. »</i>	

L'internement et la mort : 1892 – 1893			
Janvier 1892, de Henry Cazalis à Me Jacob (220)	« J'ai retardé mon départ, pour être à vous et à notre pauvre ami, hélas, bien mal en ce moment. »		
Le 4 janvier 1892, du Docteur Darembert à Gustave de Maupassant (228)	« Ce pauvre Guy est en délire constant nous avons été obligé de mettre la camisole de force.»		« Il appartient à la maison du Dr Blanche ² . Il est urgent de le faire partir pour Paris dans cette maison avec ce gardien. Veuillez, je vous prie, écrire sur papier timbré une demande d'internement, conforme au papier ci-joint et la signer. Nous ferons le certificat médical, M. le Dr de Valcourt et moi. Note : <u>2</u> Émile Blanche, aliéniste à Passy.»
Début 1892, de François Tassart à Laure de Maupassant (229)	« malgré son état monsieur n'est pas malheureux. C'est presque inexplicable mais c'est comme ça monsieur ne souffre pas et se porte admirablement de corps. Nous désirons et voudrions plus madame, espérons que l'avenir nous satisfera. »		
1892, de Funel de Clasonne à Me Jacob (221)	« La mère de Guy, alitée et très malade elle-même, ignore les détails qui ont précédé l'internement de son fils dans une maison de santé ; mais elle connaît cet internement, (...)» « Je crois qu'il est encore en état de gérer ses affaires ; mais s'il survenait telle éventualité qui nécessitât des mesures protectrices, (...) »		

<i>Le 3 février 1892, de Funel de Clasonne à Me Jacob (221bis)</i>	<i>« Je n'espère guère un retour à la santé de notre malade. »</i>		
<i>Le 23 février 1892, du Docteur Meuriot à Me Jacob (222)</i>	<i>« Votre cher malade, contrairement à ce que disent les journaux, se porte bien physiquement et mange même depuis plusieurs jours. L'état mental est toujours le même. »</i>		<i>« J'ai l'honneur de vous adresser la note des frais de pension de Monsieur de M.»</i>
<i>Le 13 mai 1892, de Gustave de Maupassant à Me Jacob (223)</i>	<i>« Guy étant absolument irresponsable (...)»</i>		
<i>Le 30 juin 1892, du Docteur Charcot à un destinataire non identifié (230)</i>	<i>«Je viens, sur l'invitation de Madame sa mère, d'examiner Monsieur Guy de Maupassant. L'état physique ne laisse rien à désirer. Malheureusement il n'en est pas tout à fait de même de l'état mental. Le délire est incessant, entretenu par des hallucinations de tout genre. »</i>	<i>Il en résulte une nécessité absolue, quant à présent de maintenir le malade dans les conditions d'installation et de traitement où il se trouve. Il ne saurait être question sans danger pour lui de le faire vivre, actuellement, ailleurs que dans une maison de santé spéciale. Je ne vois en ce moment rien à changer ou à ajouter au traitement suivi.»</i>	
<i>Janvier 1893, d'Alexandre Dumas fils à Albert Delpit (224)</i>	<i>« J'avais toujours prévu qu'il disparaîtrait jeune. » « Mais je ne crois pas à sa guérison, du moins à celle qu'il lui faudrait. (...) Il vivra peut-être, mais comment ? »</i>		
<i>Le 2 juin 1893, du Docteur Emile Blanche à Laure de Maupassant (231)</i>	<i>« Votre cher enfant a passé une bonne semaine ; il est calme et de bonne humeur. Il cause volontiers, et il conserve de nombreux souvenirs dans lesquels il se complaît. Il retrouve alors toute sa lucidité. Il a grand appétit en ce moment, et réclame des repas. Il demande même certains mets qu'il affectionne. Ainsi hier, il a dit qu'il désirerait qu'on lui servît de la purée de lentilles, et il en aura aujourd'hui, quoique ce ne soit pas la saison. Les jambes seules restent</i>		

	<i>faibles, mais il n'en souffre pas. »</i>		
<i>Le 25 juin 1893, du Docteur Emile Blanche à Laure de Maupassant (232)</i>	<i>« Le mieux se soutient. Votre cher enfant est calme ; il a la figure habituellement souriante ; il ne souffre nullement ; il écoute ce qu'on lui dit, et répond, sans paraître trop dérangé dans ses propres pensées auxquelles il revient d'ailleurs volontiers ; il passe des nuits plus tranquilles, a meilleur sommeil ; il mange de très bon appétit et voit arriver ses repas avec plaisir. Il fait chaque jour quelques tours de promenade dans un grand corridor. »</i>		
<i>Guy de Maupassant meurt le 7 juillet 1893 des suites de convulsions dans le cours d'une paralysie générale.</i>			

4.2.- Analyse des traitements et de la maladie

Guy de Maupassant étant une force de la nature (d'après bon nombre de ses contemporains), un grand sportif à la résistance impressionnante, ses maux sont pour la plupart fils de sa syphilis – hormis quelques rhumes et gripes –, dont nous pouvons voir l'évolution au cours des années.

Ce tableau nous démontre également bien, surtout à la fin de la vie de Maupassant, l'incohérence et le début des délires qui s'emparaient de l'auteur. Vers 1889, à mon sens, on a l'impression d'une sorte de lyrisme grandissant et grandiloquent dans un grand nombre de lettres. Ses réactions semblent de plus en plus exagérées. Une chose est néanmoins sûre, c'est le handicap que ses migraines et ses troubles de la vue occasionnaient non seulement sur sa vie sociale et mondaine, mais sur son travail. A combien de reprises se plaint-il de n'avoir pas pu travailler ? Vu le nombre colossal d'écrits qu'il a déjà accumulés en dix ans de carrière, on ne peut que frémir au travail qu'il aurait accompli sans cette syphilis handicapante et surtout, fatale à un âge encore jeune. Et dire qu'il avait le projet, en octobre 1891 (ce qui est bien une preuve qu'il ne se savait pas condamné) d'arrêter les nouvelles pour se consacrer uniquement aux romans... « (...) *j'ai réfléchi et je me suis absolument décidé à ne plus faire de contes ni de nouvelles. C'est usé, fini, ridicule. J'en ai trop fait d'ailleurs. Je ne veux travailler qu'à mes romans, et ne pas distraire mon cerveau par des historiettes de la seule besogne qui me passionne.* » (207).

Cette correspondance est en tout cas très intéressante à lire pour se faire une idée de l'état d'esprit de Guy, et de son évolution, cette joie de ses jeunes années, cet appétit pour la vie et cet humour sans faille, qui se transforme en un trouble tout à fait angoissé, mêlé d'incompréhension. Guy se perd et se trouble, se perd dans la souffrance, la peur et l'incompréhension et se consume. Est-ce représentatif du syphilitique atteint de paralysie générale ? Guy nous a en tout cas offert là, bien malgré lui, un cadeau précieux par son témoignage d'une véracité implacable.

Cependant, nous ne décortiquerons pas tous ses termes sous une approche psychiatrique, pour la bonne et simple raison que je n'en ai pas les compétences.

Et c'est assez regrettable au vu de sa tentative de suicide. Une approche psychologique pourrait nous renseigner plus longuement sur les causes de cet acte ? La douleur ? L'insupportable vérité de se voir diminuer ? Ou la version de François Tassart quand il découvre peu après l'internement de son maître : « *La dépêche arrivée dans la nuit fatale était restée ouverte sur une table ; elle portait comme signature le prénom de la femme néfaste. (...) Faut-il croire à la fatalité ? A un jeu naturel des circonstances ou à une secrète action de forces hostiles ? Pourquoi les bons souhaits de l'ennemie la plus implacable de l'existence de mon maître sont-ils arrivés au moment précis où sa belle intelligence était menacée ? Mystère.* » (379).

Qui était cette femme ? Le secrétaire parle souvent d'une dame en gris et de ses fréquentes visites à Guy, visites qui semblent l'épuiser, surtout à la fin de sa vie. Mais faut-il croire François, malgré son sérieux : « *En remontant jusqu'aux sources auxquelles avait puisé François, nous avons pu constater que, d'ordinaire, il n'avait pas déformé, que ses citations étaient exactes, et que ses références avaient été contrôlées* » (380). Ne pouvons pas y percevoir une jalousie brûlante à l'égard d'un homme qu'il adulait ?

Les raisons qui ont poussé Guy au suicide seront, à mon sens, plutôt à chercher dans les souffrances qui le torturaient depuis des années, et la terrible idée de se voir diminuer, lui qui semblait avoir si peur de cette déchéance. Les multiples allusions au suicide dans ses écrits sont-ils une preuve de son inclination au suicide ? Une fois de plus, je n'ai hélas pas les compétences pour l'affirmer, mais je pencherais pour une réponse négative. Guy décrivait ce qu'il voyait et s'inspirait de faits réels. Sans doute y puisait-il ces idées de suicide.

Continuons notre approche en résumant les maux de Maupassant en une chronologie plus précise et concise que ce "tableau-base", en les résumant dans un nouveau tableau. Nous y inclurons les troubles qui l'ont affecté à la fin de sa vie une fois qu'il eût été interné à la clinique du docteur Emile Blanche, à Passy.

Tableau 10 : Chronologie et résumé de l'évolution de l'état de santé de Guy de Maupassant

Années, âge de Guy	Symptômes (Correspondance) (374) (25) (38)	
1870-1871 (20-21 ans)	inoculation du tréponème, chancre, syphilis primaire présumés	
1875 (25 ans)	Décembre	incident cardiaque à type palpitations
1876 (26 ans)	Mars	palpitations cardiaques, soupçon d'origine nicotinique, arrêt du tabac (pipe)
	Octobre	herpès (réapparition) / est-ce réellement de l'herpès ou des dermatoses des manifestations secondaires de la syphilis ? On ne peut s'empêcher de le soupçonner, surtout quand Guy fait allusion à des lotions extérieures en traitement. Mais si c'est le cas, il n'en a apparemment pas conscience.
	Novembre	herpès et troubles cardiaques traités
1877 (27 ans)	Mars	diagnostic de syphilis, alopecie, perte d'autres poils, céphalées
1878 (28 ans)	Janvier	céphalées
	Juillet	alopécie, gastralgies, troubles cardiaques, dépression
	Août	dépression, remise en question du diagnostic de syphilis en un rhumatisme constitutionnel
1879 (29 ans)	Mai	malaise
1880 (30 ans)	Février	perte de vision de l'œil droit
	Mars	diagnostic d'une paralysie de l'accommodation de l'œil droit avec dilatation de la pupille, diagnostic d'une maladie héréditaire lui venant de sa mère (irritation de la partie supérieure de la moelle)
	Juin	congé maladie pour maladie nerveuse, névrose, migraines, palpitations cardiaques, troubles digestifs, névralgie, troubles oculaires
	Août	prolongation congé maladie
	Septembre / octobre	céphalées
	Décembre	prolongation congé maladie
1881 (31 ans)	Janvier	névralgie, rhume de cerveau, céphalées
	Date inconnue	nervosité extrême, engorgement du foie
1882 (32 ans)	Janvier	balle de revolver dans la main
1883 (33 ans)	Février / mars	troubles oculaires (parésie de l'accommodation de l'œil gauche, fonds d'œil normaux, pupille gauche en forme de triangle orienté vers le bas)
	Août	amélioration cardiaque, troubles oculaires
	Date inconnue	gastralgies

1884 (34 ans)	Mai	troubles oculaires (parésie de l'accommodation de l'œil gauche et de l'œil droit, abolition du réflexe photolumineux de l'œil gauche, pupille gauche moyennement dilatée et immobile : triade de la pupille d'Adie pour l'œil gauche : signe non spécifique de la syphilis mais souvent retrouvé)
	Octobre	troubles oculaires (idem mai)
1885 (35 ans)	Février	aggravation des troubles oculaires
	Mai	troubles digestifs (estomac), troubles oculaires, bonne fonction cardiaque
	Septembre	troubles oculaires (abolition du réflexe lumineux des deux yeux, pupille gauche en mydriase, parésie de l'accommodation bilatérale)
	Date inconnue	céphalées, accompagnées de perte de sensibilité de l'avant bras, du dos, des jambes
1886 (36 ans)	Janvier	troubles oculaires (incapacité à la lecture, pupilles inégales, pupille gauche en triangle renversé)
	Juin	troubles oculaires
	Juillet	réapparition des troubles cardiaques
	Septembre / octobre / novembre	troubles oculaires
1887 (37 ans)	Mars	troubles oculaires
	Septembre	amélioration de l'état général
	Décembre	troubles digestifs (estomac), troubles oculaires, céphalées
1888 (38 ans)	Janvier	amélioration des céphalées
	Mars	céphalées
	Avril	amélioration des céphalées
	Juillet	nervosité, céphalées, insomnies
	Septembre / octobre / novembre	céphalées, troubles oculaires (accommodation de l'œil gauche moins parésinée, accommodation de l'œil droit normale, pupille gauche irrégulière en mydriase, pupille droit en myosis, réflexe photomoteur des deux yeux abolis)
1889 (39 ans)	Janvier	céphalées, gastralgies, douleurs aux jambes
	Août	troubles digestifs (estomac et intestins)
	Octobre	hémorragies intestinales
	Novembre	inflammation de la gorge, hémorragies digestives, troubles oculaires
1890 (40 ans)	Janvier	insomnies
	Février / mars	troubles oculaires (inchangés par rapport à 1888)

	Avril	influenza (grippe), névralgie
	Mai	troubles oculaires, troubles digestifs (estomac et intestins)
	Juin	amélioration de l'état général
	Juillet	troubles oculaires
	Août	amélioration suivie de névralgies, nervosité, troubles oculaires, crampes aux mains et aux épaules, dépression
	Septembre	troubles oculaires
	Décembre	alopécie
	Date inconnue	fatigue, dépression
1891 (41 ans)	Janvier	troubles psychologiques, incohérence de paroles et de pensées, troubles oculaires
	Février	troubles oculaires, fatigue nerveuse, céphalées
	Mars	accidents nerveux, influenza, bronchite, abcès dentaire, troubles oculaires, diagnostic de neurasthénie, névralgies, cauchemars, insomnies, angoisse
	Avril	influenza, céphalées, insomnies, troubles oculaires, abcès dentaire, dépression, hémorragies et douleurs digestives
	Mai	troubles oculaires, névralgies, insomnies, influenza, guérison de l'abcès dentaire
	Juin	amélioration de l'état général mais toujours troubles oculaires
	Juillet	idée d'une mort prochaine
	Août	troubles oculaires, migraines, alopécie
	Septembre	céphalées, troubles oculaires (accentuation de la fatigue visuelle avec sensation de flou et de brûlure dans les yeux), douleurs abdominales accompagnées de météorisme, chute et luxation de deux côtes, toux, troubles psychiatriques, incohérence, cauchemars, hallucinations, idées suicidaires
	Octobre	Bronchite (en plus de la plupart des maux du mois de septembre)
	Novembre	amélioration de l'état général
	Décembre	annonce de sa mort, troubles psychiatriques, incohérence, hallucinations, délire hypochondriaque, conflits sociaux exagérés
	Date inconnue	troubles oculaires, douleur aux vertèbres, alopécie
1892 (42 ans)	Dans la nuit du 1 ^{er} au 2 janvier : tentative de suicide au revolver puis à l'arme blanche dirigée contre son cou	

	Janvier	délires, internement le 6 janvier à la clinique de Passy du Docteur Emile Blanche pour cause de mélancolie, tentative de suicide, symptômes de paralysie générale (troubles de la parole, tremblement de la langue, inégalité pupillaire, abolition des réflexes tendineux,...), délires (hypocondriaque, mégalomane, s'affirme le fils de Dieu, le déclencheur de la guerre contre la Prusse, argent qu'on lui a volé, croit s'emplir de sel), hallucinations visuelles (paysages étrangers, conversations avec des morts)
	Février	continuellement halluciné, difficultés pour prendre ses repas, nourri à la sonde
	Mars	hallucinations et refus d'uriner (son urine est faite de diamants, boule de choléra dans le ventre, accuse le docteur Blanche, le directeur pédéraste de la maison de lui avoir détruit le cerveau avec sa sonde urinale)
	Avril	hallucinations, parole embarrassée, rejette ses proches (François Tassart) et ne les reconnaît plus
	Mai	gâteux, halluciné
	Juin	Hallucinations (plante une branche en terre et affirme "nous y retrouverons l'an prochain des petits Maupassant", parle seul, violence ponctuelle, ne reconnaît plus le docteur Blanche
	Juillet	stationnaire
	Août	hallucinations, agitation fréquente mais courte
	Septembre	difficulté d'alimentation
	Octobre	veut se déshabiller, hallucinations
	Novembre	même état
	Décembre	hallucinations, difficultés d'alimentation
1893 (43 ans)	Janvier	paralysie générale
	Février	stationnaire
	Mars	convulsions épileptiformes (muscle de la face, bras, jambe gauches), de 11h à 6h
	Avril	convulsions épileptiformes
	Mai	convulsions épileptiformes, ne tient plus debout
	Juin	convulsions épileptiformes, coma du 28 juin au 2 juillet
	Juillet	coma, convulsions, décès le 7 juillet à 11h $\frac{3}{4}$ du matin des suites de convulsions dans le cours d'une paralysie générale

Maintenant que toutes ces données ont été condensées, poursuivons en nous intéressant à la lettre 62 qui date de 1877, où Guy nous apprend, ainsi qu'à son ami Robert Pinchon alias La Toque, qu'il a contracté la fameuse vérole. Sur l'excellent site internet de Mr Thierry Selva :

Maupassant par les textes, une note précise que la lettre dont j'ai tiré les citations précédemment retranscrites n'était qu'un fragment de l'écrit original et que les parties manquantes traitaient de son diagnostic et de son traitement. Deux autres sources (376) et (382) nous apportent ce début tant attendu et espéré, et surtout très précieux :

« Tu ne devineras jamais la merveilleuse découverte que mon médecin vient de faire en moi (...) Comme mes poils tout à fait tombés ne repoussaient pas, que mon père pleurait autour de moi et que les lamentations de ma mère venaient d'Etretat jusqu'ici - j'ai pris mon médecin au collet et je lui ai dit : "Bougre tu vas trouver ce que j'ai ou je te casse"... Il m'a répondu "La vérole". J'avoue que je ne m'y attendais pas; j'ai été turlupiné enfin j'ai dit "Quel remède ?" Il m'a répondu "Mercure et iodure de potassium". J'allai voir un autre Esculape, qui fit le même diagnostic, précisant qu'il s'agissait d'une "vieille syphilis" datant de six ou sept ans (...) Bref, depuis cinq semaines je prends quatre centigrammes de mercure et trente-cinq centigrammes d'iodure de potassium par jour et je m'en trouve fort bien. Je finirai par faire du mercure ma nourriture ordinaire. Mes cheveux commencent à repartir (...) mes poils du cul broussaillent (...) J'ai la vérole! enfin! la vraie! pas la méprisable chaude-pisse, pas l'ecclésiastique cristalline, pas les bourgeoises crêtes-de-coq ou les légumineux choux-fleurs - non - non, la grande vérole, celle dont est mort François Ier. La vérole majestueuse et simple ; l'élégante syphilis (...) J'ai la vérole (...) et j'en suis fier morbleu et je méprise par-dessus tout les bourgeois. Alleluia j'ai la vérole, par conséquent je n'ai plus peur de l'attraper et je baise les putains des rues, les rouleuses des bornes et après les avoir baisées je leur dis : "J'ai la vérole." Et elles ont peur et moi je ris... »

Ces passages manquants sont d'un intérêt extrême, nous apportant des précisions sur les conditions du diagnostic, la date présumée d'inoculation, les traitements et leurs posologies, et le comportement et la réaction de Guy face aux médecins et aux femmes.

L'évolution de la syphilis de Guy se sera vraisemblablement faite sur vingt-deux ou vingt-trois ans. Il aura vécu un peu plus de la moitié de sa vie avec le tréponème. La phase secondaire de la maladie qui se déclenche en général quelques semaines à un an après l'inoculation a duré certainement près de sept ans. L'apparition de la syphilis tertiaire, affirmée avec le début des troubles oculaires en 1880, sera donc effective environ dix ans après l'inoculation. Elle évoluera en gravité sur treize ans avant d'emporter Guy de Maupassant.

Malgré toutes ces données, la certitude du diagnostic de la syphilis reste étonnamment floue. En effet, il est remis en cause dès août 1878, à peine un an et deux mois après le diagnostic initial explicité dans la lettre 62. Une telle clarté ne s'exprimera plus que dans les causes d'internement à la clinique Blanche, sous les termes de paralysie générale. Entre les deux, les

médecins évoquent un rhumatisme constitutionnel, une maladie héritée de sa mère (qui avait en réalité une maladie de Basedow (12), un épuisement nerveux dû à sa charge colossale de travail, etc.

Souvent, l'optimisme des médecins est de mise. Il faut bien avouer qu'à l'époque, la plupart des personnes imaginaient qu'une fois le traitement mercuriel absorbé, la disparition des phénomènes cutanés secondaires comme les syphilides observées, on était guéri de la syphilis. Guy lui-même en était semble-t-il convaincu, car il n'y fera plus jamais allusion et dira même à Frank Harris qui lui demandait s'il avait eu la vérole : « *Oui, toutes les maladies infantiles, (...). Tout le monde l'attrape dans la jeunesse ! Mais, depuis dix ans, plus trace de rien. J'en suis débarrassé depuis longtemps* » (376).

Les médecins eux-mêmes en étaient-ils conscients ? Les connaissances sur la syphilis avaient bien avancé (partie 2.1.2) et on savait déjà que le tabès et la paralysie générale étaient des conséquences de la syphilis, mais Fournier n'a réussi à imposer durablement cette idée qu'aux alentours de 1893 / 1894. Et il est également connu que ces données nouvelles se heurtaient à la réticence d'autres spécialistes et à d'autres données sur la folie et de la neurologie notamment. Et tous les médecins ne devaient pas en être informés, n'étant pas tous des syphiligraphes accomplis. Ainsi, le doute persiste et le flou demeure : les praticiens qui avaient en charge la santé de Guy de Maupassant avaient-ils conscience de sa syphilis ? Et si oui, pourquoi garder cette information sous silence ?

De plus, cet optimisme général des médecins peut s'expliquer par cette anecdote de François Tassart : « (...) *l'oculiste est venu déjeuner avec Monsieur, dont les yeux ne vont pas mieux. Le 20, il retourne chez son docteur Grubby, et le soir il me raconte qu'il l'a fait parler : « Quand, me dit-il, il a eu débité sa litanie, je l'ai fixé dans les yeux avec insistance. Alors il s'est lâché : « A vous, monsieur de Maupassant, qui êtes un homme intelligent, je préfère vous dire la vérité. Je ne traite que par la persuasion ; cependant, permettez-moi de vous dire que j'obtiens de bons résultats, et vous voyez bien vous-même que dans toutes les choses que je vous donne, il y en a qui peuvent vous être très utiles et vous faire le plus grand bien. » M. de Maupassant conclut : « J'étais fixé. » Dans la suite, j'ai essayé autant que possible de faire suivre, sans exagération, ce régime à mon maître ; car sûrement il avait du bon comme reconstituant* » (379).

La persuasion ? Ou une forme déguisée de mensonge ? Les dernières lettres des médecins de la clinique Blanche écrites à Laure de Maupassant sont elles aussi étonnantes de bonnes nouvelles et de progrès. Or il n'en était rien. Les médecins agissaient-ils pour protéger les nerfs déjà fragiles de la mère de l'auteur ?

La prise en charge médicale de l'époque, tout du moins de Guy de Maupassant, semble donc difficile, pleine d'embûches et d'incompréhension. Guy exprime d'ailleurs souvent son mécontentement face aux médecins : « *Il n'est pas heureux avec ses médecins (...)* » (379) ; « *J'admire la sereine ignorance des médecins !* »

Mais avouons-le, Guy ne paraît pas être le patient idéal, loin de là. Il ne cesse de changer de médecin, en consulte cinq ou six à la fois, semble changer d'*Esculape* dès que les soins ne lui conviennent pas. Et cette phrase : « *Ça, c'est toujours un résultat. J'espère, pour la confusion des médecins, que je n'en obtiendrai pas d'autre.* » indique clairement le peu de considération qu'il pouvait avoir face à leurs efforts.

Et pourtant, cette tendance s'inversera au cours du temps et de l'évolution de sa maladie. Guy deviendra l'ami des médecins, et ils deviendront ses confidents, alors qu'il aura une nette tendance à se couper du reste du monde. « (...) *arrive son ami le docteur Daremberg. Je l'avertis que M. de Maupassant vient d'entrer dans sa baignoire ; il me répond sur un ton très gai : "Cela me laisse froid, j'ai autant de plaisir à voir Maupassant dans l'eau que dans son salon." En entrant dans la salle de bain, il lui crie : "Ne sors pas tes mains de l'eau, mon vieux ; le cœur y est, pas de protocole entre nous ! Comment vas-tu ?" Deux rires sonores se croisent dans le vide de cette salle sans meubles* » (379). Et cela sans compter son amitié avec le docteur Cazalis.

Et qu'en est-il des pharmaciens ? Guy y fait peu allusion, hormis les bonnes pharmacies qui ont du coaltar saponiné et ce pharmacien suspect de Divonne en août 1891, qu'il préfère éviter, demandant au docteur Cazalis de s'adresser pour lui à son excellent pharmacien. La suspicion de Guy était peut-être déjà due à ses troubles psychologiques qui se teintaient de paranoïa. Mais néanmoins, il y a un bon pharmacien dans l'affaire, un homme à qui l'on peut faire confiance.

Le peu de résultat des traitements qu'il suivait explique-t-il la mauvaise image des pharmaciens qu'il véhiculait dans ses nouvelles et dont nous avons déjà parlé ? Les effets indésirables qu'il cite (les effets sur son estomac de l'antipyrine qui le rendait idiot, la poudre de Dower lui infligeant de nouvelles migraines, la quinine provoquant une surdité, les terribles piqûres de cocaïne et de morphine,...) sont-ils à l'origine du thème du pharmacien empoisonneur fréquent dans ses nouvelles ? A-t-il franchi les portes d'une officine pour demander conseil au pharmacien face à ses maux incompris ? Existe-t-il, quelque part, perdu dans des archives, un ordonnancier de la fin du XIX^e portant les remèdes délivrés à Guy de Maupassant ? Ce serait une vraie chasse au trésor que de se lancer dans cette aventure. Et que penser de cet épisode de tromperie et de coucherie avec la femme d'un pharmacien alors qu'il

était en plein stade secondaire et contagieux (21) ? Doit-on y voir la volonté d'atteindre le pharmacien ou ce bourgeois qu'il méprise par-dessus tout ? Et si c'est le bourgeois qu'il a voulu atteindre, pourquoi choisir un pharmacien ? Cela implique-t-il le caractère bourgeois indissociable du pharmacien, qui devient le représentant de la bourgeoisie dans l'esprit de Guy ? Ou n'était-ce qu'un hasard, qu'une rencontre, qu'une... opportunité ?

Mais surtout, n'est-ce pas l'illustration de son comportement revancharde que l'on peut lire si crûment explicité dans *Lit 29* ? Sa réaction pour le moins surprenante de joie et de fierté fanfaronne à l'annonce de son diagnostic de syphilis ne cache-t-il pas une profonde révolte, une colère, une angoisse, qu'un dandy comme lui ne peut pas exprimer, qu'un homme viril doit cacher ?

Guy semble en effet avoir l'angoisse de la dégénérescence et de la maladie (24). Ne se moque-t-il pas de lui-même dans *Voyage de santé* avec son personnage hypochondriaque ? Dans *Les Sœurs Rondoli*, l'angoisse de l'hygiène est bien explicitée, tout comme dans certaines de ses lettres. Même si le délire hypochondriaque allait s'affirmer avec l'aggravation de sa paralysie générale, n'y avait-il pas toujours été sujet, dans une moindre mesure ?

Guy avait-il peur de cette syphilis qu'on savait mortelle, qu'on savait douloureuse, qu'on savait destructrice ? Avait-il peur de voir sa vigueur et son image d'homme fort et beau diminuées par la vérole, sa force de séduction défigurée par l'alopécie, la perte de ses poils et de sa forte moustache symbolisant sa virilité, sa peau marquée par des syphilides ?

Est-ce pour cela qu'il couche avec toutes les prostituées des rues et leur disant après coup qu'il a la syphilis ? Ce comportement serait-il à rapprocher de celui d'Irma, qui se venge des soldats prussiens qui l'ont violée puis empoisonnée ? Guy avait-il le même sentiment ? Se sentait-il incapable de résister à ces dames, prostituées ou non, dont il parle parfois en termes cruels ou qu'il présente dans ses nouvelles comme de terribles manipulatrices aux tendances de veuve noire, et désirait-il se venger du poison qu'elles lui avaient inoculé ? Les femmes n'étaient-elles finalement pas ses ennemies tant aimées, lui qui était atteint de satyriasis et capable d'avoir une érection sur commande (21) ? Lui qui se vantait de *lasser une femme* et le faisait, devant témoins bien entendu, assaillant la dame cinq fois de suite (373) ? Lui qui, d'après Huysmans, est le seul à avoir poussé si loin l'absence de pudeur (373) ? Lui, grand amateur de coït public (24), cet hypersexuel aux tendances exhibitionnistes, sadiques (21), organisant des orgies avec ses amis et leurs maîtresses, « *Je voudrais vous faire baiser ma maîtresse ; Alors, entre eux quatre, avait lieu une terrible orgie* » (24), rendant les femmes folles, hystériques : « *dans une crise d'hystérie, allait chercher dans la chambre voisine le revolver de Maupassant et en tirait des coups (...), et il arrivait que Maupassant se blessait à la main, en*

la désarmant » (24) ; « "François, je vous en prie, donnez-moi M. de Maupassant, donnez-moi M. de Maupassant ou je vais mourir ! Je le veux ! Je vous dis que je le veux !... Je ne lui ferai aucun mal, soyez-en sûr ; je vous le promets... mais donnez-le-moi", criait-elle toujours... » (379). Les exemples sont encore multiples au fur et à mesure de la découverte des souvenirs des uns et des autres. Et n'est-ce pas là la véritable maladie de Guy de Maupassant ? Cette hypersexualité qui ne se calma jamais, pas même à la toute fin de sa vie, puisqu'il recevait, d'après François Tassart, ses maîtresses encore jusqu'en 1891. Cet appétit qui lui valut de rencontrer Dame Vérole et de s'en faire le chevalier. Il est évident qu'il a dû en être un féroce agent de contamination.

A ce propos, une remarque qui peut avoir son intérêt. Sa contamination présumée datant de 1870 – 1871, on peut soupçonner qu'elle ait eu lieu en 1870, alors que la France était en pleine guerre contre la Prusse, et Guy soldat. Nous pourrions y voir une preuve de plus des liens entre prostituées, militaires et syphilis, qui pourraient être la cause de l'apparition de cette enflammée de 1493, cette gigantesque épidémie de vérole.

Une lettre à son père datant de 1871 où il dit : « *Ensuite vient la question d'argent. Ma maladie m'ayant coûté très cher il me reste pour mes six mois d'été 600 F plus 150 F de solde en tout 750 F et c'est peu* » (225). De quelle maladie parle-t-il ? Sa mère évoque peu de temps un mal de gorge. Mais s'est-il traité pour ce mal de gorge ? Et si oui, ces soins coûtaient-ils donc si cher ? Au vu de la date, 1871, le doute est permis. Guy a-t-il traité ses premiers troubles syphilitiques, comme un chancre d'inoculation ? Est-ce de par cette localisation qu'il n'en dit pas plus ? Je n'ai hélas pas les réponses...

A présent et pour terminer, listons dans un dernier tableau les remèdes dont nous sommes certains que Guy a usés.

Tableau 11 : Liste des médicaments utilisés par Guy de Maupassant au cours de sa vie

Remèdes	Symptômes traités et autres renseignements	Définitions (15) (11) (35)
Acide phénique	En solution dentifrice, conditionnée en bouteille	p.159 partie 3.1.2
Ammoniaque	X à XV gouttes en shampooing pour soins des cheveux	p.158 partie 3.1.2.
Antipyrine	Jusqu'à 2 g contre les céphalées Le rend <i>idiot</i> , cause de ses hémorragies intestinales ? Efficace	[C9H6,2CH3,Az20] Diméthoxyquinizine, phénazone Antipyrétique mais surtout analgésique puissant. Dose : 2 à 6g en cachet, solution, ou mieux en perles de 0,25g.
Arsenic	Traitement de deuxième intention pour ses troubles cardiaques, en association à l'iodure de potassium et à la teinture de colchique (échec thérapeutique)	p.210 partie 3.2.2.
Bains de vapeur	Semble être un de ses traitements au long cours contre ses affections chroniques de syphilitique	Lorsque l'eau est non pas liquide mais en vapeur. Pris dans une étuve, une chambre fortement chauffée au moyen de tuyaux qui en parcourent les parois.
Baume du Pérou	En mélange avec de l'alcool, lutte contre l'alopecie	Obtenu à partir du Myroxylon balsamum L., légumineuse Mélasse très brune, odeur forte mais agréable, saveur amère et âcre Excitant, diurétique, parfum
Bromure de potassium	Traitement de première intention de ses troubles cardiaques, en association avec de la digitale (échec thérapeutique)	p.158 partie 3.1.2.
Bromure de sodium	Traitement associé au bromhydrate de quinine et à l'antipyrine, qui lui a valu des effets indésirables gastriques	NaBr Même préparation, mêmes indications, mêmes doses que le bromure de potassium
Bromhydrate de quinine	Mal orthographié dans la lettre Traitement supposé d'une grippe (fébrifuge?)	Sulfate de quinine off.....10 Bromure de baryum crist.....3,8 Eau distillée.....100 Délaissez le sulfate de quinine dans 0g d'eau, portez à ébullition, ajoutez le bromure de baryum dissous dans 25g, filtrez, évaporez et laissez cristalliser. Aiguilles fines et soyeuses groupées autour d'un point central. Contient 76,60% de quinine.

Camomille (379)	En tisane	Matricaria recutita, Synanthérées Stomachique (qui est bon pour l'estomac), carminatif (expulse les vents contenus dans le conduit intestinal), fébrifuge, antispasmodique, nervin
Chambre noire	Repos complet de la vue avant examen	/
Chloral	Traitement contre les insomnies	[C2HCl3O] Trichloraldéhyde Découvert en 1832 par Liebig Hydrate de chloral utilisé en thérapeutique Propriétés hypnotiques
Chloroforme	Antalgique	p.159 partie 3.1.2.
Chlorure de méthyle	XX gouttes Anesthésie de la gencive avant arrachage de dent Odeur étherée	[CH3Cl] Gaz incolore, odeur étherée, saveur sucrée Traitement de la névralgie sciatique
Coaltar saponiné (de Leboeuf et Bayonne)	Antiseptique (379) Lotion pour cheveux, description de l'aspect : <i>l'apparence verdâtre et laiteuse, sans aucun dépôt au fond</i>	Obtenu en faisant digérer 100g de coaltar dans 2400g de teinture de quillaya. En bains, lotions et comme désinfectant.
Cocaïne	Sous forme de piqûre, traitement antalgique Ne les supporte pas, cauchemars, hallucinations	[C17H21AzO4] Alcaloïde de la feuille de Coca Incolore, inodore, soluble dans l'eau et l'alcool, surtout dans l'éther, saveur légèrement amère. Propriétés anesthésiques remarquables
Colchique (teinture de)	Traitement de seconde intention de ses troubles cardiaques, en association avec iodure de potassium, arsenic (échec thérapeutique)	p.40 partie 1.1.3.
Collyres	Traitement de ses troubles oculaires	Médicaments magistraux pour les yeux, secs (poudres fines), mous (pommades ophtalmiques), liquides ou gazeux.
Digitale	Traitement de première intention de ses troubles cardiaques, en association avec le bromure de potassium (échec thérapeutique)	Digitalis purpurea L., Scrophulariacées Sédatif, diurétique, palpitations, anévrismes Alcaloïde : digitaline
Douche	Traitement fréquent, inspiré de ses cures thermales	p.169 partie 3.1.2.

Dower (poudre de)	Traitement de l'influenza (grippe) Lui donne des céphalées	Sulfate de potasse.....40 Nitrate de potasse.....40 Ipécacuanha.....10 Opium pulvérisé.....10 Faites une poudre homogène. Calmant et diaphorétique (qui favorise la transpiration) ; 0,05 à 0,15dg le soir en se couchant, dans la goutte, le rhumatisme chronique, etc.
Eau de Cologne (379)	En frictions fréquentes, supposées quotidiennes (379)	p.159 partie 3.1.2.
Eau légèrement salée	Traitement de la congestion nasale	/
Eaux minérales	Cures thermales	p.160 partie 3.1.2.
Ergotine	Sous forme de collutoire (contre une bronchite tenace aux alentours de 1891) En injectable, Ergotine Yvon, contre les convulsions à la fin de sa vie (374) (ArtSegal1)	Extrait de seigle ergoté Seigle ergoté broyé au moulin.....1000 Eau distillée.....5000 Alcool à 90°.....Q.S. Mettez le seigle ergoté avec le double de son poids en eau, après un contact de douze heures, faites écouler le liquide que vous chaufferez au B.-M. pour obtenir un coagulum qui sera rejeté. Epuisez le marc par le restant de l'eau puis évaporez ce liquide jusqu'à consistance sirupeuse, ajoutez-y le premier liquide et mettez le tout dans un flacon d'une capacité double ; ajoutez de l'alcool à 90° en quantité suffisante jusqu'à ce que le liquide commence à perdre sa transparence. Agitez alors le mélange, les parties insolubles s'attacheront aux parois du flacon, décantez, évaporez en consistance d'extrait mou. Extrait rouge brun, homogène, d'une saveur un peu piquante et amère. Spécifique contre les hémorragies
Eucalyptus	Conditionné en bouteille, étiquette anglaise	Eucalyptus globulus Fébrifuge, stomachique, désinfectant, astringent, hémostatique en usage externe, antiseptique des voies respiratoires.
Ether	Antalgique Est devenu éthéromane	p.161 partie 3.1.2.

Farine de lin laudanisé (379)	En cataplasme Traitement contre les coliques et les douleurs intestinales (379)	Farine non exprimée (= non privée de son huile) base de la plupart des cataplasmes
Homéopathie	12 granules en traitement contre l'herpès (supposé)	Homoeopathie. s. f. Méthode thérapeutique, imaginée par Samuel Hahnemann, de Leipzig, qui consiste à traiter les maladies à l'aide d'agents qu'on suppose doués de la propriété de produire sur l'homme sain des symptômes semblables à ceux qu'on veut combattre.
Iodure de potassium	Traitement de seconde intention de ses troubles cardiaques, en association avec teinture de colchique et arsenic (échec thérapeutique) Traitement de la syphilis diagnostiquée au stade secondaire, à la posologie de 35 cg / j, suivi pendant minimum cinq semaines	KI Petits cristaux cubiques, blancs, anhydres, inaltérables dans l'air sec, transparents lorsqu'ils sont purs, opaques lorsqu'ils renferment du carbonate alcalin, d'une saveur salée, piquante et désagréable. Médicament précieux Indiqué dans les scrofules, le goître, les accidents de la syphilis tels que tubercules profonds de la peau, les périostoses, la carie, les exostoses, les douleurs ostéocopes, dans certains cas de gouttes, dans les anévrismes, dans l'asthme. Jusqu'à 5g par jour.
Laurier-cerise	En sirop, une cuillère à café Traitement d'une insomnie causée par des douleurs abdominales qui ont empiré	Laurier officinal, Prunus lauro-cerasus, Rosacées Petit arbre de l'Asie mineure, feuilles ovales, lancéolées, fermes, coriaces, exhalent une odeur d'amandes amères si froissées, fleurs blanches en grappes, fruits sont des drupes rouges moitié moins grosses que des cerises. Calmant sédatif, en topique contre les brûlures.
Lotions extérieures	Traitement de l'herpès	/
Lunettes	Verres spéciaux, fumés (379) pour ses troubles de la vue	Lunette. s. f. Nom donné aux divers instruments d'optique destinés à remédier aux imperfections de la vue ou à étendre le champ visuel.
Mercure	Traitement de la syphilis diagnostiquée au stade secondaire, à la posologie de 4 cg / j, suivi pendant minimum cinq semaines, très bien supporté (vu le ton de la lettre, on peut mettre en doute cette affirmation)	p.36 partie 1.1.3. : dérivés du mercure

Morphine	En piqûre Traitement antalgique mal supporté	p.38 partie 1.1.3. : sel de morphine p.162 partie 3.1.2.
Naphtol	Non précisé	Dérivé de la naphthaline en réaction avec des acides sulfoconjugués Deux types (qui ont les mêmes propriétés) : naphtol alpha et naphtol bêta (formes isomériques). Le deuxième est le seul qui doit être délivré à défaut de spécification de la part du médecin. En pommade dans le traitement de certaines maladies de la peau, à l'intérieur à la dose de 1 à 2,50 par jour. Benzoate de naphtol bêta utilisé dans l'antisepsie intestinal à la dose de 2 à 5g par jour en cachets.
Perchlorure de fer (379)	Traitement des coliques et de désordres intestinaux XV gouttes tous les quarts d'heure dans un peu d'eau (379)	[Fe2Cl2] Aiguilles rouges Antihémorragique
Podophile	Traitement des troubles intestinaux et gastriques (ballonnements)	Podophylle, Podophyllum peltatum L., Renonculacées Excellent purgatif
Pointes de feu à l'électricité	Cautérisation de plaies aux gencives	Agent dont on se sert pour désorganiser une portion plus ou moins étendue et plus ou moins profonde des tissus organiques. Cautère conique ou pointe de feu : tige se termine par un cône tronqué dont l'axe est de 27mm, et dont la base a 17 de diamètre. Electricité : galvanocaustique : ensemble des opérations chirurgicales qui s'accomplissent à l'aide de courants électriques.
Pointes de feu de Pickiewicz	Cautérisation de plaies aux gencives	/
Quinine	Traitement de l'influenza (grippe) Le rend momentanément sourd	p.41 partie 1.1.3. : quinquina Alcaloïde du quinquina, placé à la tête des toniques, spécifique des fièvres périodiques, héroïque dans les fièvres pernicieuses, employé dans les affections scrofuleuses ou scorbutiques, préparations en externe contre la gangrène
Régime	<i>(...) pas de pain, mais, à la place, trois fois par jour des pommes de terre à l'anglaise, des œufs le plus possible, sous</i>	p.170 partie 3.1.2.

	<p><i>toutes les formes, du poisson de mer à tous les repas, beaucoup de volaille et de viande de boucherie, ainsi que des purées, peu de légumes verts, pas du tout de gibier ni de vin, mais au moins deux litres de lait par jour. (379)</i></p> <p><i>Il faut qu'il mange beaucoup, au moins quatre fois par jour. Le matin, je lui donne un lait de poule ; à midi, viande saignante, purée et fromage ; à 4 heures, une crème cuite ; le soir, dîner complet. Il se maintient avec ce régime forcé en nourriture facilement assimilable, mais n'obtient pas de progrès vers un mieux (...) (379)</i></p>	
Repos complet	D'où certificats médicaux pour le ministère pour l'obtention de congés maladies	/
Révulsif	Sur la poitrine	Nom donné aux divers moyens que l'art emploie pour détourner le principe d'une maladie, une humeur, vers une partie plus ou moins éloignée (rubéfiants, vésicatoires,...)
Salicylate de soude	Traitement de la céphalée, le rend idiot	<p>[C7H5O3Na]</p> <p>Sel blanc cristallisé ou amorphe, à la saveur peu marquée, inaltérable à la lumière s'il est pur, brunissant à l'air.</p> <p>Mêmes propriétés médicinales que l'acide salicylique (antiseptique, antifermentescible, rhumatisme aigu, goutte), préconisé dans le rhumatisme articulaire aigu, la goutte, de 2 à 5g par jour.</p>
Sangsues	Décongestion des yeux	p.216 partie 3.2.2.
Sirops	Description de son traitement de base, sans information supplémentaire	p.217 partie 3.2.2.
Sulfonal	Traitement des insomnies	<p>[(CH3)C(SO2CH5)2]</p> <p>Découvert par Kast et Baumann.</p> <p>Cristaux prismatiques incolores, inodores, insipides</p> <p>Hypnotique à la dose de 1 à 3g pour les adultes.</p>
Tisanes amères	Idem sirops	p.164 partie 3.1.2.
Ventouses	Le long de la colonne vertébrale, lutte contre les insomnies	p.167 partie 3.1.2.

La pharmacopée personnelle de Guy est dense et quelques impressions intéressantes ressortent : il a expérimenté un certain nombre de nouveaux traitements de l'époque (antipyrine, cocaïne, chloral, etc.), sans doute pour pallier le manque d'efficacité de la plupart d'entre eux. Et cette inefficacité semble assez courante, mais cela paraît logique car aucun de ces traitements n'avait de prise sur les causes de tous ses maux, à savoir la syphilis. Les effets indésirables sont également assez marqués et semblaient peu maîtrisés.

Un autre traitement a été envisagé par Guy, à savoir le voyage. Il tentait vainement d'aller mieux en partant pour de multiples destinations, dont les stations thermales et les pays chauds. Cette tendance de fuite devait certainement aussi s'expliquer par l'aspect psychologique de sa maladie et par l'insatisfaction de se voir non guéri par ses multiples traitements.

Il a été un assidu baigneur, c'est-à-dire amateur de cures thermales, et a visité les stations de Loèche, Châtel-Guyon, Aix-les-Bains, Plombières, Divonne, Luchon (379) – seule station thermale indiquée pour la syphilis d'après *L'Officine* de Dorvault (15) –, et a envisagé les stations de Vichy, de Pougues en Allemagne et de Champel, la rivale de Divonne. Il s'agissait via ces cures de soulager ses douleurs, ses troubles oculaires et ses insomnies. Mais au-delà de ces indications principales, on peut soupçonner qu'il ait visité Loèche en traitement de ses dermatoses secondaires à la syphilis (21), en complément de son traitement chimique.

Si nous nous rappelons les traitements subis par le jeune homme atteint de syphilis tertiaire de la partie 2.2., nous pouvons constater que le traitement de Guy était assez similaire, à base d'iodure de potassium et de mercure, bien que les doses aient été différentes, et que la voie d'administration du mercure ait été orale pour Guy et topique pour le jeune malade. Ce dernier avait malgré tout eu à subir un traitement bien plus long et lourd que Guy, qui lui, ne semble pas avoir été hospitalisé pour ses lésions.

Il est difficile pour moi de poser des diagnostics car je ne suis pas médecin, et encore moins praticien, mais il s'agit d'un exercice d'autant plus délicat que nous ne disposons pour ce faire que de témoignages écrits qui, même s'ils sont souvent d'une précision extrême, laisseront toujours planer le doute sur leur véracité de par leurs sources et de par leur âge.

J'avoue avoir été irrité au fil de mes lectures par le nombre de spéculations faites sur l'impact de sa folie sur ses écrits, par l'acharnement à vouloir prouver que celle-ci transparissait dans son œuvre dès les premiers signes mentaux de la paralysie générale, et qui tourne souvent autour du *Horla*, cette fameuse nouvelle où le narrateur est touché par une épidémie de folie venue du Mexique, hanté par son double qui finit par prendre toute la place. Sans compter les dissections de ses nouvelles pour y trouver des signes de folie, de délires et d'hallucinations.

Peut-on réellement, avec clarté et précision, affirmer que Guy de Maupassant en aurait été à tel stade de sa paralysie générale quand il a écrit *Le Horla* et que la syphilis, ou tout du moins que les troubles mentaux de la paralysie générale seraient la cause de ces écrits ? Peut-on affirmer que le génie de Guy ait été le fruit de sa maladie ? Je ne le pense pas et fort heureusement, j'ai finalement trouvé des sources qui allaient dans mon sens : « (...) *démence syphilitique. Ceci est un point capital en ce qu'il démontre avec quelle légèreté de besogneux plumitifs ont prétendu étendre ce bref épisode pathologique à la vie entière de l'écrivain. Impressionnée par l'atmosphère morbide qui s'exhale de ses écrits et sensible aux avatars de son existence cascadeuse, la cohorte est immense de ceux qui, convaincus de contribuer à une approche originale, n'ont jamais fait que libérer leurs fantasmes.* » (25).

Pourtant la thèse du "génie syphilitique" existe et nous l'avons évoqué dans la partie 2.1.1. Cette idée se rapproche du thème du livre *la Souffrance et le Génie* (12), qui impute à la souffrance le rôle de muse, d'étincelle aux grands artistes, qui ont tous souffert selon leurs pathologies (Toulouse Lautrec, Baudelaire, Flaubert, etc.)

De plus, les fortes médications que prenaient Guy (cocaïne, morphine, chloroforme, éthéromanie) n'ont-elles pas non plus joué un rôle dans son talent ? Au moins l'éther et le chloroforme ont-ils servi de bonnes bases pour deux nouvelles. Tout comme la syphilis a servi pour l'écriture de *Lit 29*.

Mais la folie à l'origine du génie ? Non. La syphilis à l'origine du *Horla* ? Je refuse cette idée. Les notions de folie abondent dans l'œuvre de Guy de Maupassant et sont présentes dès sa première nouvelle, *La Main d'Ecorché*, qui date de 1875 (où sont les manifestations de folie alors que la syphilis secondaire n'est même pas encore diagnostiquée ?), sans parler de son *Héraclius Gloss*. Guy était simplement intéressé par la folie et ses manifestations, tout comme le prouve son assiduité à suivre les cours de Charcot à la Salpêtrière (382).

En bon auteur, il s'intéressait à tout, et voyait en toutes choses des sources d'inspiration, avec bien sûr divers degrés d'intérêt. La folie était dans le haut de la liste. Pourquoi ? C'est une bonne question. Peut-être parce qu'il était effrayé par la vieillesse, par la diminution de l'esprit, de son esprit si brillant. Cette angoisse de la mort et de la décrépitude, chez un homme avec un tel ego, n'avait-elle pas de forte chance de se manifester même sans syphilis, même sans tous ces maux qui l'ont meurtri ?

Peut-être voulait-il comprendre la folie pour mieux comprendre le pourquoi des actes des hommes qu'il observait avec soin, avant de les épinglez dans ses nouvelles, ses chroniques et ses romans. Se serait-il intéressé à la folie parce qu'il se sentait devenir fou ? Alors il avait commencé bien tôt, et était doué d'un don de prescience étonnant. Guy était un esprit puissant

et libre. Comment se percevait-il vraiment par rapport aux autres ? Comment percevait-il son esprit comparé à celui des gens qu'il croisait chaque jour ? Différent, sans doute, au vu du mépris qu'il donne aux bourgeois médiocres du ministère, aux religieux, aux bien-pensants. Mais en se jugeant différent, la pensée de se croire fou ne l'a-t-elle pas effleurée ? Fou, bien avant de sentir son esprit partir et s'égarer. Quand on se croit différent, n'a-t-on pas tendance à considérer son esprit comme... fou ? Déraisonnable ? Extrême ? Fou peut-il vouloir exprimer différent ?

Même si Guy ne donnait pas l'impression de se soucier du jugement d'autrui, qu'il était absolument fanfaron, peut-on être sûr que cette impression ne lui ait pas traversé l'esprit, à un moment de sa vie, par exemple pendant ses dépressions après la mort de son maître Flaubert ou face à ses douleurs ? Ne voulait-il pas répondre à toutes ces questions ?

Et pourquoi ne voir du génie que dans les nouvelles où la folie apparaît ? *Le Horla*, *La Chevelure*, ... ne sont pas les plus étonnantes, à mon sens, ni les plus brillantes. *L'Inutile Beauté* est d'une force bien plus impressionnante. *La Parure* également. Et bien d'autres (toutes les citer prendrait trop de temps).

Je pense donc que Guy de Maupassant était, bien avant d'être un esprit rongé par la maladie, un écrivain génial qui n'avait aucun besoin de subir les affres d'une pathologie pour exprimer tout son talent. Je pense au contraire que la syphilis l'a gravement handicapé, que ses troubles oculaires et ses migraines l'ont empêché d'écrire autant qu'il le voulait, et qu'il est bien évident que la mort l'a fauché bien trop tôt face à tout ce que sa plume aurait encore pu produire.

Il aurait d'ailleurs été très intéressant de comparer l'écriture de Guy à différentes périodes de sa vie pour en voir l'altération et étayer l'idée que je viens d'exprimer. Cette démarche a été commencée en contactant la Bibliothèque Nationale de France, hélas, elle n'a pu aboutir face à la difficulté de pouvoir consulter des manuscrits originaux. A titre d'exemple et d'illustration, suivent deux photos trouvées sur internet.

Illustration 23 : Dernière page manuscrite du Horla (1887)

Illustration 24 : Remerciements et signature de Guy de Maupassant

En quoi la maladie et les traitements ont-ils influencé l'écrit de Guy ? En conclusion, je ne saurai l'affirmer avec d'autres preuves que ma conviction personnelle. Je ne suis ni médecin, ni littéraire. Je pense que les écrits d'une personne ne sont pas soumis uniquement à une origine, qu'elle soit syphilitique ou autre. Toutes les souffrances qu'a connues Guy, ainsi que toutes les joies, les déceptions, les réussites, les amours et les haines, c'est tout ce qui le définissait qui a concouru à faire de son œuvre cet incontournable de notre littérature. La seule véritable influence, à mon sens, qu'aura eu la syphilis sur l'œuvre de Maupassant, c'est d'avoir provoqué la chute trop prématurée du *météore* de la littérature française.

Conclusion

Guy de Maupassant et la syphilis. Deux légendes. L'une, écrivain météore fauché en plein élan créatif, l'autre, vieille Dame au charme de veuve noire dévorant les libertins depuis le XV^e, se rencontrant dans un XIX^e siècle rempli de réformes, de changements et de progrès, notamment pharmaceutiques.

Est-ce la syphilis qui valut à Maupassant le génie de son art ? A mon sens, non. Pourtant, c'est bien Dame Vérole qui mena Guy à côtoyer de près médecins et pharmaciens, qui lui firent essayer de nombreux remèdes, officines et traitements dont il nous a laissé un puissant témoignage, tout comme celui sur l'évolution de sa pathologie.

Malgré tout le travail effectué, il est toujours difficile de se projeter dans ce XIX^e et son quotidien, d'imaginer le pharmacien pesant ses poudres, préparant ses paquets, son patient attendant tranquillement l'exécution de l'ordonnance. Et je touche ici du doigt la difficulté des travaux d'histoire, car je n'ai ni la culture, ni la sensibilité, ni les réflexes, ni le mode de pensée d'un homme du XIX^e siècle (5), ce qui me pousse à faire des conjectures, peut-être même des fausses interprétations et des conclusions erronées. Comment parvenir à bien mettre en avant la vérité, alors que je ne suis que le transcritteur de sources écrites à partir de témoignages plus ou moins – souvent moins – directs sur des événements que leurs auteurs n'ont eux-mêmes pas vécus (5) ? « *Les faits, qu'il étudie, l'historien (...) est par définition, dans l'impossibilité absolue de les constater lui-même (...). En un mot, par contraste avec la connaissance du présent, celle du passé serait nécessairement "indirecte"* » (5). Bien des auteurs de mes sources ont dû se trouver dans la même situation, avec peut-être les mêmes doutes...

Guy de Maupassant, Flaubert, Labat, Daumier, Fabre étaient donc des témoins de premier ordre qui nous ont ainsi laissé une image de la pharmacie que je pense être la plus fidèle et ressemblante possible. Mais là encore, nous l'avons vu, cette image variait selon leur sensibilité et leurs échanges face à ce sujet particulier qu'est la pharmacie.

Sujet donc traité avec ses aspects négatifs : la recherche de l'argent et de la renommée qui pousse à la faute, le mépris qu'engendre l'arrogance de l'instruction mal employée ; et ses aspects positifs : la proximité, la disponibilité du pharmacien et sa polyvalence, décrivant déjà le généraliste qu'il est encore aujourd'hui.

Ce sujet n'est pas clos et ne le sera sans doute jamais. Après tout ce qui a été écrit sur Guy de Maupassant, en voilà un limité à la pharmacie, qui sera suivi de près par la sortie d'une nouvelle biographie quelques jours à peine seulement qui nous apportera sans doute de nouvelles perspectives.

Et ce thème, nous l'avons vu, pourrait être étendu plus longuement au maître Flaubert, pourrait dériver sur l'impact des épidémies sur les phobies humaines, leurs guérisons et leurs conséquences sur la société, sur son évolution tant physiologique que culturelle, preuve que l'homme est encore en proie aux pressions de son environnement, tel un petit spirochète tordu et pâle, qui, pour survivre, aura terrassé l'un des plus grands écrivains français.

Guy de Maupassant n'est donc et n'aura jamais vraiment disparu.

Mais tous les autres ? Tous ces "vérolés" oubliés ? Tous ceux qui le seront ? N'est-ce pas judicieux d'user de l'immortalité de Guy pour ne pas les oublier ? Car la maladie vénérienne, la maladie d'amour pourrait-on dire, et bien... elle court, elle court toujours.

Nous l'avons vu. Elle pique même un sprint actuellement. Pourquoi la relâche de la prévention ? La confiance en de nouveaux traitements ? Le manque d'informations ? Une lassitude du risque zéro, de la prudence, à user de précautions, sans cesse ? Une envie de renouer avec le libertinage, avec la liberté, l'insouciance, dans une société sous la contrainte et la peur d'un futur incertain ? Ou bien juste une sensation d'invulnérabilité ou d'irresponsabilité puérile ?

Et par ailleurs, pourquoi cette prise de risque d'un côté, et ces pulsions vengeresses de l'autre, si bien décrites dans *Lit 29* ? Car oui, ces pratiques ne sont pas l'apanage des anciens dandys et un procès a même récemment eu lieu (8), mettant en cause la sœur de Dame Vérole, Lady Sida, qui prend le pas sur la "vieille" croqueuse de libertins. Un "*serial contaminator*" condamné pour avoir transmis délibérément le VIH à une infortunée jeune femme (8). Pourquoi ? Pour se venger. De quoi ? De l'injustice de la vie, ou pour faire passer sa colère, partager sa honte pour en diminuer l'impact, que sais-je encore ? Toujours est-il que le constat est là : la maladie progresse.

Qu'est-ce qui fait que les infections sexuellement transmissibles appellent à la revanche, plus que tout autre ? Qu'est-ce qui pousse ces malades "vénéériens" à haïr tant leur maladie et ceux qui l'ont transmise ? Que cherchent-ils dans cet acte de vengeance ? Un "pourquoi moi" ? Un moyen de projeter sa souffrance ? Un besoin de rejeter la honte en prouvant qu'ils ne sont pas les seuls à commettre des erreurs ?

Est-ce parce que l'acte de contagion est beaucoup plus intime qu'une toux mal placée que l'envie de revanche naît ? Ou est-ce propre à d'autres maladies ? Les armes bactériologiques

pourraient-elles se voir considérer elles aussi comme une revanche face à une autre nation ? Ou est-ce propre aux maladies vénériennes, où la confiance est trahie, qu'après s'être offert, avoir partagé son corps, on obtient pour toute récompense un cadeau empoisonné ? Il semble évident qu'il s'agit bien de ce statut qui rend la chose si complexe, car elle touche aux sentiments, au sexe et à l'amour. Quoi de mieux réuni alors, pour créer des situations rocambolesques, romantiques, de passion destructrice ?

Quoi de mieux pour inspirer la culture et les artistes, faisant sortir la part d'ombre, luttant contre la honte, chassant le rejet et le dégoût, apportant alors soutien et information aux malades.

Ne devrions-nous pas prendre le pas sur la culture et être plus créatif dans notre conception de prise en charge ? La pharmacie du début du XIX^e était secouée de réformes et d'incertitudes face aux charlatans qui avaient réussi à s'emparer du monopole, même pour quelques jours, alors que, après ces sombres années, les progrès allaient révolutionner notre thérapeutique et notre santé. Ne vivons-nous pas la même situation ? La pharmacie est attaquée de tous côtés, y compris par des géants de la grande distribution. Seraient-ce des charlatans ? Le parallèle est tentant. Sans compter les situations économiques qui ébranlent l'officine et qui défavorisent les patients face à leur traitement. L'argent, une fois de plus, est une composante qui apparaît dans le tableau pharmaceutique.

Le sujet est inépuisable mais nous devons nous arrêter ici, l'esprit lourd de nouvelles données, de futures pensées, d'autres questions auxquelles répondre pour optimiser, avancer et... continuer.

ANNEXES

Annexe 1

Némésis médicale, recueil de satires par un phocéén, écrite par le médecin poète Antoine François Hippolyte Fabre (1797 – 1854) au XIX^e, dont une partie ici présentée est axée sur le sujet de la pharmacie.

NÉMÉSIS MÉDICALE
RECUEIL DE SATIRES
PAR UN PHOCÉEN, 2^e SÉRIE. 9^o SATIRE
LES PHARMACIENS.

A.F.H. FABRE (1797-1854)

"Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens.

Oui, mais M. Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil,
il faut aussi être raisonnable, et ne pas écorcher les malades."

(Molière. Le Malade Imaginaire).

Illustration 25 : Le Maître apothicaire, Collection de l'Ordre des pharmaciens

Le poète Fabre a publié Némésis Médicale au 19^e siècle et consacre une partie aux pharmaciens. Ceci mérite attention pour les historiens de la pharmacie. Au delà de la forme, le fond révèle un certain visage du pharmacien de son siècle, mais reste encore souvent d'actualité quant à l'image du pharmacien auprès du grand public.

Vous pouvez trouver le document complet et les illustrations sur le site de la BNF

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5860256n/f192.image.pagination>

Oui, du charlatanisme il faut se méfier;
Mais l'homme le plus probe a besoin d'un métier
Vivre est le droit de tous; une honnête industrie.
Met à prix le jalap comme l'épicerie;
Au comptoir de Cadet et de Véro-Dodat
Livre à tout acheteur l'axonge ou le cérat,
Et peut bien quelquefois pour attirer la vogue
Comme on coupe un habit façonner une drogue.
Aussi ne viens-je point du fouet de Poquelin
Flageller sans pitié tout obscur Vauquelin
Et comme un vil Cleeman, du surnom de Macaire⁷
Injustement flétrir l'artiste apothicaire,
Qui, pour plaire à la foule au caprice incessant,
Colle à chaque bocal un mensonge innocent,
Et dans sa pharmacie aux allures coquettes
Prodigue avec éclat un luxe d'étiquettes.

Aujourd'hui rien n'a cours sous mesquin décor;
 Sans devanture ornée et de glaces et d'or,
 De Modemann¹ lui-même oisif en sa demeure,
 Le bronze invariable en vain marquerait l'heure;
 A l'étalage obscur du modeste horloger
 Le public défiant n'oserait s'engager;
 Et mille balanciers au tic-tac monotone
 N'appellent les chalands que si l'enseigne est bonne.
 Ah ! lorsqu'on ne devrait obtenir le mépris
 Qu'en trompant le public et surfaisant ses prix,
 Qui donc reprocherait à nos pédans d'école
 L'argent qu'en leurs goussets fait rouler leur parole,
 Si le sec parchemin qu'un doyen a coté
 Avait valeur égale à ce qu'il a coûté,
 Si leur amphithéâtre au foyer qu'il recèle
 Reluisait quelquefois d'une vive étincelle,
 Et s'il ne fallait plus hors des gonds du pouvoir
 A beaux deniers comptans acheter le savoir?
 Au détaillant obscur d'un fond de droguerie
 Qui donc reprocherait quelque forfanterie?
 Quand sous un nom d'emprunt se déguise un julep;
 Lorsque l'Allataïhm sort poudreux du salep;
 Du féculant sagou qui pleut comme la manne
 Qu'un kaïffa d'Orient adroitement émane,
 La part de l'homme est là qui donne au racahout
 Pour sa fraude innocente un long passe-debout,
 Et souffre que parfois pour des besoins d'alcôve
 Le cachundé s'unisse aux pâtes de guimauve.
 N'arrachez point pourtant comme à d'impurs fouillis
 Du palma-christi rance à des ricins vieillis ;
 Ne mêlez point au rob à vingt francs la bouteille
 Une inerte racine à la salsepareille ;
 Comme une chicorée au café de Moka.
 Ne vendez point le saule au lieu du quinquina,
 Et n'allez pas, aspic déroulé sous la berge,
 Jeter de l'opium dans un sirop d'asperge ;
 Alors, soyez certains qu'en vos comptoirs assis
 Votre laboratoire échappe à mes lazzi ;
 Sans craindre ma critique et mes reproches rogues :
 De marchés en marchés portez en paix vos drogues;
 De la halle aux bonbons² au faubourg aviné
 Pesez à poids égal la manne et le séné;
 De rhubarbe et de casse empoisonnez la ville,
 Vendez tout Pelletier, donnez tout Quesneville;
 Des capsules-Mothès, orbes volumineux,
 Bourrez de copahu les flancs gélatineux,
 Dût votre arrière-gorge au passage obstruée
 Ne s'en débarrasser qu'à force d'eau sucrée³ !

Je ne fais point la guerre à qui prône avec art
 Des filtres bienfaisans sous des noms de hasard,
 Aux larynx fatigués de jujube et de datte
 Présente adroitement un sirop qui les flatte,
 Et pour un rhume éteint qui renaît à nouveau
 A la calme *Thridace* unit le *Mou de veau*.
 Le malade soumis aux flueurs catarrhales
 A soin de varier ses liqueurs pectorales,
 Et dans chaque élixir, comme un toast de santé,
 Pour l'oubli de ses maux cherche une eau de Léthé :
 Il mâcherait à cru la gluante limace,
 Et sans cligner de l'œil, sans hoquet, sans grimace,
 Pilés dans un mortier et dissous dans le pot
 Sucerait en bouillon le crabe et l'escargot.
 Une mousse amaigrie en un sable de lande
 Passerait à son goût pour du lichen d'Islande ;
 D'âcres retours de bile un estomac aigri
 S'adresse avec ardeur au sucre de Vichy,
 Pastilles de Bresson⁴, qu'à tout prix il s'ingère :
 Plus il en a croqué, dit-il, mieux il digère
 Cet autre en mannequin sur son grabat gisant,
 Ou traînant sur béquille un corps rhumatisant,
 Aux onctions à froid du liniment *tranquille*
 Ne trouvant ni repos ni sommeil plus facile ;
 Perdant comme l'ivrogne à caresser son broc
 Le temps à se lustrer de *baume opodeldoch*,
 Aux salons de Comet que son regard discerne,
 Heureux de se fier à la *Méthode externe*,
 Dépose en sautillant sur ses reins assouplis
 Sa vieille sciatique et son torticolis.
 De sa crédulité si parfois on abuse?
 Que de ses propres maux le peuple seul s'accuse;
 De larmes de regrets quand son lit s'est trempé
 C'est qu'il cria *bravo* devant qu'on l'eût dupé.
 Au théâtre voyez nos Grecs à courtes toges
 Faire queue au parterre en enviant les loges,
 Et les riches landaus pris par un fol aimant
 S'arrêter et piaffer près du seuil d'Hahnemann.
 Quand on vend à prix d'or une fausse soudure
 Chez Labarraque on va marchander le chlorure;
 Et tel qui craint, hélas! de payer son docteur,
 Qui craint d'ouvrir sa bourse au Rob de Laffecteur,
 A pas accélérés apportant sa commande,
 Achète au prix qu'on veut l'eau-de-vie allemande,
 De ses bols d'Arménie appauvrit Charles-Albert
 Ou s'empeste d'essence à l'arcade Colbert ;
 Chez tous les Giraudeau de boutique et de place.

Recueille à folle enchère et réglisse et mélasse,

Et blanchi de moutarde ou de blue-pills tanné,
 « Le corps vide de sang ou l'empli de séné, »
 Il reproche aux Boullay⁵ jusqu'en leur officine
 Le peu d'ébranlement qu'a fait leur médecine,
 Et pose, comme preuve à leur mauvaise foi,
 Les cent flux d'intestin que lui donna Leroy⁶ ;
 De ce nectar divin le goût seul le délecte.
 Mais vous, vous, pharmaciens, allons, qu'on se respecte,
 Et qu'à bon droit encor par nous dépréciés,
 On ne vous trouve point, purgons associés,
 Comme des cordons bleus au fond de leurs offices,
 A l'abri d'un comptoir priser vos bénéfices.
 D'un argot de commande impassibles loustics,
 Prêtez-vous la main à d'ignobles trafics?
 Qu'il est beau, n'est-ce pas, pour la dignité d'homme,
 De voir le médecin ravalier son diplôme,
 Mendier ses profits comme des droits d'auteurs,
 Barder de diapalme un bonnet de docteur,
 Et selon le succès du double monopole,
 Palper le jeton d'or ou la modeste obole !
 Opprobre à qui s'unit pour te lâche métier !
 Au plus vil dès Plutus dévoué tout entier,
 L'un des deux compagnons comme un larron de foire
 Apprête les bouchons où l'autre invite à boire,
 Et transforme aussitôt par un avis gratuit
 Tout malade qui passe en casuel fortuit.

J'ai, dit le pharmacien, sous la main, Dieu vous garde
 La perle dès docteurs, savant jusqu'à la garde,
 Qui veut bien chaque jour quelques heures ici
 A mille maux divers faire crier merci ;
 O vous donc qui toussiez, vous calculeux, podagres,
 Qui portez pour tout bien pustules et mentagres,
 Entrez, c'est un prodige, et retenez-le bien;
 La perle des docteurs va vous guérir pour rien.

A de tels procédés la foule entre ébahie ;
 Dans l'arrière-boutique est alors en saillie
 L'homme noir affublé sur son maigre décor
 Du ruban de l'empire ou de l'éperon d'or ;
 Il écoute un instant de tristes doléances;
 Sur un large papier, cahier des échéances,
 Inscrit en grosse lettre aux rayons élargis
 Deux pages qui n'ont point à sortir du logis ;
 Et d'un double paraphe il signe avec emphase
 Au revers du feuillet le gracieux ukase,
 Que d'avidés commis saisissent au comptoir
 Mieux que filoux adroits ne tirent le mouchoir.
 Pour deux écus sonnants, double ami qui vous quitte
 De son conseil gratuit le maître vous acquitte;

Puis d'un ton bienveillant, prêt à vider les lieux,
En vous mettant dehors il vous jette en adieux :
« Guéris, si veux bien, meurs, si tu préfères ;
A d'autres, avec toi j'ai finis mes affaires. »
Ainsi font s'entr'aidant, ou bourgeois ou portier,
Hippocrates à gage et Fourcroys boutiquiers ;
Du gain des travailleurs dévorantes chenilles,
Aux clients souffreteux, aux blessés en guenilles,
Ils imposent plus cher qu'au banquier opulent
L'aumône de conseils formulés sans talent;
Trop heureux quand ils ont tari jusqu'à la source
Les deniers clairsemés d'une modeste bourse,
S'ils n'ont pour complément à leur rôle effronté
A coups de formulaire ébréché la santé.

D'autres mieux avisés, plus avides encore,
Voulant apaiser seuls la soif qui les dévore,
De leurs tristes clients ardents empoisonneurs,
Docteurs à droits fraudés se passent de. Docteurs ;
Qu'un enfant irrité se pâme de colère
Et vomisse des flots de pituite ou de glaire,
Du vers qui le travaille actif contre-poison,
Ce doux anthelminthique aura bientôt raison ;
Cet extrait rend le calme à des chairs convulsées,
Et le débarrassant des étreintes passées,
Comme on glisse une ombrelle en un soyeux fourreau,
Au vase à mousse bords videra son carreau.
« J'ai là, vous disent-ils, comme doux miel de ruche,
Un sirop infaillible aux toux de coqueluche,
Qui passe dans la bouche ainsi qu'un doigt de gant ;
Et pour toute blessure, un emplâtre, un onguent. »
A contre-sens ainsi prodiguant ses remèdes,
Baladin d'un théâtre à jeux sans intermèdes,
On le voit hardiment sur les gueux d'alentour
A coups d'ongle et de bac fondre comme un vautour ;
Comme on bat de soufflets les pierrots et les gilles,
Dévorer jusqu'aux os les patients dociles,
Et dans son escarcelle engloutir avec bruit
Des nocturnes labeurs le légitime fruit.

Tel ce jeune apprenti, Sangrado sot et rêtre,
Héritier des écrits de son illustre maître,
Qui prompt à bourdonner de ses ailes de taon,
Geai maladroit paré des dépouilles du paon,
Prenait dans les rouleaux de formules écrites
Autant de bulletins qu'il faisait de visites ;
Et fouillant au hasard dans son large gousset,
Que sans cesse vidé sans cesse il remplissait,
Comme un malade allant à Plombière, à Bourbonne,
Se disait à part lui : Dieu te la baille bonne.

Non, ce n'est point ainsi, l'ignorance en sautoir,
 Qu'un pharmacien habile agit dans son comptoir ;
 Comme on doit compatir à ses peines ardues,
 Et comme bourrelés de veilles assidues,
 Il faut bien au public un dévouement entier,
 Pour descendre sans honte au rang de boutiquier !
 Savez-vous quel produit enfantait sa mémoire
 Quand vous l'avez distrait de son laboratoire,
 Qu'il lui fallut peser sur un double plateau
 De l'antimoine éteint dans quelques onces d'eau ?
 Sur dix carrés égaux du carré blanc qu'il taille
 Ranger l'un après l'autre en ordre de bataille
 Comme des pèlerins au pied du Mont Carmel,
 Quatre grains d'opium et vingt de calomel ?
 D'un emplâtre arrondi, poudré de cantharides,
 La spatule à la main dissimuler les rides,
 De bocal en bocal chercher, je ne sais où,
 Le licopode inerte ou l'agissant garou,
 Et de ciseaux adroits à coupe prompte et nette
 En élégans festons découper l'étiquette ?
 Tel on voit un walseur prouesser au salon,
 Tel il fait au mortier tournoyer son pilon,
 Tel un onguent broyé qu'il recueille à la hâte
 Sur des cartes à plat distribuant la pâte,
 De ses agiles doigts il la roule en paquets ;
 Puis de toute commère écoutant les caquets,
 Savant dépaysé qu'on livre aux Saturnales,
 Il descend pour leur plaire au langage des halles.
 Encor si là du moins finissait sa douleur :
 Mais victime parfois d'une innocente erreur,
 D'inattentifs commis qu'il a quittés à peine.
 Pour un grain d'arsenic imprudemment vendu,
 Son renom est flétri, son avenir perdu ;
 Tandis qu'impunément, si l'on est las de vivre,
 Le droguiste voisin le vendrait à la livre.
 Ainsi sont établis deux mesures, deux poids ;
 Ainsi telle est pour nous l'exigence des lois ;
 Docteurs *in utroque* que leur rigueur accable,
 Pour vous tous, en tout temps, Thémis fut implacable,
 Et doit attendre, en s'égarant ici,
 Ni regard indulgent, ni pitié, ni merci.

Mais quand l'honneur nous offre un abri sous son aile,
 Tendons nous l'un à l'autre une main fraternelle ;
 Et suivant sans regrets des sentiers différens,
 Soyons prêts à toute heure à confondre nos rangs ;
 D'un esprit vaniteux à fierté mal placée,
 L'humanité gémit, la science est faussée ;
 Médecins, pharmaciens, point d'indigne rebut,

Et marchons tous égaux à notre noble but.

1. Horloger du Palais Royal qui se fait distinguer par l'élégance et la richesse de son étalage
2. La rue de la Verrerie, entrepôt général des bonbons et des drogues.
3. Je fus accosté un jour dans la rue par un de mes amis, qui me força de le suivre dans un café où je lui fis boire coup sur coup plusieurs verres d'eau sucrée pour faire passer une de ces capsules qui s'était arrêtée au gosier.
4. MM Bresson frères, fermiers des eaux de Vichy, fabriquent des pastilles digestives de ce nom, dont le dépôt est chez un pharmacien, M. Ancelin.
5. Pharmacien distingué
6. Auteur de la fameuse drogue, l'eau-de-vie allemande perfectionnée, qui incommode quatre-vingt-dix-neuf fois en vingt quatre heures.
7. **Daumier crée le personnage de Robert Macaire, parvenu de la monarchie de Juillet**, figurant aussi bien le médecin charlatan que le banquier véreux, l'avocat escroc, le journaliste diffamateur, le directeur de société interlope, le commerçant banqueroutier ou encore le fondateur de secte.

<http://www.shp-asso.org/index.php?PAGE=expositionnemesis>

BIBLIOGRAPHIE

1. ARBON J.

A la recherche du pharmacien dans l'œuvre de Maupassant.

Décembre 2010 [consulté le 17/11/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://www.ordre.pharmacien.fr/fr/jaune/synthese1.asp?id=328&lib=Histoire>

2. BARIETY M., COURY C.

Histoire de la médecine.

Paris : Librairie Anthème Fayard ; 1963.

3. BENHAMOU N.

Bibliographie de Guy de Maupassant, site Maupassantiana [consulté le 28/11/11]

Disponible à partir de URL :

<http://www.maupassantiana.fr/Bibliographie/Biblioalphabetique.html>

4. BERTRAND L.

Les Origines morbides de la sensibilité de Flaubert.

Hist. Méd. 1963 ; 6 : 2-13.

5. BLOCH M.

Apologie pour l'histoire ou métier d'historien : Préface de Jacques Le Goff.

Paris : Armand Colin Editeur ; 1993.

6. BOUSSEL P., BONNEMAIN H. et BOVE F.

Histoire de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique.

Paris : Editions De la Porte Verte ; 1982.

7. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire BEH du 5 juillet 2011 ; 26-27-28

Institut de Veille Sanitaire InVS [consulté le 12/11/11]

Disponible à partir de URL :

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Derniers-numeros-et-archives/Archives/2011/BEH-n-26-27-28-2011>

8. De COSSETTE P.

Un "serial contaminator" jugé. [consulté le 26/10/11]

Europe1.fr

Disponible à partir de URL :

<http://www.europe1.fr/France/Sida-un-serial-contaminator-juge-785385/>

9. DAVID A.-L.

Guy de Maupassant ou la bête humaine.

Impact Méd. Hebdo 1993 ; 203 : 84-87.

10. DELAMARE J.

Dictionnaire des termes de médecine. 25e édition.

Paris : Maloine ; 1998.

11. DEMOUY I.

Des droguiers d'hier aux médicaments d'aujourd'hui, le droguier Menier (XIX^e s.).

Thèse : Pharm : Université de Reims I. : 2010 ; 47.

12. DESTAING F.
La Souffrance et le Génie.
Paris : Presses de la Cité ; 1980.
13. DEVAUX G. et ARLERY S.
Un stage de pharmacie à Bordeaux à la fin du XIX^{ème} siècle.
Rev Hist Pharm 2004 ; 52 (342) : 209-228.
14. DILLEMANN G., BONNEMAIN H., BOUCHERLE A.
La Pharmacie Française : ses origines, son histoire, son évolution.
Paris : Tec & Doc Lavoisier ; 1992.
15. DORVAULT F.
L'officine ou Répertoire général de pharmacie pratique. 13^e édition.
Paris : Asselin & Houzeau, Libraires de la Faculté de Médecine ; 1893.
16. FABRE F.
Némésis médical, recueil de satires par un phocéén.
2eme série. 9^e satire : les pharmaciens [consulté le 09/04/11]
Disponible à partir de URL :
<http://www.shp-asso.org/index.php?PAGE=expositionnemesis>
17. FLAUBERT G.
Madame Bovary : Chronologie et préface par Jacques Suffel.
Paris : Garnier-Flammarion ; 1979
18. FORESTIER L.
Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
19. FOUASSIER E.
Le cadre général de la loi du 21 Germinal An XI.
Mars 2003. [consulté le 19/03/2011]
Disponible à partir de URL :
www.ordre.pharmacien.fr/upload/Syntheses/214.pdf
20. FOURNIER J.
Découverte des alcaloïdes, des marqueurs pour l'histoire de la chimie organique [consulté le 04/01/12]
Revue d'Histoire de la pharmacie 2001 ; 89 : 315-332
Disponible à partir de URL :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_2001_num_89_331_5245
21. GALERANT G.
Les Roses sadiques de Maupassant : Avant-propos du Docteur Daniel ANGER.
Lunery : Bertout ; 1992.
22. GALERANT G.
Psychopathologie de Maupassant.
Hist. Sci. Méd. 1991 ; 25 : 199-205.
23. De GONCOURT, E. et J.
Mémoires de la vie littéraire : 1866 – 1886 (tome 2).
Paris : Fasquelle et Flammarion ; 1956.

24. De GONCOURT, E. et J.
Mémoires de la vie littéraire : 1887 – 1896 (tome 3).
Paris : Fasquelle et Flammarion ; 1956.
25. GOUREVITCH D. et M.
Maupassant et le Livre de la Loi.
Hist. Sci. Méd. 1999 ; 33 : 129-133.
26. GRUMBER P.
Médecine militaire, à la pointe de l'art.
Cah. Sci. Vie 2011 ; 121 : 70-74.
27. JEANSELME E.
Traité de la syphilis.
Tome I : Histoire de la syphilis. Etiologie. Expérimentation.
Paris : Editions G. Doin & Cie ; 1931
28. JOHNSTON M.
Guy de Maupassant.
Paris : Editions Fayard ; 2012. [A paraître]
29. KASSEL D.
De l'apothicaire au pharmacien. [consulté le 15/02/2011]
Documents de référence – Histoire et art pharmaceutique.
Disponible à partir de URL :
<http://www.ordre.pharmacien.fr>
30. KASSEL D.
Des pharmaciens dans leur siècle, le XIXe. [consulté le 04/01/12]
Documents de référence – Histoire et art pharmaceutique.
Disponible à partir de URL :
<http://www.ordre.pharmacien.fr>
31. KASSEL D.
La Santé selon Daumier [consulté le 04/01/12]
Documents de référence – Histoire et art pharmaceutique.
Disponible à partir de URL :
<http://www.ordre.pharmacien.fr>
32. KERGOAT M.
Du Cercle sacré au domaine public, la profession évolue.
Cah. Sci. Vie 2011 ; 121 : 84-89.
33. LASSELAIN M.-J.
La professionnalisation des pharmaciens au XIX^{ème} siècle. Des débats nationaux aux pratiques officinales (Saône-et-Loire).
Thèse 3 cycle: Lettres et Sciences Humaines : Paris XII / Val-de-Marne. :1994 ; 22.
34. LEMARCHAND F.
Souffles de vie et souffles de mort.
Cah. Sci. Vie 2011 ; 121 : 26-32.

35. LITTRE E., ROBIN Ch.
Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent, 14^{ème} éd.
Paris : J.B. Baillière et Fils ; 1878.
36. LOTTEAU P.
Les transformations de la pharmacie française de 1800 à 1850.
Thèse : Pharm : Université de Strasbourg. : 1958 ; texte imprimé.
37. MALDONADO A.
La collection Maurice Bouvet : la caricature pharmaceutique au XIXe siècle.
Thèse : Pharm : Nancy 1 : 2001 ; 7.
38. MARTIN O.
La Syphilis de Guy de Maupassant.
Thèse : Méd : Aix Marseille 2 : 1997 ; 127.
39. MAUPASSANT G.
A Cheval : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
40. MAUPASSANT G.
Adieu : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
41. MAUPASSANT G.
Alexandre : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 :
Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
42. MAUPASSANT G.
Amour : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes
posthumes.
Paris : Editions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade ; 1974.
43. MAUPASSANT G.
Apparition : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
44. MAUPASSANT G.
Après : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
45. MAUPASSANT G.
Après d'un mort : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
46. MAUPASSANT G.
Au Printemps : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
47. MAUPASSANT G.
Autres temps : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

48. MAUPASSANT G.
Aux Eaux : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
49. MAUPASSANT G.
Berthe : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
50. MAUPASSANT G.
Boule de Suif : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
51. MAUPASSANT G.
Ce Cochon de Morin : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
52. MAUPASSANT G.
Chronique : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
53. MAUPASSANT G.
Clair de lune : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
54. MAUPASSANT G.
Clochette : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
55. MAUPASSANT G.
Confessions d'une femme : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
56. MAUPASSANT G.
Conte de Noël : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
57. MAUPASSANT L.
Correspondance, lettre 21 [consulté le 04/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
58. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 48 [consulté le 04/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
59. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 50 [consulté le 04/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

60. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 54 [consulté le 04/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
61. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 62 [consulté le 21/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
62. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 74 [consulté le 21/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
63. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 77 [consulté le 21/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
64. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 83 [consulté le 27/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
65. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 96 [consulté le 27/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
66. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 99 [consulté le 27/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
67. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 132 [consulté le 29/04/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
68. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 138 [consulté le 02/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
69. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 168 [consulté le 08/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
70. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 169 [consulté le 08/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

71. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 170 [consulté le 08/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
72. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 185 [consulté le 08/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
73. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 190 [consulté le 08/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
74. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 196 [consulté le 10/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
75. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 198 [consulté le 10/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
76. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 200 [consulté le 10/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
77. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 202 [consulté le 10/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
78. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 206 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
79. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 208 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
80. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 215 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
81. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 216 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

82. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 217 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
83. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 225 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
84. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 227 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
85. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 229 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
86. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 234 [consulté le 12/05/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
87. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 243 [consulté le 08/07/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
88. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 263 [consulté le 09/07/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
89. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 269 [consulté le 08/07/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
90. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 282 [consulté le 08/07/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
91. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 297 [consulté le 08/07/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
92. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 346 [consulté le 05/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

93. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 347 [consulté le 05/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
94. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 354 [consulté le 05/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
95. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 360 [consulté le 05/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
96. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 362 [consulté le 05/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
97. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 375 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
98. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 383 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
99. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 384 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
100. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 385 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
101. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 394 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
102. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 397 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
103. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 401 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

104. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 403 [consulté le 07/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

105. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 407 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

106. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 414 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

107. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 416 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

108. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 418 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

109. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 419 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

110. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 423 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

111. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 427 [consulté le 10/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

112. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 448 [consulté le 11/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

113. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 468 [consulté le 11/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

114. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 472 [consulté le 11/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

115. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 473 [consulté le 11/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
116. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 477 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
117. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 503 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
118. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 508 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
119. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 509 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
120. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 516 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
121. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 518 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
122. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 520 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
123. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 526 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
124. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 527 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
125. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 528 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

126. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 530 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

127. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 531 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

128. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 532 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

129. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 535 [consulté le 25/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

130. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 538 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

131. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 561 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

132. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 562 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

133. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 569 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

134. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 570 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

135. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 574 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

136. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 575 [consulté le 26/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

137. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 580 [consulté le 27/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
138. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 589 [consulté le 27/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
139. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 591 [consulté le 27/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
140. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 592 [consulté le 27/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
141. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 596 [consulté le 27/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
142. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 600 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
143. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 602 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
144. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 609 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
145. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 612 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
146. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 619 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
147. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 627 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

148. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 633 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
149. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 634 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
150. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 635 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
151. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 636 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
152. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 638 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
153. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 640 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
154. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 643 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
155. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 644 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
156. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 646 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
157. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 647 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
158. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 658 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

159. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 659 [consulté le 29/08/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
160. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 661 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
161. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 662-663 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
162. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 664 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
163. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 665 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
164. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 666 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
165. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 667 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
166. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 671 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
167. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 672 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
168. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 673 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
169. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 674 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

170. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 675 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
171. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 677 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
172. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 678 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
173. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 679 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
174. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 680 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
175. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 682 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
176. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 683 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
177. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 684 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
178. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 689 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
179. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 690 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
180. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 692 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

181. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 693 [consulté le 04/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
182. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 694 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
183. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 695 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
184. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 696 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
185. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 697 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
186. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 698 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
187. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 701 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
188. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 702 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
189. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 703 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
190. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 705 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
191. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 706 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

192. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 707 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
193. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 709 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
194. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 710 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
195. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 711 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
196. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 712 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
197. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 713 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
198. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 715 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
199. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 716 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
200. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 717 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
201. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 718 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
202. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 719 [consulté le 09/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

203. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 721 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
204. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 722 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
205. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 723 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
206. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 724 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
207. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 728 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
208. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 732 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
209. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 738 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
210. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 741 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
211. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 742 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
212. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 745 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
213. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 746 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

214. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 747 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
215. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 749 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
216. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 750 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
217. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 751 [consulté le 11/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
218. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 771 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
219. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 772 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
220. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 783 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
221. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 784 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
- 221bis. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 785 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
222. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 787 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>
223. MAUPASSANT G.
Correspondance, lettre 791 [consulté le 15/09/2011]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

224. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 796 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

225. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 810 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

226. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 811 [consulté le 04/04/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

227. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 818 [consulté le 11/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

228. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 819 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

229. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 820 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

230. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 821 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

231. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 822 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

232. MAUPASSANT G.

Correspondance, lettre 823 [consulté le 15/09/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=oeuvre>

233. MAUPASSANT G.

Denis : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Editions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade ; 1974.

234. MAUPASSANT G.

Duchoux : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

235. MAUPASSANT G.
En Famille : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
236. MAUPASSANT G.
En Mer : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
237. MAUPASSANT G.
Enragée ? : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
238. MAUPASSANT G.
En Voyage (1882) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
239. MAUPASSANT G.
En Voyage (1883) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
240. MAUPASSANT G.
En Wagon : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
- 240bis. MAUPASSANT G.
Garçon, un bock !... : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
241. MAUPASSANT G.
Hautot père et fils : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; Pléiade ; 1974.
242. MAUPASSANT G.
Idylle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
243. MAUPASSANT G.
Jadis : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
244. MAUPASSANT G.
L'Abandonné : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
245. MAUPASSANT G.
L'Âne : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
246. MAUPASSANT G.
L'Assassin : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

247. MAUPASSANT G.
L'Attente : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
248. MAUPASSANT G.
L'Auberge : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
249. MAUPASSANT G.
L'Aventure de Walter Schnaffs : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
250. MAUPASSANT G.
L'Aveugle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
251. MAUPASSANT G.
L'Endormeuse : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
252. MAUPASSANT G.
L'Enfant (1882) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
253. MAUPASSANT G.
L'Enfant (1883) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
254. MAUPASSANT G.
L'Héritage : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
255. MAUPASSANT G.
L'Infirmes : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
256. MAUPASSANT G.
L'Inutile beauté : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
257. MAUPASSANT G.
L'Odyssée d'une fille : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
258. MAUPASSANT G.
L'Orphelin : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

259. MAUPASSANT G.

La Bécasse : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

260. MAUPASSANT G.

La Bête à maît' Belhomme : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 :
Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

261. MAUPASSANT G.

La Chambre 11 : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes
posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

262. MAUPASSANT G.

La Chevelure : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes
posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

263. MAUPASSANT G.

La Confession (1883) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

264. MAUPASSANT G.

La Confession (1884) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 :
Contes posthumes/
Paris : Gallimard ; 1974.

265. MAUPASSANT G.

La Confession (1884) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 :
Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

266. MAUPASSANT G.

La Confiance : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes
posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

267. MAUPASSANT G.

La Farce, Mémoires d'un farceur : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars
1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

268. MAUPASSANT G.

La Fenêtre : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

269. MAUPASSANT G.

La Ficelle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

270. MAUPASSANT G.

La Folle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

271. MAUPASSANT G.
La Main d'Ecorché : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
272. MAUPASSANT G.
La Maison Tellier : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
273. MAUPASSANT G.
La Mère aux monstres Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
274. MAUPASSANT G.
La Morte : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
- 274bis. MAUPASSANT G.
La Patronne : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
275. MAUPASSANT G.
La Petite Roque : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
276. MAUPASSANT G.
La Peur : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
277. MAUPASSANT G.
La Porte : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
278. MAUPASSANT G.
La Question du latin : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
279. MAUPASSANT G.
La Reine Hortense : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
280. MAUPASSANT G.
La Relique : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
281. MAUPASSANT G.
La Rempailleuse : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

282. MAUPASSANT G.
La Rouille : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
283. MAUPASSANT G.
La Serre : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
284. MAUPASSANT G.
La Tombe : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
285. MAUPASSANT G.
La Toux : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
286. MAUPASSANT G.
Le Baptême (1884) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
287. MAUPASSANT G.
Le Baptême (1885) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
288. MAUPASSANT G.
Le Bûcher : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
289. MAUPASSANT G.
Le Cas de Mme Luneau : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
290. MAUPASSANT G.
Le Champ d'oliviers : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
291. MAUPASSANT G.
Le Diable : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
292. MAUPASSANT G.
Le Docteur Héraclius Gloss : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
293. MAUPASSANT G.
Le Fermier : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

294. MAUPASSANT G.
Le Horla [première version] : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
295. MAUPASSANT G.
Le Horla (1887) : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
296. MAUPASSANT G.
Le Lit : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
297. MAUPASSANT G.
Le Lit 29 : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
298. MAUPASSANT G.
Le Mal d'André : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
299. MAUPASSANT G.
Le Masque : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
300. MAUPASSANT G.
Le Modèle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
301. MAUPASSANT G.
Le Moyen de Roger : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
302. MAUPASSANT G.
Le Noyé : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
303. MAUPASSANT G.
Le Pardon : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
304. MAUPASSANT G.
Le Père Amable : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
305. MAUPASSANT G.
Le Père Judas : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

306. MAUPASSANT G.

Le Père Mongilet : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

307. MAUPASSANT G.

Le Petit : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

308. MAUPASSANT G.

Le Petit fût: Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

309. MAUPASSANT G.

Le Port : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

310. MAUPASSANT G.

Le Remplaçant : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

311. MAUPASSANT G.

Le Rendez-vous : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

312. MAUPASSANT G.

Le Rosier de Mme Husson : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

313. MAUPASSANT G.

Le Signe : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

314. MAUPASSANT G.

Le Tic : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

314(bis). MAUPASSANT G.

Le Vengeur : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

315. MAUPASSANT G.

Les Bijoux : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

316. MAUPASSANT G.

Les Caresses : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

317. MAUPASSANT G.

Les Dimanches d'un bourgeois à Paris : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

318. MAUPASSANT G.

Les Idées du Colonel : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

319. MAUPASSANT G.

Les Prisonniers : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

320. MAUPASSANT G.

Les Rois : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

321. MAUPASSANT G.

Les Sabots : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

322. MAUPASSANT G.

Les Sœurs Rondoli : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

323. MAUPASSANT G.

Les Vingt-cinq francs de la supérieure : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

324. MAUPASSANT G.

Lettre d'un fou : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

325. MAUPASSANT G.

Le Vengeur : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

326. MAUPASSANT G.

Lui ? : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

327. MAUPASSANT G.

Madame Hermet : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.

Paris : Gallimard ; 1974.

328. MAUPASSANT G.

Mademoiselle Cocotte : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.

Paris : Gallimard ; 1974.

329. MAUPASSANT G.
Mademoiselle Perle : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
330. MAUPASSANT G.
Magnétisme : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
331. MAUPASSANT G.
Malades et médecins : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
332. MAUPASSANT G.
Mes Vingt-cinq jours : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
333. MAUPASSANT G.
Misère humaine : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
334. MAUPASSANT G.
Moiron : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
335. MAUPASSANT G.
Mon oncle Jules : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
336. MAUPASSANT G.
Mon Oncle Sosthène : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
337. MAUPASSANT G.
Monsieur Parent : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
338. MAUPASSANT G.
Mouche : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
339. MAUPASSANT G.
Nos Anglais : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
340. MAUPASSANT G.
Nos Lettres : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

341. MAUPASSANT G.
Nuit de Noël : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
342. MAUPASSANT G.
Notes d'un voyageur : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
343. MAUPASSANT G.
Pétition d'un viveur malgré lui : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
344. MAUPASSANT G.
Première Neige : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
345. MAUPASSANT G.
Qui sait ? : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
346. MAUPASSANT G.
Rencontre : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
347. MAUPASSANT G.
Réveil : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
348. MAUPASSANT G.
Rêves : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
349. MAUPASSANT G.
Souvenir : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
350. MAUPASSANT G.
Suicides : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
351. MAUPASSANT G.
Toine : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
352. MAUPASSANT G.
Un Bandit corse : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
353. MAUPASSANT G.
Un Cas de divorce : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

354. MAUPASSANT G.

Un Coup d'Etat : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

355. MAUPASSANT G.

Une Famille : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

356. MAUPASSANT G.

Un Fils : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

357. MAUPASSANT G.

Un Fou : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

358. MAUPASSANT G.

Un Fou ? : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

359. MAUPASSANT G.

Un Lâche : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

360. MAUPASSANT G.

Un Million : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

361. MAUPASSANT G.

Un Normand : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

362. MAUPASSANT G.

Un Parricide : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

363. MAUPASSANT G.

Un Réveillon : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

364. MAUPASSANT G.

Une Ruse : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

365. MAUPASSANT G.

Un Sage : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.

366. MAUPASSANT G.

Un Soir : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.

367. MAUPASSANT G.
Un Vieux : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
368. MAUPASSANT G.
Vains conseils : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
369. MAUPASSANT G.
Voyage de santé : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
370. MAUPASSANT G.
Yveline Samoris : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre 1875 et mars 1884.
Paris : Gallimard ; 1974.
371. MAUPASSANT G.
Yvette : Les Contes et Nouvelles de Maupassant publiés entre avril 1884 et 1893 : Contes posthumes.
Paris : Gallimard ; 1974.
372. MIRKO D. GRMEK (sous la direction de)
Histoire de la pensée médicale en Occident : Tome 3 : Du romantisme à la science moderne.
Paris : Editions du Seuil ; 1999.
373. MUGNIER A.
Le Journal de l'Abbé Mugnier (1879 – 1939) : Le temps retrouvé.
Paris : Mercure de France ; 1985.
374. MURAT L.
La Maison du docteur Blanche : Histoire d'un asile et de ses pensionnaires, de Nerval à Maupassant.
Paris : J-C Lattès ; 2001.
375. Organisation Mondiale de la Santé OMS
Guide pour la prise en charge des maladies sexuellement transmissibles [consulté le 12/11/11]
Disponible à partir de URL :
http://www.who.int/hiv/pub/sti/STIguidelines2003_fr.pdf
376. QUETEL C.
Le Mal de Naples, Histoire de la syphilis : Collection médecine et histoire.
Paris : Seghers ; 1986.
377. RULLIERE R.
Abrégés d'histoire de la médecine.
Paris : Masson ; 1981.
378. SELVA T.
Maupassant par les textes [consulté le 03/01/12]
Disponible à partir de URL :
<http://maupassant.free.fr/>

379. TASSART F.

Souvenirs sur Guy de Maupassant par François son valet de chambre (1883 – 1893).

Numérisation et mise en forme HTML : Thierry Selva (18 mars 2002) [consulté le 10/12/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=bios>

380. TASSART F.

Nouveaux souvenirs intimes sur Guy de Maupassant (inédits) : Texte établi, annoté et présenté par Pierre Cogny.

Numérisation et mise en forme HTML : Thierry Selva (18 mars 2002) [consulté le 10/12/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=bios>

381. TILLES G. et WALLACH D.

Le Traitement de la syphilis par le mercure : Une histoire thérapeutique exemplaire.

Rev. Hist. Sci. Méd. 1996 ; XXX (4) : 504.

382. WALLACH D. et TILLES G.

La Dermatologie en France.

Toulouse : Privat ; 2002.

383. ZOLA E.

Discours des funérailles de Guy de Maupassant [consulté le 17/12/2011]

Disponible à partir de URL :

<http://maupassant.free.fr/cadre.php?page=bios>

TABLE DES ILLUSTRATIONS : FIGURES ET TABLEAUX

FIGURES		Page
Lorsque la source n'est pas citée, il s'agit de photos ou collections personnelles		
1	Prospectus annonçant la parution du premier Codex national (1818) <i>Source : La Pharmacie française (14)</i>	15
2	Estampille de Labat <i>Source : Internet</i>	20
3	Christ apothicaire, XVI ^e <i>Source : Histoire de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique (6)</i>	21
4	Plan d'une pharmacie, 1875 <i>Source : La collection Maurice Bouvet : la caricature pharmaceutique au XIX^e siècle (37)</i>	21
5	La Pharmacie, peinture à l'huile de M. Borgeaud (1912) <i>Source : Histoire de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique (6)</i>	22
6	Façade de la pharmacie de Ry <i>Source : La France des pharmacies anciennes, Christophe Lefébure Editions Privat, 1999</i>	23
7	Bocaux de l'officine de Ry ayant inspiré Flaubert <i>Source : La France des pharmacies anciennes, Christophe Lefébure Editions Privat, 1999</i>	23
8	Enseigne en boiserie du 4, rue de la Barre à Dieppe XVIII ^e – XIX ^e Conservée au Château-Musée de Dieppe	23
9	Syphilides papuleuses cutanées secondaires Moulages conservés au Musée des cires anatomiques à Bologne	53
10	Syphilides papuleuses cutanées secondaires Moulages conservés au Musée des cires anatomiques à Bologne	53
11	Syphilides génitales secondaires Moulages conservés au Musée des cires anatomiques à Bologne	53
12	Dame Vérole escortée de ses victimes <i>Source : Traité de la syphilis (27)</i>	61

13	La Vierge invoquée contre le Mal Français <i>Source : Traité de la syphilis (27)</i>	61
14	Ulcération syphilitique tertiaire du gland <i>Source : La Dermatologie en France (382)</i>	76
15	Guy de Maupassant <i>Source : Internet</i>	84
16	Cantharide <i>Source : Internet</i>	157
17	Gustave Flaubert <i>Source : Internet</i>	179
18	Honoré Daumier <i>Source : Internet</i>	223
19	Le Chevalier Véron défiant le Charivari à un singulier combat dans le champ clos de la 6 ^e Chambre du Palais de Justice. <i>Source : © Collections Histoire de la pharmacie, Ordre national des pharmaciens</i>	225
20	Mimi Véron croit avoir enfin trouvé le véritable moyen de pulvériser son ennemi. <i>Source : © Collections Histoire de la pharmacie, Ordre national des pharmaciens</i>	225
21	Robert Macaire pharmacien <i>Source : © Collections Histoire de la pharmacie, Ordre national des pharmaciens</i>	225
22	Dumas nouveau prodige de la chimie <i>Source : © Collections Histoire de la pharmacie, Ordre national des pharmaciens</i>	226
23	Dernière page manuscrite du Horla <i>Source : Internet</i>	289
24	Remerciements et signature de Guy de Maupassant <i>Source : Internet</i>	289
25	Le Maître apothicaire, Collection de l'Ordre des pharmaciens <i>Source : http://www.shp-asso.org/index.php?PAGE=expositionnemesis</i>	298

TABLEAUX		Page
I	Récapitulatif des techniques galéniques pratiquées par les pharmaciens du XIX ^e à travers le rapport de stage d'André Labat (13)	25
II	Récapitulatif des produits chimiques utilisés par le pharmacien du XIX ^e à travers le rapport de stage d'André Labat (13)	35
III	Récapitulatif des drogues botaniques du XIX ^e évoquées dans le rapport de stage d'André Labat (13)	40
IV	Récapitulatif du matériel de laboratoire du pharmacien du XIX ^e évoqué dans le rapport de stage d'André Labat (13)	42
V	Pharmaciens, remèdes et maladies dans les <i>Contes et Nouvelles</i> de Maupassant	94
VI	Résumé des remèdes et traitements cités dans les <i>Contes et Nouvelles</i> de Maupassant	157
VII	Pharmaciens, remèdes et maladies dans <i>Madame Bovary</i> de Flaubert	184
VIII	Résumé des remèdes et traitements cités dans <i>Madame Bovary</i> de Gustave Flaubert	209
IX	Symptômes, traitements et rapports à la santé de Guy de Maupassant à travers sa correspondance	232
X	Chronologie et résumé de l'évolution de l'état de santé de Guy de Maupassant	275
XI	Liste des médicaments utilisés par Guy de Maupassant au cours de sa vie	284

TABLE DES MATIERES

	page
Introduction	1
Méthodologie	6
1.- Pharmacie au XIX^e siècle	10
1.1.- Aspects législatifs et approche du métier	10
1.1.1.- Naissance du métier.....	10
1.1.2.- Evolution de la législation.....	13
1.1.3.- Apprentissage en pharmacie et reflet du métier au XIX ^{ème}	18
1.2.- Essor de la chimie : une nouvelle façon de soigner	46
2.- La Syphilis et ses traitements	53
2.1.- Histoire et évolution de la maladie	55
2.1.1.- De son apparition à la fin du XVIII ^e	55
2.1.2.- La syphilis au XIX ^e	64
2.1.3.- Actuellement, où en est-on ?.....	71
2.2.- Les traitements	74
2.2.1.- Au fil du temps.....	74
2.2.2.- Au XIX ^e siècle.....	76
2.2.3.- Actuellement.....	83
3.- Pharmacie et pharmaciens décrits par Guy de Maupassant et quelques contemporains	85
3.1.- Guy de Maupassant (1850 – 1893)	85
3.1.1.- Santé à travers les <i>Contes</i> et <i>Nouvelles</i> de Guy de Maupassant....	93
3.1.2.- Pharmaciens (médecins, officiers de santé).....	149
3.1.3.- Remèdes.....	157
3.1.4.- Maladies.....	172
3.2.- Gustave Flaubert (1821 – 1880)	181
3.2.1.- Santé à travers <i>Madame Bovary</i> de Gustave Flaubert.....	184
3.2.2.- Pharmaciens (médecins, officiers de santé).....	204
3.2.3.- Remèdes.....	208
3.2.4.- Maladies.....	222
3.3.- Caricature, poésie et pharmacie	224
3.3.1.- Définition et caricature au XIX ^e siècle.....	224
3.3.2.- Honoré Daumier et la pharmacie.....	226
3.3.3.- L'avis d'un médecin : le poète Fabre.....	229

4.- Les maux de Maupassant.....	232
4.1- Aperçu de la santé de Guy de Maupassant à travers sa correspondance.....	232
4.2.- Analyse des traitements et de la maladie.....	273
Conclusion	294
Annexes	297
Bibliographie	305
Table des illustrations	339
Table des matières	342

VALENTIN Mathieu – A travers les Contes et Nouvelles de Guy de Maupassant, image de la pharmacie et du pharmacien au XIX^e siècle.
Etude de la syphilis et de son arsenal thérapeutique.

Th.D. : Pharm. : Reims : 2012

RESUME :

Le XIX^e siècle, naissant sur les grands mouvements issus de la Révolution, sera une ère de changements, de réformes et d'évolution. Alors que la France cherche un modèle de gouvernement, la médecine explore de nouvelles voies qui débouchent sur une compréhension toute neuve de la maladie. La pharmacie ne sera pas en reste et sera l'une des pionnières dans l'essor de la chimie, qui révolutionnera notre manière de soigner, alors que le métier de pharmacien vient d'être réformé et affermi à travers la loi Germinal de 1803, le reconnaissant enfin comme véritable homme de sciences.

Mais, au delà de l'élaboration d'une France plus moderne, ce que nous retenons le plus de ce siècle, ce sont les noms des grands artistes qui l'ont jalonné. Flaubert, Zola, Daumier, Huysmans, Claudel, Dumas, Hugo, Rimbaud, de Toulouse-Lautrec, Rodin, etc. Parmi eux, Guy de Maupassant, né en Normandie en 1850 et mort à Passy, dans la clinique du docteur Blanche, en 1893, d'une paralysie générale, terrible conséquence d'une syphilis tertiaire, contractée des années plus tôt sur les bords de la Seine, dont il fréquentait assidûment les "grenouillettes".

Maupassant, l'écrivain météore protégé de Flaubert, le célèbre auteur de *Boule de Suif* et du *Horla*, le séducteur, le compulsif et le travailleur acharné, aura laissé à travers ses écrits et sa correspondance un témoignage de premier plan sur son époque, et plus précisément sur les pharmaciens et les remèdes qu'il a expérimentés, pour tenter de lutter contre le mal qui le rongait, mal contre lequel les traitements étaient encore impuissants. C'est ce témoignage que nous nous proposons d'étudier ici.

MOTS – CLES :

- Pharmacie – Histoire – France – XIX^e s.
- Syphilis
- Maupassant, Guy de

JURY

Président : Monsieur DEPAQUIT Jérôme
Assesseurs : Madame DEMOUY Annick
Madame KASSEL Dominique
Monsieur SÉGAL Alain

ADRESSE DE L'AUTEUR

Monsieur VALENTIN, Mathieu
42 rue des Capucins
51100 REIMS